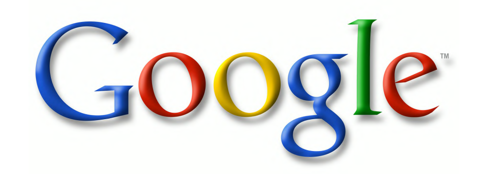
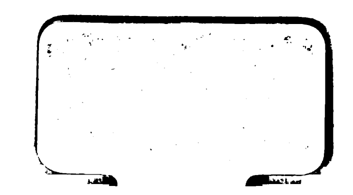



DOMI NUS ILLU
MINA TIO MEA
Taylor Institution.



HISTOIRE

DES

QUARANTE FAUTEUILS

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

IMPRIMERIE DE W. REMQUET ET Cie,
rue Garancière, 5, derrière Saint-Sulpice.

HISTOIRE

DES

QUARANTE FAUTEUILS

DE

L'ACADÉMIE FRANÇAISE

DEPUIS LA FONDATION JUSQU'A NOS JOURS.

1635-1855.

PAR M. TYRTÉE TASTET.

L'accord de beaux talents et de beaux caractères.
DUCIS.

TOME DEUXIÈME.

PARIS.

COMPTOIR DES IMPRIMEURS-UNIS,

LACROIX-COMON, ÉDITEUR,

QUAI MALAQUAIS, N. 15.

1855.

VI

LE FAUTEUIL DE MONTESQUIEU.

LE FAUTEUIL DE MONTESQUIEU.

I

CONRART.

1634

Valentin Conrart, conseiller et secrétaire du roi, naquit en 1603 à Paris, d'une famille originaire du Hainaut, et noble depuis longtemps si l'on en croit d'Olivet. Il était et il resta toujours calviniste. Sa maison, comme nous l'avons déjà vu, fut le berceau de l'Académie. La société qui s'y réunissait n'était composée que de ses amis les plus intimes, tous gens de lettres; et, quoiqu'il ne sût ni le grec ni le latin, la rectitude de son jugement, la délicatesse de son goût le faisaient considérer par eux comme l'arbitre le plus compétent de leurs ouvrages. Du reste, il avait une connaissance profonde de notre langue, et possédait également l'italien et l'espagnol.

Certes un homme qui n'a rien ou presque rien publié, dont Boileau a qualifié le silence de prudent,

et que, malgré cela, ses confrères ont revêtu, pour ainsi dire, d'une espèce de dictature sur leurs personnes et leurs écrits, cet homme ne pouvait être qu'un esprit fort distingué. Mais, s'il n'est pas connu par ses propres ouvrages, ceux de ses contemporains nous entretiennent suffisamment de lui, et plaident assez pour sa renommée. Les premiers écrivains de son temps lui dédièrent à l'envi quelques-uns de leurs livres; et leurs éloges étaient bien désintéressés : Conrart n'était ni un financier ni un grand seigneur. Par quel prestige sut-il donc faire monter les louanges qu'on répandit de lui jusqu'au ton de l'enthousiasme, jusqu'à l'engouement? On est allé jusqu'à dire qu'en entendant lire des traductions de ces mêmes langues qu'il ignorait, il devinait où le traducteur avait failli; que son oreille faisait la différence d'un vers de Virgile et d'un vers de tout autre poëte latin. Exagérations sans doute, mais qui partent d'un fondement vrai, le talent incontestable de Conrart. Il n'a paru presque rien de lui, disions-nous; mais ce peu, ce rien suffit pour montrer que personne, à son époque, n'écrivait plus purement, plus correctement, plus logiquement que lui, pas même Corneille dans sa prose. Le sens abonde surtout dans sa phrase; et l'influence qu'il a prise sur son siècle est venue sans doute tout entière de là. Au commencement d'une littérature, l'imagination l'emportant inévitablement sur le jugement et le goût, les esprits droits et calmes font autorité, et cela d'autant plus qu'ils produisent moins eux-mêmes : on

trouve avec raison plus juste d'avoir pour juge un spectateur qu'un rival. Puis, par une bizarre contradiction de l'amour-propre, les qualités qu'on prise le plus sont celles qu'on n'a pas : l'homme d'imagination envie les gens de goût ; l'homme de goût soupire après l'imagination.

On ne peut donc qu'accepter pour vrais les regrets de ceux qui se plaignent qu'avec tant d'esprit et tant de goût, Conrart ait écrit si peu : « Trop de modestie, dit d'Olivet (et le vers de Boileau semble impliquer une opinion semblable), trop de peine à se contenter soi-même, l'envie immodérée de donner à la lecture un temps que la composition nous dérobe, les emplois publics, les soins domestiques, les maladies habituelles, mille raisons peuvent mettre obstacle à la fécondité des meilleures plumes ; et une partie tout au moins de ces raisons avait lieu pour M. Conrart, qui fut horriblement goutteux les trente dernières années de sa vie. »

Aussitôt que l'Académie fut fondée, ses confrères lui confièrent d'une commune voix, pendant son absence, et comme au plus capable, la seule de ses fonctions qui fût perpétuelle, celle de secrétaire ; et la perpétuité, comme le disait naguère une bouche royale à propos de cette même fonction, c'est l'autorité, c'est la véritable puissance. Conrart était donc, à vrai dire, l'âme de la compagnie, et ce fut un grand bien pour elle : nul peut-être ne l'eût élevée en aussi peu de temps que lui au niveau des compagnies les plus imposantes de l'État. Il occupa cette place de se-

crétaire perpétuel jusqu'à sa mort, arrivée le 28 septembre 1675. Il fut toujours chéri, révéré de ses confrères, que sa probité, la douceur de ses mœurs et l'agrément de son commerce lui avaient attachés irrésistiblement.

Parmi le peu de lignes qu'il a mises au jour, on remarque sa notice sur Gombauld, que nous avons insérée presque intégralement en tête du fauteuil de Gresset ; et, si l'on veut se donner la peine de la lire attentivement, on sera obligé, ou nous nous tromperions fort, de reconnaître la vérité de ce que nous venons d'affirmer, à savoir que nul de ses contemporains n'écrivait mieux que lui.

II

LE PRÉSIDENT ROSE.

1675

Toussaint Rose, secrétaire du cabinet de Louis XIV et président à la Chambre des comptes de Paris, était né en 1611. Il n'avait aucun titre littéraire ; mais, par les bons offices qu'il rendit à l'Académie avant d'en être membre, il mérita son admission, et la justifia par ceux qu'il lui rendit après : l'on peut dire avec raison que le bienfaiteur de la compagnie succédait à juste titre à celui qui en avait été véritablement le père. Nous avons vu, dans l'histoire générale de l'Académie, qu'elle lui fut redevable de l'honneur de

prendre rang, à l'avenir, avec le Parlement et les autres cours supérieures, pour haranguer les rois de France. La compagnie se montra très sensible à cette faveur, et celui qui la lui avait fait obtenir fut plusieurs fois désigné par le sort pour en faire usage. Il sut toujours s'en acquitter avec éloquence et noblesse.

Il jouissait à la cour d'une haute considération, due à la bienveillance constante du monarque, bienveillance dont l'origine est assez curieuse pour mériter d'être racontée. Il avait commencé par être secrétaire particulier du cardinal Mazarin ; celui-ci le donna au roi, à cause de l'incroyable rapidité de sa plume : Rose écrivait aussi vite que l'on parle. Mais, s'il jeta par là les fondements de sa fortune, il l'acheva par son esprit fin et délié, par son caractère aimable, et par l'usage généreux qu'il fit toujours de son crédit. « L'accès que sa place lui donnait auprès du roi, dit d'Alembert, lui était surtout agréable par les moyens qu'il lui fournissait d'obliger ses confrères et d'inspirer pour eux au monarque de justes sentiments de bienveillance et d'estime ; éloge que ses pareils n'ont pas toujours mérité. » Aimant beaucoup les lettres, il entretenait des relations intimes avec ceux des génies du grand siècle qui leur ont fait le plus d'honneur : c'est presque nommer Molière, Racine et Despréaux.

Nous ne saurions nous priver du plaisir de transcrire en entier ici une anecdote racontée par l'abbé d'Olivet. Elle est une preuve de l'adresse et du tact

avec lesquels le président Rose savait venir en aide à ses amis, et offre une révélation curieuse d'une des faces du caractère de Louis-le-Grand. L'abbé écrivait au président Bouhier : « Vittorio Siri, que vous connaissez par son *Mercurio* et par ses *Memorie recondite*, demeurait, sur la fin de ses jours, à Chaillot, où il vivait d'une pension considérable que le cardinal Mazarin lui avait fait donner. Sa maison était le rendez-vous des politiques, et surtout de ministres étrangers, qui ne manquaient guère de s'arrêter chez lui au retour de Versailles, les jours qu'ils y allaient pour leur audience. Un jour, plusieurs de ces ministres s'y trouvant rassemblés, l'un d'eux mit la conversation sur la campagne de Flandre, dont il paraissait renvoyer toute la gloire à M. de Louvois. Vittorio, qui haïssait ce ministre, interrompit l'éloge; et avec son jargon, qui n'était ni italien ni français : « Monsu, lui dit-il, vous nous faites ici de votre Monsu Louvet il piu grand homme qui soit dans l'Europe: contentez-vous de nous le donner per il piu grand commis, et, si vous y ajoutez quelque chose, per il piu grand brutal. » Vous jugez bien, monsieur, que dès le lendemain M. de Louvois fut instruit, et ne manqua pas de se plaindre au roi. Ce grand prince, qui eut toujours pour maxime que s'attaquer à ceux qu'il honorait de sa confiance, c'était lui manquer de respect à lui-même, répondit qu'il châtierait l'insolence de l'abbé Siri. Rose, dont le roi se servait pour écrire ses lettres particulières, était en ce moment dans le cabinet de Sa Majesté; il entendit ce qui se

disait. Quand le ministre se fut retiré, il supplia le roi de suspendre sa juste colère jusqu'au soir. Il va promptement à Chaillot; il se met au fait; il revient au coucher du roi, et, lui ayant demandé un moment d'audience: « Sire, lui dit-il, le fait est à peu près tel qu'on l'a rendu à votre Majesté. Vous savez que mon ami Siri a une méchante langue, et se met en colère aisément; mais il devient fou et furieux lorsqu'il croit qu'on blesse la gloire de votre Majesté. On s'est avisé, en présence de tous les étrangers qui étaient chez lui, de louer M. de Louvois comme si la campagne n'avait roulé que sur ce ministre; on l'a voulu faire admirer à tous ces étrangers comme le plus grand homme de l'Europe. Alors la tête a tourné à mon pauvre ami; il a dit que M. de Louvois pouvait être un grand commis, mais rien autre chose; qu'il était aisé de réussir dans son métier lorsque, avec tout l'argent du royaume, on n'avait qu'à exécuter des projets aussi sagement formés et des ordres aussi prudemment donnés que ceux de votre Majesté. — Ah! il est si âgé, dit le roi, qu'il ne faut pas lui faire de la peine. »

Cette présence d'esprit que le président Rose mettait au service de ses amis, il l'employa quelquefois avantageusement pour lui-même. Un grave magistrat, qu'il avait donné pour époux à sa fille, venait parfois l'obséder de ses doléances sur l'humeur frivole et dépensière de sa femme. « Eh bien, lui dit un jour le président fatigué de ses éternelles remontrances, assurez bien ma fille que, si elle vous donne

encore sujet de vous plaindre, elle sera déshéritée. »
Les plaintes du mari cessèrent de ce jour.

Rose mourut, le 6 janvier 1701, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

III

SACY.

1701

Louis de Sacy, avocat au Parlement, naquit à Paris en 1654. Un esprit juste et pénétrant, une logique nette et précise, une facilité noble à s'énoncer, une mémoire heureuse et sûre, lui valurent de prompts succès au barreau. La plus délicate probité, la plus douce aménité de mœurs, une politesse aimable qui, par sa franchise et sa candeur, montrait qu'elle était encore plus dans le cœur que dans les manières, lui méritèrent à la fois l'estime des magistrats, les suffrages du public, la confiance et l'attachement même de ses clients. Mais, se sentant fait pour un théâtre plus vaste et plus brillant à ses yeux, il partagea ses talents entre les affaires et la philosophie, entre le barreau et la littérature.

Avocat par état et par devoir, il devint homme de lettres par attrait et par goût. Cependant la modestie qui faisait le fond de son caractère l'empêcha d'offrir

d'abord au public des productions originales. Il se voua à la traduction, et choisit, parmi les écrivains de l'antiquité latine, celui avec lequel il se sentait secrètement le plus en rapport par l'esprit et par les mœurs, Pline le jeune. Il débuta donc par la traduction des lettres de cet auteur. « Aussi agréable à lire que l'original, dit d'Alembert, elle est en même temps moins fatigante, parce que le traducteur, en rendant toute la finesse de Pline, la rend avec plus de simplicité que lui. L'esprit de l'auteur s'y montre avec d'autant plus d'avantage qu'il y est dégagé de l'apprêt qui le dépare trop souvent dans Pline même ; et le modèle, sans cesser d'être ressemblant, est peint en beau dans la copie, précisément parce que le peintre n'a pas trop cherché les agréments de l'attitude et l'éclat du coloris. Aussi cette traduction eut-elle le plus grand succès, et le plus agréable pour l'auteur : elle lui mérita, dans l'Académie française, une place que le public rendit encore plus flatteuse en confirmant le choix de la compagnie par son suffrage. »

Encouragé par sa réussite, mais l'attribuant plutôt au mérite de l'auteur latin qu'au sien propre, Sacy lui en témoigna sa reconnaissance en traduisant un autre de ses écrits, le *Panégyrique de Trajan*. Cette version élégante ne fut pas moins bien accueillie que la première ; et dès ce moment Sacy se crut autorisé à voler de ses propres ailes. Ses talents, sa réputation, la douceur de son caractère et de son commerce, l'avaient fait accueillir dans une société charmante dont on s'est souvenu longtemps, celle de la marquise

de Lambert. Si l'esprit des Fontenelle et des Lamotte offrait à cette femme distinguée plus d'agrément et de ressource, elle trouvait en Sacy une sensibilité qui allait plus à son cœur, et une âme qui répondait mieux à la sienne. Sacy était véritablement son ami; et ce fut donc au sein de cette société qu'il composa son *Traité de l'Amitié*.

Souvent réimprimé, ce livre, par la peinture que l'auteur y fait d'un sentiment qu'il connaissait si bien, par l'intérêt avec lequel il en trace les devoirs, par les consolations qu'il sait en tirer pour adoucir les maux de la vie, prouve combien Sacy était digne de la préférence que madame de Lambert lui avait accordée. Cependant il ne se montra dans cet ouvrage ni assez tendre pour les âmes sensibles, ni assez penseur pour les philosophes; il ne sut pas faire verser des larmes à ceux qui le lurent, comme avait fait précédemment Montaigne sur le même sujet, ni observer le cœur humain aussi profondément que le fit depuis Helvétius. L'ouvrage néanmoins eut un succès mérité, grâce à la morale saine et délicate qui en est la base, à l'élégance et à la pureté du style, et surtout à l'honnêteté de caractère dont il porte l'empreinte.

Le Traité de l'Amitié fut suivi d'un *Traité de la Gloire*, qui n'eut pas autant de lecteurs que le précédent. L'âme douce et modeste de Sacy était plus faite pour connaître les besoins du sentiment que ceux de l'amour-propre, et le plaisir de vivre dans le cœur d'un ami que celui d'exister dans l'opinion des autres.

Sacy mourut le 26 octobre 1727, âgé de soixante-

treize ans, « chargé de travaux et de vertus, poursuit d'Alembert, laissant à ses amis le plus cher souvenir, aux gens de lettres le plus digne modèle, aux gens de bien les plus justes regrets. Quoique très occupé dans sa profession, il l'avait exercée avec une noblesse qui contribua plus à sa considération qu'à sa fortune. Tous ceux qui avaient besoin de lui devenaient ses amis, dit Montesquieu, son successeur (car l'homme vertueux mérita d'avoir pour panégyriste un grand homme). Il ne trouvait presque pour récompense, à la fin de chaque jour, que quelques bonnes actions de plus; et toujours moins riche, mais toujours plus désintéressé, il ne transmit à ses enfants que l'honneur d'avoir eu un si respectable père. »

IV

MONTESQUIEU.

1728

Charles de Secondat, baron de la Brède et de Montesquieu, l'un des plus grands génies du XVIIIe siècle et de tous les siècles, naquit au château de la Brède, près de Bordeaux, le 18 janvier 1689. Son père, officier distingué retiré du service, avait reporté sur lui toutes ses affections et ses espérances. Il lui fit donner une éducation brillante; et la viva-

cité d'esprit de l'enfant, sa conception rapide, son application soutenue annonçaient déjà tout ce que l'homme pourrait devenir un jour. Il fut destiné à la magistrature ; et, dans un âge où le commun des écoliers ne se livre pas sans quelque peine à des études frivoles, il osait pénétrer dans l'immense dédale des lois, déblayant d'instinct le champ que devait féconder son avenir. Un oncle, président à mortier au parlement de Bordeaux, où le neveu était conseiller dès 1714, ayant perdu son fils unique, le fit héritier de ses biens et de sa charge, le jugeant capable de conserver dans la famille les traditions de vertus et de talents qui s'y étaient invétérées. Montesquieu se trouva donc investi de cette haute magistrature à 27 ans, le 13 juillet 1716. Quelques années après, sa compagnie le chargea de porter, à propos d'un nouvel impôt sur les vins, de respectueuses remontrances au pied du trône : sa voix éloquente fut entendue et l'impôt supprimé. Faisant, en 1725, l'ouverture de son parlement, il prononça, sur les devoirs de tous ceux qui pratiquent le barreau, un discours dont la pensée lumineuse et profonde, onctueuse et sévère, laissait entrevoir plus qu'en germe la gloire du publiciste dans les convictions généreuses du juge.

Montesquieu n'eut pas cette précocité hâtive dont le résultat est souvent en définitive un avortement, cette maturité de serre chaude qui n'aboutit qu'à des fruits sans saveur : il avait trente-deux ans quand il se révéla au public dans les *Lettres persanes*. Jus-

que là cependant il n'était pas resté oisif dans la culture des lettres. Il faisait partie de l'Académie des sciences de Bordeaux, dont il fut un des fondateurs, comme nous l'avons vu dans la notice du duc de Laforce, et à laquelle il imprima une direction utile. Il y donna lecture de différents morceaux, tels que l'*Éloge du duc de Laforce*, la *Vie du maréchal de Berwick*, une dissertation sur la politique des Romains dans la religion, étude par laquelle il semblait préluder à l'une de ses plus importantes créations. Il composa aussi pour cette compagnie plusieurs mémoires sur des matières intéressantes de physique. Car, dans ce premier tâtonnement d'un grand homme qui cherche sa véritable carrière, ou plutôt par l'effet de cette universalité d'intelligence, moins rare chez les grands génies qu'on ne le pense communément, les phénomènes naturels l'occupèrent, dans sa jeunesse, avec plaisir et non sans quelques présages de succès.

Enfin parurent, en 1721, les *Lettres persanes*, publiées sans nom d'auteur. Ce livre, jusque là sans modèle, mais depuis fécond en copies, obtint un succès prodigieux. Ce fut au point que tout libraire, comme nous l'apprend Montesquieu lui-même, allait tirer par la manche les écrivains qu'il rencontrait, disant à chacun : « Monsieur, faites-moi des lettres persanes. » Tout contribuait à cet immense débit : la réalité du talent et l'apparence du scandale, ce levier si puissant de curiosité, particulièrement à cette époque. Si le magistrat avait cru devoir à sa profession de garder l'anonyme, l'homme ne désa-

voyait pas l'écrivain, et l'on sut que l'ouvrage léger, piquant et railleur, était du grave président d'une des premières cours souveraines de France. Quel redoublement d'enthousiasme! Tous les goûts d'ailleurs trouvaient à se satisfaire dans ces lettres. L'homme du monde, la femme frivole se sentaient attirés par une satire de mœurs toujours fine, gaie, rapide, spirituelle; par des peintures animées des travers de l'époque; par la vivacité, l'éclat, la familiarité enjouée, la saillie heureuse de l'expression; le choc inattendu et pétillant des détails; le voile à peine entr'ouvert sur quelques pensées qui cherchent à se cacher, mais, comme Galatée, après s'être laissé deviner; enfin par tout le charme d'une forme romanesque. En même temps l'homme grave s'y plaisait, parce que l'ironie n'y occupait pas toujours la place de l'éloquence; parce que le penseur profond se laissait reconnaître sous le peseur de riens, le grand peintre sous le portraitiste brillant; parce qu'il jaillissait dans ces pages des éclairs de lumière sur les plus grands intérêts des peuples, les vices des sociétés et des gouvernements, le commerce, le droit public et les lois criminelles; qu'il y circulait un zèle actif et vivace pour la cause de la vertu, de la raison, du bonheur enfin de l'humanité; parce qu'un admirable épisode, l'histoire des Troglodytes, est le sublime apologue des vertus sociales mises en action. Puis tous, l'homme frivole et l'esprit réfléchi, y respiraient pour la première fois comme un air de liberté exempt de toute oppression de la part du grand roi, plaisir qui était

devenu la manie générale de ce temps de licence.

Le retentissement, pour ainsi dire universel, de son œuvre, n'en fut pas la seule récompense : les *Lettres persanes* désignèrent Montesquieu pour l'Académie. Quelques années après il fut question de l'y admettre ; mais le ministre, le cardinal Fleury, écrivit à la compagnie que le roi ne consentirait jamais à la nomination de l'auteur de ces lettres. Montesquieu fut très sensible à ce projet d'exclusion, qui lui paraissait une injure. Certains passages où la raillerie s'exerçait sur des choses toujours sacrées, passages que l'auteur a lui-même désavoués depuis en les nommant ses *juvenilia*, étaient la cause de la rigueur du monarque et du ministre, qui, du reste, jugeaient de l'ouvrage sur ouï-dire. « Alors, écrit Voltaire, Montesquieu prit un tour fort adroit pour mettre Fleury dans ses intérêts : il fit faire en peu de jours une nouvelle édition de son livre, dans laquelle on retrancha ou on adoucit tout ce qui pouvait être condamné par un cardinal ou par un ministre. M. de Montesquieu porta lui-même l'ouvrage au cardinal, qui ne lisait guère, et qui en lut une partie : cet air de confiance, soutenu par l'empressement de quelques personnes en crédit, ramena le cardinal, et Montesquieu entra à l'Académie. » Et ce fut, on peut le dire, heureux pour notre France : car, selon d'Alembert, Montesquieu avait déclaré qu'après l'espèce d'outrage qu'on allait lui faire, il irait chercher chez les étrangers, qui lui tendaient les bras, la sûreté, le repos, et peut-être les récompenses qu'il aurait dû trouver dans son pays.

Ce serait manquer à la spécialité de cette histoire que de ne pas reproduire la phrase, devenue fameuse, du discours de réception de Montesquieu, mot d'éloge pour le cardinal de Richelieu, obligatoire encore en ce temps-là. « Vous nous étonnez toujours, dit-il à ses nouveaux collègues, quand vous célébrez ce grand ministre qui tira du chaos les règles de la monarchie, qui apprit à la France le secret de ses forces, à l'Espagne celui de sa faiblesse, ôta à l'Allemagne ses chaînes, lui en donna de nouvelles, brisa tour à tour toutes les puissances, et destina, pour ainsi dire, Louis-le-Grand aux grandes choses qu'il fit depuis. »

Dès 1726, Montesquieu avait vendu sa charge et renoncé à la magistrature. Dans le silence de la méditation, il s'était initié à la connaissance étendue des lois de tous les pays et de tous les temps. Mais cette expérience de la nature morte, en quelque sorte, il lui restait à l'appliquer sur la nature vivante : il se mit à voyager, et visita presque toutes les contrées de l'Europe. Beaucoup de gens, selon lui, savent payer des chevaux de poste, mais il y a peu de voyageurs. On croira sans peine qu'il fit mieux que de payer des chevaux. A Vienne, où il se rendit d'abord, il connut le prince Eugène, et passa, dit-il, avec lui des moments délicieux. Il visita successivement la Hongrie, l'Italie, la Suisse, la Hollande, et de là s'en fut en Angleterre, dans l'yacht de milord Chesterfield avec lequel il s'était étroitement lié d'amitié à Venise. Il séjourna deux ans dans ce pays. Les Anglais le re-

çurent avec cet empressement qu'ils refusent rarement au mérite. La reine lui donna des marques d'une bienveillance distinguée, et la Société royale de Londres l'admit au nombre de ses membres.

De retour en France, il se séquestra deux ans dans son château de La Brède, et le résultat de cette profonde et studieuse retraite fut un ouvrage sur les *Causes de la grandeur des Romains et de leur décadence*. Ce livre, d'une étendue médiocre, mais d'un mérite immense, étonne et confond l'imagination par la grandeur générale des vues et la sagacité merveilleuse avec laquelle les faits sont présentés. Ici, comme dans toutes les belles conceptions de ce grand homme, on croit à chaque instant assister à une révélation : tout se découvre, se débrouille, se fait lumineux ; l'éclair jaillit du chaos. La brièveté de l'expression concentre et fait rayonner la pensée ; sa propriété créatrice la moule en proverbe, et ne permet plus qu'on l'oublie du moment qu'on l'a lue une fois. Montesquieu donna, à la suite de cet ouvrage, un *Dialogue entre Sylla et Eucrate* qui en fait en quelque sorte partie; et ce petit écrit, d'une dizaine de pages environ, est un type vraiment effrayant de génie. Une telle éloquence, dit avec une admirable vérité M. Villemain, renouvelle, pour ainsi dire, dans les âmes la terreur qu'éprouvèrent les Romains devant leur impitoyable dictateur. Un autre écrit du même genre, plus court encore, mais également admirable, et trop peu connu, c'est celui de *Lysimaque* : la philosophie des stoïciens, par laquelle l'homme s'élevait au-dessus

des faiblesses de l'humanité, et mettait sa joie et son orgueil à braver toutes les tyrannies, qu'elles lui vinssent de ses semblables ou du sort, n'a jamais été peinte en traits plus sublimes.

Mais voici que Montesquieu lutte sans repos et sans trêve contre la plus importante de ses compositions, *L'Esprit des lois*, cette idée fixe de toute sa vie, et vers laquelle tous ses autres travaux semblent n'avoir été qu'un acheminement. Quel intérêt ne prend-on pas à le suivre dans le récit naïf que lui-même nous a laissé de ce long et laborieux enfantement ! « Il commença bien des fois, et bien des fois abandonna son ouvrage ; il envoya mille fois au vent les feuilles qu'il avait écrites ; il sentait tous les jours les mains paternelles tomber. Tantôt il lui semblait que son travail avançait à pas de géant, tantôt qu'il reculait, à cause de son immensité. Le morceau sur l'origine et les révolutions de nos lois civiles pensa le tuer, et ses cheveux en blanchirent. Enfin, dans le cours de vingt années, il vit ce grand monument commencer, croître, s'avancer et finir. Il toucha la terre, et en abordant il s'écria : *Italiam! Italiam!* comme les compagnons d'Énée en mettant le pied sur le rivage du Latium. Il ne se félicita pas seulement d'avoir achevé, il s'applaudit encore de n'avoir pas manqué de génie ; il crut pouvoir dire avec le Corrége : « Et moi aussi je suis peintre ! »

Un fait toujours curieux, quoiqu'il ne soit que trop commun dans l'histoire du génie, c'est qu'avant de publier son ouvrage, Montesquieu en soumit le

manuscrit à un ami éclairé; et cet ami éclairé, Helvétius, fut alarmé tout de bon du danger que courait la réputation de l'auteur si son travail devenait public. Il n'osait lui en dire tout son sentiment; il le pria de consentir à ce qu'il s'associât dans son examen un de leurs amis communs, Saurin, l'auteur de la tragédie de *Spartacus*. Le jugement de ce dernier concorda avec celui d'Helvétius. En imprimant *L'Esprit des lois*, l'auteur des *Lettres persanes* transformait, à leur avis, sa renommée de législateur et de sage en un titre mesquin d'homme de robe, de gentilhomme et de bel-esprit. « Voilà ce qui m'afflige pour lui, et pour l'humanité qu'il aurait pu mieux servir » écrivait Helvétius. Les deux amis conclurent qu'on ferait part à Montesquieu de leur sentence, qu'on l'exhorterait à retoucher son livre et à ne pas le donner dans un état aussi informe. Et, comme Saurin craignait que l'auteur ne s'offensât : « Soyez tranquille, lui répondait Helvétius, nos avis ne l'ont point blessé; il aime dans ses amis la franchise qu'il met avec eux. Il souffre volontiers les discussions; il répond par des saillies, et change rarement d'opinions. Je n'ai pas cru, en lui exposant les nôtres, qu'elles modifieraient les siennes; mais, quoi qu'il en coûte, il faut être sincère avec ses amis. Quand le jour de la vérité luit, et détrompe l'amour-propre, il ne faut pas qu'ils puissent nous reprocher d'avoir été moins sévères que le public. » Montesquieu passa outre, fit imprimer son ouvrage, et l'événement prouva une fois de plus que l'amour-

propre du talent n'est pas aussi aveugle qu'on veut bien le dire.

L'Esprit des lois obtint un succès tel qu'en dix-huit mois on en fit vingt-deux éditions, et qu'il fut traduit dans presque toutes les langues. On doit convenir néanmoins qu'il entrait un peu de mode et d'engouement dans ce débit rapide : des œuvres d'une si haute portée ne sont jamais bien jugées dès l'abord, et il faut quelquefois un siècle pour les classer. Mais tous voulurent l'avoir lu, quoique peu de personnes en eussent eu la patience ; tous voulurent surtout en dire leur avis, et Dieu sait à quelles appréciations il donna lieu ! Le jugement de la société française se résuma bientôt en une phrase toute faite qui dispensait du travail de l'invention ; et il fut de ton de dire de *L'Esprit des lois* : « C'est de l'esprit sur les lois, » bon mot de Mme Du Deffand, lequel avait, a-t-on dit, justement le degré de mérite dont on se contente dans une épigramme.

Si la France accueillit avec trop de légèreté ce livre qui est un des titres de noblesse de notre nation, la plupart des peuples étrangers le saluèrent de leur admiration et de leur enthousiasme ; et, comme il offrait en exemple à l'univers la constitution anglaise, les Anglais se passionnèrent véritablement pour lui : de l'amour pour l'ouvrage, nos excentriques insulaires passèrent à celui des vignes de l'auteur ; ils se firent honneur de boire du vin sorti des domaines de Montesquieu, qui ne put bientôt plus suffire à toutes les demandes venues de l'autre côté du détroit.

Il n'est pas besoin d'aller chercher la cause de ce succès prodigieux ailleurs que dans cette admirable composition : Montesquieu avait écrit pour le monde entier ; et ce fut avec raison que Voltaire s'écria : « Le genre humain avait perdu ses titres ; M. de Montesquieu les a retrouvés, et les lui a rendus. » Aux divers talents que déjà nous avons eu lieu de signaler dans ses œuvres précédentes il joint, dans celle-ci, des talents nouveaux et supérieurs encore : il examine l'histoire de tous les temps et de tous les lieux, considère les rapports de toutes les sociétés humaines entre elles, et tient d'une main ferme le fil qui le conduit dans cet immense labyrinthe de mœurs, de lois, de faits. Il sait tirer de l'abondance prodigieuse de ses lectures des résultats solides, des récits originaux, des allusions ingénieuses, des principes neufs et féconds ; comme il le disait lui-même de Tacite, il abrége tout, parce qu'il voit tout ; peu soucieux des objections, il court à son but droit et vite, et c'est un éloge pour son lecteur que de pouvoir le suivre ; on sent qu'il pense plus qu'il n'exprime, qu'il ne cherche pas à persuader par l'exubérance des paroles, et que, dominant de toute la hauteur de son génie les idées intermédiaires, il prononce et juge. Mais par où surtout il est admirable, c'est par l'amour de l'humanité : avec quelle bienveillance il souffre de ses douleurs ! comme son indignation amère tient de la pitié quand il châtie la folie de l'homme ! Et c'est par cette dernière qualité, il faut le dire et le redire encore et toujours, que les œuvres

du génie sont éternellement vivaces. Le poëte railleur de la comédie doit en donner lui-même l'exemple. Voyez plutôt Molière : c'est peut-être, et sans que l'on s'en rende compte, le principe le plus fécond et le plus immortel de son immortelle popularité.

C'est un des spectacles les plus tristes, mais les plus communs de ce monde, que de voir l'envie toujours ameutée contre la gloire. A peine le triomphe de *L'Esprit des lois* fut-il consolidé, que l'auteur et l'ouvrage devinrent le but d'innombrables attaques. Ce serait une tâche à soulever de dégoût, si elle n'écrasait d'ennui, que de rappeler la foule des brochures jalouses surgies à cette occasion. Le sage Montesquieu eut le bon esprit de ne répondre qu'à une seule, parce que celle-là l'accusait d'impiété. Il le fit avec cette modération qu'on ne saurait trop recommander à ceux qui sont obligés de condescendre à cette fâcheuse nécessité, et put dire de sa défense : « Ce qui m'en plaît, ce n'est pas de voir les vénérables théologiens mis à terre, c'est de les y voir couler tout doucement. » Du reste il eut le bonheur de jouir plusieurs années de l'admiration que son ouvrage inspirait ; il put s'entendre appeler par toute l'Europe le législateur des nations. Mais, au commencement de février 1755, c'est-à-dire sept ans environ après la publication de *L'Esprit des lois,* paru vers le milieu de 1748, il tomba malade. Sa santé était naturellement délicate, et il l'avait encore altérée par l'effet lent, mais infaillible, de conti-

nuelles études poursuivies depuis longtemps. Le genre de vie qu'on le forçait à mener à Paris avait également contribué à l'affaiblir. L'empressement dont il se voyait l'objet n'était pas sans un mélange d'indiscrétion : il sacrifia trop aux nombreuses et honorables sollicitations de la société. Celle-ci reconnut le mal quand il ne pouvait plus se réparer. Elle entoura de ses regrets et de sa douleur les derniers moments de ce grand homme ; des personnes de tout rang venaient s'informer de son état ; et le roi, selon d'Alembert, pénétré de la perte que son royaume allait faire, demanda plusieurs fois de ses nouvelles. Une maladie inflammatoire l'enleva, le 10 février 1755, à 66 ans ; et l'événement de sa mort fut annoncé comme une calamité publique, non seulement en France, mais même à l'étranger. Le 17 février, l'Académie lui fit un service solennel, auquel, malgré la rigueur de la saison, presque tous ses membres se firent un devoir d'assister.

Après avoir considéré l'écrivain, arrêtons-nous sur l'homme, non moins digne de notre étude. « Je n'ai, disait-il de lui-même, presque jamais eu de chagrin, encore moins d'ennui. Je m'éveille, le matin, avec une joie secrète de voir la lumière ; je vois la lumière avec une espèce de ravissement, et, tout le reste du jour, je suis content. Je passe la nuit sans m'éveiller ; et, le soir, quand je suis au lit, une espèce d'engourdissement m'empêche de faire des réflexions. » Une heure de lecture lui suffisait pour dissiper toute peine. Le bonheur est facile à des esprits si bienveillants ; mais

il en avait encore d'autres éléments en lui-même : la bienfaisance de son cœur était inépuisable. Henri Sully, un digne artiste anglais, et l'un de ceux qui ont le plus aidé au perfectionnement de l'horlogerie en France, lui écrit un jour : « J'ai envie de me pendre ; mais je crois cependant que je ne me pendrais pas si j'avais cent écus. — Je vous envoie cent écus, mon cher Sully ; ne vous pendez pas et venez me voir, » répond sur-le-champ Montesquieu.

Doit-on se lasser de redire l'anecdote suivante, quelque connue qu'elle soit ? Il avait une sœur à Marseille, Mme d'Héricourt, qu'il allait voir souvent. Il se promenait un jour et prenait le frais sur le port, lorsqu'un jeune matelot[1], à la physionomie intéressante, l'invite à donner la préférence à son bateau pour un tour en mer. A la manière dont le jeune homme ramait, Montesquieu remarqua qu'il devait être novice dans le métier. Il lui en fait l'observation, et, de questions en réponses, voici ce qu'il apprend : le rameur est joaillier de profession ; s'il se fait batelier les fêtes et les dimanches, c'est que son père est esclave à Tetouan et qu'il faut deux mille écus pour la rançon ; sa mère et ses sœurs travaillent sans relâche pour amasser cette somme, et lui, de son côté, s'ingénie de son mieux. Ému de ce récit, Montesquieu s'informe exactement du nom de son père, du nom du maître auquel il appartient. La promenade finie, il donne au batelier sa bourse, une bourse bien remplie, et disparaît. Six semaines après, à la grande surprise et à la grande joie de la famille, le père est de retour.

Mais qui l'a donc racheté ? qui donc, en outre, a fait les frais de son équipement et de son passage ? qui donc lui a fait remettre une somme de cinquante louis ? Ah ! le jeune homme alors n'oublie pas le bienveillant questionneur ; mais où le trouver ? Deux ans s'étaient passés en démarches sans résultat, lorsque le hasard le lui fit rencontrer dans une rue. Se jeter à ses pieds, le conjurer, les larmes aux yeux, de venir dans sa famille contempler le spectacle des heureux qu'il a faits et recevoir les remerciements de leur bonheur, c'est son premier mouvement, c'est l'expression rapide de sa reconnaissance et de sa joie. Mais (erreur d'une âme délicate !) Montesquieu reste calme, ne convient de rien et s'éloigne. Oh ! que nous vous aimerions bien mieux en ce moment, grand homme, si vous aviez accepté toute la responsabilité de votre bienfaisance ! Pourquoi refuser à cette famille la vue de son généreux bienfaiteur ? pourquoi laisser croire à cette foule qui vous entoure que le héros d'une action si belle est comme un être fabuleux et d'une existence improbable ? Ah ! laissez donc au peuple l'aspect d'un homme vertueux. Et pourquoi n'aurait-on pas le courage de ses vertus ? tant de gens ont bien l'audace de leurs vices ! Mais l'exemple du bien est aussi noblement contagieux que celui du mal l'est bassement ! Qui sait ? quelqu'un de cette foule, en voyant les larmes de l'attendrissement couler de tous les yeux, se fût quelque jour peut-être rappelé à propos cette scène touchante, et eût fait une bonne action de plus dans sa vie, non pas par réflexion et

dans le but d'une semblable reconnaissance, récompense qui ne doit pas venir à celui qui la cherche, mais d'instinct et comme par une sorte d'inoculation de votre adorable bonté!

Quoi qu'il en soit, Montesquieu persista toute sa vie à cacher le bienfait; mais, après sa mort, ses gens d'affaires trouvèrent une note, écrite de sa main, indiquant l'envoi d'une somme de 7,500 francs à un M. Main, banquier à Cadix; et, d'éclaircissements en éclaircissements, on put remonter à la source et acquérir la certitude de sa générosité. Ce récit, mis plusieurs fois à la scène, aurait bien mérité des interprètes plus éloquents. L'auteur du *Bienfait anonyme*, prolongeant jusque par-delà le tombeau la modestie de son héros, le nomme M. de *Saint-Estieu*.

Et c'est pourtant un tel homme (de quoi ne va pas s'aviser la calomnie?) qui a passé pour avare! On ne s'amuse pas à réfuter de semblables assertions. Mais Montesquieu était un homme de sens, aux yeux de qui la prodigalité passait à juste titre pour folie. Père de trois enfants, un garçon et deux filles, il considérait l'économie comme une loi, et, s'il n'augmenta pas son patrimoine, il ne le diminua pas non plus, ce qui est un devoir pour tout père de famille. « Je n'ai pas paru dépensier, a-t-il dit, mais je n'ai jamais été avare, et je ne sache pas de chose si peu difficile que je l'eusse faite pour de l'argent. » Il ne se souvenait pas d'avoir jamais dépensé quatre louis *par air;* mais nous savons déjà qu'il savait dépenser des milliers de francs par bonté.

Cet écrivain, si grand la plume à la main, n'avait aucune puissance de parole, et cela s'explique : on n'a pas assez pesé ce qu'il entre d'orgueil dans le talent de l'orateur. Démosthènes disait que la première qualité de l'orateur était l'action, la seconde l'action, la troisième l'action : eh bien, ne pourrait-on pas dire avec autant de raison que c'est l'orgueil, l'orgueil, l'orgueil? non pas que cet orgueil soit blâmable; mais quelle dose ne faut-il pas de confiance en soi-même pour oser élever sa voix dans une assemblée d'élite, et venir dire à tous, sinon par le langage, du moins par le fait même : Je vais vous faire la leçon, vous éclairer de mes lumières. Oui, certes, le premier talent de l'orateur, c'est l'audace; et Montesquieu était fort timide. Écoutons-le lui-même : « Mes idées se confondent, et, si je sens que je suis écouté, il me semble que toute la question s'évanouit devant moi. Plusieurs traces se réveillent à la fois, et il résulte de là qu'aucune trace n'est réveillée. La timidité a été le fléau de toute ma vie; elle semblait obscurcir jusqu'à mes organes, lier ma langue, mettre un nuage sur mes pensées, déranger mes expressions. » Il avait en outre un accent gascon fort prononcé, et une voix claire et criarde, peu favorable aux discours. Tous ces motifs n'avaient pas été étrangers à l'abandon qu'il fit de si bonne heure de la carrière de la magistrature. Il n'avait, à l'en croire lui-même, des qualités d'un président, que la droiture de cœur, et l'intelligence des questions en elles-mêmes, mais non pas celle de la procédure, à laquelle il s'était pourtant appliqué.

Cette même timidité, jointe à sa distraction et à une préoccupation habituelle, le rendait également peu propre à briller dans un cercle et à soutenir les frais d'une conversation. Aussi aimait-il les maisons « où il pouvait se tirer d'affaire avec son esprit de tous les jours. » Il n'avait généralement pas la répartie prompte; cependant on a conservé quelques mots heureux de lui, celui-ci, entre autres, qui pouvait être un peu dur, mais qui ne manque pas de gaieté. On s'efforçait de lui persuader quelque chose de difficile à croire, et l'on ajoutait: « Si ce n'est pas vrai, je vous donne ma tête. — Je l'accepte, répondit-il aussitôt : les petits présents entretiennent l'amitié. » Son humeur et ses manières dans la société étaient du reste remplies de douceur, de vivacité, et d'une égalité parfaite. Parfois, quand il lui arrivait de se faire causeur, la quantité d'hommes et de peuples qu'il avait connus donnait à ses paroles un grand charme d'instruction et de sens. Il mettait dans ses récits beaucoup de brièveté, mais du feu et même de la grâce; et, comme dans ses écrits, il lui arrivait de peindre d'un seul trait. C'est ainsi qu'il disait, pour montrer qu'il avait su s'arranger des caractères des différents peuples qu'il avait visités: « En France, je fais amitié à tout le monde; en Angleterre, je n'en fais à personne; en Italie, je fais des compliments à tout le monde; en Allemagne, je bois avec tout le monde. » La simplicité et la bonhomie étaient les principaux traits de son caractère. Elles allaient quelquefois jusqu'à la négligence, par exemple dans ses

habillements. L'éclat de sa réputation ne l'avait nullement ébloui ; et cet homme, fait pour les cabinets des rois et pour discuter le sort des empires, recherchait l'entretien de ses paysans, trouvant, disait-il, qu'ils n'étaient pas assez savants pour raisonner de travers. Quand il était dans ses terres, il s'occupait volontiers de jardinage et d'améliorations agricoles.

Exempt de toute affectation de modestie et connaissant parfaitement bien sa valeur, Montesquieu ne donnait cependant rien à la vanité. C'est ainsi qu'il refusa longtemps de laisser faire son portrait, même à des artistes fort habiles. Enfin le fameux Dassier, graveur à la Monnaie de Londres, qui avait déjà fait les médailles de plusieurs grands hommes du siècle, vint tout exprès à Paris pour exécuter celle de Montesquieu. Il prit des détours diplomatiques pour arriver à cette faveur ; mais il n'y en avait pas besoin cette fois. « Je sens, lui dit Montesquieu, qu'on ne résiste pas au burin de Dassier, et qu'il y aurait peut-être plus d'orgueil à refuser votre proposition qu'il n'y en a à l'accepter. » Et c'est ainsi qu'ont été conservés à la postérité les traits de l'auteur de *L'Esprit des lois*.

Outre les grands ouvrages que nous avons déjà cités, Montesquieu avait composé d'autres écrits de peu d'étendue, et auxquels il n'attachait pas d'importance : *Le Temple de Gnide*, entrepris sans aucune prétention d'auteur et pour l'agrément d'une société, pour lequel cependant Laharpe le compare à un aigle qui voltigerait dans un bocage ; un *Essai sur*

le goût, petit ouvrage inachevé, qui ne fut publié qu'après sa mort, mais où l'on peut reconnaître la rare aptitude de l'auteur à juger les questions d'art; *Arsace et Isménie*, roman écrit comme délassement de travaux plus sérieux, où se rencontrent plus de traits énergiques et ingénieux que d'intérêt, et qui parut longtemps après la mort de Montesquieu, publié par son fils. « J'avais, dit-il encore, conçu le dessein de donner plus d'étendue et de profondeur à quelques endroits de mon *Esprit des lois;* j'en suis devenu incapable. Mes lectures m'ont affaibli les yeux; et il me semble que ce qu'il me reste de lumière n'est que l'aurore du jour où ils se fermeront pour jamais. » En effet, la vue de Montesquieu avait toujours été très faible, et il était presque aveugle sur la fin de sa vie.

On raconte qu'il avait également composé une Histoire de Louis XI, et que ce précieux morceau aurait péri dans les flammes de la manière suivante : pour ne point s'embarrasser de papiers inutiles, il détruisait les mémoires dont il s'aidait dans son travail, à mesure qu'il finissait de s'en servir. Puis, l'histoire terminée et mise au net, il dit à son secrétaire qu'il en pouvait brûler le brouillon. Le secrétaire, par inadvertance, jeta la copie au feu; et de son côté Montesquieu, ayant trouvé le brouillon sous sa main, le livra aux flammes, pensant tout simplement réparer un oubli. Ainsi tout fut détruit, copie et brouillon. Mais cette anecdote est contestable, et elle a été contestée. Quoi qu'il en soit, il existe un fragment d'his-

toire de Louis XI par Montesquieu, comparable à ses plus belles pages.

Tout le monde sait que Piron fut élu de l'Académie. A ce moment-là Montesquieu se trouvait à la tête de la compagnie. Il fut mandé à Versailles, et le roi, à qui l'on avait dévoilé l'obscénité de quelques pièces de vers du nouvel académicien, déclara au directeur qu'il ne donnerait pas son assentiment à cette élection. Montesquieu fit tout ce qu'il put pour adoucir cette disgrâce; et ses démarches auprès de Mme de Pompadour valurent, en dédommagement, une pension de 1000 francs à l'auteur de la *Métromanie*, lequel, on ne l'ignore pas, *ne fut rien....*

V

CHATEAUBRUN.

1755

Jean-Baptiste-Vivien de Chateaubrun naquit à Angoulême en 1686. Il s'appliqua de bonne heure à la poésie, dont il faisait ses délices. A vingt-huit ans, il fit représenter sa première tragédie, *Mahomet II*. Le succès qu'elle obtint, quoique modeste, l'encourageait à poursuivre la carrière dramatique; mais il ne put s'y abandonner qu'en secret. Il était maître d'hôtel ordinaire du duc d'Orléans, et remplissait diverses fonctions au ministère des affaires étrangères et auprès du ministre de la guerre d'Argenson; et, d'un

côté, par crainte de déplaire au prince dont la dévotion aurait vu de mauvais œil des travaux aussi profanes que ceux du théâtre ; de l'autre, pour ne point paraître dérober à ses emplois les soins qu'il leur devait, il eut le courage, vraiment héroïque pour un poëte, d'attendre quarante ans avant de mettre en lumière les enfants de sa muse. Ainsi, applaudi sur la scène à vingt-huit ans, il n'y reparut qu'à soixante-huit, par sa tragédie des *Troyennes*, et quand le duc d'Orléans fut mort. Cette tragédie, imitée d'Euripide, est l'œuvre d'un homme de talent, et elle a mérité de rester longtemps au théâtre. Elle dut son succès à quelques situations touchantes assez bien rendues, et à son style, faible et incorrect quelquefois, mais qui offrait çà et là quelques réminiscences de ce naturel heureux et attendrissant particulier au tragique grec que Châteaubrun avait pris pour modèle. M[lle] Clairon, la plus grande tragédienne de son temps et de beaucoup d'autres peut-être, débutait dans cet ouvrage, et elle contribua puissamment à la faire réussir.

Les deux années suivantes, l'auteur fit représenter successivement deux autres tragédies, *Philoctète* et *Astyanax*. Châteaubrun, idolâtre de la tragédie grecque, en faisait une étude continuelle ; mais il n'était pas de force à se mesurer aussi heureusement avec Sophocle qu'avec Euripide. L'ordonnance simple et sévère du roi de la scène antique est complétement défigurée dans le *Philoctète* de l'auteur moderne. Aussi n'eut-il qu'un succès négatif. Quant à *Astya-*

mer, il tomba pour ne plus se relever et ne fut pas même imprimé. Châteaubrun avait composé deux autres tragédies encore, une *Antigone* et un *Ajax*; mais elles moururent avant d'avoir vécu. Négligent comme un véritable poëte, il les avait laissées dans un tiroir qui ne fermait pas : son domestique s'en servit pour mettre en papilottes des côtelettes de veau, dont le maître était fort friand et mangeait tous les jours. L'auteur supporta cette petite mésaventure avec assez de philosophie. Les souvenirs culinaires l'emportèrent sans doute sur les regrets poétiques. La postérité s'est consolée plus aisément de cette perte que de celle du manuscrit de Montesquieu.

Châteaubrun mourut à Paris, le 16 février 1775. C'était un excellent homme, doux, modeste, et d'une simplicité de mœurs antique. Il avait eu part à l'estime et aux bienfaits de quatre générations successives de princes dans la famille d'Orléans. Il n'aurait pu subsister sans une pension de 2000 écus que lui faisait le duc d'alors, dont il avait été sous-précepteur. A sa mort, il n'avait pas un sou vaillant; cela ne l'empêcha pas de faire un testament par lequel il laissait 500 livres de rente à chacune de ses deux nièces, et 300 livres à chacun de ses domestiques. Le testament portait : « Je prie monseigneur le duc d'Orléans de vouloir bien se charger des dites rentes, et je lis dans son cœur qu'il daignera me donner encore, après ma mort, cette marque de ses bontés. » Adorable candeur! car ceux-là sont seuls capables de faire de pareilles demandes, qui les exauceraient s'ils étaient en passe

d'en recevoir de semblables. Le prince répondit du reste à cette attente; il fit plus même : il ajouta 1200 livres pour chacune des nièces.

VI

LE MARQUIS DE CHASTELLUX.

1778

François-Jean, Marquis de Chastellux, l'un des grands seigneurs les plus aimables et les plus spirituels qui se soient fait honneur de cultiver les lettres au XVIII[e] siècle, naquit à Paris en 1734. Il était, par sa mère, petit-fils du chancelier d'Aguesseau. Il entra, dès l'âge de quinze ans, au service militaire. Il fit, comme colonel, toutes les campagnes d'Allemagne. Son intelligence et son zèle le mirent bientôt au nombre des jeunes officiers qui promettaient le plus. Major-général dans l'armée de Rochambeau, il servit de son épée la cause de l'indépendance américaine, comme il avait servi et devait servir encore de sa plume la cause du progrès. Il passa trois ans en Amérique, et s'y lia d'une étroite amitié avec Washington, dont il mérita les louanges pour sa bravoure et son activité. A son retour en France, il obtint le gouvernement de Longwy et la place d'inspecteur d'infanterie. Il y donna de nouvelles preuves et de son zèle et de ses talents. Il était maréchal-de-camp à

l'époque de sa mort, le 28 octobre 1788. A l'armée, il sut se faire aimer des officiers et des soldats. Dans le monde, tous ceux qui l'avaient connu le regrettèrent. Il était excellent ami, facile à vivre, bienveillant, d'une extrême droiture, d'une grande politesse; c'est ainsi qu'en parle Morellet.

Dans les camps, il avait toujours donné aux lettres tout le temps que ne réclamait pas le service. Il était du vrai sang de d'Aguesseau. Son goût pour la littérature était une véritable passion, et son amitié pour les écrivains un culte. Ame ardente et enthousiaste, tout ce qui lui paraissait tendre au bien de l'humanité, il l'embrassait avec transport. Le même dévouement qui l'avait entraîné en Amérique pour y implanter la liberté l'avait, autrefois déjà, dès l'âge de vingt-un ans, porté à se faire inoculer, dans un moment où l'inoculation trouvait encore en France d'innombrables antagonistes et comptait ses prosélytes. Après sa convalescence, il disait à Buffon, son digne ami : « Me voilà sauvé, mais ce qui me touche davantage, c'est que mon exemple en sauvera bien d'autres. »

Ce fut l'un des plus heureux jours de sa vie que celui où l'Académie française lui donna le fauteuil. La plus haute dignité militaire n'aurait pas flatté davantage son ambition. Sa qualité de grand seigneur ne fut pas son seul titre à cet honneur. Il s'était créé un droit à quelque chose de plus que de la bienveillance : trois ans avant son admission, il avait publié un livre, *De la félicité publique*, et, un an après son

admission, il le republia augmenté. Le but de cet ouvrage est de démontrer, l'histoire à la main, que le progrès des lumières et celui de l'amélioration du sort de l'espèce humaine ont lieu en parfaite proportion l'un de l'autre, et qu'il en sera toujours ainsi ; que tendre au progrès des lumières est par conséquent la vraie, la sage philanthropie. L'auteur soutient sa proposition et l'amène à l'état de vérité, au moyen d'aperçus ingénieux, de vastes recherches et de connaissances étendues ; il n'y manque jamais d'esprit, montre quelquefois de la profondeur ; mais il possède peu de netteté et d'ordre dans les idées. Son style n'est pas précisément celui qu'on exigerait d'un homme de lettres : il est irrégulier, inégal, prétentieux ; mais aussi il lui arrive parfois de ces bonnes fortunes, de ces soudainetés d'inspiration qui décèlent le grand seigneur homme de talent.

Le séjour du marquis de Chastellux dans le Nouveau-Monde nous valut une relation sous le titre de *Voyage dans l'Amérique septentrionale*. C'est son ouvrage le plus attachant et le plus instructif ; c'est le travail d'un militaire habile, d'un observateur exact et judicieux, d'un homme d'esprit, et, par-dessus tout, d'un homme aimable. Il renferme des détails remplis d'intérêt sur l'histoire naturelle du pays, et sur les différents lieux qui furent le théâtre des grands événements de la guerre de l'indépendance ; il abonde en observations curieuses sur les mœurs des habitants, et en portraits des personnages les plus célèbres, portraits parmi lesquels domine celui de Wa-

shington, exécuté d'une manière large et hardie; car le style de l'auteur sait s'élever au besoin dans cet ouvrage; mais il se montre le plus souvent ce qu'il doit être dans une narration familière et enjouée. Ce voyage fut traduit en anglais et en allemand.

Chastellux avait composé un grand nombre d'opuscules et d'articles publiés dans les journaux et dans le supplément de l'Encyclopédie. Tous se distinguent par les mêmes qualités que nous lui connaissons déjà et pèchent par les mêmes défauts. Ils ne méritent donc pas une mention particulière, si ce n'est toutefois son essai *sur l'union de la poésie et de la musique*, que Morellet trouvait fort bien pensé et que Marmontel qualifie d'excellent.

VII

NICOLAI.

1789

Aimar-Charles-Marie Nicolai, premier président de la Chambre des comptes, né en 1747, d'une famille de magistrature depuis longtemps distinguée par ses services et ses vertus. En 1768, il arriva, comme ses aïeux, « à cette longue succession héréditaire d'une même dignité, une des plus belles du royaume de France, transmise de génération en génération, et sans intervalle... et dont les suffrages

publics, unanimes pendant plusieurs siècles, semblaient prédire la perpétuité dans la famille de Nicolaï. » Voilà comment s'exprima le directeur de l'Académie, Rulhières, dans sa réponse au récipiendiaire. Celui-ci marcha dignement sur les traces de ses ancêtres. Il eut toutes les vertus du magistrat, chose commune dans sa famille; mais en même temps, chose rare partout, il fit briller en lui de tout leur éclat les talents de l'orateur. A chaque nouveau contrôleur-général qu'il était obligé de recevoir, et l'on sait avec quelle rapidité les contrôleurs-généraux se succédaient sous le règne de l'infortuné Louis XVI, sa place lui faisait un devoir de prononcer un nouveau discours : chacun de ces discours, plein d'éloquence et de courage, se répandait bientôt dans tout le royaume, et s'attirait d'unanimes applaudissements. Dans plusieurs circonstances difficiles et bien importantes pour l'État, chargé de porter des remontrances au pied du trône, il sut encore augmenter l'estime et la popularité qu'il s'était acquises, par la sagesse et la fermeté qu'il y déploya. Il fut immolé sur l'échafaud de la terreur, le 7 juillet 1794, trois mois après son frère aîné, et deux jours avant son fils, jeune homme de 24 ans. Rien ne manque donc à l'illustration des Nicolaï, pas même la couronne du martyre.

VIII

FRANÇOIS DE NEUFCHATEAU.

1798

NICOLAS-LOUIS-FRANCOIS DE NEUFCHATEAU naquit à Saffais, en Vosges, province de Lorraine, le 17 octobre 1750. Il eut pour père un obscur instituteur de village. Son enfance fut célèbre; « il faisait des vers à l'âge où l'on apprend à lire, et il était de quatre académies (Dijon, Lyon, Marseille et Nancy) à celui où d'ordinaire on entre au collége, » a dit son successeur, auquel nous prendrons encore plus d'un trait dans le cours de cette notice. A quatorze ans, il fit paraître un recueil de *pièces fugitives* qu'on ne saurait parcourir sans intérêt, quoiqu'il porte le cachet de l'extrême jeunesse de l'auteur. Si l'invention et le coloris y manquent, la diction n'en est pas sans grâce, et la facilité brillante qui a été, depuis, le caractère principal de l'écrivain, s'y révèle déjà. Le jeune poëte fut l'objet d'un empressement qu'on ne saurait imaginer. La ville de Neufchâteau l'adopta et lui donna son nom, qu'un arrêt du parlement de Nancy l'autorisa de porter, car il ne s'appelait originairement que François; les cercles les plus brillants se disputaient sa présence; Voltaire, patriarche de la littérature, le saluait, dans une épître charmante, avec une trop bienveillante flatterie, héritier de sa muse, et il demandait à lui tenir lieu de père et à le faire éle-

ver comme son fils dans sa propre maison. Mais le bailli d'Alsace, d'Hénin-Liétard, s'était emparé déjà du jeune prodige; il lui fit donner quelque éducation, puis le laissa là ; et bientôt celui-ci, triste changement de perspective! « tomba, de la cour de Voltaire, dans l'étude d'un procureur. »

Dès lors il mena de front la pratique des lois et la culture des lettres. Nous ne le suivrons pas dans sa carrière d'avocat ou de magistrat. Il assistait plus souvent aux séances de l'Académie de Nancy qu'aux audiences du présidial de Mirecourt, où il avait acheté une charge de lieutenant-géneral de bailliage. Reçu chez toutes les personnes de distinction, il improvisait, à chaque circonstance, de ces brillantes bagatelles, poésies qu'à si juste titre on a nommées fugitives; mais il s'élevait aussi parfois jusqu'au discours philosophique en vers, à la manière de Voltaire, et s'y montrait un digne disciple du maître. Tous ces fragments poétiques n'étaient que des préludes dont son âme, avide de gloire, ne pouvait se contenter. Il entreprit donc un grand ouvrage, la traduction en vers du *Roland furieux* de l'Arioste, « la plus longue entreprise que la poésie française eût encore tentée, et l'une des plus difficiles sans doute, puisqu'elle demande, avec la souplesse d'un talent rapide et facile, la patience d'un esprit opiniâtre. » Traduire l'Arioste en vers, c'est créer, disait Laharpe. En 1783, François-de-Neufchâteau avait terminé plus de douze chants de sa traduction, dont il avait déjà lu successivement les neuf premiers dans les séances

publiques de l'Académie de Nancy. Les sociétés brillantes dans lesquelles il en donnait aussi lecture les accueillaient avec une grande faveur, d'autant plus favorablement même qu'il possédait encore bien mieux l'art de réciter les vers que celui de les faire, et que pas un homme de lettres de son temps ne lisait aussi bien que lui, talent dont plus tard il prêta souvent le secours à plusieurs de ses confrères de l'Académie. A cette époque, il fut nommé procureur-général au conseil supérieur du Cap. Il partit donc pour cette honorable mais bien lointaine mission, la remplit trois ans avec une grande conscience et des lumières égales à son zèle, partagea ses loisirs entre de sévères études de magistrat et sa traduction de l'Arioste; puis, après avoir jeté bien des soupirs vers la patrie, un jour, un bien beau jour! il apprit que le ministère lui accordait un congé, pour venir en France radouber sa santé abattue par les travaux et le climat des Antilles. Il s'embarqua le 3 septembre 1786; mais, à cinquante lieues du Cap, le vaisseau toucha contre les rochers de l'île de Mogan, et échoua. Terrible événement dont François de Neufchâteau a rendu compte lui-même : « Le capitaine avait perdu la tête; et l'horreur du naufrage a été accrue par le pillage, la famine, la soif, et mille autres malheurs endurés, sept jours et sept nuits, sur les rocs pointus et stériles de cette île déserte, où l'on manque d'eau douce, où j'ai couché sur des cailloux, avec des légions d'insestes dévorants, où j'ai reçu plusieurs coups de soleil, où il m'a fallu faire quarante lieues

à pied, sans bas et sans souliers, où j'ai été réduit à manger des escargots crus et des lézards. Nous devions y périr; Dieu nous a envoyé un brave capitaine anglais qui nous a presque tous sauvés sur un petit bateau...» Mais le pire de cela, c'est que sa traduction de l'Arioste s'anéantit dans les flots. Ce fut peut-être une perte pour notre littérature, mais c'en fut une bien certainement pour François de Neufchâteau. A trente-six ans, voir s'engloutir ainsi le travail de ses dix plus belles années! Il conserva toujours un souvenir cruel de cette catastrophe; et, sur les derniers temps de sa vie, comme ses amis le sollicitaient de réunir ses poésies : « J'ai perdu le seul ouvrage qui leur eût pu donner du prix, » répondait-il.

La révolution trouva en lui un partisan éclairé des améliorations sociales qu'elle présageait. Elu député suppléant aux Etats-Généraux, il ne fut point appelé à prendre place dans cette assemblée; mais il s'entremit efficacement pour le triomphe des idées nouvelles. Il siégea dans l'Assemblée législative, et sa réputation l'y éleva d'abord au secrétariat, honneur qu'il partageait avec Condorcet et Lacépède, et ensuite à la présidence. Il y parut avec distinction pour lui-même, avec utilité pour le pays, s'y montra courageux devant les ennemis de la France et devant l'insurrection populaire. En octobre 1792, il refusa le ministère de la justice, auquel l'appelait la Convention, et, se retirant dans la vie littéraire, il mit la dernière main à sa comédie de *Paméla ou la vertu recompensée.* Il avait déjà lu lui-même cette pièce au

Lycée en 1791, et il la fit représenter sur le théâtre de la République le 1er août 1793. Elle eut du succès; reprise depuis, elle en obtint beaucoup plus encore. C'était, comme la *Nanine* de Voltaire, un sujet emprunté au roman de Paméla par Richardson. L'auteur avait, en outre, imité la *Paméla mariée* de Goldoni. Son œuvre est assez remarquable par une action intéressante, par un style élégant et facile. La modération qu'il y proclamait, et qu'il puisait au fond de son cœur, l'intérêt qu'il semblait appeler sur les proscrits, lui attirèrent l'animadversion du comité de salut public. Il resta incarcéré vingt mois, sous accusation d'incivisme, et ne dut sans doute la vie qu'au 9 thermidor. Rendu à la liberté, il se retira dans ses tranquilles montagnes des Vosges, et les célébra, ainsi que les scènes champêtres au milieu desquelles il vivait, en un poëme, qu'à l'imitation des rhapsodes de l'ancienne Grèce, il déclama devant le peuple assemblé, aux acclamations de la foule.

Il croyait avoir rompu pour jamais avec la politique, mais sa destinée en ordonnait autrement; et il abandonna sa retraite pour le ministère de l'intérieur, qui lui fut confié par le Directoire, le 16 juillet 1797. A cette époque de désorganisation presque générale, il fallait, pour remplir ce poste important, un homme habile et modéré qui n'eût de passions que celle du bien public, et qui pût défendre d'une destruction complète l'agriculture, le commerce, l'industrie et les arts. Nul ne convenait mieux que François de Neufchâteau. Cette première fois, il ne fit que passer

au ministère, mais on put augurer déjà tout le bien qu'il y accomplit plus tard. Élu membre du Directoire, cette royauté d'alors, il vit le Luxembourg, qui naguère s'était fermé sur lui comme prison, s'ouvrir alors devant lui pour lui servir de palais. Sa douceur et sa modération le rendaient peu capable de lutter d'ambition et d'intrigue avec ses collègues; aussi l'aveugle sort, rendu clairvoyant cette fois par les combinaisons humaines, le désigna bientôt comme celui des directeurs qui devait être remplacé; et, après une courte mission diplomatique à Seltz, il reprit le portefeuille de l'intérieur. Il ne le garda qu'un an, et l'on n'imaginerait guère toutes les choses grandes et utiles qu'il trouva moyen d'améliorer ou de créer dans ce court espace de temps. Ce fut là l'époque la plus belle de sa vie. Sage, éclairé, impartial, actif, infatigable, sa haute intelligence administrative, sa généreuse philanthropie appelèrent ses regards sur presque tous les objets d'intérêt public; et ce qu'il n'eut pas le temps de mûrir, bien souvent il le sema. Les hôpitaux et les prisons, l'instruction du peuple, l'industrie, l'agriculture, lui sont particulièrement redevables. Les gens de lettres ne sauraient trop le bénir : il n'oublia jamais, lui, qu'il sortait de leurs rangs, et sut comprendre leur position, aller au-devant de leurs besoins par des encouragements et des secours spontanément, publiquement, nationalement distribués.

Mais son « plus véritable titre de gloire, celui dont il était le plus fier, et qui le rendra surtout recomman-

duite à la prospérité, » c'est l'exposition publique des produits de notre industrie, dont le premier il conçut le projet, que le premier il institua; et, par une pensée vivifiante et naturelle, quoique abandonnée depuis, à cette fête de l'industrie il associa la fête des arts. « Ainsi, disait M. Lebrun, en leur offrant un éclat inaccoutumé et un centre de gloire, il a élevé les arts utiles à côté des autres arts dont ils sont les auxiliaires; et, comme pour sceller cette alliance, il les récompensait ensemble dans la même solennité, où l'on proclamait aussi les actions héroïques, afin de montrer à l'étranger tout notre orgueil à la fois. C'est dans ce jour-là que, parmi les noms chers à l'industrie, en présence de trois cent mille spectateurs, vous entendiez proclamer, bien jeune alors, vous, Gérard, votre chef-d'œuvre de Psyché, comme un trésor enlevé à l'Italie; vous, Lemercier, le succès d'Agamemnon comme une des victoires de la France. »

Le pouvoir d'alors n'était point assez fort pour défendre ses ministres contre l'anarchie: François de Neufchâteau dut quitter le ministère; en restituant son portefeuille, il n'oublia pas de verser au Trésor une somme de 15,000,000 fr., provenant de fonds secrets, dont il avait l'entière disposition et dont il ne devait compte qu'à sa conscience. Mais, l'année suivante, il fut appelé, sous le premier consul, qui savait « s'entourer de toutes les nobles influences, » à faire partie du sénat conservateur. Il en devint secrétaire en 1801 et président annuel en 1804. Plus tard, il reçut les titres de comte de l'Empire et de grand-

officier de la Légion-d'Honneur. Il brilla longtemps au premier rang des dignitaires de l'Empire; mais, dès avant la restauration, il s'était réfugié dans la vie studieuse et modeste. Il n'avait conservé de ses nombreuses dignités que la présidence à vie de la société d'agriculture, lorsqu'il termina sa longue et honorable carrière, le 10 janvier 1828.

Aimable, spirituel et poli dans le commerce privé, d'un caractère noble et désintéressé, citoyen ardemment attaché à la prospérité de son pays, tel était l'homme du monde et l'homme public. M. de Féletz a fort bien apprécié l'homme de lettres dans le passage suivant de sa réponse à M. Lebrun: « François de Neufchâteau avait beaucoup de connaissances et une immense lecture; il était bon grammairien, bon philologue, littérateur instruit; c'était un homme d'esprit; mais on ne peut se dissimuler qu'il lui manqua plusieurs des grandes et rares qualités qui font les vrais poëtes, quoiqu'il soit l'auteur de quelques pièces fort agréablement écrites, entre autres d'une jolie épître sur l'art de lire les vers. L'absence de la poésie, le défaut de style poétique se fait trop sentir dans son volumineux recueil de fables, où il y en a cependant de très spirituelles, de très philosophiques. »

François de Neufchâteau a publié immensément d'écrits, et sur toutes sortes de matières: littérature, politique, législation, histoire, grammaire, agriculture; il affectionnait surtout cette dernière branche des études humaines, au progrès de laquelle il a puissamment contribué. Mais il atteignit moins à la gloire qu'à

l'utilité. L'utilité fut la grande ambition de sa vie. Imaginerait-on que, poëte, académicien, publiciste, homme d'état, il composait et publiait une méthode pour apprendre à lire? Au reste, il avait donné de bonne heure une preuve curieuse et caractéristique de cette tendance. M. de Féletz la raconte en ces termes : « Quel plus grand sacrifice pour un poëte que de faire, de dessein formé, je ne sais quelle espèce de vers, si même ce sont des vers, dont il sait bien qu'il ne peut tirer aucun honneur comme poëte? C'est à quoi se résolut généreusement François de Neufchâteau. Il composa une très longue pièce, dans le style et sur les rimes du Décalogue, tel qu'on la rimé pour l'inculquer dans la mémoire des enfants. Il renferma dans cette pièce une foule de maximes, à l'usage particulièrement des gens du peuple : sorte de petit code de morale, où la morale religieuse n'est point oubliée, et qu'il adressa, en 1776, aux curés et aux seigneurs de paroisse, afin que, placé à la porte de l'église ou affiché sur la place publique, les ouvriers et les artisans pussent à chaque instant y lire de bons conseils, d'utiles leçons. »

François de Neufchâteau faisait partie de l'Institut dès la création, mais seulement à titre d'associé correspondant pour la section de poésie. L'ordonnance royale lui conserva le fauteuil que lui avait donné l'arrêté consulaire. Peu d'académiciens se sont montrés plus zélés, plus assidus que lui. Bien des fois, dans les séances publiques ou particulières de la compagnie, il donna lecture de morceaux de prose ou de

pièces de vers, les uns et les autres fort applaudis. En 1804 notamment, étant directeur, il lut un Précis de l'histoire de l'Académie qu'il avait composé ; et, cette même année, prononçant un discours en réponse à celui de Dureau-Delamalle, récipiendiaire, il y fit l'historique du fauteuil de Racine, où le nouvel académicien venait s'asseoir, esquissant successivement le portrait de chacun des membres qui l'avaient occupé. Ainsi chez lui se rencontre pour la première fois l'idée de notre cadre, que, n'en étant pas l'inventeur, nous avons bien le droit d'appeler ingénieux. — Un recueil des œuvres choisies de François de Neufchâteau manque à la réputation de cet écrivain et à notre littérature.

IX

M. LEBRUN.

1828

M. Pierre Lebrun, né à Paris, le 29 décembre 1785. L'académicien qui précède, se trouvant ministre de l'intérieur sous le Directoire, entendit parler, comme d'un petit prodige, des poésies d'un enfant « qui n'était pas même encore écolier. » Il demanda à les voir, il voulut en juger. L'enfant en forma un recueil où rien ne manquait, pas même des essais dramatiques, et une tragédie tout entière sur *Co-*

sion. Le ministre prit connaissance de ces divers poëmes, et, par un flatteur ressouvenir de sa propre précocité, il s'intéressa au poëte naissant, l'appela devant lui, le fit entrer au Prytanée français, seul collége ouvert en France à cette époque, « et où, comme dans les prytanées d'Athènes, la munificence nationale élevait les enfants de ceux qui avaient servi leur pays. » Cet enfant était Pierre Lebrun, qui devait un jour succéder, comme académicien, au ministre son ancien protecteur ; et la circonstance que nous venons de rapporter devint alors pour lui le motif de l'exorde ingénieux et touchant de son discours de réception, auquel nous avons emprunté quelques mots.

Ainsi François de Neufchâteau et son successeur eurent cette ressemblance frappante d'avoir été l'un et l'autre des enfants précoces, et d'avoir tenu, dans leur âge mûr, les promesses de leurs plus jeunes années. Rapprochements singuliers qui ne dirigent point les choix de l'Académie ; car, disait Fontenelle à la réception de Destouches remplaçant Campistron, « il lui suffit que des talents succèdent à des talents, et que le même fonds de mérite subsiste dans la compagnie. Si cependant il se trouve quelquefois plus de conformité dans les successions, c'est un agrément de plus que nous recevons avec plaisir des mains de la fortune. »

Le jeune élève fit de rapides progrès dans ses études. Les fastes annuels du Prytanée ont conservé de lui des couplets qu'il composait, à l'âge de treize ans, pour la plantation de l'arbre de la liberté à Vanvres,

Déjà, l'année précédente, M. Lebrun avait vu une de ses pièces de vers livrée à la publicité d'un journal. C'était un apologue, *l'Ane et le Singe ;* et nous en reproduirons l'affabulation, quatre vers assez remarquables certes en un moraliste de douze ans :

Combien voit-on de gens d'une espèce pareille !
Combien voit-on de sots et de méchants auteurs,
Fiers de l'encens banal de leurs adulateurs,
Demander qu'on les flatte, et non qu'on les conseille !

A quelque temps de là, le jeune homme passa du Prytanée français à celui de Saint-Cyr, qui était une colonie du premier; et là il lut une autre pièce de vers, *Mes Souvenirs*, dans une distribution de prix. Ducis et Bernardin de Saint-Pierre, qui y assistaient, juges compétents du mérite littéraire, s'empressèrent d'offrir à l'écolier-poëte leurs félicitations et leurs encouragements. Là encore, son professeur de rhétorique, de Guerle, étant tombé malade, il mérita qu'on le choisît pour le remplacer provisoirement dans sa chaire. Mais, tandis que le professeur imberbe discourait de belles-lettres avec ses élèves du jour, condisciples de la veille, voilà que Napoléon tombe à l'improviste dans la classe. Frappé de la grande jeunesse du professeur, il ne tarde pas à s'apercevoir qu'il porte l'uniforme des écoliers. Bientôt tout s'explique; le héros complimente le poëte; puis : « A quoi vous destinez-vous ? » lui dit-il avec bienveillance. « A chanter votre gloire, » répond celui-ci.

M. Lebrun fut fidèle à cette vocation, principale-

ment en deux circonstances que nous allons raconter. La première fois, c'était après Austerlitz, l'empereur, maître de l'Autriche, trônait transitoirement à Schœnbrunn : un jour, il voit au *Moniteur* une ode à la grande armée, et cette ode est signée Lebrun. « Lisez-la, dit-il à Daru. Le style, les images, l'enthousiasme dithyrambique, tout porte le cachet d'un grand poëte ; c'est bien du Lebrun, à ne point s'y méprendre, de celui qu'on a surnommé Pindare, du chantre inspiré du *Vengeur*. » Et là-dessus, ordre d'écrire à celui-là que l'empereur lui accorde une pension de 6000 fr. Mais, quelques jours après, l'erreur étant reconnue, on crut devoir rabattre, sinon de la bonne opinion, au moins de la munificence : la pension de 6000 fr. du vieux Pindare se réduisit en une de 1200 pour son jeune émule, qui la conserva, du reste, jusqu'aux derniers mois de 1821, époque à laquelle il la perdit honorablement. Le 5 mai de cette année-là fut, comme on ne saurait l'oublier, le dernier jour de Napoléon, et M. Lebrun osa déplorer ce grand événement en un *poëme lyrique*, qu'il fit paraître au mois de septembre suivant, élégie héroïque, vibrante d'émotion, d'inspiration, d'harmonie, et plus empreinte d'esprit *bonapartiste* que ne le comportait le régime du temps. « Ce poëme, dit son auteur, a fait pleurer plus d'un vieux soldat dans sa retraite, plus d'un vieux général dans son exil ; on le récitait dans des réunions d'officiers ; des hommes, même hostiles à l'empereur, mais qui avaient l'âme généreuse, s'en sont montrés émus.... on le traduisait en Angleterre ;

lord Byron en entendait parler en Italie et demandait à le lire ; enfin il ne lui a rien manqué, pas même les sévérités du pouvoir. Le pouvoir d'alors avait même été sur le point de le poursuivre ; » mais on se contenta de retirer à M. Lebrun sa pension, comme s'il eût fallu qu'elle devînt pour lui un double titre à l'estime : le premier acquit de sa promesse du Prytanée la lui avait méritée et obtenue ; le dernier la lui enlevait, sans lui avoir mérité cette rigueur, à moins que la reconnaissance du bienfait et l'admiration du génie ne soient des torts punissables.

Au reste, l'homonymie des Lebrun fut féconde en singularités qui ne manquent pas d'intérêt. Déjà, dès le Prytanée, les condisciples de Pierre, dans leur admiration jalouse, faisaient honneur de ses premières productions poétiques à Ecouchard, qu'ils appelaient obstinément son oncle, par une supposition toute gratuite, et souvent combattue, de parenté. Ensuite cette homonymie valut, par le fait, une pension de 6000 fr. à Lebrun l'ancien ; car, après la lui avoir destinée par quiproquo, on crut convenable de la lui donner par justice ; et on la lui décréta vers ce même temps. Mais, quoique l'Entelle lyrique fût redevable accidentellement du bien-être de ses derniers jours à son jeune Darès, il ne pouvait lui pardonner de s'appeler comme lui. La méprise dont nous parlions tout à l'heure n'avait pas eu lieu pour Napoléon seulement ; la plupart des journalistes du temps s'y trompèrent aussi : à un nom pareil, à des qualités analogues, ils n'imaginèrent qu'un seul et même poëte. Ecouchard en ressentit quelque déplai-

sir, et, quoique sa renommée d'un demi-siècle n'eût rien à envier à un éclat tout récent, il ne put se garder de montrer quelque dépit aux yeux du brillant continuateur de son nom. Celui-ci eut le bon goût de ne s'en venger qu'en ajoutant bientôt un nouveau fleuron à la couronne poétique de chacun des deux homonymes : à la sienne propre, par une ode d'un style élevé ; à celle de l'autre, en consacrant cette ode à gémir sur sa mort, survenue en 1807, comme l'avait fait autrefois, pour J.-B. Rousseau, Lefranc de Pompignan, pleurant que la France eût *perdu son Orphée*.

A vingt ans, pour premier essai dans le domaine du théâtre M. Lebrun écrivit, sous l'inspiration de Virgile, sa pastorale héroïque de *Pallas*, fils d'Évandre. Entreprise surtout comme étude, cette œuvre, reçue pourtant au Théâtre-Français, ne fut jamais représentée ; et son auteur ne la fit même imprimer que seize ans plus tard, en 1822, et encore à un très petit nombre d'exemplaires. On y remarque du sentiment, de la grâce, de la simplicité, d'heureux reflets des beautés antiques du modèle. Il en est de même, mais avec des progrès notables, avec tout ce que plus de maturité d'âge ajoute au talent, pour *Ulysse*, tragédie dont les personnages sont empruntés à Homère, et qui offre une supériorité décidée sur la première pour l'ordonnance, les caractères, le style. Mais, d'autres l'ont observé avant nous, le personnage d'Ulysse semble difficilement fait pour occuper le premier plan dans une tragédie : le préjugé vulgaire s'obstine trop à se le représenter comme la personnification de la

finesse, et même dans ce roi trahi, dans cet époux outragé, ne veut voir constamment, à tort sans doute, que le négociateur habile et calme, peu capable d'appeler la terreur, la pitié, les émotions tragiques. Ce malheur du sujet, racheté cependant par de fort belles et fort touchantes scènes, nuisit à l'œuvre de M. Lebrun, laquelle n'obtint qu'un succès d'estime, mais lui nuisit moins toutefois que les circonstances de tourmente politique au milieu desquelles elle se produisit : on la représenta pour la première fois en 1814, cinq jours seulement avant la rentrée de Louis XVIII dans Paris.

Alors la chute de l'Empire et l'invasion étrangère arrachèrent M. Lebrun à l'étude calme et sereine de l'antiquité, pour lui faire exhaler son amertume et sa douleur patriotiques en plusieurs chants chaudement inspirés des événements qui s'accomplissaient en France; chants parmi lesquels nous signalerons *Jeanne d'Arc* et une paraphrase du psaume éternellement attendrissant *Super flumina*. Alors aussi lui fut retiré l'emploi de receveur principal des contributions indirectes, emploi assez considérable qu'il occupait au Havre, qui l'assujettissait peu, mais qui le partageait entre les affaires et les lettres; et celles-ci dès lors le revendiquèrent tout entier jusqu'à l'époque où la Restauration elle-même disparut.

Sa rentrée dans la littérature fut signalée par le prix de poésie qu'en 1817 lui décerna l'Académie française, et que lui valut son épître sur *le Bonheur de l'étude*, remplie de naturel, de délicatesse et de

douceur. *Marie Stuart* suivit, et assigna la place éminente de M. Lebrun dans la littérature contemporaine. Cette tragédie, représentée pour la première fois en 1820, obtint un de ces éclatants succès qui font époque. Elle fut jouée cinquante et quelques fois de suite. Guidé par un goût très pur, par un tact fort habile, l'auteur avait emprunté au génie de Schiller, presque entièrement inconnu en France lors de la première apparition de sa tragédie, des situations émouvantes, des traits hardis; et il les avait adaptés aux convenances de la scène française avec un art infini. Il faisait frémir parfois, effet assez commun de nos jours; mais aussi il faisait verser beaucoup de larmes, talent fort rare dans tous les temps. Pas une tragédie française, *Iphigénie* ou *Zaïre*, n'est plus intéressante que *Marie Stuart*; et l'un des actes les plus saisissants du théâtre, c'est bien le cinquième acte de cette pièce, dans lequel la terrible simplicité de l'événement, la réalité vivante de la catastrophe est mise en scène par un artifice également neuf et frappant, qui la laisse voir du spectateur, tout en la dérobant à ses yeux. Le style, pur, facile, harmonieux, dramatique, eut aussi part à de justes éloges.

S'il se présente en cette tragédie des mérites de plus d'un genre, on peut reconnaître avec satisfaction que la plus brillante destinée ne lui a pas non plus fait défaut. Quoique une circonstance particulière, l'avènement récent d'une nouvelle reine tragique, lui ait donné dans ces derniers temps toute la solennité, toute la nouveauté d'une reprise, il faut dire que,

depuis sa première apparition, elle n'avait jamais cessé de faire partie du répertoire courant, et qu'elle avait conservé le privilége d'être un aimant continuel pour la foule. La province s'en était avidement emparée; pas de si petite ville en France qui ne l'ait vu représenter dans ses murs. L'étranger même, Londres, Saint-Pétersbourg, donnaient des représentations de la *Marie Stuart* française, de préférence à *la Marie Stuart* allemande; et Lafayette, dans son voyage triomphal en Amérique, la voyait jouer à la Nouvelle-Orléans, et fort bien jouer même. Hommages éclatants à la prééminence de notre belle langue et de notre belle littérature françaises; mais hommages dont il serait injuste de ne point reporter quelque chose sur notre poëte.

Le *Cid d'Andalousie*, autre tragédie du même auteur, déjà toute mutilée de ses démêlés avec la censure, livra bataille devant le parterre en 1825. M. Lebrun, esprit sagement progressif, et l'un des mieux faits pour servir le passage des idées d'une époque à l'autre, tendait surtout, dans cette nouvelle œuvre, à ramener la tragédie française à plus de simplicité, de naturel et de hardiesse; il s'y montrait un des précurseurs judicieux de l'avenir. Le public de la première soirée montra d'abord quelque intolérance; car il n'était point encore ce qu'il est devenu depuis, ce vieillard passif, mais émancipant volontiers le poëte et se laissant aller où on le traîne; trois représentations subséquentes l'avaient familiarisé avec les tentatives de la pièce nouvelle, qui, mieux comprise,

s'élevait de jour en jour jusqu'au succès entier et définitif : le mauvais vouloir des acteurs, leur désertion préméditée coupa court à ces espérances ; et l'auteur, ennuyé de tant de luttes diverses, peut-être un peu trop indifférent à sa gloire, ne fit pas même imprimer sa pièce, et, dans toute la maturité de son talent, renonça dès lors au théâtre, où tant d'avenir s'ouvrait encore devant lui. Il est permis de penser que ce fut fâcheux pour notre scène.

Le surlendemain de la première représentation de *Marie Stuart*, en ce moment où tant d'autres se seraient amollis dans l'enivrement du triomphe, M. Lebrun était parti pour la Grèce, non encore insurgée, mais où commençait à fermenter un levain de liberté. Il recueillit dans cette terre classique de la poésie de nouvelles inspirations pour sa muse. Le *Voyage en Grèce*, poëme publié en 1828, sans modèle encore en littérature, qui n'appartient ni à l'épopée, ni au drame, offre pourtant un ensemble plein de grandeur comme celle-là, est d'un effet plein d'entraînement comme celui-ci. Il semble avoir été composé sous l'influence continuelle des temps et des lieux ; il a le mérite immense de la vérité dans les sensations et dans les images ; il exhale de toutes parts un parfum d'Hellénie ; et cette chaleur intime, âme de toute poésie, s'y fait sentir au suprême degré. L'auteur d'ailleurs trouve toujours d'heureuses expressions au service de généreux sentiments ; et son œuvre est autant celle d'un noble cœur que d'un beau talent.

Voilà où en était M. Lebrun de ses titres littéraires, quand la révolution de 1830 vint lui rouvrir la carrière des hauts emplois et des dignités que lui avait présagés l'Empire. Il fut nommé directeur de l'imprimerie royale, en 1831 ; maître des requêtes en service extraordinaire, en 1832; conseiller d'état, en 1836; pair de France, en 1839. En cette dernière qualité, il a prononcé plusieurs de ces discours dont on garde souvenir : notamment, sur les fortifications de Paris, en 1841 ; sur la censure théâtrale, en 1843; et, ces jours passés, sur la liberté de l'enseignement. « Depuis ce temps, le poëte, l'homme de lettres, en lui, a dû se moins manifester, et on ne le retrouverait guère directement que dans les solennités de l'Académie, y portant la parole en toute convenance. « Ce serait sortir de notre sujet, et presque de notre droit, que de toucher dans l'homme l'esprit disert, sociable, fidèle à ses amitiés, assorti aux choses, et faisant honneur à son passé en se montrant à l'aise en chaque emploi. » C'est ainsi que naguère s'exprimait M. Sainte-Beuve, terminant le portrait littéraire de M. Lebrun, un de ces portraits dont il est passé maître, et c'est par là que nous finirons nous-même; non point cependant avant d'avoir dit encore que, à la mort de M. Daunou, M. Lebrun a été choisi pour lui succéder dans la direction du *Journal des Savants*, et qu'il est par intérim, mais depuis bientôt cinq ans, secrétaire perpétuel de l'Académie française. Ainsi le fauteuil de Montesquieu, où siégea dès l'origine le premier secrétaire perpétuel de la com-

pagnie, est encore occupé, de nos jours, par celui qui exerce actuellement cette même fonction.

Les œuvres de M. Lebrun, réunies pour la première fois, sont en voie de publication. L'auteur se devait cela à lui-même; car jusqu'ici il les avait abandonnées, éparses çà et là, avec une négligence prodigue. Aussi, quoique belle, sa renommée, ce nous semble, n'était point en rapport avec son talent. Le recueil de ses ouvrages aura pour effet d'ajouter à l'estime de l'écrivain. En littérature comme en tout, parlez-nous du faisceau : l'union fait la force. Les deux volumes in 8o publiés jusqu'à présent renferment, en fait de pièces inédites, *le Cid d'Andalousie* et quelques préfaces nouvelles : la tragédie exhaussera d'un cran le poëte; par leur ton de sincérité désintéressée, de simplicité spirituelle, les préfaces, si nous en jugeons par nous-même, feront aimer l'homme.

VII

LE FAUTEUIL DE FENELON.

LE FAUTEUIL DE FÉNELON.

I

SERIZAY.

1634

JACQUES DE SERIZAY, né à Paris. On ne trouve que peu de chose ou, pour mieux dire, rien sur le compte de Serizay. Pellisson dit tout simplement : « Il n'y a rien d'imprimé de lui; mais il a beaucoup de poésies, et d'autres œuvres en prose à imprimer. » A quoi d'Olivet ajoute : « Il mourut à La Rochefoucauld au mois de novembre 1653. Du reste il ne m'est connu par nul endroit, si ce n'est par quelques poésies, mais fort courtes, et en petit nombre, imprimées dans les recueils de Sercy. » Nous avons eu la curiosité de les y rechercher; mais, quoique nullement inférieures à la grande partie des poèmes de cette époque, elles ne méritaient pas d'échapper à l'oubli dans lequel elles sont tombées.

Serizay, membre de la réunion Conrart, fut un des

deux opposants à la fondation de l'Académie sous le protectorat du cardinal. On soupçonna le motif de son opposition d'être purement personnel : Serizay était intendant du duc de La Rochefoucauld, qui passait pour l'ennemi de Richelieu, et qui, ne se sentant pas bien à la cour, s'était retiré dans son gouvernement de Poitou. Refuser d'accéder au vœu du ministre c'était donc agréer à son maître ; y consentir, c'était risquer de lui déplaire, et même de lui devenir suspect. Quoi qu'il en soit, l'Académie passa outre, et choisit même Serizay personnellement pour écrire la lettre au cardinal dans laquelle on le supplierait d'honorer la compagnie de sa protection. Puis le sort capricieux fit de lui le premier directeur qu'ait eu la compagnie.

Cette fonction, dont la durée, à cette époque, était fixée à deux mois seulement, lui resta, malgré ses fréquentes demandes d'un successeur, pendant l'espace de quatre années environ, jusqu'à l'entier établissement de l'Académie ; c'est-à-dire depuis le 13 mars 1634 jusqu'au 11 janvier 1638. Il paraît, au reste, qu'il la remplissait à souhait. Lorsque le chancelier Séguier désira faire partie des quarante ; on lui vota une visite de remerciement pour l'honneur qu'il faisait à tout le corps (n'oublions pas qu'il faut toujours se reporter aux temps pour juger sainement des choses) ; Serizay porta la parole, en tête de la députation, et s'en acquitta merveilleusement bien, raconte Pellisson : « Sa harangue fut lue huit jours après dans l'assemblée. Il fut dit qu'il en don-

serait une copie, qui serait gardée entre les ouvrages académiques ; mais quelle qu'en soit la cause, ni cette harangue, ni plusieurs autres qu'il eut occasion de faire durant le long temps qu'il fut directeur, et dans lesquelles il satisfaisait tout le monde au dernier point, ne se trouvent plus. » Serizay fut un des quatre commissaires chargés de polir les *Sentiments de l'Académie sur le Cid*, et plus tard eut mission de composer l'épitaphe du cardinal.

II

PELLISSON.

1653

Paul Pellisson naquit à Béziers, en 1624, d'une famille distinguée dans la robe. Au nom de son père, Pellisson, il ajouta bientôt son nom maternel, Fontanier, pour se distinguer de son frère aîné. Sa mère, femme de beaucoup d'esprit, et protestante zélée, lui fit partager de bonne heure et son amour pour les lettres et son penchant pour la doctrine de Calvin. Pellisson fit avec distinction ses humanités à Castres, sa philosophie à Montauban et son droit à Toulouse. Là, à peine assis sur les bancs de l'école, il entreprit la paraphrase du premier livre des *Institutes de Justinien*, qu'il publia dans sa ving-unième année, et qui ne se ressentait nullement de la jeunesse de son auteur. Versé dans tout ce que les littératures grecque,

latine, espagnole avaient de plus remarquable, et dans la connaissance des productions dont commençait à s'honorer notre langue, il entra dans la voie de la magistrature, à laquelle plus d'un de ses ancêtres avaient dû leur illustration.

Il commençait à prendre rang dans le barreau de sa province, lorsqu'il vint à Paris, muni de lettres dans lesquelles les protestants de Castres le recommandaient à Conrart, leur coréligionnaire. Cet homme célèbre se fit un plaisir de le répandre parmi les académiciens dont sa maison était le rendez-vous. Pellisson y fut accueilli et distingué. Son goût, d'accord avec les espérances d'avenir qu'on lui faisait concevoir, le portait à se fixer à Paris; il eut pourtant le bon esprit de retourner à Castres et de reparaître au barreau. Il fut arrêté dans cette carrière par une fatalité sans remède : la petite vérole, dit d'Olivet, lui déchiqueta les joues, lui déplaça presque les yeux, affaiblit et ruina pour toujours son tempérament.

Les lettres, ces grandes consolatrices des affligés, devinrent son refuge. Alors il revit Paris, et pour ne plus le quitter. Les amis qu'il y avait laissés ne purent le reconnaître aux traits de son visage, mais ils le reconnurent à son esprit. Le premier ouvrage qui l'y fit remarquer fut son *Histoire de l'Académie française jusqu'en* 1652, année de sa publication. Elle eut une vogue extraordinaire, fut considérée longtemps comme un chef-d'œuvre; elle offrait dans les moindres peintures et de la vie et de la grâce, suivant ce qu'en disait Fénelon de longues années

après. Il y a quelque chose de mérité au fond de tout succès ; et si l'on veut bien considérer que l'œuvre de Pellisson parut quatre ans avant les *Provinciales*, et que c'était par conséquent le premier livre français d'une correction et d'une élégance soutenues, on ne pourra qu'applaudir à cet enthousiasme des contemporains. Cette histoire valut à Pellisson, de la part de la compagnie, un honneur qui n'est jamais échu qu'à lui seul : l'Académie, ne pouvant l'admettre parmi ses membres dont le nombre était invariablement limité, le nomma dès-lors surnuméraire, avec promesse de la première place vacante et droit d'assister à ses assemblées; mais en même temps elle statua que la même faveur ne pourrait plus être faite à personne, pour quelque considération que ce fût; elle a tenu parole.

« Vers la fin de l'année suivante, Pellisson cessa d'être surnuméraire, et prononçant alors un nouveau discours, comme pour une seconde réception, il se plaignit « des murmures excités de tous côtés, dit-il, « contre ce misérable livre, qui, tout innocent qu'il « était, n'avait pas eu le bonheur de satisfaire égale- « ment tout le monde. » Pourquoi donc l'ouvrage dont nous parlons, le plus parfait de ceux que M. Pellisson ait mis au jour, n'eut-il pas *le bonheur de satisfaire tout le monde*? Je crois en avoir deviné la raison : c'est la liberté qu'il prend, et qu'il a dû nécessairement prendre, de caractériser les académiciens dont il écrit la vie : on ne saurait presque ni louer, ni censurer impunément les gens de lettres;

à moins qu'il n'y ait un long intervalle entre leur mort et le temps où l'on parle d'eux. Les censure-t-on, c'est offenser ceux de leurs amis qui leur ont survécu. Leur donne-t-on des louanges, c'est courir encore un danger plus évident, parce que la jalousie des vivants ne peut guère souffrir qu'on détourne, ou du moins qu'on partage l'admiration qu'ils exigent du public. » Cette observation, empruntée à l'abbé d'Olivet, restera-t-elle éternellement vraie?

Pellisson avait acheté une charge de secrétaire du roi, et il ne possédait pas moins l'esprit des affaires que celui des lettres. Ses talents le firent remarquer du fameux surintendant des finances Fouquet, qui le choisit pour son premier commis, et en fit bientôt son agent de prédilection. Il tint cet emploi pendant quatre années, après lesquelles, enveloppé dans la disgrâce de son protecteur, il fut enfermé à la Bastille. Le croyant dépositaire de secrets importants, on employa tous les moyens, ruse et rigueur, pour obtenir des révélations. La ruse le trouva trop habile; la rigueur, inébranlable. Un jour, confronté avec Fouquet, il eut l'adresse de jouer le rôle d'accusateur pour pouvoir mieux sauver la victime : « Monsieur, dit-il au ministre déchu, si vous ne saviez pas que les papiers qui attestent le fait dont on vous charge sont brûlés, vous ne le nieriez point avec tant d'assurance. » Celui-ci, averti par là de l'anéantissement des seules preuves redoutables qui eussent pu exister contre lui, s'obstina de plus en plus dans ses dénégations, et ne put être convaincu.

Ne faisant plus foi sur l'ingratitude ou l'impéritie du prisonnier, on en vint à compter sur son imprudence. On lui associa dans sa prison un Allemand aux formes simples et grossières, mais fourbe et rusé dans le fond, se prétendant détenu, mais qui n'était qu'un espion. Pellisson, habile à pénétrer les hommes et à les manier, eut l'art de le faire changer de rôle, et d'espion le convertit en émissaire. Par lui bientôt il correspond journellement avec Mlle de Scudéry, son amie dévouée, à laquelle il fait parvenir trois mémoires en faveur de Fouquet. Cette apologie, dont l'éloquence et la noblesse révélaient l'auteur, lui valut un redoublement de sévérité : plus d'encre, ni de plumes; plus de correspondance possible au dehors. Pour demeure, une cellule isolée qui prenait jour par un étroit soupirail; pour aliment contre l'ennui, quelques livres de controverse et des pères de l'Église; pour toute société, un basque stupide et morne, qui ne savait que jouer de la musette!

Que ne peut l'industrieuse patience d'un prisonnier? Au moyen d'une encre, obtenue avec du pain brûlé délayé dans quelques gouttes de vin, il put confier sa pensée aux marges de ses livres; et bientôt il se créa une compagne, une amie, une consolatrice de sa prison. Une araignée tendait sa toile au soupirail dont nous avons parlé, il se fit une occupation de l'apprivoiser. Pendant que son Basque jouait de la musette, il plaçait des mouches sur le bord du soupirail; et l'araignée, apercevant une proie, d'y courir. Ce jeu devint bientôt une habitude pour elle.

Sortant de son trou chaque fois qu'elle distinguait le son de l'instrument, et trouvant toujours sa pâture accoutumée, elle en vint à se donner bien garde de manquer à l'appel. Lui cependant éloignait insensiblement l'appât du trou de l'araignée, si bien qu'après plusieurs mois de répétitions, elle se familiarisa assez avec cet exercice pour reparaître toujours au premier signal de la musette, et courir chercher ses mouches jusqu'à l'extrémité de la cellule, et même sur les genoux du prisonnier.

Mais enfin on cessa de tenir Pellisson au secret, et alors les Montausier, les Saint-Aignan, les Lafeuillade s'empressèrent de venir lui apporter leurs témoignages d'estime et d'intérêt; puis enfin, grâce aux sollicitations de tout ce que la cour avait de plus recommandable, que Mlle de Scudéry sut faire intervenir en sa faveur, on le retira de cette captivité où il avait langui pendant plus de quatre ans. A partir de ce moment jusqu'à la fin de sa carrière, il brisa chaque année les fers d'un prisonnier, en commémoration de sa délivrance.

Nous n'abandonnerons pas cette époque si mémorable de sa vie, sans rappeler des faits, honorables aux gens de lettres, et qui se produisirent en cette occasion. Beaucoup d'écrivains avaient eu part aux bienfaits du surintendant, aux jours de sa grandeur; au jour de sa disgrâce, et quand les courtisans se faisaient un devoir de le méconnaître, nul ne renia sa part de reconnaissance : le protecteur des talents en fut protégé à son tour. Hénault eut le courage de

s'attaquer à ses plus redoutables ennemis; il publia contre Colbert lui-même un sonnet qui fit beaucoup de bruit, et dont ce ministre eut l'habileté de ne point se venger, parce que le roi, disait-il, n'y était pas attaqué; le bon Lafontaine composa, en sa faveur, cette élégie touchante qui vit, encore aujourd'hui, dans la mémoire de tout le monde, non sans prévoir qu'il se fermait ainsi pour toujours le chemin aux faveurs royales, auxquelles ses talents et ses besoins lui donnaient tant de droits; Brébœuf en tomba malade, et mourut de chagrin; Mlle de Scudéry se joignit à Pellisson pour le défendre; Pecquet ne se consola jamais de l'infortune du ministre, dont il avait été le médecin, et il s'en allait disant que Pecquet avait toujours rimé et rimerait toujours à Fouquet; Loret lui-même, un gazetier obscur, apportant le denier de la veuve, publia dans la gazette, dès le lendemain de l'arrestation du surintendant, les bienfaits dont il lui était redevable; « toutes circonstances, doit-on ajouter avec d'Alembert, si propres à faire sentir à tous les hommes en place combien il est de leur intérêt de se concilier une classe d'hommes dont la reconnaissance donne le ton à la voix publique et préside au jugement de la postérité. »

Pellisson avait sacrifié, pendant sa longue détention, une soixantaine de mille francs, toute sa fortune. Heureusement Louis XIV, oubliant une fermeté qui l'avait contrarié dans ses desseins, ou ne se la rappelant que comme le gage d'un noble caractère, et frappé d'ailleurs de son talent et de ses capacités ad-

ministratives, l'attacha à sa personne, lui donna deux mille écus de pension, avec injonction de suivre la cour, et de rédiger l'histoire de son règne. Pellisson composa donc cette histoire, qui part de la paix des Pyrénées et va jusqu'en 1672. Elle ne parut pas de son vivant, mais seulement en 1749. Esprit lumineux, il y groupa les faits avec ordre, comme il avait su faire dans l'histoire de l'Académie; sa narration est agréable, sans monotonie, mais d'un style un peu morne, et plus appropriée à des mémoires particuliers qu'à la relation de grands événements.

Dès l'époque de son emprisonnement, il avait formé le dessein d'abjurer le calvinisme; mais il redoutait qu'on n'imputât cette abjuration à l'intérêt, sous un roi qui n'aimait pas les protestants. Une fois cependant que sa position à la cour fut bien établie, il exécuta son projet. Ses ennemis n'en attribuèrent pas moins son changement de religion à des vues ambitieuses; mais la postérité plus juste y a reconnu tous les indices de la bonne foi : il avait déjà refusé la perspective de sa nomination à la place enviée de précepteur du Dauphin, qui devait lui être accordée au prix de sa conversion; et si, plus tard, il se fit nommer sous-diacre, et accepta, en cette qualité, l'abbaye de Gimont et le prieuré de Saint-Orens, deux bénéfices produisant un revenu de plus de quatorze mille livres, ce fut la récompense de l'homme de talent estimé et non celle du renégat vénal. Du reste son zèle pour la foi catholique, qui l'avait fait surnommer le grand convertisseur par ses anciens

coreligionnaires, ne cessa plus de s'exercer jusqu'à la fin de sa carrière. Il soutint une lutte contre Leibnitz sur la grande question de la tolérance religieuse, et, dans les ouvrages polémiques dont il fut l'auteur, ses ennemis eux-mêmes furent forcés de reconnaître que, si sa controverse manquait d'amertume, sa théologie n'était pas dépourvue de grâces. Il mettait la dernière main à son traité de l'Eucharistie, quand une mort précipitée l'enleva, à Versailles, le 7 février 1693. Comme nous l'avons dit, son tempérament se trouvait ruiné dès sa jeunesse, et de fréquentes maladies, jointes à un travail continuel et opiniâtre, l'avaient constamment laissé valétudinaire.

La laideur des traits de Pellisson, défigurés par la petite vérole, était proverbiale : « Il abuse de la permission qu'ont les hommes d'être laids, disait Mme de Sévigné, mais qu'on le dédouble, et l'on trouvera une belle âme. » Son esprit attirait ceux qu'aurait pu repousser sa figure ; il n'avait qu'à parler pour plaire ; sa conversation avait une éloquence qui lui était propre ; joignez à cela des manières douces et liantes, et le tact heureux de se faire pardonner sa supériorité en la faisant oublier. Aussi paraissait-il en certaines occasions avoir d'autant plus d'esprit qu'il cherchait moins à en montrer. Il savait si bien se mettre à la portée de chacun, qu'on ne le trouvait jamais inférieur ni supérieur à soi-même ; c'est assez dire en quelle haute estime il était auprès de tout le monde. Il eut et conserva de nombreuses liaisons ; la plus intime fut celle qu'il contracta avec Mlle de Scu-

déry. Mêmes goûts, mêmes sentiments, études analogues et, pour dire toute la vérité, pareille disgrâce physique, tout concourait à leur amitié, qui ne se démentit jamais. Ou ils se virent ou ils s'écrivirent tous les jours, pendant près de cinquante ans. Sarrazin eut part à leur attachement. Ce poëte étant mort à Pézénas en 1654, Pellisson, qui passait par cette ville quatre ans après, se transporta, dit l'abbé d'Olivet, sur la tombe de son ami, l'arrosa de ses pleurs, fit célébrer un service pour lui, et lui fonda un anniversaire, tout protestant qu'il était encore. N'est-ce pas là une nouvelle preuve que Pellisson tenait déjà bien faiblement à la croyance maternelle ?

Pellisson s'est acquis des droits à l'amour de la postérité par son généreux dévouement à Fouquet, et des droits à une gloire immortelle par les éloquents plaidoyers que ce dévouement lui inspira : exemple sublime de tout ce que la générosité du caractère ajoute à la grandeur du talent. C'est par eux, et par eux seulement, qu'il s'est mis hors de ligne. Ses précédents ouvrages lui avaient acquis à juste titre parmi ses contemporains la réputation d'un homme de goût, d'un écrivain élégant ; mais le nombre est bien limité des hommes de goût, des écrivains élégants d'un siècle qui sont encore qualifiés ainsi deux siècles après ; et Pellisson est resté mieux que cela, grâce à l'apologie de Fouquet : il est éloquent, il est orateur, il se fait lire encore. Voltaire a pu comparer ses discours au roi aux plaidoyers de Cicéron. La netteté d'une discussion qui va toujours droit au but ;

l'enchaînement éloquemment coordonné et constamment progressif des preuves ; la noblesse, l'abondance, la chaleur naturelle, l'entraînement pathétique du style ; une dialectique vigoureuse ; l'adresse captieuse de l'homme, habile *à chatouiller une orgueilleuse faiblesse*, qui sollicite comme clémence ce qu'il pourrait exiger comme justice ; l'agrément répandu sur quelques détails arides que leur clarté va jusqu'à rendre intéressants ; parfois des pensées sublimes et de grands mouvements oratoires, telles sont les qualités que l'on y admira, que nous y admirons encore, et que l'on y admirera toujours.

III

FÉNELON.

1693

François de Salignac de Lamotte Fénelon, l'une des figures les plus doucement radieuses de l'humanité, naquit, le 6 août 1651, au château de Fénelon, en Périgord. Dès l'âge de dix-neuf ans, il s'essaya dans la chaire, et cela avec assez d'éclat pour alarmer le marquis de Fénelon, son oncle : ce seigneur, de mœurs sévères, redoutant pour le jeune apôtre les séductions d'une gloire mondaine, le mit au séminaire de Saint-Sulpice. Après qu'il y eut reçu les ordres sacrés, sa ferveur apostolique rêva quelque temps de missions lointaines, tantôt au Canada, tantôt en Grèce ; mais la faiblesse de son tempérament fit échouer

tous ces projets, et, heureusement pour l'église et pour la France, il trouva moyen d'exercer d'une autre manière son prosélytisme religieux. Il fut nommé supérieur des *Nouvelles-Catholiques*. C'étaient, pour la plupart, de jeunes personnes arrachées à l'hérésie, et qu'il fallait maintenir dans leur croyance nouvelle. Cette place demandait une maturité qui n'était point en rapport avec sa jeunesse, mais qui existait déjà dans son caractère et dans la pureté de ses mœurs. En même temps, cet heureux don de persuasion qu'il tenait, à un si haut degré, de la nature, le rendait l'homme du monde le plus propre à cet emploi. Il l'occupa dix ans, et y acquit l'expérience spéciale qu'il développa dans son premier ouvrage, le traité de *l'Education des filles*, chef-d'œuvre de raison et de délicatesse. Il composa aussi, vers cette époque, son traité du *Ministère des pasteurs*, où il combattit l'hérésie avec les armes qui lui étaient le plus naturelles, la modération et la douceur. La spécialité de cet écrit et le talent dont il donnait la preuve en désignèrent l'auteur à Louis XIV, alors dans toute l'ardeur de son zèle religieux. Fénelon fut chargé d'une mission dans le Poitou. A cette époque de notre histoire, le prêtre, ministre de la parole de paix, marchait rarement sans le soldat, ministre des exigences royales. Le nouveau missionnaire refusa cet odieux cortége; il fit plus encore, il s'associa, pour le seconder dans ses prédications, ceux des ecclésiastiques qui se recommandaient par la tolérance et la charité. Aussi obtint-il, dans cette carrière, la plus douce des récompenses,

celle de faire aimer son Dieu et son roi, et de convertir sans persécuter.

Un triomphe si pur lui valut, quelques années après, en 1689, l'emploi si honorable et si ambitionné de précepteur du dauphin, petit-fils de Louis XIV. On sait avec quel zèle éclairé et quelle bienveillante vertu il accomplit cette tâche solennelle. La grandeur de son élève et le bonheur du peuple qu'il était appelé à gouverner furent le but constant de ses efforts. Il déracina de ce jeune cœur tous les germes malfaisants que la nature y avait semés et que l'instinct d'une domination future tendait à faire mûrir. Détournant ce penchant secret au profit de la vertu, il sut faire accepter de son élève, comme le but le plus désirable, la perspective enchanteresse de régner un jour sur les cœurs, au lieu de la vaine satisfaction de courber des têtes. Il eut l'art de métamorphoser tous ses défauts en des qualités opposées : il le rendit humble d'impérieux, et doux d'irascible. Peut-être même, et ce serait là le seul tort de cette admirable éducation, poussa-t-il trop avant ses succès en ce genre ; car, plus tard, lorsque l'héritier de Louis XIV fut rendu à lui-même, il sut bien se montrer vertueux, bienfaisant, instruit ; mais, en même temps, il parut trop docile et trop timide pour un prince ; et l'on peut douter avec quelque fondement que, si le sceptre fût devenu son partage, il l'eût porté d'une main ferme et puissante. Pour avoir été trop domptée, son âme s'était énervée ; et, quel que soit du reste le charme d'un cœur vierge et pur, est-ce au souverain à venir d'une

grande nation à s'inquiéter de savoir s'il lui est permis de séjourner, en passant, dans un couvent de religieuses, lorsqu'il y a été jeté par les chances de la bataille? C'est pourtant jusque là qu'allaient les scrupules du duc de Bourgogne, et sur de pareils cas de conscience que, général d'armée, il consultait Fénelon. A cela près, et tant qu'il aurait eu pour conseillers des hommes tels que son précepteur, c'eût été un monarque accompli.

Placé à la source de toutes les faveurs et de toutes les grâces, Fénelon passa cinq ans à la cour, toujours désintéressé et oublié. Enfin, en 1695, il fut nommé à l'archevêché de Cambrai, et parut tout surpris, dit Mme de Sévigné, « de ce présent que le roi lui faisait. » Il ne pouvait considérer comme une récompense une distinction qui allait le tenir éloigné de son élève; car, rigide observateur des règles canoniques, il se proposait bien de ne pas manquer à celle de la résidence dans son diocèse. En même temps, l'unique bénéfice qu'il possédât, l'abbaye de Saint-Valery, il le rendit au roi, afin, dit-il, de ne pas violer la loi ecclésiastique qui défend d'en posséder plusieurs.

Prince de l'Eglise par cette éminente dignité, bienfaiteur de la nation par l'éducation du prince, reconnu grand par ses talents et son caractère, il était à l'apogée de son bonheur, lorsqu'une déplorable querelle religieuse vint détruire le charme et la douce sérénité de son existence. On voit que nous voulons parler de la fameuse affaire du quiétisme. La relation de ces fâcheux démêlés étant étrangère à cet

ouvrage, nous nous contenterons de renvoyer le lecteur curieux à l'excellente *Histoire de Fénelon*, dont nous avons parlé à la notice du cardinal de Bausset. Il en retrouvera là le tableau complet et vivant. Disons seulement que cette question du *pur amour* et le livre des *Maximes des Saints*, publié à ce propos par Fénelon, et condamné par la cour de Rome sur les instances de celle de France, ne servirent qu'à mettre en relief l'admirable résignation et la modestie touchante de l'archevêque de Cambrai. Il se condamna lui-même, dans un mandement qui est resté comme un monument d'éloquence attendrissante et de soumission évangélique.

Exilé de la cour à la suite de ces débats, Fénelon, loin de regarder sa disgrâce comme un malheur, y vit un bienfait de la Providence qui lui permettait de se donner tout entier aux soins pieux de son ministère. Une épreuve plus sensible lui était réservée vers la même époque ; il la supporta avec la même fermeté chrétienne. Son palais de Cambrai, ses papiers, ses manuscrits, sa bibliothèque devinrent la proie des flammes, et, au milieu de ce désastre douloureux, il n'exhala pour toute plainte que ces paroles dignes d'un si noble cœur : « Il vaut mieux que le feu ait pris à ma maison qu'à la chaumière d'un pauvre laboureur. » On n'aura pas de peine à croire qu'un pasteur aussi bon devint le modèle des évêques. Souvent on le vit faire lui-même le catéchisme aux enfants. Il avait fondé un séminaire, et son plaisir le plus doux était d'en instruire et d'en former les jeunes clercs. Ne dé-

daignant pas les devoirs les plus humbles, avec quelle touchante sollicitude il remplissait les plus sacrés! Que de fois, dans la chaire de son église, il s'abandonna aux élans de son onction facile et persuasive, et fit aimer dans son langage les mêmes vertus qu'on admirait dans ses actions! C'est ici le cas de rappeler quelques-unes des anecdotes pieuses par lesquelles son souvenir sera éternellement cher et sacré au genre humain.

Pendant la guerre lamentable de la succession au trône d'Espagne, le séjour de Fénelon se trouva rapproché du théâtre des combats; quoiqu'il reçût bien plus d'accueil des généraux étrangers que des nôtres, qui évitaient de le voir et dont quelques-uns même allaient jusqu'à le décrier, Fénelon, durant le déplorable hiver de 1709, distribua pour cent mille francs de grains, qu'il avait dans ses greniers, à nos soldats chez qui souvent le pain manquait. Et, comme on lui en proposait le prix, il le refusa, disant : Le roi ne me doit rien, et, dans les malheurs qui accablent le peuple, je dois, comme Français et comme évêque, rendre à l'état ce que j'en ai reçu.

Au fort de cette désastreuse campagne, tandis que l'armée des alliés occupait une partie de la Flandre, il avait ouvert son palais aux malades, aux blessés, aux pauvres, aux habitants des hameaux, que la guerre avait chassés de leurs chaumières et qu'il nourrissait et servait lui-même à table. Un jour, raconte l'abbé Maury, « il vit un paysan, jeune encore, qui ne mangeait point et qui paraissait profondément affligé. Il

vint s'asseoir à ses côtés pour le distraire. Il lui dit qu'on attendait des troupes le lendemain; qu'on chasserait les ennemis et qu'il retournerait bientôt dans son village. — Je n'y trouverai plus ma vache, répondit le paysan. Ce pauvre animal me donnait beaucoup de lait et nourrissait mon père, ma femme et mes enfants. — Fénelon promit alors de lui donner une autre vache, si les soldats s'emparaient de la sienne; mais, après avoir fait d'inutiles efforts pour le consoler, il voulut avoir une indication précise de la chaumière qu'habitait ce paysan à une lieue de Cambrai. Il partit ensuite, à dix heures du soir, à pied, avec son sauf-conduit et un seul domestique; il se rendit à ce village, ramena lui-même la vache à Cambrai, vers le milieu de la nuit, et alla sur-le-champ en donner avis à ce pauvre laboureur. »

Aussi était-il l'objet d'une sorte de vénération religieuse, non seulement pour ces pauvres gens, mais encore pour les soldats et les généraux ennemis : le prince Eugène l'admirait et se plaisait à l'entendre; le fameux maréchal Munich regardait, disait-il, « comme le temps le plus heureux de sa vie celui où il avait eu le bonheur de connaître cet homme si respectable, et il était moins flatté de ses succès à la guerre que des marques de bonté qu'il en avait reçues dans sa jeunesse. »

Les derniers jours de la vie de Fénelon furent affligés par les souffrances et par le deuil. Avec une âme sensible comme l'était la sienne, il s'était fortement attaché à de dignes et nombreuses amitiés, et il

vit périr avant lui tous ceux qu'il aimait. Il eut à déplorer la perte de Chevreuse et de Beauvilliers, qui avait été gouverneur du duc de Bourgogne, pendant qu'il en était lui-même précepteur ; il pleura avec amertume la mort même de son élève chéri qui fut enlevé prématurément à son affection toute paternelle. Tous mes liens sont rompus, s'écria-t-il alors ; et en effet, peu de temps après, il vit, avec une secrète satisfaction, la mort s'approcher de lui. Il n'était âgé pourtant que de soixante-quatre ans et cinq mois ; mais ses travaux continuels dans tous les genres, auxquels il consacrait tous ses jours et la plus grande partie de ses nuits, une sobriété immodérée, les grandes agitations qui avaient traversé son existence, tout cela, joint à ces dernières épreuves, avait entièrement miné sa constitution. Il venait de faire une visite pastorale, et s'était mis en route au commencement de la nuit ; pendant que son carrosse traversait un pont, les chevaux s'effrayèrent, la voiture versa et fut fracassée. Il reçut une commotion très violente, et une maladie douloureuse l'emporta au bout de six jours. Sa mort fut digne de sa vie ; il termina sa carrière sans argent et sans dettes, comme tout bon évêque doit faire, le 7 janvier 1715. Ses amis, rapporte Saint-Simon, « tombèrent dans l'abattement de l'affliction la plus amère ; » et Louis XIV, quelque peu favorable à Fénelon qu'il se fût montré, lui survécut huit mois sans nommer à l'archevêché de Cambrai, tant il paraissait difficile de trouver un successeur digne de le remplacer.

Parmi les nombreux ouvrages dus à la plume féconde de ce beau génie, pas un ne fut écrit en vue des applaudissements du public, car la plupart furent publiés à son insu et sans son aveu, d'autres ne parurent qu'après sa mort; tous ont été composés sous l'inspiration d'un devoir ou par le désir d'atteindre un but utile. Nous ne nous appesantirons pas sur leur mérite : à qui apprendrions-nous quelque chose en le louant, ou quel contradicteur pourrions-nous rencontrer? Est-il une gloire plus universellement et de meilleur cœur acceptée? Redirons-nous, après l'abbé Terrasson, que, si le bonheur du genre humain pouvait naître d'un poëme, il naîtrait du *Télémaque*, ce livre au parfum d'antique, où une philosophie enchanteresse s'applique à la politique et à la morale avec tant de poétique éloquence, lu et relu de tous? Répéterons-nous, d'après Laharpe, que les admirables *Directions pour la conscience d'un roi* sont l'abrégé de la sagesse et le catéchisme des princes? Est-il commentaire plus admirable du *Cœli enarrant gloriam Dei* que le *Traité de l'existence de Dieu?* Les *Lettres sur la religion* ne charment-elles pas même l'impie? Où trouver des vues plus pures sur l'administration, de plus saines notions d'histoire ailleurs que dans les *Dialogues des morts?* Et les *Dialogues sur l'éloquence*, le *Discours* et la *Lettre à l'Académie française*, œuvres du goût le plus délicat, de la plus exquise littérature, ne sont-ils pas autant de monuments de la critique la plus lumineuse, la plus intéressante? Après les avoir lus, ne se sent-on pas plus

épris des anciens, de la poésie, des arts? N'en aime-t-on pas l'auteur? Et tous ces écrits, et d'autres encore que nous passons, quelle heureuse abondance et quelle onction pénétrante ils respirent! Quelle plume mélodieuse et tendre! Quelle simplicité élégante et persuasive! Quelle morale tolérante et divine! Comme tout en est séduisant, jusqu'à leurs gracieuses négligences!

Fénelon, dit le duc de Saint-Simon, son contemporain, « était un grand homme maigre, bien fait, avec un grand nez, des yeux dont le feu et l'esprit sortaient comme un torrent, et une physionomie telle que je n'en ai jamais vu qui y ressemblât, et qui ne pouvait s'oublier quand on ne l'aurait vue qu'une fois. Elle rassemblait tout, et les contraires ne s'y combattaient point; elle avait de la gravité et de l'agrément, du sérieux et de la gaîté; elle sentait également le docteur, l'évêque et le grand seigneur. Tout ce qui y surnageait, ainsi que dans toute sa personne, c'étaient la finesse, l'esprit, les grâces, la décence, et surtout la noblesse. Il fallait faire effort pour cesser de le regarder. Tous ses portraits sont parlants, sans toutefois avoir pu attraper la justesse de l'harmonie qui frappait dans l'original et la délicatesse de chaque caractère que ce visage rassemblait. Ses manières y répondaient dans la même proportion, avec une aisance qui en donnait aux autres; et cet air et ce bon goût, qu'on ne tient que de l'usage de la meilleure compagnie et du grand monde, se trouvait répandu de soi-même dans toutes ses conversations. »

Il fut le plus aimant des hommes, aussi n'en est-il pas de plus aimable que lui. Toutes ses facultés d'aimer, sans emploi par la chasteté évangélique de son âme et de ses sens, tournèrent au profit de sa piété; elle devint tendre, ardente, amoureuse, pour parler comme Auger. Cette exaltation l'entraîna dans sa douce chimère de quiétisme, chimère qu'il serait donné à bien peu de cœurs d'embrasser. Sa mysticité passionnée demandait sans cesse à Dieu de lui *élargir* le cœur, et que ce vœu fut heureusement exaucé! Ce cœur, où débordait l'amour divin, était encore assez vaste pour contenir toutes les affections terrestres qui lui étaient permises, la famille, les amis, la patrie, l'humanité. L'humanité! et l'on a remarqué que Fénelon fut le premier qui ait osé parler du peuple à la cour; qu'il ne prononça jamais d'oraison funèbre dans les cathédrales, mais qu'il prodigua ses prônes dans les campagnes de son diocèse. Tout ce qui sortit de sa plume enfin lui découla du cœur; et combien de génies peut-on élever à son niveau?

Lorsque Fénelon fut reçu à l'Académie française, il n'avait encore donné au public que son traité de l'éducation des filles et celui du ministère des pasteurs; il était à l'entrée seulement de sa carrière littéraire, et n'avait point composé les ouvrages qui l'ont placé au premier rang des écrivains du siècle de Louis XIV; mais les charmes de son esprit brillant et facile, la noblesse et l'éloquence de sa conversation, l'imagination et le génie qui lui échappaient de toute part, en un mot toute sa supériorité personnelle don-

naient déjà la mesure de sa grandeur à venir. Le directeur de l'Académie, Bergeret, prophétisa donc, pour ainsi dire, le jugement de la postérité sur Fénelon, en admirant en lui « la vaste étendue de ses connaissances en tout genre d'érudition, sans confusion et sans embarras, son juste discernement pour en faire l'application, cet agrément et cette facilité d'expression qui venaient de la clarté et de la netteté des idées, cette mémoire prodigieuse dans laquelle, comme dans une bibliothèque qui le suivait partout, il trouvait à propos les exemples et les faits historiques dont il avait besoin; enfin cette imagination de la beauté de celles qui font les plus grands hommes dans tous les arts; cette douceur qui lui était propre, et par laquelle il avait su rendre le travail aimable au jeune prince, et lui faire trouver du plaisir dans l'étude. » A ces traits, Labruyère, dont la réception suivit immédiatement celle de Fénelon, environ deux mois plus tard, ajoutait dans son discours de réception : « Avouons-le, on sent la force et l'ascendant de ce rare esprit, soit qu'il prêche de génie et sans préparation, soit qu'il prononce un discours étudié et oratoire, soit qu'il explique ses pensées dans la conversation : toujours maître de l'oreille et du cœur de ceux qui l'écoutent, il ne leur permet pas d'envier ni tant d'élévation, ni tant de facilité, de délicatesse, de politesse. Quelle grande acquisition avez-vous faite en cet homme illustre! A qui m'associez-vous! » Eh bien, après la mort de Fénelon, ni son successeur, ni le directeur de l'Académie,

Dacier, ne purent faire l'éloge du Télémaque, parce que Louis XIV avait toujours cru trouver dans ce livre la satire indirecte de son règne. De là en effet, bien plus que des opinions mystiques de Fénelon, était venu l'éloignement du roi pour le prélat; aussi avait-on dit à la cour « que la grande hérésie de l'archevêque de Cambrai était en politique, et non pas en théologie. »

« Pourrions-nous croire, si les registres de l'Académie française ne l'attestaient, dit d'Alembert, que, le jour où Fénelon fut élu par cette compagnie, deux académiciens ne rougirent pas de lui donner chacun une boule d'exclusion? Heureusement pour eux, et surtout pour nous qui devons être leurs historiens, ils seront à jamais inconnus, et la postérité ignorera cet affligeant secret, dont la publicité nous forcerait de haïr leur mémoire; quelque illustres qu'ils eussent été par leur naissance, par leurs dignités, par leurs ouvrages même, nous ne pourrions parler de leur rang ou de leurs talents qu'avec douleur; nous sentirions, en prenant la plume, notre cœur se resserrer et se flétrir, et peut-être n'aurions-nous la force que de tracer ces tristes mots : Il donna une boule noire à Fénelon ! »

IV

DE BOZE.

1715

Claude Gros de Boze était né à Lyon, le 28 janvier 1680. Il montra une grande précocité d'esprit, et se rendit célèbre de bonne heure. A peine âgé de quinze ans, il avait soutenu, au collége de la Trinité de Lyon, des thèses générales de philosophie. A dix-huit ans il avait terminé ses études de droit à Paris, mais sans avoir perdu de vue l'éloquence et la poésie pour lesquelles il avait un goût prononcé. Revenu à Lyon, sa réputation naissante le fit choisir à dix-neuf ans pour prononcer l'oraison doctorale annuelle du jour de la Saint-Thomas. « Il fut applaudi, dit Bougainville, et méritait de l'être. Son discours a des beautés, et les défauts en appartiennent plus à l'âge de l'orateur qu'à son esprit : ils sont de l'espèce de ceux dans lesquels on tombe presque toujours à dix-neuf ans, quand on doit bien écrire à trente. »

Lyon n'offrant pas un théâtre assez vaste à ses progrès, il vint se fixer à Paris où ses liaisons avec quelques savants tournèrent son esprit vers l'étude de l'antiquité. Dès l'âge de vingt-deux ans, il fut en mesure de publier le fruit de ses premières recherches en ce genre, un traité sur le *Jubilé des juifs*, ouvrage composé avec méthode, écrit avec sagesse. Bientôt l'étude des médailles devint son étude de prédilection, et comme elle se rattache à celle des in-

scriptions, des pierres gravées, des antiques, il embrassa aussi ces dernières. Enfin, il était à vingt-cinq ans un trésor de science. Aussi, dans le cours de sa vingt-cinquième année, l'Académie des inscriptions se l'adjoignit sous le titre d'élève, et, l'année suivante, en 1706, elle le nomma pensionnaire, puis secrétaire perpétuel. En cette dernière qualité, il lui rendit des services signalés. C'est lui qui, le premier, recueillit avec soin tous les morceaux lus dans les assemblées, et mit en œuvre l'idée à laquelle nous devons cette vaste et intéressante collection connue sous le nom de *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, immense réservoir d'érudition et de recherches ; c'est lui qui en a publié les quinze premiers volumes ; et tout ce qui, dans ces volumes, porte le nom d'histoire, est son ouvrage, et se compose principalement des éloges des académiciens morts, éloges un peu lourdement écrits, mais assez remarquables par leur caractère de candeur, de précision et de vérité. Il remplit avec un zèle infatigable, pendant près de trente-sept ans, ces fonctions de secrétaire, et ne s'en démit que lorsque l'affaiblissement de sa santé lui fit un besoin du repos.

Parmi ces éloges dont nous venons de parler, il en est un qui donna lieu à une anecdote, racontée par d'Alembert, et que nous rapporterons ici : « Comme le confesseur du roi Louis XIV, Le Tellier, jésuite, dont le fanatisme avait mis en feu l'Église de France, était mort chargé de l'indignation publique, le secrétaire de l'Académie des belles-lettres, dont ce père

avait fait partie, eut l'ordre du régent de lui accorder une dose de louanges très courte, et obéit si ponctuellement à cet ordre qu'il se borna prudemment et laconiquement à la date de sa naissance, de ses dignités jésuitiques et de sa mort. Cette mention funéraire, si sèche et si succinte, fit dire de ce secrétaire si avisé ou si docile qu'après avoir montré, dans d'autres éloges, son talent pour parler, il avait montré, dans celui du jésuite, son talent pour se taire. »

La modestie naturelle de de Boze et sa défiance de lui-même lui avaient fait refuser, en 1715, la place de sous-précepteur du roi, que les personnages les plus éminents de l'époque lui offraient avec instances. Celle de garde des médailles et des antiques, qui vint à vaquer deux ans après, allait mieux à ses travaux et à ses goûts; il l'accepta, et commença par se défaire des suites de médailles qu'il avait ramassées à force de peines et de recherches heureuses. Son cabinet faisait époque dans la numismatique; car il était le premier où l'on eût établi une classe à part des *rois grecs* et une autre des *médailles des villes;* mais, quoiqu'il fût l'un des plus beaux qu'on eût vus depuis longtemps, voulant être plus libre de donner tous ses soins à celui du roi, de Boze le vendit au maréchal d'Estrées; et, après la mort du maréchal, la collection en revint au cabinet du roi, dont elle ne fut pas un des moindres ornements. Pendant trente-quatre ans, de Boze ne cessa d'enrichir ce dernier par des augmentations successives, que lui indiquaient ses correspondances tant en France qu'à l'étranger. Plus

d'une fois même, recevant, de l'amitié et de l'estime, des dons précieux de médailles, il ne les accepta que pour les placer dans le cabinet du roi, désintéressement notable dans un amateur.

De la connaissance de l'antique à la composition des médailles il n'y avait qu'un pas : de Boze n'eut pas de peine à le franchir. Il avait pour le genre métallique une aptitude innée, qu'il perfectionna par l'étude, mais qu'il n'eût pu acquérir; tant elle est, comme la poésie, un don de nature. Les nombreuses médailles qu'il a composées suffiraient à rendre son nom immortel. Il avait aussi un talent naturel très prononcé pour les devises, et sa facilité en cette partie, entretenue par la lecture des grands poëtes, était inépuisable.

Quand nous aurons ajouté qu'en 1718 il fut l'un des commissaires qui firent l'inventaire et le recollement de la bibliothèque royale, et qu'il fut chargé, en 1738, du dépôt des présents du roi aux ministres étrangers et aux personnes de distinction, nous en aurons fini avec les événements de sa vie, toute d'intérieur et d'étude. Il mourut en sa soixante-quatorzième année, le 10 septembre 1753. Outre la partie historique de l'Académie des inscriptions, dont nous avons déjà parlé, il avait composé plusieurs dissertations curieuses et savantes, recueillies dans les mémoires de cette compagnie. De Boze eut encore la plus grande part dans le travail de la seconde édition de l'histoire de Louis XIV par les médailles. Ce roi l'admit souvent à travailler avec lui dans son ca-

binet, et lui donna l'ordre de continuer cet ouvrage après sa mort. De Boze n'y manqua pas, et, le jour même de la majorité de Louis XV, il put lui faire hommage de ce monument de la gloire de son bisaïeul, le plus magnifique peut-être qui ait jamais été exécuté pour un souverain.

Voici quelques traits de la physionomie de de Boze, empruntés à son panégyriste déjà cité : « Le caractère principal de son esprit était l'exactitude et la justesse. Un goût délicat relevait en lui le mérite d'une érudition choisie... sa prose simple et précise lui coûtait peu de travail. Un long exercice et l'étude de sa langue lui avaient acquis l'habitude des tours heureux et des expressions propres. Il avait l'âme ferme et le coup d'œil sûr... Ami sûr, essentiel, à l'épreuve des événements, capable de donner les meilleurs avis sur ce qui paraissait le moins de son ressort, il chérissait les occasions d'être utile, et dirigeait vers ce but toutes les ressources de son esprit. Sa libéralité trouvait, dans son économie, le moyen de soulager, en secret, la pauvreté respectable des gens de lettres dont les espérances étaient incertaines ou éloignées. On lui reprochait un certain air de froideur et de réserve; mais cette froideur, cette réserve n'ont été qu'apparentes. Il a laissé des amis de plus de quarante ans, dont les regrets honorent sa mémoire, et qui se rappellent avec douleur une union douce et solide, qu'aucun nuage n'a troublée. » Bougainville tenait principalement ces détails de l'abbé Barthélemy, qui fut dix ans secrétaire de de

Boze, et qui ajoute à son portrait les quelques autres coups de crayon que voici : « L'ordre et la propreté régnaient sur sa personne, dans ses meubles, dans un excellent cabinet de livres, presque tous reliés en maroquin, et parfaitement nivelés sur leurs tablettes. De beaux cartons, renfermés dans de riches armoires, contenaient ses papiers rangés par classes, copiés par un secrétaire qui avait une très belle main, et qui ne devait pas se pardonner la moindre faute. Il mettait dans son air et dans ses paroles une dignité, un poids qui semblait relever ses moindres actions, et, dans ses travaux, une importance qui ne lui permit jamais de négliger les petites précautions qui peuvent assurer le succès. » L'esprit méticuleux et amoureux des menus détails de de Boze mettait le bon abbé aux cent coups : « Comment, ajoute-t-il, pouvais-je échapper à la sévérité d'un censeur qui mettait les points sur les i, moi qui ne mettais pas les i sous les points ? » Du reste, à cela près, de Boze était très facile à vivre, ne réprimandant qu'avec douceur, ne s'emportant jamais.

Ses nombreuses occupations à l'Académie des inscriptions ne l'empêchaient pas d'être fort assidu aux séances de l'Académie française, pour la gloire de laquelle il était aussi fort zélé. Il faisait en outre partie des académies de Cortone, de Berlin, de la Société royale de Londres. Il avait été chargé de rédiger les statuts de plusieurs académies de France, de celle, entre autres, des sciences et des beaux-arts de Toulouse, et de celle de Dijon.

V

LE COMTE DE CLERMONT.

1754

Louis de Bourbon-Condé, comte de Clermont, prince du sang, né à Versailles le 15 juin 1709, mort le 16 juin 1771. C'est le premier et le seul prince du sang en France qui se soit assis parmi les membres d'une Académie. Nous avons vu, dans nos considérations générales, à quelles négociations, intéressantes pour l'histoire littéraire, son admission donna lieu. Voici l'abrégé de son existence académique, d'après d'Alembert : Lorsque le comte de Clermont, dans la séance où il vint prendre possession de sa place, reçut, avec ses confrères, les jetons qui étaient son droit de présence, il leur dit en propres termes, et avec une honnêteté d'autant plus obligeante que l'expression en était plus simple, qu'il voudrait porter toujours sur lui un de ces jetons, d'une manière ostensible, comme la marque distinctive d'un titre dont il se trouvait infiniment flatté. Ce jeton, ajouta-t-il, serait ma croix de Saint-Louis d'académicien.

La séance où il se présenta n'était qu'une assemblée particulière. L'Académie et surtout le prince auraient bien désiré qu'elle fût publique ; tout était disposé pour cette espèce de fête, la plus brillante que cette compagnie eût encore célébrée. Le discours du récipiendaire était tout prêt. Nous ne devons pas oublier

de dire qu'il avait été fait par le prince *tout seul;* et nous ne craignons pas d'assurer qu'en cette circonstance un écrivain de profession n'aurait pas mieux fait que lui. Il avait bien voulu communiquer ce discours à quelques gens de lettres, et aucun d'eux n'y avait osé toucher, dans la crainte de le gâter en cherchant à l'embellir. Son remerciement à l'Académie était écrit avec la simplicité noble qui convenait au sentiment aussi vrai que flatteur dont il était pénétré pour la compagnie. Lui seul en effet pouvait exprimer ce sentiment avec la même vérité qu'il l'éprouvait. La nation aurait vu avec joie cet acte aimable de popularité littéraire; le public eût accablé le prince académicien des plus vifs applaudissements; et ce jour peut-être eût été pour le comte de Clermont un des plus agréables de sa vie. Mais les mêmes personnes qui lui avaient si ridiculement conseillé de n'entrer ici qu'avec des distinctions de préséance, et qui n'avaient pu lui faire goûter leurs méprisables vues, réussirent au moins dans le conseil plus maladroit encore qu'elles lui donnèrent de ne pas venir prendre à sa réception la dernière place dans une séance publique. Comme si cette place, acceptée librement et par choix, eût pu dégrader un prince du sang !

Ces mêmes adulateurs, les plus grands ennemis de la véritable gloire des princes, nous ont privés encore du plaisir, dont nous nous étions flattés, de le voir assister quelquefois à nos séances particulières. Il n'y a paru qu'un seul jour, et nous savons qu'il gémissait de ne pouvoir ou de n'oser y assister.

Mais s'il a trop profité, contre ses vœux et contre les nôtres, de la liberté que nos usages accordent à chaque académicien de s'absenter de nos assemblées, souvenons-nous du moins qu'il n'a profité que malgré lui de cette liberté, et n'a d'ailleurs usé de ce droit que par le motif le plus louable : il a mieux aimé renoncer au plaisir qu'il s'était promis de se voir quelquefois au milieu de nous, que de venir y usurper un rang qui aurait détruit l'égalité précieuse à laquelle nous sommes si justement et si constamment attachés. Si quelque académicien, ce qui n'arrivera jamais sans doute, se croyait d'un rang assez supérieur pour exiger ici des distinctions, nous opposerions à cette prétention choquante l'exemple de monseigneur le comte de Clermont, comme une barrière insurmontable. Le nom de ce prince sera donc à jamais la sauve-garde de notre plus chère prérogative; et l'Académie devrait, à ce seul titre, conserver pour sa mémoire une reconnaissance éternelle.

Le comte de Clermont avait témoigné de bonne heure du goût pour les lettres. Il avait formé une société littéraire, aux assemblées de laquelle il assistait quelquefois, et qui avait pris le nom de Société des arts. Cette espèce d'Académie devait réunir à la fois les sciences, les lettres et les arts mécaniques. Les rédacteurs de ses statuts avaient conçu une idée étrange, pour ne rien dire de plus. Non seulement ils voulaient, ce qui était raisonnable, marier, pour ainsi dire, chaque art mécanique à la science dont

cet art peut tirer des lumières, comme l'horlogerie à l'astronomie, la fabrication des lunettes à l'optique; mais ils prétendaient encore accoler chacun de ces arts à la partie des belles-lettres qu'ils s'imaginaient y avoir le plus de rapport : le brodeur à l'historien, le teinturier au poëte, et ainsi des autres. Ce trait seul suffirait pour juger à quel point la confiance du prince fut mal servie dans cette occasion par ceux qu'il en avait honorés.

C'est ainsi que d'Alembert envisage le comte de Clermont comme académicien et comme ami des lettres. Quelques mots de l'homme et du prince : Il fut tonsuré à neuf ans, destiné qu'il était à se voir pourvu de nombreux et riches bénéfices ecclésiastiques, que plus tard, en vertu d'une dispense papale, il eut le privilége de conserver, tout en entrant dans la carrière des armes. Il prit part à plusieurs batailles, notamment à celle de Fontenoy, et, dans plus d'une circonstance, il soutint le difficile honneur du grand nom de Condé. Il remplaça le maréchal de Richelieu dans le commandement de l'armée de Hanovre; et ce fut à ce propos que le grand Frédéric, qui n'avait pas oublié la précoce tonsure du prince, s'écria : Je ne désespère pas de voir les armées françaises commandées par l'archevêque de Paris. Le comte de Clermont déploya dans son commandement plus de courage que d'habileté. Malheureux comme général, il eut encore bien d'autres soucis comme académicien. Son fauteuil lui valut de nombreuses épigrammes. Le poëte Roi expia bien

cruellement la sienne; les gens du comte le maltraitèrent si fort qu'il en mourut peu de jours après. Tous ces tristes événements avaient abattu le comte de Clermont. Il résigna ses bénéfices, se confina dans la retraite, où il passa le reste de ses jours, se consolant par d'immenses aumônes. On vantait ses nombreuses qualités personnelles, la bienfaisance, l'affabilitié, la franchise et le courage.

VI

DE BELLOY.

1771

Pierre-Laurent Buirette de Belloy naquit à Saint-Flour, en Auvergne, le 17 novembre 1727. Il perdit son père dès l'enfance, et dut son éducation à Buirette son oncle, célèbre avocat au Parlement de Paris. Les goûts du jeune homme le portaient aux lettres, la volonté de son oncle lui imposait le barreau. Comment concilier ces deux tendances opposées? Le jeune Buirette prit le parti de disparaître. Il se donna le nom de Dormont de Belloy, nom de théâtre qui lui est resté, et s'en alla jouer la comédie dans les cours du Nord, non pas sans avoir auparavant fait abandon à sa mère de la part qu'il pouvait prétendre dans la succession paternelle, et sans avoir ajouté à sa lettre d'adieu ces mots : « Je volerai dans vos bras, si jamais je redeviens digne de vous. » C'était un noble cœur que de Belloy : partout et dans toutes les

positions il se fit estimer. L'impératrice de Russie, Élisabeth, à la cour de laquelle il passa plusieurs années, aurait pu lui faire oublier la France par les bontés qu'elle lui témoigna, si l'amour de la patrie n'eût pas été le sentiment le plus inné de notre poëte. Aussi, quand il eut terminé sa tragédie de *Titus*, s'empressa-t-il de revenir à Paris. Il comptait sur le succès de cet ouvrage pour obtenir de son oncle le pardon et la permission de suivre ses instincts littéraires. Espoir déçu! *Titus* ne vécut qu'un jour, et son auteur reprit le chemin de la Russie, mais pour peu de temps cette fois: la mort de son oncle lui permit de venir résider à Paris. Il y donna bientôt sa seconde tragédie, *Zelmire*, qui fut infiniment plus heureuse que la première. *Zelmire*, comme *Titus*, était imitée de l'italien Métastase, et elle dut son succès à quelques coups de théâtre saisissants, quoique achetés par des invraisemblances et des impossibilités morales, les pires de toutes en poésie. A *Zelmire* succéda le *Siége de Calais*, qui obtint une célébrité immense et dont les représentations firent événement. L'armée se fit un point d'honneur de soutenir cette tragédie; les soldats en récitaient des tirades; on la jouait gratis dans les garnisons; on la représenta à Saint-Domingue, et on l'y imprima avec cette inscription : Première pièce de théâtre imprimée dans l'Amérique française; une gravure, exposée au Salon de 1767, représenta l'apothéose de de Belloy; la ville de Calais lui envoya des lettres de citoyen dans une boîte d'or portant cette inscription :

Lauream tulit, civicam recipit : il a obtenu la couronne de laurier, il reçoit une couronne civique; le roi prit fait et cause pour cette pièce : ayant institué, en 1768, une médaille en récompense de trois succès dramatiques, il voulut que le *Siége de Calais* comptât pour deux, ce qui, avec *Zelmire*, valut à de Belloy cette médaille, la seule qui ait été décernée, ma foi; comme le duc d'Ayen passait pour ne l'admirer guère : Je vous croyais meilleur Français, lui dit Louis XV; à quoi celui-ci répondit à propos : Sire, je voudrais que les vers de la pièce fussent aussi français que moi.

Si l'on considère que de Belloy, le premier, a transporté sur la scène française les sujets nationaux, l'on concevra, l'on excusera, l'on aimera même cet enthousiasme. Comme l'a dit Buffon, « le premier il présenta sur le théâtre l'amour de notre patrie, et, sans le secours de la fiction, intéressa la nation pour elle-même par la seule force de la vérité de l'histoire. » Ajoutons encore avec Buffon ce trait qu'il adressait au duc de Duras, successeur de de Belloy, trait qui n'ôtera rien à la gloire du poëte et qui peut ajouter quelque chose à celle du grand seigneur : « M. de Belloy a dit souvent à ses amis qu'il vous devait le choix de son sujet, et qu'il ne s'y était arrêté que par vos conseils; il parlait souvent de cette obligation. » Le *Siége de Calais* est le meilleur des ouvrages de son auteur, comme il en a été le plus heureux. Il y a du talent et de la création, un intérêt noble et touchant assez bien ménagé, sans le secours,

au moins fréquent, des invraisemblances habituelles à de Belloy. Au reste, comme on pouvait s'y attendre, l'admiration pour cette pièce ayant été exagérée, le dénigrement devint plus tard systématique, et Chamfort l'avait bien prévu quand il avait dit aux enthousiastes : « Quelque jour nous la défendrons contre vous. »

Ce que de Belloy avait commencé par goût, il le poursuivit par reconnaissance : il se voua pour ainsi dire à l'histoire nationale. *Gaston et Bayard* obtint un brillant succès, quoique l'intérêt fût divisé et l'action double ; mais on y applaudissait de nobles pensées, des sentiments élevés exprimés en vers heureux. *Gabrielle de Vergy*, celle de ses tragédies où la fable est le plus dramatique et le plus émouvante, renferme des beautés véritables ; elle s'est maintenue au théâtre jusqu'à nos jours, et nous l'y avons vue quelquefois. Elle réussit complétement dans l'origine, mais l'auteur n'assista pas à son triomphe ; elle ne fut représentée pour la première fois qu'après sa mort. La chute de son *Pierre-le-Cruel*, à laquelle il fut trop sensible, l'avait conduit prématurément dans la tombe, le 5 mars 1775, à quarante-huit ans.

Le titre de poëte national, que ses contemporains lui avaient décerné, ne sauva pas de Belloy de la misère. Sur son lit de mort, en proie aux souffrances suprêmes, il manquait de tous les secours nécessaires à sa situation, lorsque Loui sXVI, ayant appris tardivement ce dénuement complet, lui fit remettre par le duc de Duras un don de cinquante louis ; et

les dernières lignes tombées de la plume du poëte exhalèrent un soupir de reconnaissance pour le jeune monarque. Sa gêne extrême ne l'avait pas empêché, un an auparavant, de refuser la place de censeur qu'on ui offrait, et de la faire donner à Crébillon fils. C'est que, comme le disait son successeur aux académiciens ses nouveaux confrères, « né sans fortune, il s'était interdit, pour en acquérir, tous les moyens désavoués par un cœur pur et une âme élevée. Un tel homme était bien fait, messieurs, pour vous être associé ; vos suffrages couronnèrent ses talents, et votre amitié fut le prix de ses vertus ; vous avez connu, vous avez honoré, vous avez chéri toutes ses qualités personnelles ; vous avez été les témoins de sa conduite, toujours noble sans hauteur, toujours modeste en conservant la juste estime de soi-même. »

De Belloy possédait une mémoire merveilleuse. Après avoir vu jouer trois ou quatre fois seulement l'*Oreste* de Voltaire, il avait retenu, à deux vers près, cette tragédie tout entière. Avec tant de puissance dans cette faculté, il ne lui avait pas été difficile d'acquérir de vastes connaissances en histoire de France et en littérature dramatique ; aussi y était-il profondément versé. Quoique son talent soit très incomplet à beaucoup d'égards, on ne pourrait sans injustice lui refuser une part honorable d'estime. Il occupe une place distinguée parmi nos tragiques du troisième ordre, et ce rang n'est pas sans quelque valeur aux yeux de ceux qui se sont rendu

compte des difficultés de la melpomène française.

« Lorsque, dit d'Alembert, il fut question, en 1771, de l'élection de M. de Belloy, qui, comme tout le monde le sait, avait été comédien, quelqu'un de nos confrères, dont je tairai le nom pour son honneur, eut l'ineptie de mettre en question si ce n'était pas un motif pour lui refuser nos suffrages. Les académiciens les plus sensés se contentèrent de lever les épaules à cette objection, les plus rigoristes se bornèrent à répondre : Destouches l'a bien été ! »

VII

LE DUC DE DURAS.

1775

Emmanuel-Félicité de Durfort, duc de Duras, pair et maréchal de France, chevalier des ordres du roi et de la Toison-d'Or, premier gentilhomme de la chambre de Sa Majesté, gouverneur de Franche-Comté et des ville et citadelle de Besançon, descendait de la maison de Durfort, considérée comme la première de Guienne, par son ancienneté et son illustration. Il était né le 19 décembre 1715. Il fit, en qualité d'aide-de-camp de Villars, sa première campagne en Italie ; prit part à toutes les guerres du règne de Louis XV ; se distingua, à la tête du régiment d'Auvergne, à l'affaire d'Eltingen, où il reçut une blessure. Il était aide-de-camp du roi à la bataille de Fontenoy. Il fit toutes les guerres de sept ans comme

lieutenant-général. Au milieu des troubles suscités en Bretagne par l'affaire de La Chalotais, il alla commander dans cette province, et sut concilier les esprits tout en maintenant l'autorité royale. Sa bravoure, son esprit, sa protection éclairée envers les lettres le faisaient remarquer parmi les grands seigneurs mêmes en qui ces qualités jetaient le plus d'éclat. Il avait été nommé, en 1752, ambassadeur de France en Espagne, il y déploya une grande habileté, et une munificence qui le fit admirer du peuple fier et magnifique de cette contrée. Il ne se bornait pas à une pompe stérile, et Buffon, le recevant à l'Académie, a pu lui dire : « Accoutumés (la duchesse et lui) à donner noblement, c'est-à-dire en silence, vos bienfaits charitables, que vous vouliez tenir secrets, éclatèrent tout à coup à Madrid ; l'abondance en fit reconnaître la source ; des sommes considérables, même pour votre fortune, étaient en effet distribuées chaque jour à tous les indigents. Les soulager en tout pays, en tout temps, c'est professer l'amour de l'humanité, c'est exercer la première et la plus haute de toutes les vertus. Vous en eûtes la seule récompense qui soit digne d'elle : plusieurs fois, tous deux applaudis et suivis par des acclamations de reconnaissance, vous avez joui de ce bien, plus grand que tous les autres biens, de ce bonheur divin que les cœurs vertueux sont seuls en état de sentir. » Il mourut en 1789.

VIII

GARAT.

1795

Dominique-Joseph Garat, né à Bayonne le 8 septembre 1749, et mort le 9 décembre 1833, à sa maison de campagne d'Urdains, dans le pays basque, à plus de quatre-vingt-quatre ans, fut dans le cours de sa longue carrière journaliste, écrivain, philosophe, académicien, législateur, ministre sous la convention, ambassadeur sous le directoire, sénateur et comte de l'empire, proscrit sous la restauration. L'indépendance naturelle de son caractère, que les circonstances le forcèrent bien à assouplir par la suite, l'empêchait dans son enfance de se plier à la régularité de l'école, et lui rendait impossible l'entrée périodique et à heure fixe de la classe. Il ne fut pas fort en thèmes, disait-il; mais les plus profondes études de l'antiquité n'effrayaient pas sa jeune imagination. Virgile et Tacite, Locke et Montesquieu furent ses premières affections philosophiques et littéraires. Après avoir fait son droit à Bordeaux, sous la direction de son frère aîné, et y avoir été reçu avocat au Parlement, il vint à Paris où l'entraînaient le secret besoin d'un vaste théâtre et l'instinctif amour des lettres. Comme tant d'autres, il y apportait sa tragédie toute faite, car sa première ambition s'était

tournée vers la scène; mais comme tant d'autres aussi, il ne tarda pas à se laisser rebuter par la morgue des comédiens, par ces entraves de toute sorte qui gênent les premiers pas du poëte dramatique, et convint au reste naïvement et de bonne heure qu'il y avait dans son œuvre plus de philosophie que de poésie. Panckouke, ce libraire écrivain dont les hommes de lettres honoreront toujours la mémoire, lui confia quelques travaux au *Mercure de France* et à l'*Encyclopédie méthodique*, qu'il éditait.

A cette époque, Garat entra en relation avec Suard, et par celui-ci avec les écrivains les plus illustres du temps. Il puisa dans le commerce de Buffon, de d'Alembert, de Condillac et de quelques autres, cette connaissance et cette admiration du XVIII[e] siècle, dont il devait déposer un jour dans le plus développé de ses écrits. Trois prix d'éloquence, remportés successivement à l'Académie française, de 1779 à 1784, lui donnèrent à lui-même quelque importance, et le signalèrent comme le plus redoutable champion des luttes académiques, depuis que Thomas et Laharpe avaient cessé de joûter pour devenir à leur tour juges du camp. Le second de ses ouvrages couronnés, l'*Éloge de Montausier*, fut lu par Laharpe dans la séance publique de 1781. L'académicien fit cette lecture comme un homme ivre, disait Garat. Aussi, à son troisième triomphe, notre lauréat ne voulut-il être servi que par lui-même. Il obtint la permission de lire son ouvrage, et ce fut la première fois que l'Académie accorda cette faveur, heureux précédent

que d'autres lauréats ont invoqué depuis et non en vain. Garat lut donc lui-même son *Éloge de Fontenelle;* mais au rapport de Grimm, « son accent un peu gascon, son débit assez monotone ne servirent guère mieux notre orateur que ne l'auraient pu faire les intentions peu bénévoles d'un lecteur étranger. » Ces deux éloges, joints à celui de Michel de l'Hôpital, composé par Garat d'après le programme du concours, mais qu'il envoya trop tard à l'Académie, et à celui de Suger, par lequel il obtint sa première couronne, sont restés parmi les modèles du genre académique, « dont deux écrivains illustres, Thomas et Garat, ont prouvé qu'en certains sujets il admet les grandes images et les plus beaux mouvements oratoires, » dit Chénier.

Moins élevé que Thomas, moins ingénieux que Chamfort, moins littérateur que Laharpe, Garat peut soutenir le parallèle avec ses trois rivaux. Il suit une route toute différente : ses éloges sont d'une forme moins oratoire; ils offrent beaucoup plus de digressions; quelquefois même l'auteur y disserte; mais il regagne en force ce qu'il perd en ornement. Il a le mérite, toujours rare, de penser beaucoup et de faire penser son lecteur. On a distingué surtout deux morceaux dans l'*Eloge de Suger :* le tableau des amours d'Héloïse et d'Abélard, où, malgré l'austérité de son sujet et de son talent, il a su, sans disparate, employer des couleurs suaves, des teintes douces et délicates; puis le portrait de saint Bernard, tracé de main de maître, et que Laharpe, peu favorable à

notre auteur, a loué sans restriction, pour le sublime de la pensée joint au sublime de l'expression, et pour sa grandeur oratoire, qui en font l'un des plus beaux portraits de notre littérature. Beaucoup de facilité pour les méditations abstraites, l'empreinte d'un esprit ingénieux et profond, de hautes pensées rendues avec énergie et finesse, telles sont les qualités de l'*Eloge de Fontenelle*. Après avoir entendu cet éloge, Buffon, cet artisan consommé du style, embrassa Garat et s'écria, dans un enthousiasme exagéré peut-être, mais non sans fondement : «Voilà un écrivain ! »

Le Lycée, aujourd'hui Athénée Valois, fut fondé par Pilâtre du Rozier, en 1785, par la munificence et sous le patronage de MONSIEUR et du comte d'Artois. Laharpe, Marmontel, Garat, pour ne citer que les noms littéraires, en avaient été nommés professeurs. Garat suppléa Marmontel à la chaire d'histoire. Il y professa, avec un grand concours d'auditeurs, l'histoire de l'ancienne Grèce et celle de Rome. Déjà répandu dans les salons de Paris, où il avait introduit, dès 1782, son neveu, le célèbre chanteur, il vit sa renommée s'étendre jusque dans sa province, et quand arrivèrent les Etats-Généraux, il fut député pour le tiers-état par le bailliage de Labour. Philosophe, un peu poëte et beaucoup rêveur, qu'allait-il faire dans la tourmente? Mais s'y jeta-t-il bien de son plein gré? Ami des arts et de la paix qui les fait fleurir, homme de méditations tranquilles et de goûts simples, combien de fois ne soupira-t-il pas après ses livres et sa philosophie, emportés loin de lui par l'ou-

ragan révolutionnaire! Nature naïve, éprise de toutes les belles études, enthousiaste de toutes les nobles passions, assez intelligente pour croire au mal et trop bonne pour appliquer sa méfiance à quelqu'un, hochet parmi les habiles, roseau parmi les forts, quelle fatalité le lança au beau milieu des plus violentes crises révolutionnaires! Il n'y a qu'une chose qu'il fut invariablement : versatile, mais toujours de bonne foi. Faut-il s'étonner, et ne vaut-il pas mieux le plaindre, s'il n'eut pas la qualité la plus essentielle à l'homme politique des jours de tempête, le caractère, la volonté, le courage? Purs, trois fois purs ceux en trop petit nombre, dont la vertu, dans ce grand cataclysme moral, resta constamment debout! A ceux-là tout notre respect, toute notre admiration, tout notre amour; mais plus de commisération encore que de blâme pour les autres. Ah! disons avec le poëte :

Il faut un grand effort de lucide pensée
Pour se créer acteur d'une époque passée,
Pour se faire vivant quand on ne vivait pas,
Et pour juger alors, à leur juste compas,
Les orageux acteurs d'un siècle qu'on ignore,
Comme si sous nos pieds le sol tremblait encore!

Et citons aussi quelques expressions de Garat, écrites par lui dans ses mémoires sur la révolution : « Si, sous quelque prétexte que ce soit, sous le prétexte de république et de révolution, il m'est arrivé de parler, je ne dis pas avec éloge, je ne dis pas avec indifférence, mais sans horreur, de l'effusion du

sang humain, français, faites tomber sur ma tête la hache de vos lois, et que votre indignation, que je redoute davantage, me poursuive de l'échafaud sous la tombe, et dans la mémoire des siècles. » Et celles-ci, prononcées à la Convention et accueillies par des applaudissements : « A-t-on cru que j'étais l'apologiste de ceux qui inspirent au peuple la soif du sang? J'ai aussi écrit dans des temps d'orage, je n'ai pas dit un seul mot que je ne voulusse répéter sur le bord de la tombe, je n'ai pas écrit une seule ligne qui contienne une provocation criminelle. Cette morale est sortie de ma plume, parce qu'elle était dans mon cœur. »

Parmi beaucoup de naïvetés qui peignent bien le caractère original et rêveur de Garat, ce Lafontaine politique, nous croyons devoir mentionner celle-ci. Un soir qu'il sortait d'une réunion tranquille d'amis pour rentrer dans les agitations convulsives du forum et de la rue, il rencontra un conventionnel. Après qu'ils se furent bien désolés ensemble de la fièvre d'insurrection qui dévorait le peuple, ils tombèrent d'accord que l'on devait attribuer cette fatalité au désordre moral répandu dans les esprits. « Mais quel remède à cela? disait l'interlocuteur. — J'ai envie de traduire Kant, » répondit ingénument Garat, comme s'il n'en eût pas fallu davantage pour rasseoir la commotion populaire. Au reste, il faisait de la logique la première puissance de la terre et le seul levier qui, de tout temps, eût soulevé le monde; et il attribuait sérieusement la chute de l'empire au peu d'estime de l'empereur pour l'idéologie.

Après avoir vécu sous le glaive pendant tout le règne de la terreur, et quand le calme fut enfin revenu, Garat fut choisi pour professer l'analyse de l'entendement humain à l'école normale. Il développa dans ses cours un charme inexprimable d'improvisation rapide, brillante, colorée, naïve parfois, rarement simple, mais toujours l'expression naturelle de son individualité originale. Il s'y montra néanmoins beaucoup plus poëte que logicien, et il convainquait moins ses auditeurs par la solidité ou la rectitude du raisonnement qu'il ne les captivait par les enchantements de son imagination et de son style.

En 1820, Garat publia ses mémoires historiques sur le XVIIIe siècle et sur M. Suard; et, quoique le succès en ait été d'abord lent et pénible, ce livre restera. Il abonde en pensées profondes, exprimées sous une forme ingénieuse et saisissante, en effets de style quelquefois cherchés, mais souvent d'un rare bonheur; il renferme des opinions singulières et hardies, des détails curieux sur les personnages et les faits; et, en même temps que le talent de l'écrivain, il fait aimer la bonté native de l'homme. Comme académicien, Garat avait eu à se plaindre de Suard, ainsi que nous allons le voir tout à l'heure; eh bien! son amitié survécut à sa rancune. Mais Garat fut-il jamais capable de rancune? Quoique mêlé aux événements les plus importants du siècle, il vivait beaucoup plus au dedans de lui-même qu'au milieu du monde, et il ne laissait point place, au fond de son cœur, pour les sentiments amers. Il trouvait, pour tout ce qu'il aurait

pu détester le plus, des excuses, le pardon, ou tout au moins l'oubli. S'exagérant donc le devoir de la reconnaissance pour l'ami qui l'avait autrefois introduit dans le monde lettré, il eut un peu le tort de mettre souvent Suard sur le premier plan dans ce tableau qu'il traçait des grands écrivains du XVIIIe siècle. « Toutes les vertus privées, dit M. Tissot, toutes les affections douces et tendres, toutes les qualités aimables, la grâce de l'esprit, la sûreté du commerce, une amitié à l'épreuve des revers, une conviction intellectuelle, une foi dans la liberté, qui ne se démentirent jamais, un amour de l'humanité, qui était en lui une passion ardente, faisaient de Garat un homme que l'on ne pouvait s'empêcher d'estimer et d'aimer quand on l'avait connu particulièrement; il ne devait avoir d'ennemis que dans ces temps terribles où les passions, exaltées jusqu'au délire et violant toute indépendance dans celui qu'elles accusent, lui disent: Pense comme moi, ou je te proscris comme un traître. Retiré depuis longtemps de la scène politique, Garat s'était réfugié dans son pays natal, où il s'est éteint en faisant encore des vœux pour la gloire, pour la liberté et le bonheur de la France. Il laisse après lui des travaux immenses : ses leçons de l'école normale, disposées dans le meilleur ordre; une grande histoire; des mémoires extrêmement curieux, parce qu'il avait vu, entendu et pratiqué tous les hommes supérieurs de son temps; enfin, beaucoup d'autres ouvrages qu'il n'a point donnés, par une certaine crainte de la publicité, mais qui, au jugement de lecteurs éclairés,

doivent ajouter beaucoup à sa réputation; on a lieu d'espérer que la piété filiale les produira enfin au grand jour. »

Garat avait été du nombre des quarante-huit premiers membres de l'Institut, nommés par le directoire. Il fut d'abord incorporé dans la troisième classe, section de grammaire; mais il envoya son refus au ministre de l'intérieur par une lettre où il disait: « Comme tout homme de lettres, j'ai rencontré souvent la grammaire dans mes études; mais elle n'a jamais été et ne doit jamais être l'objet de mes travaux. Il m'est donc impossible de ne pas refuser la place de grammairien dans l'Institut national. » Le directoire s'étant bientôt aperçu qu'il avait appelé à la deuxième classe, section d'analyse des sensations et des idées, un homme mort depuis quinze à vingt ans, Lévêque de Pouilly, auteur de la *Théorie des sentiments agréables*, Garat fut substitué à celui-ci et put occuper la place qui lui convenait le mieux. L'arrêté consulaire le mit au nombre des quarante; l'ordonnance royale l'en arracha, et Suard contribua, dit-on, à son expulsion. Garat s'y montra fort sensible; « Je regrette infiniment, a-t-il écrit, les entretiens de plusieurs collègues chers à mon cœur, nécessaires à mes écrits. Je n'ai jamais eu un autre regret, je ne formerai jamais un autre vœu. Eh! qu'il me serait doux d'être rendu à leur amitié et à leurs entretiens! » Plus tard cependant, une occasion se présenta pour lui de rentrer à l'Académie; on ne lui demandait que de se mettre sur les rangs. M. de Jouy, interprète des sen-

timents de la compagnie, le sollicitait vivement à cette condescendance; mais Garat se refusa nettement à toute démarche, ne voulant point consacrer par son exemple la violation d'un principe: « Ma nomination m'a imprimé un caractère indélébile, répondit-il. Quoi qu'on ait pu faire, je suis et serai de l'Académie française jusqu'à mon dernier soupir. Comme ministre de l'intérieur, j'ai rassemblé les débris du dictionnaire de l'Académie; depuis j'en ai discuté les articles avec elle; je crois être encore dans son sein, et si je pensais pouvoir entrer dans son enceinte sans rencontrer d'obstacles, j'irais demain m'asseoir à côté de mes confrères. » Quand fut reconstituée sous le gouvernement actuel, le 26 octobre 1832, cette classe de l'Institut qui avait fait ombrage à Napoléon, peu partisan du développement des sciences morales et politiques, il reçut, au fond de sa province, la nouvelle de sa nomination parmi les membres de cette Académie renaissante, où son éloge a été prononcé après sa mort.

IX

LE COMTE FERRAND.

1816

Antoine-François-Claude Comte Ferrand naquit à Paris, le 4 juillet 1751, d'une famille de robe. A dix-huit ans, une dispense d'âge le fit entrer au parlement, où il fut reçu conseiller en 1769. Ses talents l'y mirent en évidence; sa résistance aux attentats du

chancelier Maupeou lui attira les honneurs de l'exil. La vivacité de son imagination se répandit, à cette époque, dans quelques opuscules poétiques d'un style facile et correct, et dans quatre tragédies conçues avec sagesse, écrites avec pureté. Ces tragédies ont été imprimées séparément en divers temps, et elles reparurent réunies en 1817. Aucune d'elles n'a été représentée; mais l'une, *Zoaré*, avait été reçue au Théâtre-Français en 1786. Ferrand donnait lecture de ces tragédies dans les salons du XVIIIe siècle, et même quelquefois il en représenta les héros devant un parterre d'amis. Plus tard, dans sa vieillesse, il récita, aux séances particulières de l'Académie, « d'une mémoire ferme et d'une voix touchante, son *Philoctète*, moins sévère, moins correct, moins savamment travaillé, » dit Auger, que celui de Laharpe, « mais plus brillant, plus animé, plus abondant surtout en pensées nobles et en sentiments pathétiques. »

Ce furent là les loisirs de sa jeunesse; mais ils ne le détournèrent pas des travaux législatifs et politiques, auxquels il était appelé plus particulièrement par goût et par devoir, et qu'il considérait en philosophe. Il prit une part chaleureuse et brillante aux derniers actes du parlement, rompit plus d'une lance en faveur des libertés publiques contre l'autorité royale, mais se montra hostile au projet de convoquer les États-Généraux. Pourtant, membre de la commission chargée de préparer les remontrances par lesquelles on devait demander les États, et rapporteur des travaux de ses collègues, il sut, avec un rare talent,

une admirable bonne foi, mettre en lumière leurs convictions sans relâcher des siennes.

1789 le vit émigrer des premiers : admis, dès l'abord, au conseil du prince de Condé, quelque temps après, au conseil de régence, suivant plus tard MONSIEUR sur le champ de bataille, le tumulte des camps le fatigua bientôt. Il alla se retirer à Ratisbonne, et là s'occupa de travaux historiques. Un dénuement absolu vint s'ajouter pour lui aux tristesses de l'exil, et force lui fut de revenir en France, en 1801, avec l'agrément du roi. Il y reprit ses études commencées, et publia, l'année suivante, *l'Esprit de l'Histoire*, 4 volumes in 8°. Ce sont les lettres politiques et morales d'un père à son fils sur la manière d'étudier l'histoire en général, et particulièrement celle de France. L'origine de ce livre a quelque chose de touchant. L'auteur avait écrit ces lettres pour l'instruction de son fils, un enfant de la plus belle espérance, et une mort imprévue lui avait enlevé ce fils à seize ans, dans sa retraite austère en Allemagne. L'âme du père était demeurée longtemps frappée de ce terrible coup; mais quand elle eut repris quelque sérénité, il relut ses lettres, pensa judicieusement que ses recherches pourraient offrir des résultats utiles, et les livra au public. Le succès de l'ouvrage dépassa l'attente de l'auteur; aussi les ennemis ne lui manquèrent-ils pas. Le premier consul, peu sensible au conseil qui lui était donné dans ce livre, d'une façon indirecte mais claire, de rétablir sur le trône la maison de Bourbon, le fit poursuivre par ses journaux

et sa police. Les uns l'analysèrent avec malveillance, l'autre cartonna les passages déclarés dangereux. Ces persécutions eurent pour résultat de faire rechercher davantage le livre, et il devint si rare que l'on vendit jusqu'à trois louis les exemplaires non cartonnés. L'art d'enchaîner les faits, de déduire avec force les conséquences, de présenter sous un jour lumineux de graves enseignements, à l'aide d'une forme simple et vigoureuse, fait de l'*Esprit de l'histoire*, qui a obtenu six éditions, le plus beau titre littéraire du comte Ferrand.

La restauration, qu'il avait appelée de ses vœux, de ses écrits, de ses actes, le combla de joie, mais d'une joie toute désintéressée et dans laquelle n'entrait pour rien la perspective des honneurs et du pouvoir auxquels il devait participer. Ministre d'État et directeur général des postes en 1814, il fut aussi l'un des rédacteurs de la charte constitutionnelle. La seconde restauration lui rendit la direction des postes que lui avaient enlevée les Cent-Jours, et le nomma de plus pair de France, membre du conseil privé, grand officier et secrétaire des ordres de Saint-Michel et du Saint-Esprit, académicien.

A partir de ce moment, il se partagea entre la chambre des pairs et l'Académie, fort assidu à leurs séances, et, quoique faible, infirme, aveugle, déjà mort dans une portion de lui-même, selon les termes de son successeur, s'immisçant dans leurs travaux avec talent, avec énergie. La chambre des pairs lui doit plus d'un discours, plus d'un rapport éloquent;

et le jour même où la mort le surprit inopinément, le 17 janvier 1825, il devait en prononcer un sur les communautés religieuses de femmes.

Le zèle du comte Ferrand pour la monarchie n'excluait point en lui le respect profond des libertés politiques. Il put se tromper, mais nul jamais n'eut des convictions plus sincères que les siennes. Sa fervente bonne foi lui communiquait cette chaleur de l'âme qui triomphe de la faiblesse du corps, même dans une extrême vieillesse : « Ses yeux qui ne voyaient plus brillaient encore de tout le feu de la pensée, a dit Casimir Delavigne ; ses mains qui cherchaient les objets s'agitaient encore de ce mouvement énergique dont l'éloquence parle aux regards et vient au secours d'une voix défaillante. » Auger s'est exprimé ainsi sur le compte de l'académicien : « Son caractère calme et conciliant, sa raison droite et impartiale, l'autorité de son âge, de ses lumières, de ses emplois passés, de ses dignités présentes, tout, jusqu'à ces infirmités cruelles qui inspiraient une pitié respectueuse, tout lui donnait sur nos esprits, comme sur nos cœurs, un empire auquel nul n'essayait de se soustraire. Le plus exact d'entre nous, ses absences étaient trop rares pour n'être pas toujours remarquées, et elles n'avaient jamais pour cause que son exactitude à remplir d'autres devoirs plus impérieux. Du siége où l'enchaînaient ses maux ; il ne pouvait venir à nous, nous allions à lui ; il ne pouvait nous voir, nous lui faisions entendre des voix qui lui étaient connues ; il nous répondait avec bonté ; nous l'écoutions avec

respect, et nous admirions cette vie de l'âme qui semblait s'être enrichie et fortifiée de toutes les pertes du corps. »

Il faut signaler, au milieu du grand nombre de brochures, la plupart politiques, du comte Ferrand, son touchant *Eloge historique de Mme Elisabeth de France; l'Histoire des trois démembrements de la Pologne*, 3 vol. in 8° (1820), protestation généreuse en faveur de la nationalité polonaise; puis surtout la *Théorie des révolutions*, 4 vol. in 8° (1817). On reconnaît partout dans cet ouvrage le philosophe chrétien, l'historien ému des convulsions qui ont tourmenté sa patrie : « de vastes connaissances sont unies à des vues souvent profondes; mais peut-être l'auteur exige-t-il trop évidemment de l'histoire qu'elle se plie à sa pensée dominante : il force toutes les révolutions du monde à déposer contre une seule, tous les siècles contre un moment, et ne fait plus qu'un ouvrage de circonstance sur l'univers. » Ainsi s'en expliquait le successeur du comte Ferrand,

X

CASIMIR DELAVIGNE.

1825

Jean-Francois-Casimir Delavigne était né au Havre, en avril 1793. Il fut un enfant timide et rêveur, mais nullement un *enfant sublime*. Son père, honorable négociant enrichi dans son commerce de por-

celaine, lui disait : « Toi, mon pauvre Casimir, tu continueras mon commerce de faïence; » à peu près comme le père de Boileau pronostiquait que son fils Nicolas ne dirait jamais de mal de personne. Trait de ressemblance que l'enfance de Casimir Delavigne eut avec celle de Boileau, par le développement tardif de son intelligence, en attendant cette autre ressemblance plus glorieuse de poëte, par la pureté du style et la profondeur du bon sens. Mais, à partir du collége, ses facultés ne tardèrent pas à s'éveiller, et il savoura bientôt parmi ses condisciples un avant-goût de cette popularité dont ses concitoyens devaient un jour le rassasier. Fallait-il venger une injustice, lancer une épigramme piquante sans âcreté, complimenter un professeur sans épargner un léger grain d'ironie, ses camarades en confiaient toujours le mandat à Casimir, dont la muse écolière satisfaisait pleinement ses jeunes commettants. Les dernières années surtout de son passage au Lycée Napoléon se distinguèrent par de brillantes études, et ses premiers vers publiés datent de sa rhétorique, en 1811. Il y faisait sa partie dans ce chœur nombreux de poëtes qui célébrèrent la naissance du roi de Rome; révélant dès ce premier pas sa tendance, qu'il devait toujours suivre, à puiser ses inspirations au fond même des sentiments de son pays. Son dithyrambe fut remarqué, et l'empereur s'en montra satisfait.

Mentionnons, en passant, *Charles XII à Narva*, épisode épique, puis un dithyrambe sur la mort de Delille (1813), et hâtons-nous d'arriver aux *Messé-*

niennes. La France avait été vaincue à Waterloo, il fallait la relever à ses propres yeux, surtout aux yeux de l'étranger; on dévastait notre Musée, il fallait flétrir cet acte de Vandales; la nation était divisée en partis, il fallait prêcher la concorde. Tels furent les sujets des trois premières élégies patriotiques de Casimir Delavigne, qui les intitula Messéniennes, en souvenir des guerres héroïques soutenues par ceux d'Ithôme contre Sparte. C'était le qui-vive d'un généreux citoyen, l'élan d'un éloquent poëte dont la fibre résonnait au contact des douleurs nationales; la nation accueillit avec enthousiasme ces trois chants funèbres, comme l'expression vraie, courageuse, harmonieuse, énergique de ses sentiments intimes. Plus de vingt mille exemplaires s'en répandirent en France dans la première année, et ce fut une transfiguration immédiate pour l'auteur qui, d'obscur, rayonna. Deux autres Messéniennes suivirent, la *Vie* et la *Mort de Jeanne d'Arc,* où l'allusion aux impressions du moment était assez transparente et fut chaudement comprise. Dès-lors, par un sentiment patriotique digne de l'un de ses ancêtres académiques, de Belloy, tous les événements de l'intérieur ou du dehors dont la France s'émut dans un espace de quinze ans, Casimir Delavigne les daguerréotypa aux rayons de son foyer lyrique, si l'on veut bien nous pardonner cet anachronisme d'expression. Que la Grèce s'insurge, quatre Messéniennes iront provoquer en sa faveur le concours de l'Europe; *Parthénope et l'Étrangère* consacrera une velléité d'indépendance en Italie;

Napoléon et Byron qui meurent, l'un sur son rocher, l'autre à Missolonghi, auront chacun une oraison funèbre de notre poëte; les sept Messéniennes rapportées d'Italie seront imprégnées d'un vigoureux parfum de France; *la Parisienne*, une *Semaine de Paris*, *le Chien du Louvre* participeront de l'enthousiasme immortel de nos trois jours, tandis que le *Dies iræ de Kosciusko*, *la Varsovienne* refléteront les sympathies françaises pour la Pologne. Là se trouve tout entier Casimir Delavigne, en tant que poëte lyrique, c'est-à-dire dans la partie inférieure et secondaire de son talent. Peut-être l'inspiration lui manqua quelquefois, ou ne coula pas de source et sentit le travail; mais combien d'idées généreuses noblement, poétiquement rendues, et qui frappent encore, aujourd'hui que l'actualité chaleureuse a fait place à la froide impartialité de la critique!

Delavigne avait fait au collége sa tragédie classique de rigueur, intitulée *Polyxène;* mais il l'avait abandonnée, à part un fragment conservé dans ses œuvres complètes. Le théâtre l'attirait de prédilection, et, tout en composant ses premières Messéniennes, il écrivait ses *Vêpres siciliennes*. Il occupait à cette époque une place dans le cabinet de M. Français, de Nantes, qui fut son premier Mécène et se montra une providence pour bien des hommes de lettres de son temps. Il sollicita deux ans une lecture au Théâtre-Français, l'obtint enfin, et sa tragédie fut reçue, à la condition pourtant qu'elle ne serait jamais représentée; et même une actrice du comité n'en voulut sous

aucun prétexte, parce que, dit-elle, « il y aurait inconvenance à mettre le mot *Vêpres* sur une affiche de théâtre, scandale que, pour sa part, elle ne souffrirait jamais. »

C'est un moment cruel que celui du refus d'une première œuvre consciencieusement, longuement élaborée. Notre poëte ne perdit pas courage, et voulant éprouver si la comédie lui serait plus légère que la tragédie, il se trouva un canevas tout préparé dans ses démêlés avec les comédiens, dont il venait de subir l'insouciance traditionnelle et la morgue aristocratique. Les cinq actes des *Comédiens* furent tracés de verve et terminés en trois mois. Mais quand seront-ils joués, et quand les Vêpres siciliennes? Or voilà que, sur ces entrefaites, l'Académie proposa pour sujet du concours poétique de 1817 le développement de cette maxime : « L'étude fait le bonheur dans toutes les situations de la vie. » En ce moment, Casimir ne se trouvait pas en humeur d'accepter cette proposition pour axiôme. Il s'affubla des cheveux blancs du vieillard, se couronna du bonnet de docteur, et concourut par une épître adressée à Messieurs de l'Académie française sur cette question : « L'étude fait-elle le bonheur dans toutes les situations de la vie? » La thèse était déduite avec tant de dialectique souple et vigoureuse, en un style si élégant et si mûr, que l'Académie attribua l'œuvre tour à tour à MM. Etienne, Andrieux et Picard. Nous l'avons vu ailleurs, M. Lebrun fut couronné; mais Delavigne obtint une mention à part, et des fragments de son épître furent lus en séance so-

lennelle. Déjà, au précédent concours, il avait mérité l'accessit, et une mention honorable deux autres années avant.

Cependant l'auteur de la *Petite ville* venait de rouvrir l'Odéon, reconstruit après un incendie. Il demanda les *Vêpres siciliennes* à Delavigne, et le chargea de composer en outre un discours d'inauguration. Le discours et la tragédie obtinrent un succès dont les annales dramatiques offrent peu d'exemples. Jouée pour la première fois le 23 octobre 1819, la pièce eut trois cents représentations consécutives, et les cent premières valurent plus de 400,000 fr. à la caisse du théâtre. Un sujet neuf, une action rapide, un quatrième acte d'un effet puissant, des qualités de style éminentes, et par-dessus tout la popularité du nom de l'auteur des Messéniennes, furent les éléments de cet éclatant triomphe. Le 6 janvier suivant, les *Comédiens* eurent leur tour. Le public accueillit très favorablement cette œuvre où la vivacité du dialogue, l'étude consciencieuse des caractères, l'élégance de la versification s'unissaient à de malicieuses saillies, à des traits d'une causticité charmante. Le *Paria*, seconde tragédie de l'auteur, représentée pour la première fois à l'Odéon le 1er décembre 1821, mit le comble à sa réputation d'écrivain dramatique. Jamais le poëte n'avait encore étalé une beauté de forme aussi riche, aussi harmonieuse, d'un coloris aussi brillant. Les chœurs en exhalent partout le souffle lyrique, et rappellent sans trop de désavantage ceux d'*Esther* et d'*Athalie*.

Le fait suivant se rapporte à cette époque. Casimir Delavigne devait à la bienveillance de M. Pasquier une modeste place de bibliothécaire à la chancellerie. L'auteur des Messéniennes étant trop national pour le ministère, la place fut brusquement supprimée. « Le tonnerre est tombé sur votre maison, je vous offre un appartement dans la mienne, » lui écrivit alors le duc d'Orléans, en lui proposant de devenir son bibliothécaire au Palais-Royal. Il accepta avec reconnaissance une offre si gracieusement faite, et voua dès-lors à son protecteur, qu'il fut appelé à connaître dans l'intimité, un attachement sincère, également honorable pour le prince et pour le poëte. Plus tard, il n'accepta point une pension de 1200 fr. offerte par la maison du roi à l'occasion du sacre de Charles X.

Il fallait bien pourtant que le Théâtre-Français, à moins de toujours méconnaître ses véritables intérêts, se réconciliât avec un poëte si vivement, si constamment applaudi. La réception de *l'Ecole des vieillards*, à l'unanimité, par acclamation et avant lecture, fut le gage de cette réconciliation. Cette œuvre obtint un triomphe plus durable encore que les autres ; elle mérita des représentations sans nombre, elle n'a cessé depuis de se maintenir au répertoire, et elle fut toujours également bien accueillie de la province et de l'étranger. Ce fut alors que l'Académie ouvrit ses portes au poëte, à la presque unanimité des suffrages : un seul lui fit défaut sur trente. Deux fois déjà il s'était mis en vain sur les rangs. Engagé par ses amis à se présenter une fois encore, comme il s'était vu préférer

tantôt l'évêque d'Hermopolis, tantôt l'archevêque de Paris, il refusa de courir les chances d'une troisième candidature : « Cette fois, on m'opposerait le pape, » dit-il avec sa gaîté bienveillante. On ne lui opposa personne, et ce n'est point lui qu'il faut reprocher à l'Académie d'avoir accueilli tard : il n'avait que trente-deux ans, et nul poëte d'une valeur égale à la sienne ne fut eucore jusqu'ici académicien de si bonne heure. Il développa dans son discours de réception un thème caractéristique de l'homme, et qui ne siérait pas à beaucoup de nos contemporains, *l'influence de la conscience en littérature.*

Combien n'a-t-on pas commis de plaisanteries sur la vertu somnifère du fauteuil ! Peut-être serait-il plus exact de dire qu'en général on y arrive assez tardivement ; ceux qui s'y peuvent asseoir jeunes s'y maintiennent actifs : au moins Delavigne le prouva-t-il par son exemple. Les recherches assidues auxquelles il se livrait pour sa tragédie de *Louis XI*, qu'il méditait déjà, compromirent sa santé naturellement délicate, et le voyage d'Italie fut jugé nécessaire. Malgré son modeste incognito, il reçut partout, à l'étranger comme en France, l'accueil flatteur dû à l'estime de sa personne et à la popularité de son talent. C'est au retour de ce voyage de cinq ou six mois qu'il publia les sept Messéniennes mentionnées plus haut, inférieures aux premières.

Quelques mois après son retour, le 6 mai 1828, il reparut au Théâtre-Français avec une nouvelle comédie en cinq actes et en vers, la *Princesse Aurélie.*

Ce fut le seul insuccès réel de sa longue carrière dramatique; encore n'est-ce point au poëte qu'il faut l'attribuer, mais à l'exigence publique, qui demande sans cesse d'autant plus qu'on lui a plus donné, et à la jalousie de la critique, qui, comme le paysan d'Athènes, se lasse à la longue d'entendre toujours complimenter les Aristide de l'intelligence. La Princesse Aurélie ne fait nullement disparate dans l'œuvre de Delavigne; elle serait le diamant de bien d'autres.

Ses tragédies *Marino Faliero*, cinq actes (1829); *Louis XI*, cinq actes (1832); *les Enfants d'Edouard*, trois actes (1833); *une Famille au temps de Luther*, un acte (1836), *la Fille du Cid*, trois actes (1840); sa comédie *la Popularité*, cinq actes (1838), obtinrent toutes des succès plus ou moins retentissants, mais toujours dignes, élevés, sans coterie et sans charlatanisme. Toutes étaient de sévères études, des tentatives généreuses d'innovations progressives. Toutes se sont maintenues dans une haute estime. *Marino Faliero*, reçu au Théâtre-Français, dut être représenté sur celui de la Porte-Saint-Martin, par suite de difficultés relatives à la distribution des rôles. *La Fille du Cid*, destinée au Théâtre-Français, où le principal rôle fut refusé par une jeune tragédienne, alla camper au théâtre de la Renaissance. Donc, si nous rappelons les *Vêpres siciliennes*, l'un des hommes de notre temps qui ont fait le plus d'honneur aux lettres s'est vu, par des caprices de comédiens, forcé d'exiler sa muse, à trois reprises différentes, sur trois théâtres où elle avait droit de se trouver

étrangère. Il est pourtant des noms qui ne devraient point éprouver de refus; et, quand des hommes tels que Delavigne consentent à signer une œuvre, tous les obstacles devraient s'aplanir devant eux ; ou bien il faut renoncer à se dire le Théâtre-Français et à prendre part annuellement aux largesses de la nation.

Don Juan d'Autriche mérite une mention particulière, à plus d'un titre. D'abord cette comédie en cinq actes est le seul ouvrage dramatique de Delavigne écrit en prose; ensuite elle fut composée au milieu de cruelles souffrances du corps. On ne le soupçonnerait jamais à la gaieté, à la vivacité, à l'entrain, aux allures spirituelles et dégagées de l'œuvre. Le succès de cette comédie, apparue le 17 octobre 1835, fut immense.

L'habitude du travail était devenue véritablement une seconde nature pour notre poëte; cependant le travail usait activement sa frêle machine. Delavigne avait coutume de tout composer de mémoire; il n'écrivait une pièce que lorsqu'il fallait la livrer aux comédiens. Méthode funeste, à laquelle nous ne serions pas étonné qu'il ait dû la faiblesse de sa constitution. Elle suppose une rare puissance mnémonique, dont Crébillon avait offert autrefois un exemple semblable; mais Crébillon ne composait guère. La mémoire, cette faculté la plus développée généralement chez les gens de lettres, repose principalement sur l'attention : qui ne s'appesantit pas sur un objet ne saurait en retenir une forte empreinte. Or, conçoit-on

tout ce qu'au travail primitif de l'enfantement devait ajouter cet autre labeur de la conservation? Quelle tension perpétuelle de cerveau! quelle ébullition incessante, fatale à l'organe! Il devait se réciter constamment ses vers à lui-même, et c'est là sans doute un des motifs de leur correction; car ce n'est pas *vingt fois* mais cent fois, mille fois qu'il a dû *remettre son ouvrage sur le métier*. Mais aussi quel surcroît de fatigue à peu près superflue? Et l'idée ne perdait-elle rien de ce que gagnait le mot? Ne dilapidait-il pas, au détriment de l'invention, les forces qu'il prodiguait à la forme? A mémoire en travail imagination oisive. Il a beaucoup produit sans doute, mais avec d'autres habitudes, il eût produit le double à moins de frais. Ceci soit dit pour essayer de détourner à l'avenir tout jeune poëte qui, séduit par l'éclat apparent d'une telle exception peu convoitable, pourrait, comme lui peut-être, amoindrir de rares facultés et gaspiller une santé précieuse. Quoi qu'il en soit, Delavigne traînait languissamment les débris de son âge mûr, et le séjour du midi lui fut ordonné comme indispensable. Il se rendait à Montpellier, lorsqu'une mort précoce l'arrêta à Lyon, dans la nuit du 11 au 12 décembre 1843. Quelques actes d'une tragédie qu'il intitulait *Mélusine*, écrits dans son cerveau, sont descendus avec lui dans la tombe. Sa perte souleva d'unanimes regrets, qui s'adressaient également à l'homme et au poëte. La triste solennité de ses funérailles fut poétisée par une particularité touchante. Un Polonais lui rendant, au nom de sa patrie, les

nobles sympathies que celle-ci avait reçues du poëte, mêla à la terre de France qui le recouvre à jamais une poignée de terre polonaise, comme le veut la sainte coutume pour un enfant de la Pologne enseveli dans la terre d'exil. Adoption sublime!

Delavigne avait accueilli avec transport la révolution de juillet, et d'autant mieux qu'elle élevait à la royauté le prince son bienfaiteur et son ami. De hautes dignités lui furent offertes alors et depuis; mais, modeste et avant tout appliqué aux lettres, il refusa toujours. On ne tarirait pas sur les louanges à donner à sa conscience poétique, à son honnêteté littéraire, en un mot à sa dignité de poëte honnête homme, étranger à toutes les basses pratiques, sorte de noblesse qui ne se rencontre pas tous les jours. Comme talent ingénieux, comme esprit élégant, comme écrivain d'un style constamment pur et choisi, il n'y a qu'une voix sur son compte; il mérite mieux sans doute, mais le temps n'est pas encore venu de le classer. On a été loin d'être juste envers lui dans ces dernières années. La continuité de ses succès avait offusqué l'envie; mais ces succès ne semblent-ils pas démontrer que jamais écrivain dramatique ne fut plus intelligemment de son époque? Tous les maîtres ont innové, disait-il, et, à son tour, il essayait de les imiter en faisant autrement qu'eux. Quel poëte donc s'est mieux fait comprendre des masses et les a plus incontestablement remuées ?

XI

M. DE SAINTE-BEUVE.

1844.

M. Charles-Augustin de Sainte-Beuve est né à Boulogne-sur-Mer, le 23 décembre 1804. Il vint, en 1818, terminer ses classes à Paris, sembla d'abord vouloir se destiner à la médecine, qu'il étudia à partir de l'âge de dix-huit ans, et se fit même remarquer comme élève fort assidu de l'hospice Saint-Louis, au commencement de l'hiver de 1826. Mais déjà, à cette époque, il prenait part à la rédaction du *Globe*, le journal littéraire renommé des derniers temps de la Restauration, et bientôt son penchant pour les lettres ne souffrit plus de partage : Esculape dut céder le pas à son père Apollon. Que M. de Sainte-Beuve nous pardonne cette vieille image classique, aujourd'hui qu'il est académicien.

L'Académie avait proposé, en 1826, pour sujet du prix d'éloquence à décerner deux ans plus tard, un discours sur l'histoire de la littérature française au XVIe siècle. M. de Sainte-Beuve, encore à peu près inconnu, si ce n'est par ses initiales, déjà posées çà et là sous quelques articles littéraires, se sentit alléché par ce programme ; mais, à peine eut-il entamé ses recherches, qu'une prédilection naturelle le retint exclusivement auprès des poëtes de la Pléiade. *Trébuchés de si haut*, après avoir fait retentir leur siècle du bruit de leur nom, les Ronsard, les Baïf, les du Bel-

lay lui parurent mériter mieux que l'injuste dédain de la postérité, et il protesta en faveur de leurs vieux travaux méconnus. De là jaillit dans le *Globe* une série féconde d'articles ingénieux, approfondis, éloquents, accueillis par les uns avec enthousiasme, avec colère par les autres, lus avec empressement par tous. Cette polémique, soulevée autour de son travail, lui communiquait, au fort de la mêlée littéraire d'alors, quelque chose d'animé, d'actuel, et semblait prêter une sorte d'existence contemporaine à ce qui n'était après tout que la savante évocation d'un âge reculé. Réunis en corps d'ouvrage et composant un ensemble précieux, ces articles formèrent deux volumes in-8° publiés en 1828 sous ce titre : *Tableau historique et critique de la poésie française au* XVI° *siècle, suivi d'un choix de poésies de Ronsard, avec biographie et commentaires.* L'œuvre, appréciée depuis avec le calme de la saine critique, est restée chère à ceux qui gardent le culte de la Muse et qui recherchent dans les écrits didactiques la délicatesse, la justesse, l'exactitude ; elle a obtenu, en 1843, les honneurs de la réimpression, et l'auteur a ajouté à cette édition dernière, fort augmentée et consciencieusement revue, des notes nombreuses, beaucoup de citations et de détails inédits qui redonnent encore, après plus de dix ans, au travail primitif l'attrait de la nouveauté.

Par une pente naturelle, qui depuis n'a point cessé de se manifester en lui, après avoir jugé, M. de Sainte-Beuve voulut produire; et ce passage de l'appréciation des œuvres d'autrui à des créations personnelles n'a

rien de surprenant pour ceux qui ont remarqué de combien de poésie il sait relever sa critique. Il fit paraître, en 1829, un volume intitulé : *Vie, poésies et pensées de Joseph Delorme*. Des expressions heureusement hardies parmi quelques autres qui se ressentaient d'une audace un peu trop juvénile, des sentiments délicats rendus avec charme, un goût instinctif qui perçait à travers des incorrections systématiques, recommandèrent ces vers à l'attention publique; on les lut, on les rechercha, on s'en occupa. Et puis, quel était ce Joseph Delorme, ce poëte à la manière d'André Chénier, et, comme lui, mort à la fleur de l'âge? Pendant que l'on devisait ainsi de l'auteur supposé, le véritable auteur travaillait à se faire de nouveaux titres. *Consolations* et *Pensées d'Août*, poésies publiées, les premières en 1830, les autres en 1837, achevèrent de signaler M. de Sainte-Beuve parmi ceux de nos poëtes distingués qui ouvrent à l'avenir de nouveaux horizons, et surtout parmi les poëtes doués d'une sensibilité vraie et profonde, parmi ceux qui possèdent le secret de donner à l'élégie l'expression émouvante, les soupirs charmants. Toutefois ses vers, jetés dans un moule nouveau, dépaysent au premier abord; leur lecture semble appeler une sorte de préparation et de recueillement sympathique; mais, à mesure qu'on se familiarise avec leur forme originale, on se prend à fraterniser de plus en plus avec la pensée, avec l'expression du poëte; on sent qu'il arrive à la poésie par la réalité, on comprend tout ce que l'art peut gagner à ces tentatives généreuses hors

des sentiers vulgaires. Dans l'intervalle de ces deux recueils avait paru *Volupté*, roman intime en deux volumes, où se rencontrent bien des pages exquises.

La coopération de M. de Sainte-Beuve au *Globe* était devenue plus active encore que par le passé, durant l'automne de 1830; mais quand cette feuille, jusque là spécialement littéraire, se fit l'organe du prosélytisme saint-simonien, il n'y participa plus que fort rarement, et bientôt il émigra dans la *Revue de Paris* et la *Revue des deux Mondes*. Cette dernière ne tarda pas à devenir sa véritable patrie littéraire. Il est un de ceux qui ont le plus puissamment contribué à l'élever jusqu'au haut degré d'estime où elle s'est placée depuis longtemps. La part qu'il a prise et qu'il prend encore chaque jour à sa rédaction est immense comme travail, remplie d'importance comme mérite. Des divers articles dont il l'a enrichie, et il en a omis un fort grand nombre, il a déjà composé cinq volumes in-8°, publiés séparément, de 1832 à 1839, sous ce titre: *Critiques et Portraits littéraires*. Ces portraits forment une espèce de complément à son tableau de la poésie française au XVIe siècle, et, réunis, ces deux ouvrages sont, pour ainsi dire, des mémoires de notre littérature depuis François Ier jusqu'à nos jours; galerie où manquent peu de nos principaux écrivains des siècles passés et peu de nos contemporains les plus illustres. Il n'est guère de recueils de ce genre qui offrent une lecture plus variée, plus instructive, plus abondante en vues ingénieuses, en érudition spirituelle. Le critique, toujours artiste et

poëte, y entremêlé avec art à la biographie des écrivains des aperçus élevés, des appréciations délicates de détail et fortes d'ensemble, des vues morales. De l'étude approfondie de l'écrivain, il amène le lecteur à la connaissance intime de l'homme. Il s'est créé des procédés à lui, une manière individuelle qui déjà ont fait école. Puissent ses imitateurs apprendre surtout de lui que l'utilité première, le grand charme moral de la critique, c'est la bienveillance et la sympathie, et comme lui faire aimer tous ceux qu'ils feront revivre!

Ces portraits ont obtenu, du reste, le succès sérieux et digne qui manque rarement aux bons livres. Tout récemment encore, il vient d'en paraître une nouvelle édition en trois volumes compactes de format anglais. L'un de ces volumes est entièrement consacré aux portraits de femmes littéraires. L'auteur n'a introduit dans cette réimpression que les écrivains morts, et, docile aux conseils de l'expérience, il en a fait disparaître quelques traits irrévérencieux qui offusquaient la gloire de certains beaux génies du grand siècle, traits échappés jadis dans la fougue de l'âge et la chaleur peu réfléchie du combat; le temps et les méditations ont mûri son esprit et lui ont apporté leurs enseignements.

M. de Sainte-Beuve scrutait depuis longtemps et faisait espérer l'histoire de Port-Royal, dans lequel son nom avait été illustré autrefois en la personne de Sainte-Beuve, le grand casuiste du XVIIe siècle. En 1837, il fut appelé en Suisse par la bienveillante pro-

position du conseil d'instruction publique et par la libérale décision du conseil d'État, ainsi qu'il l'a dit à peu près lui-même, pour professer au sein de l'Académie de Lausanne, bien qu'étranger, un cours public sur cette abbaye à jamais célèbre. Déjà, en 1831, il avait été invité à se rendre à Liége pour y occuper une chaire de littérature à l'université; mais il avait refusé. La ville de Lausanne fut plus heureuse: M. de Sainte-Beuve s'y rendit, y fit son cours, trois fois la semaine, avec un grand concours d'auditeurs choisis, dont il recueillit les justes applaudissements, et qui entourèrent de leur estime l'homme et le professeur. C'était la meilleure des préparations possibles pour son ouvrage, et l'année d'après, au sortir de son enseignement, son sujet se trouvait tout naturellement approfondi, ses matériaux assemblés, ses idées assises. Il ne lui restait plus qu'à rédiger l'œuvre dans sa forme définitive. Le premier volume de l'*Histoire de Port-Royal*, qui en comportera quatre, parut donc en 1840; le second ne tarda pas à le suivre. Dans cet important ouvrage M. de Sainte-Beuve a déployé plus que jamais une grande faculté de travail; il a creusé son sujet avec conscience et sagacité; il a vaincu des difficultés presque insurmontables, et répandu la variété, l'intérêt du drame jusque dans le tableau de l'existence intérieure de religieuses. Aussi le suit-on avec plaisir, parce qu'il mène sans fatigue.

Peu de mois après la publication de ce livre, M. de Sainte-Beuve fut nommé conservateur de la biblio-

thèque Mazarine, digne récompense d'un homme de lettres en faveur de qui le culte fervent de l'art, une haute probité critique, l'élévation du sentiment, avaient créé dès longtemps des titres incontestables. Aujourd'hui, récompense plus douce, l'élection académique vient de le mettre au nombre des quarante, et il ne lui reste plus qu'à prendre séance. Il sera le plus jeune parmi ses confrères spécialement voués aux lettres. Un long avenir lui est donc réservé; et qui sait ce qu'un aussi bon esprit peut acquérir encore dans le commerce assidu, dans le contact habituel de tant d'esprits éminents!

Après la publication des derniers volumes de *Port-Royal*, M. de Sainte-Beuve n'a rien publié de bien important jusqu'en 1850, si nous oublions les notices qu'il a fournies à la *Revue des deux Mondes*; mais à cette époque, rentrant tout à coup dans l'arène, il n'en est point encore sorti à cette heure, et l'on peut dire qu'il y figure au premier rang. Six volumes se sont déjà échappés de sa plume facile, d'autres vont les suivre, car il n'y a pas de raison pour que se ralentisse l'heureuse fécondité de l'éminent critique. Nous ne saurions, quant à nous, qu'y applaudir; car à une époque où les esprits les plus distingués semblent prendre à tâche d'épuiser en des productions défectueuses, une verve souvent heureuse, c'est une véritable bonne fortune pour ceux

qu'a sauvegardés la crainte d'une évidente démoralisation, que de rencontrer un esprit à la fois indépendant et réservé, original et prudent, qui, secouant le joug du lieu commun et du paradoxe, s'efforce de conserver les traditions d'un style qui, après avoir ouvert les portes d'une école sans pareille, tend aujourd'hui à disparaître; c'en est une meilleure encore de retrouver avec ce style le langage toujours excellent de la vérité, un ton où l'enjouement s'allie à la gravité, une lecture variée, telle enfin que pouvait nous l'offrir un homme dont la renommée d'écrivain et de penseur est désormais établie. Aussi, est-ce avec une bien vive satisfaction que nous apprîmes, vers la fin de 1849, que M. de Sainte-Beuve, sollicité par le directeur du *Constitutionnel*, allait lui fournir, tous les lundis, quelques pages de critiques ou d'observations littéraires, sous le titre de *Causeries*. Bientôt, en effet, il se mettait à l'œuvre, et il ne s'est pas passé de lundi qu'il n'ait fait paraître, d'abord dans la feuille que nous venons de nommer, puis dans le *Moniteur*, quelque délicate étude, quelque ingénieux portrait, quelque fine ou profonde appréciation. Avec Firdousi et son subtil appréciateur, vous visitez d'abord la Perse du xe siècle, et, chemin faisant, vous vous étonnez de faire le voyage avec un Homère; vous faites ensuite connaissance avec les Croisés, en compagnie de Ville-Hardouin; puis, avec Froissart, vous apprenez à considérer sous son véritable jour le XIVe siècle. Philippe de Comines vous représente à son tour le temps où vivait

Louis XI et Charles le Téméraire. Enfin, avec Louis XIV, le cardinal de Retz, Pascal, Bossuet, Bourdaloue, la duchesse d'Orléans, la grande Mademoiselle, Perrault, Fénelon, le duc d'Antin, Mlle de La Vallière, Boileau, etc.; avec Franklin, Rivarol, Le Brun, Saint-Martin, Rulhière, Saint-Just, Buffon, Beaumarchais, Chamfort, Rollin, Bernardin de Saint-Pierre, Bailly, Marivaux, Duclos, Vicq-d'Azir, La Harpe, Montesquieu, Vauvenargues, Regnard, l'abbé Prévost, etc., etc.; Chateaubriand, Michaud, Courier, Hég. Moreau, Latouche, du Pan, Arago, Walckenaër, Stendhal, Portalis, Napoléon, Raynouard, Joubert, Armand Carrel, Marmont, Daru, Ramond, Ducis, Fiévée, de Bonald, MM. Saint Marc Girardin, Guizot, Villemain, Cousin, Lamartine, Thiers, de Rémusat, George Sand, Alfred de Musset, de Montalembert, Lacordaire, Pierre Dupont, J. Janin, etc., etc.; ce sont mille aperçus nouveaux, une foule de remarques non encore faites, de nombreux et de charmants détails sur les trois grands siècles littéraires dont nous venons de nommer quelques représentants.

Nous voudrions seulement une chose à ces études, d'ailleurs si hautes : c'est qu'elles répondissent davantage à l'idée première qui les a dictées, nous voulons dire que M. de Sainte-Beuve n'y montre peut-être point tout le laisser-aller que le titre sous lequel il les a réunies pourrait autoriser à y chercher. Parmi ces *Causeries*, il en est qui sentent la conversation; mais, comme l'a remarqué avant nous

un de nos confrères, « Parfois, M. de Sainte-Beuve professe, sans s'en apercevoir, il est vrai, et de la plus agréable façon ; mais enfin il professe, il ne cause pas. » C'est le seul reproche qui puisse être adressé à ces *Causeries*, dont le succès s'accroît, à mesure que le talent de leur auteur s'étend et se fortifie.

VIII

LE FAUTEUIL DE L'ABBÉ MAURY.

LE FAUTEUIL DE L'ABBÉ MAURY.

I

MALLEVILLE.

1654

Claude de Malleville naquit à Paris en 1597. Il fit connaissance de Laugier de Porchères, plus tard académicien comme lui, et celui-ci l'introduisit chez le maréchal de Bassompierre, en qualité de secrétaire. Mais comme il y était peu occupé, et partant y trouvait peu de bénéfices, qu'il avait d'ailleurs un vif désir de faire fortune, il pria son patron d'avoir pour agréable qu'il le quittât et se donnât au cardinal de Bérulle, dont la faveur, alors à son apogée, lui faisait espérer un avancement rapide. Son attente fut encore trompée de ce côté, et il retourna vers son premier maître. Tant que Bassompierre fut à la Bastille, Malleville lui rendit des services signalés; aussi le maréchal, quand il fut sorti de prison et rétabli dans sa charge de colonel des Suisses, lui donna-t-il, en ré-

compense, la secrétairerie qui y était attachée. Les souhaits de Malleville furent enfin comblés; il gagna dans cet emploi vingt mille écus, dont une partie lui servit à se faire pourvoir d'une charge de secrétaire du roi. Il mourut en 1647. Voici le portrait qu'en a laissé Pellisson : « Il était de petite taille, fort grêlé; ses cheveux étaient noirs, et ses yeux aussi, qu'il avait assez faibles. Ce qu'on estimait le plus en lui, c'était son esprit, et le génie qu'il avait pour les vers. Il y a un volume de ses poésies, imprimées après sa mort, qui ont toutes de l'esprit, du feu, un beau tour de vers, beaucoup de délicatesse et de douceur, et marquent une grande fécondité; mais dont il y en a peu, ce me semble, de bien achevées. »

Nous donnons volontiers ces jugements d'un contemporain, parce qu'ils expriment l'opinion du temps, et qu'il faut se reporter au temps pour juger, d'un point de vue philosophique, l'intronisation au fauteuil académique des premiers académiciens. L'esprit, la délicatesse, la douceur, ainsi que l'heureux tour des vers n'étaient pas alors ce qu'ils sont devenus depuis; mais ces qualités avaient pour les hommes de 1635 les mêmes charmes que des qualités analogues ont au XIXe siècle pour nous-mêmes. Les poésies de Malleville consistent en sonnets, stances, élégies, épigrammes, chansons, rondeaux. La sensibilité et le naturel ne manquent pas à quelques-unes de ses élégies. Un de ses sonnets, la Belle Matineuse, a conservé longtemps de la réputation. Son rondeau contre l'abbé de Boisrobert est certainement fort bien tourné.

Il est le dernier membre de la réunion primitive Conrart. Comme Serizay, il répugnait à accepter le protectorat de Richelieu, mais par des vues personnelles aussi : son maître, en ce temps-là sous les verroux de la Bastille, était ennemi du cardinal.

II

BALLESDENS.

1648

Jean Ballesdens, né à Paris, était, suivant Pellisson, avocat au parlement et au conseil ; mais d'Olivet ajoute : « Dans quelques-uns des priviléges obtenus en son nom pour l'impression de ses livres, Ballesdens se disait protonotaire apostolique, prieur de Saint-Germain d'Alluye, aumônier du roi ; et Thiers, dans son *Traité des Perruques*, dit positivement qu'il présenta une supplique au cardinal de Vendôme, légat *à latere*, pour avoir permission de dire la messe avec une perruque. Il était attaché à M. le chancelier Séguier, et vraisemblablement c'est ce qui lui facilita l'entrée à l'Académie; car du reste il paraît, à l'égard du style, n'avoir atteint que la médiocrité, même pour le temps où il vivait. »

Mais une chose qui fait plus d'honneur à Ballesdens que ses écrits, c'est d'avoir, un jour, retiré sa candidature à l'Académie pour ne point gêner l'admission de Corneille. Celui-ci s'était proposé pour remplacer Maynard. « M. de Ballesdens, raconte Pellisson,

avait été proposé aussi ; et comme il avait l'honneur d'être à M. le chancelier, l'Académie eut ce respect, pour son protecteur, de députer vers lui cinq des académiciens, pour savoir si ces deux propositions lui étaient également agréables. M. le chancelier témoigna qu'il voulait laisser une entière liberté à la compagnie: Mais lorsqu'elle commençait à délibérer sur ce sujet, M. l'abbé de Cerisy lui présenta une lettre de M. de Ballesdens, pleine de beaucoup de civilités pour elle, et pour M. Corneille, qu'il priait la compagnie de vouloir préférer à lui, protestant qu'il lui déférait cet honneur, comme lui étant dû par toute sorte de raisons. La lettre fut lue et louée par l'assemblée. » Ballesdens fut reçu à la première place vacante. Il mourut à Paris en 1675.

III

CORDEMOY.

1675

Géraud de Cordemoy naquit à Paris dans la première moitié du dix-septième siècle, d'une famille d'ancienne noblesse originaire d'Auvergne. Une prédilection marquée pour la philosophie cartésienne, qu'affectionnait aussi Bossuet, lui valut l'amitié de ce prélat illustre, qui le plaça auprès du dauphin, en qualité de lecteur, à l'époque où Fléchier occupait un même emploi auprès du même prince. Tandis que,

par l'ordre de Montausier, le futur évêque de Nîmes travaillait à son histoire de Théodose, Cordemoy était chargé par Bossuet d'entreprendre celle de Charlemagne. Les deux lecteurs se piquèrent d'une généreuse émulation; mais Fléchier, plus écrivain que critique, fut bientôt venu à bout de sa tâche, tandis que le pauvre Cordemoy, procédant philosophiquement et avec méthode, se vit arrêté dès les premiers pas. Comme il ne voulait rien avancer sans de bonnes preuves, il ne tarda pas à reconnaître, en compulsant l'histoire, les contradictions flagrantes, les niaiseries, les fables absurdes des historiens ses prédécesseurs. Puis, sa tâche s'agrandissant à mesure qu'il la méditait, il lui sembla que pour approfondir l'histoire d'un règne, il est indispensable de bien connaître celle des règnes précédents. D'époques en époques, il remonta jusqu'à l'origine de la monarchie. Envisagée de la sorte, son œuvre devenait immense; aussi, dans l'espace de dix-huit ans qu'il y travailla, ne put-il la conduire que jusqu'à la fin de la seconde race; et il mourut, avant de l'avoir publiée, le 8 novembre 1684. Elle parut quelque temps après, par les soins de son fils, en deux volumes in-folio et sous ce titre : *Histoire de France, depuis le temps des Gaulois et le commencement de la monarchie, jusqu'en* 987. Ce travail fut d'une incontestable utilité. L'érudition ne s'y cache pas assez, la sécheresse du style provoque la fatigue du lecteur; mais le savant y a trouvé des notions certaines; car personne avant Cordemoy n'avait su débrouiller aussi bien le chaos des premiers

âges historiques de la France, et il a enseigné à faire mieux depuis.

Cet écrivain, consciencieux et modeste, avait composé, de plus, divers traités de métaphysique, d'histoire et de politique, recueillis en un volume in-4°, (1704). Celui qui a pour titre : *De la nécessité de l'histoire*, de son usage, de la manière dont il faut y mêler les sciences en la faisant lire à un prince, est surtout remarquable par la sagesse des pensées. On comprend, en le lisant, que son auteur ait été jugé digne par Bossuet et de son amitié et d'un emploi dans une éducation royale.

Ce fut Racine, qui, en sa qualité de directeur de l'Académie, reçut le successeur de Cordemoy, dans cette mémorable séance où il recevait également Thomas Corneille, successeur de son frère, dont il fit cet éloge qui a eu tant de retentissement. Il regrettait, dans ce même discours, « la mort du savant M. de Cordemoy, qui, avec tant d'autres talents, possédait au souverain degré toutes les parties d'un véritable académicien : sage, exact, laborieux, et qui, si la mort ne l'eût point ravi au milieu de son travail, allait peut-être porter l'histoire aussi loin que M. Corneille a porté la tragédie. » Faites la part de l'exagération académique, et il restera encore un assez bel éloge de notre académicien.

IV

BERGERET.

1685

Jean-Louis Bergeret, secrétaire de la chambre et du cabinet du roi, né à Paris, mort en 1694. D'Olivet dit : « On sait comment il força les barrières de l'Académie. Deux places vaquaient en même temps : celle de Corneille l'aîné, destinée au cadet; et celle de Cordemoy, destinée à Ménage, qui, par quantité d'ouvrages savants et utiles, avait réparé le tort que sa *Requête des dictionnaires*, pur badinage de sa jeunesse, avait pu lui faire dans l'esprit de quelques académiciens. Une puissante brigue fit tomber cette seconde place à M. Bergeret, par une préférence injuste

> Dont la troupe de ménage
> Appela, comme d'abus,
> Au tribunal de Phébus,

dit hardiment Benserade, dans ses portraits des quarante académiciens, lus en pleine Académie le jour même que M. Bergeret fut reçu. »

Un parti nombreux d'académiciens portait en effet Ménage au fauteuil; mais les sollicitations pressantes du P. Lachaise; l'intervention ardente de toute la maison Colbert, des Seignelay, des Croissy, du coadjuteur de Rouen, du duc de Saint-Aignan ; les obsessions séduisantes de quelques grandes dames

de la cour, l'inimitié de Racine contre Ménage, son amitié pour Bergeret, tout cela plaidait chaleureusement en faveur de ce dernier.

Que vouliez-vous que fît l'Académie contre tant d'instances? — Qu'elle succombât! — Elle succomba.

V

L'ABBÉ DE SAINT-PIERRE.

1695

Charles-Irénée Castel de Saint-Pierre, homme rare dont J.-J. Rousseau a dit « qu'il était l'honneur de son siècle et de son espèce, et le seul peut-être, depuis l'existence du genre humain, qui n'eût eu d'autre parti que celui de la raison. » Il naquit le 18 février 1658, en Basse-Normandie, au château de Saint-Pierre. Sa famille était alliée à celle du maréchal de Villars. En 1702, il acheta la charge de premier aumônier de la duchesse d'Orléans, et cette princesse lui fit donner l'abbaye de Tiron, possédée autrefois par le poëte Desportes.

Toute la vie de cet homme de bien se passa à rêver des projets, des améliorations utiles, beaucoup impraticables, quelques-unes possibles; toutes provenant d'un cœur ému du seul bien-être de l'humanité. Il ne prit jamais la plume que pour soutenir de généreuses idées. Ses écrits, en grand nombre

(vingt-cinq à trente volumes, tous sur des matières d'économie politique), ont souvent inspiré des plumes plus éloquentes que la sienne, entre autres celle de J.-J. Rousseau, en qui quelques-unes des pensées de l'abbé ont puissamment germé; mais ils sont à peu près illisibles par eux-mêmes; occupons-nous donc beaucoup plus de l'homme que de l'écrivain.

L'un ne le cédait en rien à l'autre en originalité. Commençons par ce trait de sa vie, qu'on devrait bien, pour l'honneur des autres hommes, ne pas être obligé de qualifier d'original. Il avait connu au collége de Caen Varignon, qui fut depuis un géomètre célèbre, et il s'était lié avec lui. Venu à Paris, il l'y logea avec lui dans une petite maison du faubourg Saint-Jacques. Varignon était absolument sans ressources; l'abbé ne possédait qu'un revenu de dix-huit cents livres. Il en assura trois cents par un contrat à son ami, lui disant : « Je ne vous donne pas une pension, mais un contrat, afin que vous ne soyez pas dans ma dépendance, et que vous puissiez me quitter pour aller vivre ailleurs, quand vous commencerez à vous ennuyer de moi. »

Ses qualités et ses talents furent justement appréciés par plus d'un personnage important. L'abbé, depuis cardinal de Polignac, l'emmena avec lui au congrès d'Utrecht, en 1712. C'est là que, voyant les difficultés d'un traité, il conçut son projet de *paix perpétuelle*, celui de tous ses ouvrages auquel il était le plus attaché. Quand il le soumit au cardinal de

Fleury, celui-ci lui répondit : « Vous avez oublié un article essentiel, c'est d'envoyer une troupe de missionnaires pour disposer à cette paix le cœur des princes contractants. »

Zélateur ardent de la vérité, il la respectait partout et toujours. Il aurait cru commettre un crime que de l'altérer pour rendre ses écrits plus agréables ou plus intéressants. « On n'est pas, disait-il, obligé d'amuser; mais on l'est de ne jamais tromper personne. » Et à ce propos, comme il est souvent difficile aux gens de lettres de dire de leur vivant tout ce qu'ils pensent, il aurait voulu, suivant d'Alembert, « que chacun d'eux laissât un *testament de mort*, où il s'expliquât librement sur les ouvrages, les opinions, les hommes que sa conscience lui reprocherait d'avoir encensés, et demandât pardon à son siècle de n'avoir avec lui qu'une sincérité posthume. En usant de cette innocente ressource, les sages, qui dirigent l'opinion par leurs écrits, n'auraient plus la douleur d'accréditer les erreurs qu'ils voudraient détruire; et leur réclamation, quoique timide et tardive, serait comme une porte secrète qu'ils ouvriraient à la vérité. »

Il se sentait peu capable de contribuer à l'agrément des sociétés dans lesquelles il était admis, et gardait un silence presque continuel, de peur d'être à charge à ses auditeurs. Il disait à cela : « Quand j'écris, personne n'est forcé de me lire; mais ceux que je voudrais forcer à m'écouter se contiendraient pour en faire au moins semblant, et c'est une gêne

que je leur épargne autant que je puis. » Quelquefois pourtant, quand il lui arrivait de se faire entendre, il surprenait d'autant plus qu'on s'attendait moins à être surpris. Une femme de beaucoup d'esprit, ayant eu avec lui une conversation sérieuse, dont elle sortit fort satisfaite, ne put s'empêcher de lui en témoigner son contentement. « Oui, répondit-il, je suis un mauvais instrument dont vous avez bien joué. »

« Je sens, disait-il une autre fois dans un cercle brillant où peut-être il était de trop, je sens que je vous ennuie, et j'en suis bien fâché; mais moi je m'amuse fort à vous entendre, et je vous prie de trouver bon que je continue. »

Il avait dans ses livres une singulière manie : c'était de répéter à satiété les vérités qu'il croyait utiles. — Je trouve, lui disait-on un jour, d'excellentes choses dans vos écrits, mais elles y sont trop répétées; celles-ci, par exemple. — Vous les avez donc retenues, répondit-il; voilà pourquoi je les ai répétées, et j'ai bien fait : sans cela vous ne vous en souviendriez plus. — Du reste, ces répétitions n'étaient pas le seul obstacle au succès de ses œuvres, qui ne sont guère moins lues aujourd'hui qu'à l'époque où il les publia. Outre les bizarreries du fond, bizarreries généreuses, répétons-le! la forme offrait des défauts choquants : beaucoup de longueurs, peu de méthode, une ortographe singulière et pénible, une négligence de style, pour ainsi dire systématique, l'auteur ne voulant pas perdre à polir sa phrase un temps qu'il trouvait plus utile d'employer à rechercher les idées.

Lorsqu'il fut reçu à l'Académie, il ne mit que quatre heures à composer son discours de réception. « Ces sortes de discours, disait-il, ne méritent pas, pour l'utilité dont ils sont à l'État, plus de deux heures de temps ; j'y en ai mis quatre, et cela est fort honnête. » Fontenelle n'approuvant pas son discours : « Il vous paraît donc bien médiocre? tant mieux, il m'en ressemblera davantage, » reprit l'abbé.

On s'étonnerait qu'un homme en qui les projets d'amélioration étaient une idée fixe n'eût pas rêvé d'utiles changements touchant l'Académie : le premier en effet il proposa que les sujets de prix d'éloquence cessassent d'être des textes de sermons, et fussent consacrés à l'éloge des grands hommes de la nation. Mais il ne lui fut pas donné de voir la réalisation de cette heureuse pensée : elle ne fut adoptée que plus tard.

Depuis que l'Académie existait, il n'y avait encore eu que deux exemples de membres exclus, Granier et Furetière, comme nous le verrons à leurs notices. Notre abbé était destiné à en offrir un troisième et dernier exemple, dernier en ce sens du moins que ce fut la compagnie elle-même qui prononça l'exclusion. Voici à quel sujet : L'abbé venait de publier un livre intitulé : *Discours sur la polysynodie*, ou pluralité des conseils, à propos d'une réforme que le régent venait d'introduire dans son gouvernement ; il exprimait dans ce livre une opinion peu avantageuse sur le feu roi Louis XIV. Déjà, deux années auparavant, il lui était arrivé de se faire réprimander par ses con-

frères, pour une faute à peu près semblable, commise dans un *Mémoire sur l'établissement de la taille proportionnelle*, mais que le repentir du coupable avait effacée. C'était donc une récidive que l'on avait à punir cette fois. Écoutons le récit de d'Alembert : « Un Académicien, le cardinal de Polignac, qui, exilé et disgrâcié par Louis XIV, n'avait pas à craindre qu'on lui reprochât trop de reconnaissance pour le monarque, crut faire un acte de générosité, ou de bienséance, ou de justice, en vengeant la mémoire d'un roi, dont il paraissait oublier la rigueur à son égard. Il apporta le livre à l'Académie, y lut, en frémissant, l'endroit où les mânes du souverain défunt était attaqués, communiqua ce frémissement à ses confrères, et insista pour la punition de l'auteur. L'abbé de Saint-Pierre écrivit de son côté à la compagnie, et demanda la permission de se défendre avant d'être condamné. Sa demande fut rejetée, à la grande pluralité des voix, par la raison que, dans le cas où il viendrait pour se rétracter, sa rétractation serait secrète et renfermée dans l'enceinte de la compagnie, tandis que l'offense avait été publique. Il eût sans doute été indécent à l'Académie, après avoir tant célébré Louis XIV vivant, de refuser justice à son ombre, et d'ensevelir avec son protecteur, dans le même tombeau, sa reconnaissance et ses éloges. Mais il semble aussi qu'il eût été juste de joindre aux expressions de l'hommage que méritait son roi, les égards que réclamait un confrère plein de droiture et de vertus, et d'entendre de sa propre bouche

ou son apologie, ou ses regrets, ou sa condamnation. On ne pensa pas ainsi : de vingt-quatre Académiciens dont l'assemblée était composée, quatre seulement furent d'avis qu'on écoutât le coupable : c'était le vertueux Sacy, les sages Lamotte et Fontenelle, et le respectable abbé Fleury, qui, ayant écrit avec tant de vérité l'histoire de l'Église, savait que les conciles n'avaient jamais refusé d'entendre les hérétiques, et ne croyait pas devoir se montrer plus difficile pour la gloire du roi que l'Église ne l'avait été pour la gloire de Dieu. Quoi qu'il en soit, la grâce ou la justice que l'abbé de Saint-Pierre désirait ne lui ayant pas été accordée, on opina par boules sur la punition qu'il avait encourue ; toutes les boules, à l'exception d'une seule, furent pour l'exclure de nos séances. Cette boule courageuse fut donnée par Fontenelle, qui, toujours sage et réservé dans ses écrits et dans ses discours, mais toujours ferme et décidé dans ses procédés et dans sa conduite, crut devoir réclamer, au moins tacitement, contre une rigueur qui lui paraissait précipitée. On acccusa de cette réclamation secrète Sacy, fort lié avec l'abbé de Saint-Pierre ; l'accusation obligea Fontenelle à déclarer qu'il était le coupable ; et personne n'osa s'élever contre un crime que plusieurs se reprochaient de n'avoir pas osé commettre.

» Comme l'abbé de Saint-Pierre avait été seulement exclu de nos assemblées, sans que sa place fût déclarée vacante, le fauteuil qu'il occupait parmi nous demeura vide pendant le reste de sa vie. Peu corrigé

par cette disgrâce académique, ou peut-être se croyant plus libre par sa disgrâce, il ne cessa de parler et d'écrire avec la même franchise sur l'administration présente et passée. Le gouvernement le laissa dire, se flattant qu'on ne le lirait pas; et le peu de charme de son style servait de passe-port à la hardiesse de ses idées. »

Du reste, l'abbé de Saint-Pierre, exempt de rancune et de haine, continua de bien vivre avec ceux qui l'avaient exclu; il ne cessa pas même d'envoyer ses productions à l'Académie, comme s'il en eût toujours été membre et comme s'il eût mis encore quelque prix à son suffrage. De son côté, l'Académie, qui avait puni la faute, conserva toute son estime et son affection à celui qu'à regret elle se croyait obligée de nommer le coupable; et si, plus tard, l'éloge de l'abbé de Saint-Pierre ne fut pas prononcé devant elle par le récipiendaire son successeur, la faute ne doit pas en être imputée à la compagnie, mais seulement à Boyer, l'évêque de Mirepoix, dont le crédit fut assez puissant pour obtenir cette rigoureuse et inutile dérogation à l'usage.

Le jour où Fourier fut reçu, M. Villemain lui dit, avec cet ingénieux bon sens qui ne l'abandonne jamais : « Dans le siècle dernier, le vénérable abbé de Saint-Pierre avait été banni de l'Académie pour quelques jugements un peu libres sur le gouvernement du grand roi. De nos jours, tout le monde compta parmi les titres académiques de M. Lémontey un ouvrage où ce règne immortel est décrié avec une sé-

vérité quelquefois trop amère. Tels sont les priviléges que l'histoire acquiert en vieillissant. »

Cet homme bienfaisant (mais qu'allions-nous faire? nous allions employer ce mot sans lui en faire hommage : oui, ce mot de bienfaisance, notre langue le doit à l'abbé de Saint-Pierre, non pas qu'il l'y ait précisément introduit, on le rencontre dans Balzac, mais il l'y a naturalisé et acclimaté, de même qu'il a créé celui si expressif et si pittoresque de *gloriole*) ; cet homme bienfaisant donc cessa de vivre le 29 avril 1743, à l'âge de 85 ans, envisageant la mort de l'œil calme du juste, et, disait-il lui-même, comme un voyage à la campagne.

VI

MAUPERTUIS.

1743

Pierre-Louis Moreau de Maupertuis, géomètre et astronome, naquit à Saint-Malo, en 1698. Il mérita d'entrer à l'Académie des sciences en 1723. Il a dû la meilleure et la plus solide part de sa renommée à son voyage au pôle, entrepris par ordre du gouvernement en compagnie d'autres savants dont il dirigeait les travaux. Ce voyage eut des résultats avantageux pour la science, mais il avait eu aussi ses dangers et ses fatigues. Maupertuis se dédommagea de ces derniers à son retour, en se faisant peindre enveloppé dans ses fourrures et couché dans son traîneau tiré

par un renne. Il eut un moment de popularité excessive; les hautes dames l'entouraient avec honneur dans les endroits publics; et ce fut le spectacle de tant de faveur qui lança dans la littérature le jeune Helvétius, jaloux de la célébrité. En 1746, il se fixa à Berlin, où le grand Frédéric l'installa président de l'Académie fondée autrefois par Leibnitz. La meilleure édition de ses œuvres, presque toutes scientifiques, et dépassées dans l'immense développement pris par la science depuis lors, est de Lyon (1768), 4 vol. in-8°.

Son discours de réception offre cette singularité remarquable que, forcé, comme nous l'avons vu, de se taire sur son prédécesseur, Maupertuis n'y fit l'éloge de personne. Cela convenait on ne peut mieux à son caractère envieux, atrabilaire et vain, selon ce qu'en rapportent tous les mémoires du temps. Aussi ce savant ne put-il être heureux, au milieu des richesses, des honneurs, en un mot de tous les bien-être de la vie. Il mourut en 1759.

VII

LEFRANC DE POMPIGNAN.

1760

Jean-Jacques Lefranc, marquis de Pompignan, fils du premier président de la cour des aides de Montauban, naquit en cette ville, le 17 août 1709. Il reçut une brillante éducation sous le P. Porée, jésuite, se

livra ensuite avec ardeur à l'étude des lois et de la jurisprudence, fut nommé de bonne heure avocat-général à la cour des aides de Montauban. Un enthousiasme généreux, mais exagéré, pour la réformation des abus, lui fit prononcer en cette qualité un discours éloquent, mais trop hardi, qui lui valut un exil. Puis, vers 1745, il fut pourvu de cette charge de président qu'avait occupée son père, et qu'il accepta uniquement comme un moyen de pouvoir faire entendre au souverain les plaintes légitimes des sujets. Plus tard une distinction extraordinaire et unique lui fut dévolue: on le nomma conseiller d'honneur au parlement de Toulouse. Sa fortune s'étant accrue par un riche mariage, il dit adieu pour toujours aux fonctions publiques, conserva seulement son titre de président honoraire, et ne sacrifia plus qu'aux lettres. Son goût et son aptitude pour elles n'avaient pas attendu jusque-là pour se montrer. A l'âge de vingt-deux ans, il était venu à Paris, à l'insu de ses parents, et avait fait accepter des comédiens sa tragédie de *Didon*. Cette pièce, représentée en 1734, obtint un succès éclatant et qui ne se démentit point pendant plus d'un demi-siècle. Si la faiblesse du fond l'écarte de la scène actuelle, que les hardiesses modernes ont rendue difficile par le système tragique du dernier siècle, en revanche l'amateur la relit encore quelquefois pour la pureté et l'élégance soutenue de son style, qui révèle un des meilleurs élèves de l'école de Racine.

Mais la partie la plus saillante de ses œuvres est son recueil de *Poésies sacrées;* il les avait fait pa-

raître de 1751 à 1755, et les réunit dans une édition magnifique en 1763. Elles furent fort applaudies, à leur naissance, dans tous les journaux littéraires d'alors. La louange alla jusqu'à l'exagération dans la bouche de Mirabeau, le père du grand orateur; mais la critique descendit jusqu'à l'épigramme, jusqu'à l'injustice, sous la plume de Voltaire L'impartiale vérité a toujours reconnu dans ces poésies du feu, de l'imagination, un certain caractère d'inspiration et de verve. Quand il paraphrase les cantiques et les prophéties, où les images et le mouvement abondent, l'auteur se trouve à l'aise, et sa tête s'enflamme; mais quand il n'a plus à traduire que l'onction et la sensibilité des psaumes, il s'affaisse et son cœur reste froid. La force et l'élévation l'emportent de beaucoup en lui sur le sentiment et l'harmonie. On n'aurait pas grand'chose à dire de ses odes profanes, que dépare trop de froideur et de timidité, si l'on n'y trouvait celle sur la mort de J.-B. Rousseau, et si, dans celle-là, dont le mouvement est heureux, il ne se rencontrait deux strophes admirables, la première par une allure et une harmonie grandioses, et l'autre, que tout le monde a retenue, par la majesté de cet impérissable emblême du génie poursuivi d'injurieuses clameurs.

Le talent pour la poésie n'était pas le seul de ce littérateur estimable. On peut redire après Laharpe que, « malgré tout ce qui a manqué à Pompignan, il conservera, en plus d'un genre, l'estime de la postérité. » Ses ouvrages de prose, assez nombreux, se recommandent par le bon goût, la correction, une élé-

gance soutenue et une vaste érudition. Il est le premier qui ait osé traduire en français toutes les tragédies d'Eschyle, et cette traduction fait foi de son savoir aussi bien que de son talent. Le recueil volumineux de sa correspondance dépose également de l'étendue de ses connaissances en littérature, en histoire, en jurisprudence, et nous le montre sous une face nouvelle : là, en effet, il n'est plus seulement l'écrivain sévère que l'on connaissait déjà ; c'est un ami que sa cordialité, son abandon, ses aimables inquiétudes élèvent jusqu'à la douce éloquence du cœur.

Lefranc de Pompignan avait payé de l'exil, nous l'avons vu, le zèle inconsidéré de sa jeunesse ; nous allons le voir payer de son repos le zèle encore plus inconsidéré de son âge mûr. Jouissant d'une réputation littéraire justement acquise, d'une considération personnelle bien méritée, il fut élu à l'unanimité par l'Académie. Il retarda volontairement pendant cinq mois le jour de sa réception ; et pourquoi ne le retarda-t-il pas toute sa vie? Son discours, louable au fond, proclamait avec talent d'utiles vérités ; mais, contre tous les usages académiques, il s'attaquait, en pleine séance, à plusieurs de ses nouveaux confrères, principalement à Voltaire et à d'Alembert, qu'il ne nommait pas à la vérité, mais qu'il désignait à ne pouvoir s'y méprendre ; c'était pour le moins une inconvenance. Ce discours, écouté par ceux qu'il intéressait, au milieu d'un silence glacé, fut applaudi du public ; le premier livre d'une traduction en vers des Géorgiques, que l'auteur lut dans la même séance,

enleva également tous les suffrages, et excita notamment l'enthousiasme du duc de Nivernois. Le nouvel académicien nageait en plein triomphe. Mais quel retour! Ce fut bientôt contre lui comme un déluge de pamphlets, où l'épigramme se mêlait aux injures, les injures à la calomnie; et sa réputation en fut, pour ainsi dire, submergée. C'en était fait de la tranquillité de Lefranc. Il alla chercher un refuge dans sa province, au fond de sa campagne, où il mourut le 1er novembre 1784, pleuré et béni de tous ceux qui s'étaient trouvés dans sa dépendance, et exhalant à son dernier soupir ces sentiments chrétiens: « Je pardonne de bon cœur, sans restriction et dans la plénitude de mon âme, à toutes les personnes qui m'ont si amèrement affligé. »

Peut-être sera-t-on curieux de connaître le passage dans lequel son successeur rappela cette mémorable séance académique; le voici : « Je ne saurais penser ici, Messieurs, sans un regret amer, disait l'abbé Maury, à la perspective de bonheur qui semblait s'ouvrir aux regards de M. de Pompignan, lorsqu'invité par vos suffrages à venir s'asseoir parmi vous, il n'avait plus qu'à jouir du repos dans le sein même de la gloire. Un moment, et en apparence le plus heureux moment, a tout empoisonné. Je ne vois plus mon prédécesseur qu'à travers un nuage sombre.... Mais c'est sans doute, Messieurs, rendre hommage à votre délicatesse et à votre justice que de séparer à vos yeux les talents, qui ont illustré une vie tout entière, d'une erreur inexcusable, qui en a obscurci le

plus beau jour. Le zèle pour la religion n'attend point ici de moi un éloge superflu : je me défendrai donc par les mêmes convenances la censure des écarts auxquels il peut conduire. Consolons plutôt l'ombre affligée de M. de Pompignan, que je me représente dans ce moment à mes côtés, rapprochant par ses regrets les deux séances qui composent toute sa vie académique : celle de son adoption, celle de son éloge funèbre, et attendant aujourd'hui de mes mains les dernières palmes qui doivent le couronner. »

VIII

L'ABBÉ MAURY.

1785

Jean Sifrein Maury, celui de tous dont l'existence académique a été le plus tourmentée. Reçu en 1785, il perdit son fauteuil par la suppressions des académies ; réélu en 1807, il fut éliminé par l'ordonnance royale de 1816. Ainsi, après avoir été nommé deux fois, après avoir occupé deux fauteuils différents, il ne lui a été donné, ni dans l'un ni dans l'autre, d'avoir un successeur naturel qui prononçât son éloge.

Vers 1766, trois jeunes gens s'acheminaient séparément vers Paris, tous trois peu satisfaits du présent et ambitieux de l'avenir. Ils se rencontrèrent en route, et, suivant l'heureuse habitude de leur âge, ils eurent lié promptement amitié. Ils se communiquaient leurs projets et leurs espérances : Moi, dit l'un, je

veux prêcher à la cour et devenir évêque. — Moi, dit l'autre, je veux être premier médecin du roi. — Et moi, premier président de cour souveraine, ou avocat général. — De ces trois jeunes gens, le premier était Maury, depuis archevêque et cardinal; le second, Portal, plus tard premier médecin de Louis XVIII et de Charles X; le troisième, Treilhard, président du tribunal civil de la Seine pendant la législative, puis ministre plénipotentiaire, directeur, conseiller et ministre d'État, comte de l'Empire, etc.

Maury était né le 26 juin 1746 à Valréas, petite ville du comtat Venaissin. Ce futur député aux États-généraux, futur cardinal-prêtre de l'Église romaine, futur archevêque-évêque de Montefiascone et Corneto, futur archevêque de Paris, membre de la Légion-d'Honneur et grand'croix de la Réunion, était le fils d'un cordonnier. Dès son enfance, il se fit remarquer par cette activité au travail, cette acuité d'esprit, cette mémoire surprenante, et cet aplomb vraiment provençal, qualités distinctives de son âge mûr, auxquelles il dut son élévation. Il était dans sa vingtième année quand il vint à Paris, où il eut maille à partir avec la misère. Il fut obligé pour vivre de se faire instituteur. Plus occupé de ses travaux que des progrès de son élève, il ne retira pas grand honneur de ce professorat. Dès cette même année, il commença à sortir de son obscurité par la publication d'un *Eloge du dauphin* et d'un *Eloge de Stanislas*, où se décélaient le désordre et la rhétorique d'une imagination de vingt ans, mais en même temps un

talent varié, fécond et flexible. L'année d'après, il convoita une double couronne à l'Académie française, en concourant à la fois aux deux prix qu'elle avait proposés, l'un pour l'*Eloge de Charles V* et l'autre pour un discours *sur les avantages de la paix*. Les palmes lui échappèrent, mais non pas les justes louanges de ses juges. En 1771, il fit mieux encore, et fut plus heureux, car son *Eloge de Fénelon* obtint du moins un accessit, le prix, comme on sait, ayant été décerné à Laharpe.

Mais d'autres vues le préoccupaient déjà ; il était entré dans les ordres, et avait tourné ses regards vers la tribune évangélique. Il s'y prépara de longue main par des études et des méditations assidues sur la parole sacrée, et, de ces études spéciales entreprises pour son instruction particulière, résulta, en 1777, son *Essai sur l'éloquence de la chaire*, considéré depuis avec raison comme le véritable rudiment de la langue apostolique, et même comme la rhétorique du barreau. De grands succès l'attendaient dans cette carrière nouvelle ; désigné, en 1772, pour prêcher, devant l'Académie, le panégyrique de saint Louis, la compagnie fut assez satisfaite de son discours pour solliciter en sa faveur un bénéfice, et assez puissante pour lui obtenir celui de l'abbaye de Frénade. Le panégyrique de saint Augustin, prononcé devant l'assemblée du clergé de France, en 1775, dans lequel le brillant flambeau de l'Eglise latine était dignement célébré, lui valut les félicitations unanimes des prélats, et un grand accroissement de renommée.

Dès lors il devint de mode d'accourir à ses prédications ; les principales chaires de Paris se le disputèrent, et la cour et le roi voulurent entendre de sa bouche à Versailles un avent et un carême. Mais ce qui mit le comble à sa réputation d'orateur sacré, ce fut, dix ans plus tard, le panégyrique de saint Vincent de Paul, regardé aujourd'hui encore comme son chef-d'œuvre. Il avait su de loin attacher à son sujet un grand intérêt de curiosité ; car, dans son Essai, il avait appelé de tous ses vœux quelque digne émule de Bossuet, dont le talent se montrât à la hauteur des vertus du héros de la charité ; et maintenant il osait lui-même venir réaliser ses propres vœux. Mais s'il semblait s'être fait un plaisir d'agrandir d'avance sa tâche, en la rendant plus difficile, son triomphe n'en fut que plus glorieux ; il prêcha son discours à Saint-Lazare, et son succès fit événement : les compliments lui arrivèrent en foule de toutes parts. L'orateur avait demandé au roi de faire élever dans son palais une statue au philanthrope des temps modernes ; le roi s'empressa d'acquiescer à ce conseil pieux, et il voulut en outre entendre dans sa chapelle le sublime discours ; les gens de lettres le félicitèrent unanimement ; l'Académie lui ouvrit ses portes toutes grandes ; le bruit de sa gloire traversa les monts ; et son panégyrique lu et relu à Rome, en manuscrit, dans des assemblées de cardinaux, de généraux d'ordres, de prélats, trouva, parmi ces auditeurs éminents, des enthousiastes on peut dire fanatiques.

A cette époque de sa vie, l'abbé Maury, fougueux

par tempérament, mettait dans toute sa conduite une grande habileté de circonspection et de modération, par le besoin qu'il se sentait sans doute de se créer une fortune; car, depuis, ces précieuses qualités ont paru plus d'une fois lui faire défaut. Il avait su se concilier à la fois l'estime et la bienveillance des philosophes et des dévots. Il était très répandu dans les sociétés les plus brillantes, et vivait sur le pied d'une intimité parfaite avec les écrivains les plus fêtés, particulièrement avec Marmontel. Il était aussi le familier de l'abbé de Boismont, avec qui l'on suppose qu'il avait composé les *Lettres secrètes sur l'état actuel* de la religion et du clergé de France, petit opuscule assez hardi. Cet abbé possédait un fauteuil à l'Académie et de plus le prieuré de Lions, bénéfice d'une vingtaine de mille livres de revenu. Dans leurs entretiens, Maury lui adressait sans cesse des questions sur les moindres circonstances de sa vie, soit que, n'étant pas alors de l'Académie, il prévît le cas où il viendrait à lui succéder, soit qu'il voulût écrire son éloge à toute autre occasion. Celui-ci lui dit un jour à ce propos et avec un bon sourire : l'abbé, vous prenez ma mesure. Quoi qu'il en soit quand l'abbé de Boismont mourut, il résigna son riche prieuré à l'abbé Maury; mais il ne put lui laisser son fauteuil, car depuis une année Maury s'était assis dans celui de Pompignan. Son discours de réception avait été remarquable, et le début mérite d'en être cité : « Messieurs, avait-il dit, s'il se trouve dans cette assemblée un jeune homme né avec l'amour des lettres

et la passion du travail, mais isolé, sans appui, livré dans cette capitale au découragement de la solitude, et si l'incertitude de sa destinée affaiblit le ressort de l'émulation dans son âme abattue, qu'il jette sur moi les yeux dans ce moment, et qu'il ouvre son cœur à l'espérance, en se disant à lui-même : celui qu'on reçoit aujourd'hui dans le sanctuaire des lettres a subi toutes ces épreuves. » Il avait à louer dans son prédécesseur un écrivain qui avait rompu plus d'une lance contre les philosophes, et, dans un auditoire où les philosophes se trouvaient en majorité, il eut l'art d'observer à la fois toutes les convenances, sans manquer à aucune de ses obligations.

L'année 1789 trouva donc l'abbé Maury comblé d'honneurs littéraires, regardé comme l'un des grands orateurs de son temps, possédant plusieurs bénéfices largement rentés, menant enfin une existence riche et brillante. Sa qualité de prieur de Lions lui donnant droit de siéger aux assemblées du clergé du bailliage de Péronne, pour l'élection des députés aux États-généraux, il s'y rendit; et le souvenir de l'éloquent panégyriste fit tomber sur lui la presque unanimité des suffrages. Pendant les premiers mois de la représentation nationale, il se tint à l'écart, ne donna pas signe de vie; et même après la prise de la Bastille, il essaya de quitter la France, désespérant sans doute de la cause royale et de la cause ecclésiastique. Mais il fut reconnu à Péronne, et, réclamé par la constituante, il y vint reprendre sa place. Bientôt enfin il rompit le silence, et devint dès lors avec Cazalès

l'âme et l'oracle de son parti. Et ce ne fut pas une des moindres bizarreries de cette époque que de voir le parti des intérêts populaires gouverné par M. le comte de Mirabeau, et celui des intérêts monarchiques soutenu par le fils du cordonnier. Mais sans nous occuper de ce qu'il entrait de spéculation ou de conviction dans le choix de la carrière, examinons seulement comment Maury l'a parcourue.

La première fois qu'il prit la parole, ce fut dans la fameuse discussion du *veto*, au mois de septembre 1789; et depuis, il n'y eut pas une séance importante dans laquelle il ne parût à la tribune. Il improvisait toujours avec une grande facilité, et souvent avec chaleur; il parlait quelquefois des heures entières, sans que l'enchaînement de ses idées, l'ordre de ses discours, la lucidité de ses raisonnements, l'abondance, la justesse, l'harmonie, la correction de son langage l'abandonnassent un instant. A toutes ces qualités éminentes de sa parole, on aurait soupçonné ses discours d'être le fruit d'une préparation lente, étudiée, si la rapidité et la véhémence avec lesquelles il prenait possession de la tribune n'eussent montré qu'il obéissait à l'impulsion irrésistible du moment. Marmontel raconte qu'il a été plusieurs fois témoin que l'abbé Maury dictait de mémoire le lendemain ce qu'il avait prononcé la veille, se plaignant que dans ses souvenirs sa vigueur était affaiblie et sa chaleur éteinte. « Il n'y a, disait-il, que le feu et la verve de la tribune qui puissent nous rendre éloquents.» Dans toutes les délibérations, il fit preuve de connais-

sances spéciales, qualités que l'on ne se serait pas attendu à rencontrer dans un homme qui, jusque-là, n'avait été que prêtre et homme de lettres; mais il avait su acquérir par le travail un amas immense de richesses dont sa vaste mémoire était le réservoir. C'est contre lui surtout que les Barnave, les Mirabeau réunissaient leurs forces; Maury soutenait la lutte, quelquefois avec avantage, avec courage toujours. Pourtant, malgré toutes ses brillantes facultés, il ne se montra vraiment qu'un magnifique rhéteur, tandis que l'acclamation des contemporains et de la postérité a récompensé son rival du titre de sublime orateur. Aussi Mirabeau disait-il, en parlant de Maury et de lui-même : « Quand il a raison, nous nous battons; quand il a tort je l'écrase. »

S'il fut inférieur en éloquence au géant de la constituante, il ne le céda à personne en audace, en intrépidité, en présence d'esprit, en réparties vives et saisissantes. Avant d'en venir à ces dernières, nous nous reprocherions de passer sous silence ce qui lui était arrivé un jour dans la chaire royale de Versailles. Avec toute l'autorité de la parole divine, il tonnait contre les vices des grands, en présence de toute la cour et du prince; mais son exagération méridionale n'eut pas de peine à glisser sur cette pente rapide, et il s'emporta à des remontrances hors de mesure. Un instant, l'auguste assemblée parut écouter avec impatience des accusations qu'elle avait peu coutume d'entendre, et les trouver déplacées. Quand l'abbé eut fini sa tirade, « ainsi parlait Saint-Jean Chriso-

stôme, mes frères! » ajouta-t-il; et l'autorité de ce grand nom, sous la responsabilité duquel il plaçait adroitement ses paroles, comprima tout murmure.

Cet homme semblait fait pour les luttes et les orages. Ici sa présence d'esprit habile le sauva de l'animadversion de la cour; ailleurs sa présence d'esprit intrépide le sauva vingt fois de la fureur populaire. Interruptions de tribune, interpellations de voie publique, il eut toujours réponse prête à tout. Des dames de haute distinction, signalées par l'exaltation de leur patriotisme, essayèrent un jour de le troubler au milieu d'une discussion fort importante : « Monsieur le président, s'écria-t-il aussitôt, faites taire ces sans-culottes; » le mot expressif fut accueilli d'un rire d'approbation, et devint l'origine de cette désignation révolutionnaire, appliquée plus tard aux républicains les plus effrénés. Une autre fois, en butte aux insultes et aux poignards du peuple de la rue, il entend vociférer autour de lui : L'abbé Maury, à la lanterne! — « Eh bien! dit-il aussitôt, y verrez-vous plus clair?» et cet à-propos audacieux le sauve. Ou bien encore, qu'une populace effrénée par le de l'envoyer dire la messe à tous les diables, il s'adresse aux deux plus farouches : « Soit, mais vous viendrez me la servir; » et, leur montrant deux pistolets qu'il portait habituellement sur lui pour sa défense : « Voici, ajoute-t-il, mes burettes. »

On aurait dit que le talent avec lequel l'abbé Maury savait échapper aux dangers les lui faisait rechercher. C'était au point que Louis XVI crut devoir lui écrire :

« Monsieur l'abbé, vous avez le courage des Ambroise, l'éloquence des Chrysostôme. La haine de bien des gens vous environne. Comme un autre Bossuet, il vous est impossible de transiger avec l'erreur, et vous êtes, comme le savant évêque de Meaux, en butte à la calomnie. Rien ne m'étonne de votre part : vous avez le zèle d'un véritable ministre des autels et le cœur d'un français de la vieille monarchie. Vous excitez mon admiration ; mais je redoute pour vous la haine de nos ennemis communs. Ils attaquent à la fois le trône et l'autel, et vous les défendez l'un et l'autre. Il y a quelques jours, sans votre imperturbable sang-froid, vos ingénieuses reparties, je perdais un français totalement dévoué à la cause de son roi, et l'Eglise un de ses défenseurs les plus éloquents. Daignez songer que nous avons besoin de vous, que vous nous êtes nécessaire, et qu'il n'est pas toujours utile et toujours bien de s'exposer à des périls certains. Usez avec modération de ces talents, de ces connaissances, de ce courage dont vos amis et moi tirons vanité. Sachez temporiser ; la prudence est ici nécessaire. Votre roi vous en conjure. Trop heureux s'il peut un jour s'acquitter envers vous, et vous prouver sa reconnaissance, son estime et son amitié. »

Lorsque l'assemblée constituante eût terminé ses travaux et clos sa session, l'abbé Maury s'empressa de quitter la France, où il n'entrevoyait pas plus de sécurité pour l'avenir qu'il ne l'avait fait lors de sa première tentative d'émigration. Il fut accueilli partout avec un flatteur empressement. A Coblentz, les

princes, français et étrangers, le comblèrent de témoignages d'estime et d'affection. Ses discours politiques lui avaient acquis une renommée européenne, et la révolution, en lui enlevant d'un côté repos, honneurs, bénéfices, patrie, semblait vouloir l'en dédommager de l'autre, en devenant pour lui la cause de distinctions nouvelles et de nouvelles faveurs de la fortune. Son entrée à Rome, où il fut mandé par Pie VI, qui déjà l'avait appelé *egregius vir*, fut pour ainsi dire triomphale : les prélats, les seigneurs, le peuple lui-même allèrent à sa rencontre. Dès son arrivée, il fut nommé archevêque de Nicée *in partibus*, et quelque temps après, nonce apostolique à la diète de Francfort, qui se termina par le couronnement de l'empereur François II. (*La suite au fauteuil de Charles Nodier.*)

IX

PORTALIS.

1803

Jean-Étienne-Marie Portalis, né au Bausset près Toulon, le 1er avril 1746, mort le 25 août 1807. Fort jeune, il débuta au barreau d'Aix et y acquit une grande réputation de jurisconsulte et d'orateur. L'imagination dominait moins en lui que la mémoire. Il possédait cette dernière faculté à un degré étonnant, semblait créer, tout en ne faisant que se souvenir. L'événement notable de sa carrière d'avocat fut sa lutte

contre Mirabeau au parlement d'Aix, lutte dont il sortit vainqueur, à force d'habileté; et de quelle autre manière pouvait-on triompher de cet impétueux foudre d'éloquence? Mirabeau plaidait contre sa femme, avec quels mouvements passionnés et dramatiques, chacun le sait; il s'obstinait à vouloir vivre avec elle qui demandait une séparation. Fatigué de s'entendre accabler des reproches de son inconduite, une récrimination irréfléchie s'échappa de sa bouche. Mis au défi par son antagoniste de motiver son dire, il n'eut que trop de facilité à prouver par une lettre, lue devant ses juges, l'évidente infidélité de l'épouse. C'était le piége où le renard attendait le lion. Portalis étala l'insurmontable barrière dressée entre les deux époux par l'honneur et la morale; la séparation fut prononcée.

Les premiers orages de la révolution tombèrent sur Portalis, qui dut se confiner à la campagne et n'en put être tiré par la voix de ses concitoyens l'appelant à des fonctions publiques. Venu à Paris, il fut incarcéré peu avant le 9 thermidor, libéré peu après. Les électeurs de la Seine le députèrent au conseil des anciens; il y fit preuve de beaucoup de talent, de civisme éclairé, de savoir profond; y fut appelé au secrétariat d'abord, puis à la présidence de l'assemblée. Proscrit par le directoire, après le 18 fructidor, il évita la déportation en se réfugiant avec son fils dans le Holstein, où l'accueillit la généreuse hospitalité d'un opulent seigneur danois. Rentré au 18 brumaire, son esprit organisateur fut discerné et utile-

ment employé par Bonaparte, qui, alors et depuis, le tint en haute estime, lui confia la direction de toutes les affaires ecclésiastiques, et, quand il fut devenu Napoléon, le nomma ministre des cultes, grand cordon de la Légion d'Honneur, comte de l'empire. Conseiller d'État, Portalis prit une part glorieuse à la rédaction du code civil. Ce fut lui qui, en avril 1802, porta au corps législatif le concordat conclu avec le Saint-Siége et les actes organiques destinés à être publiés en même temps. Le discours qu'il prononça à cette époque est resté monument historique.

Dans les assemblées où il figura l'on disait de lui : « beaucoup l'aiment, tous l'estiment, personne ne le hait. » Habileté rare, tact sûr, esprit conciliant, tels furent les caractères permanents de ses actes administratifs. Il est l'un des cinq membres qui, ne faisant point déjà partie de l'Institut, furent nommés par le premier consul pour compléter le nombre des quarante de l'Académie française recréée. Lorsqu'en 1804 la compagnie décida que ses membres devaient à leurs confrères morts sans successeur direct les honneurs funèbres dont ils avaient été privés par cette circonstance, Portalis paya sa dette en composant l'éloge historique de l'avocat-général Séguier, successeur de Fontenelle. Ce discours, œuvre d'un homme très savant et d'un orateur distingué, fut lu par Fontanes en séance publique, le 2 janvier 1806; on y remarqua des passages fort bien écrits et vraiment éloquents ; il fut imprimé au *Moniteur*, et obtint deux éditions en fort peu de temps. Portalis a laissé

un ouvrage posthume assez important : *Usage et abus de l'esprit philosophique pendant le* XVIIIe *siècle* ; 2 vol. in-8°, publiés en 1820 par son fils, M. le comte Portalis, pair de France, qui le fit précéder d'une intéressante notice, et d'un remarquable *Essai* sur l'origine, l'histoire et les progrès de la littérature et de la philosophie françaises. L'œuvre de notre académicien suppose de vastes connaissances, éveille beaucoup d'idées ; son style, pur, noble, méthodique, est toujours élégant, animé parfois ; il n'échappe point au reproche de diffusion ; mais l'auteur voulait avant tout être clair, dût-il paraître prolixe : la clarté, avait-il coutume de dire, est pour le discours ce qu'est la vérité pour la pensée.

X.

LAUJON.

1807.

Pierre Laujon naquit à Paris, le 13 janvier 1727. Il était destiné au barreau par son père, qui était procureur ; mais les études sévères de la jurisprudence se trouvaient peu en harmonie avec son esprit léger, rieur, ami du théâtre, de la poésie et des chansons. Il hantait les poëtes et tournait le dos au Palais. Sa carrière fut déterminée par le succès de sa parodie d'*Armide*. La lecture du roman de Longus lui inspira l'idée de transporter sur la scène *Daphnis et Chloé*, et, dans ce beau temps de réussite facile et de petits

vers vantés, l'ouvrage eut assez d'éclat pour faire rechercher son auteur par les Nivernois, les Bernis, les d'Ayen, les d'Argental, tous les grands seigneurs beaux esprits. Le comte de Clermont, notre académicien du précédent fauteuil, désira connaître Laujon, l'aima dès qu'il l'eut connu, et, simple, bienfaisant, protecteur sincère et sans faste des lettres et des arts, ainsi que nous le savons, il se l'attacha comme secrétaire de son cabinet, et plus tard de ses commandements. Laujon n'avait alors que vingt ans. Il fut heureux avec le prince, le suivit à l'armée à titre de commissaire des guerres, mais sans les embarras de l'emploi, reçut la croix de Saint-Louis. Le comte mort, le dernier prince de Condé, son héritier, ne demanda pas mieux que de prendre Laujon comme partie de la succession, et le nomma secrétaire des commandements du duc de Bourbon, son fils.

Voici donc notre chansonnier dirigeant toutes les fêtes de Chantilly, s'ingéniant pour en varier les cadres, y réussissant à souhait, aimant tout, cher à tous, menant gaiment la vie, et, par dessus le marché, pourvu bientôt de vingt mille livres de rente par la charge de secrétaire général des dragons, après la mort de Gentil-Bernard. Douce existence qui dura longtemps, mais pas autant néanmoins que le méritaient sa simplicité, sa modestie, son obligeante et secourable richesse toujours ouverte à ses confrères malheureux. 89 arriva, et puis l'émigration des princes : adieu la fortune et le bien-être de Laujon !

Plus de pensions ni de traitements, plus de logement au Palais-Bourbon ; plus rien que l'indigence, car la cigale avait chanté tout l'été. Il vendait sa bibliothèque à mesure, et quelquefois le lendemain rachetait ses livres plus cher qu'ils ne lui avaient été payés la veille. Une petite rente soutenait seule sa famille. Mais l'opulence l'avait vu trop simple pour que la pauvreté le rendît bas. Il n'importuna personne de sa plainte et chanta toujours. Il avait fraternisé avec Pannard, Piron, Collé, Favart, à la société du Caveau, dans sa jeunesse ; dans l'âge avancé, il fit partie des Dîners du Vaudeville, des Enfants d'Apollon, de la Goguette, du Caveau moderne, reliant ainsi la littérature chantante du XVIIIe siècle à celle du XIXe, et Nestor aimable de l'épicurienne chanson.

Laujon, connu surtout par ses chansons, dont quelques-unes sont fort élégantes et gracieuses, a composé bon nombre de pièces lyriques. Les plus heureuses et les moins oubliées sont l'*Amoureux de quinze ans*, composée à l'occasion du mariage du duc de Bourbon, et le *Couvent*, sujet singulier qui ne présentait que des femmes sur la scène. « Le dialogue de cette petite pièce, dit Laharpe, est naturel et agréable, et le cailletage du couvent, à la vérité très facile à imiter, y est bien rendu... L'acte d'*Eglé* et l'*Amoureux de quinze ans* sont des bagatelles agréables, bonnes pour l'Opéra et la Comédie-Italienne ; mais une comédie en cinq actes (le critique parle ici des *Soubrettes*, comédie tombée à sa première représentation) est bien au-dessus des forces de Laujon,

bel esprit de société, chansonnier de table, composant de petites fêtes pour de grands princes, et faisant de petits vers dans les grandes occasions. Il songeait à l'Académie ; mais je crois qu'il en est revenu. »

Laharpe se trompait sur ce point, et les prétentions de Laujon furent enfin satisfaites. « Laissons-le passer par l'Institut », avait dit le bon Delille en lui donnant son suffrage. Laujon ne fit guère, en effet, que passer par l'Académie ; il avait quatre-vingts ans lorsqu'il fut reçu. C'est le seul membre de la compagnie qui ait été nommé si tard. La séance de sa réception servit également à la réception de Picard et de Raynouard, sous la présidence de Bernardin de Saint-Pierre. Laujon ne manqua pas de remarquer dans son discours « qu'il y avait urgence ». Et, en effet, il mourut environ quatre ans après, le 13 juillet 1811. Quoique la plus grande partie de sa vie se fût écoulée dans le commerce des grands, sa timidité était excessive. Présenté à Napoléon comme nouvel académicien, et surpris par la présence inopinée de l'empereur, qu'il croyait loin encore, il se troubla au point de perdre entièrement la mémoire. Bienveillamment questionné sur quelques-uns de ses ouvrages, il ne put répondre : il avait tout oublié, même son nom.

XI.

ÉTIENNE.

1811.

C'est de ce fauteuil, fécond en exclusions, qu'Etienne fut éliminé par l'ordonnance de 1816 ; nous trouverons sa notice au fauteuil de Vaugelas, dans lequel il a siégé jusqu'à sa mort.

XII.

LAPLACE.

1816.

Pierre-Simon Laplace, membre de l'Académie des sciences de Paris, de celles de Gœttingue, de Milan, de Berlin, de l'Institut de Hollande, de la Société royale de Turin, de celle de Copenhague et de presque toutes les grandes sociétés de l'Europe, ministre de l'intérieur sous le consulat, sénateur et comte de l'empire, grand officier de la Légion d'honneur, pair de France et marquis. L'homme qui obtint toutes ces distinctions, et qui les méritait, naquit à Beaumont, en basse Normandie, le 22 mars 1749, fils d'un paysan très pauvre de la vallée d'Auge. L'étonnante précocité de ses dispositions intéressa en sa faveur quelques personnes charitables et riches, qui le placèrent au collége de Caen. Il n'y resta que le temps d'acquérir les premières connaissances indispensables, et revint suivre, comme externe, les cours de

l'Ecole militaire de Beaumont. Là se développa sa rare aptitude pour les mathématiques, et d'élève il devint bientôt professeur provisoire : il y enseigna les éléments des mathématiques, s'acclimata à la science de la mécaniqne, de la physique, de l'astronomie, aux profondeurs de l'analyse, et, poussé par le désir d'acquérir des connaissances plus étendues, puis aussi par cet instinct secret qui lance tous les grands génies sur les vastes scènes, il vint à Paris avec quelque argent et des lettres de recommandation pour toutes ressources.

Notre d'Alembert fut son premier patron. Laplace, n'ayant pu être introduit auprès de lui, à sa première visite, malgré les recommandations, lui écrivit personnellement une lettre dans laquelle, en lui demandant son appui, il s'abandonnait à de hautes considérations sur les principes généraux de la mécanique. Elles frappèrent le grand géomètre, qui manda le jeune homme le jour même, le fit, par d'actives démarches, nommer professeur à l'Ecole militaire de Paris, et suivit, avec un désintéressement paternel, ses premiers pas dans la carrière des sciences, tout en pressentant un émule, un vainqueur. A partir de ce moment, Laplace prit rang parmi les notabilités scientifiques de l'Europe, et, d'année en année, il ajouta de nouveaux titres à sa réputation, avec cette fécondité de travail et d'invention propre aux génies les plus heureusement doués. Les mémoires de l'Académie des sciences, de laquelle il fit partie dès 1773, comme membre adjoint, et comme

titulaire depuis 1785, ont été enrichis par lui de travaux sans nombre sur les questions les plus ardues de l'astronomie mathématique.

Ce n'est point à nous, juge incompétent, ni à cette histoire, spécialement littéraire, qu'il appartient d'entrer dans le long détail de l'immense influence exercée par Laplace sur la marche des connaissances humaines. Disons seulement qu'il apporta une haute philosophie dans la science, qu'il posséda un merveilleux génie d'analyse mathématique, qu'il fut une puissance intelligente de premier ordre, et, avec Lagrange, la plus forte tête calculatrice de ce temps. Son génie est au niveau de tous les éloges et l'un des plus élevés dont la France puisse s'enorgueillir. Son grand ouvrage, son fleuron impérissable, est le *Traité de mécanique céleste,* entrepris sous la république, continué sous l'empire, achevé sous la restauration. Laplace prouva l'un des premiers que les démonstrations abstraites n'excluent pas le mérite du style. Un tour de force en ce genre, c'est son *Exposition du système du monde,* titre vraiment littéraire, chef-d'œuvre de précision et de clarté. Aussi, disait Daru, « l'Académie française avait à distinguer dans Laplace l'écrivain correct et élégant, l'homme de goût fidèle aux doctrines classiques, le philosophe qui savait honorer les lettres. Ses succès dans les sciences ne pouvaient être un titre d'exclusion ; l'Académie, au contraire, se fait un honneur de réunir tout ce qui s'est illustré par la pensée. Ce sont là les seules illustrations au-devant desquelles il lui convienne

d'aller. » La mémoire de Laplace était abondamment fournie des plus beaux passages de la poésie ancienne et moderne, et il aimait à les rappeler. Les sciences furent l'affaire de toute sa vie; rien de ce qui les intéressait ne lui demeurait étranger, et il aida constamment à leurs progrès par ses travaux, ses leçons, ses encouragements. Ce génie newtonien s'éteignit le 7 mars 1827, cent ans précisément après la mort de Newton.

Quoique son entrée à l'Académie date de 1816, ce n'est point à l'ordonnance royale, mais bien à l'élection qu'il a dû le fauteuil.

XIII

M. ROYER-COLLARD.

1827

M. Pierre-Paul Royer-Collard est né à Sompuis, en Champagne, le 21 juin 1763, d'une famille fort estimée de propriétaires cultivateurs. Après avoir fait ses premières études à Chaumont, au collége des Pères de la doctrine dont un de ses oncles était supérieur, et les avoir terminées à celui de Saint-Omer, où il professa quelque temps les mathématiques, il vint à Paris, étudia le droit, et fut reçu avocat au parlement presqu'à l'aurore de 89. Il salua cette aurore de toute la joie ardente et philosophique d'un homme jeune mais grave, profondément épris d'une égalité, d'une liberté sages. C'est parmi les porteurs d'eau et les marchands de bois de l'île Saint-Louis,

dans une assemblée de sa section, que débuta l'un des ornements à venir de notre tribune. Ce premier discours de M. Royer-Collard fut prodigieusement goûté, et lui valut d'être unanimement porté à la présidence par les sectionnaires. Il devint membre de la municipalité de Paris, comme représentant de sa section, et le conseil de la commune le nomma secrétaire-adjoint. Là il connut, il aima ce premier maire de Paris, dont il a toujours conservé le religieux souvenir, ce noble et malheureux « Bailly, quel douloureux nom je prononce! » disait-il encore, à quarante ans environ de date, dans son discours de réception.

Les excès ne tardèrent pas à venir; et, quelque populaire que fût, dans sa section, le jeune secrétaire de la commune; quoique les porteurs d'eau de son quartier lui eussent voué assez d'affection pour lui faire cortége et protéger sa personne, la prudence commandait la retraite. Il se démit donc de ses fonctions, se réfugia dans sa famille, et ne reparut qu'en mai 1797. Alors il revint à Paris, député par son département au conseil des cinq cents, s'y lia avec Camille Jordan, Portalis et les représentants du parti monarchique modéré, se distingua par ses discours et son courage amis de l'ordre, opposant, en contre-partie du mot fameux de Danton, l'audace et puis l'audace et encore l'audace! « ce cri consolateur: la justice, et puis la justice et encore la justice! » jusqu'au moment où son élection fut annulée par le coup d'État de fructidor.

Il fit quelques années partie d'un comité royaliste, qui correspondait avec Louis XVIII sous l'œil même de Bonaparte; mais enfin, vers 1803, las de transmettre des remontrances non écoutées, désespérant d'une cause de jour en jour plus compromise, il rentra dans la vie privée, qu'il féconda par l'étude et la méditation. Il en sortit en 1811, nommé par Fontanes doyen de la faculté des lettres et professeur d'histoire de la philosophie moderne. Cette nomination, qui put d'abord paraître une faveur, fut bientôt qualifiée de justice. Le cours de M. Royer-Collard fut très suivi, vivement applaudi; ses leçons, rendues éloquentes par une puissante dialectique, entraînèrent l'auditoire, et lui communiquèrent l'enthousiasme du maître. M. Royer-Collard prit consistance à partir de ce moment; et lorsque, deux ans après, il quitta sa chaire, il avait déjà fait école, renversé le sensualisme, inauguré la philosophie nouvelle qui a été si triomphante de nos jours, et qui se fait gloire de le reconnaître pour chef, quoiqu'il n'ait rien publié, si ce n'est un discours, prononcé en 1813, résumé de son enseignement.

En 1814, M. Royer-Collard reparut sur la scène politique qu'il n'a plus quittée depuis. Elu député en 1815, il n'a pas cessé depuis ce temps de siéger à la chambre, qu'il éclaira longtemps de ses lumières, où il exerça une haute influence, une imposante autorité. En 1827, il représentait si bien l'opinion nationale en France, que sept colléges électoraux le nommèrent député le même jour, et que le suffrage una-

nime de l'Académie consacra, dans le citoyen éminent, l'honneur de la tribune française, et cela aux applaudissements de tous. Il a occupé, sous la Restauration, de hauts emplois, celui de directeur de l'imprimerie royale, et celui de président de la commission royale d'instruction publique, entre autres. Dans ce dernier poste, il rendit des services signalés, opéra des améliorations importantes, couvrit de sa protection impartiale les victimes de tous les partis indistinctement.

M. Royer-Collard improvisait rarement ; mais il était le premier de nos écrivains parlementaires. Il a laissé une trentaine de discours, qui resteront comme modèles, et qui perdent tort peu à la lecture. Poser une formule axiomatique, en déduire rigoureusement les conséquences, tel était son procédé de prédilection; chacun de ses discours est un long et vigoureux sillogisme. Il avait en outre, dit Timon, l'appréciateur au pinceau saisissant, « il avait une manière de style vaste et magnifique, une touche ferme, des artifices de langage savants et prodigieusement travaillés, et de ces expressions accouplées qui se gravent dans la mémoire et qui sont les bonnes fortunes de l'orateur. Il y a de la virilité dans ses discours, une haute raison dans ses sujets religieux et moraux, partout une méthode ample, sans raideur, dogmatique, sévère. » Ses discours « sont admirables par les pousses vigoureuses du style et par la beauté de la forme... C'était la philosophie appliquée à la politique avec ses formes abstraites et un peu obscures. M. Royer-Collard était,

qu'on me passe l'expression, un creuseur d'idées; c'était une pensée qui parlait. Elections, impôts, libertés de presse, état militaire, organisation judiciaire, instruction publique, responsabilité des ministres, institutions municipales, tous les grands sujets ont exercé les méditations de ce génie grave et élevé ». Oui, l'élévation fut toujours le caractère distinctif de M. Royer-Collard, et lui a mérité le beau surnom de Platon de la doctrine; élévation qu'il porta dans la chaire, à la tribune, dans sa carrière publique. Cette précieuse qualité a fait de lui un professeur écouté, un grand et populaire citoyen, un homme désintéressé, conséquemment probe, digne et pur. On dit que, dans le commerce privé, il la tempère un peu, et que l'épigramme lui est volontiers familière, épigramme profonde, incisive, originale; mais cette circonstance n'ôte rien à la sévère beauté de ce caractère, l'un des plus nobles et des plus respectables de ce temps.

A l'époque où nous écrivions les lignes qui précèdent, Royer-Collard, déjà bien vieux et tout malade, s'était presque entièrement retiré dans la propriété qu'il possédait en Touraine. Il venait pourtant à Paris de temps à autre; et il marquait encore, sinon par une coopération active, au moins par sa présence, les luttes de la Chambre des députés; car c'était surtout par sa conversation qu'il agissait sur

ses anciens disciples, « ne refusant, dit M. de Rémusat, l'un d'eux, ni les encouragements, ni les conseils, ni même les reproches à ceux qu'il jugeait dignes de les comprendre. Dans notre camp c'était un Nestor qui disait quelquefois : « J'ai vécu avec des hommes qui n'étaient pas plus sages que vous. » Enfin, force lui fut de renoncer entièrement à ces petites satisfactions : il se confina tout à fait dans la vie privée, au sein d'une famille qui l'entourait de respect et d'amour. Toutefois, nous apprend M. de Rémusat dans son discours de réception (car le fauteuil de Royer-Collard devait échoir naturellement au disciple qui rappelle le mieux l'illustre maître par l'éloquence ingénieuse de ses ouvrages et la probité de sa vie), toutefois « il revoyait avec joie ses amis de tous les temps ; il les charmait encore par d'incomparables entretiens. Il n'avait pas cessé de se plaire dans le commerce des maîtres de la pensée et de l'art ; Platon ne le quittait pas. Vous savez, messieurs, s'il se montrait indifférent aux intérêts de l'esprit, vous qui l'avez entendu les derniers. On peut dire que l'Académie française était restée son unique lien avec le monde. Il ne sortait plus, qu'il venait encore au milieu de vous. De tous les honneurs, aucun ne l'avait plus touché que vos suffrages. Dans l'année la plus populaire de sa vie, vous l'aviez élu, voulant honorer la tribune, et vous avez servi la littérature. Que lui manquait-il, en effet, de l'homme de lettres accompli ? Ses discours, leçons vivantes de profonde politique, sont en même

temps des modèles de style. A mes yeux, son talent doit marquer dans l'histoire de l'art d'écrire. Admirateur assidu des anciens, et de ces autres anciens du XVIIe siècle, il eût borné son ambition à leur ressembler; il se trompait, messieurs, il méconnaissait son originalité. Sa diction, comme celle de tout grand esprit uni à une nature vive et forte, est profondément individuelle. S'il tient de nos classiques la pureté du goût, la propriété des termes, la variété des tours, le soin attentif d'assortir l'expression et la pensée, il ne doit qu'à lui-même le caractère qu'il donne à tout cela. C'est de la finesse avec de la grandeur, c'est une élégance qui n'ôte rien à la force, c'est une précision savante qui n'efface pas les teintes de l'imagination. On dirait qu'il grave sur acier, et cependant il colore vivement. Il anime jusqu'aux idées; il passionne l'abstraction même; son esprit généralise ce que le sentiment lui suggère. Il s'empreint lui-même partout, il met du sien jusque dans l'absolu. Les déductions de cette logique sévère laissent percer une conviction véhémente. Jamais de négligence ni d'abandon, l'art est partout; il se montre avec excès peut-être, et il ne refroidit pas, il ne fait que rendre l'expression plus juste et la pensée plus acérée. Sous la parure de ce langage habile, dans les liens de cette étroite argumentation, on continue de sentir une âme forte et passionnée. L'homme palpite dans l'écrivain, et la raison chez un grand cœur ému ne peut manquer d'être éloquente.

» En effet, à travers les œuvres de M. Royer-Collard, on entrevoit quelque chose de supérieur à ses œuvres, ou du moins quelque chose de plus rare, c'est lui-même. Rien ne le pourra faire pleinement connaître au monde, à l'avenir qui ne l'aura pas vu. On saura bien admirer ses puissantes facultés, apercevoir, dans cet esprit plus pénétrant que flexible, plus de profondeur encore que d'étendue. Sa conduite révélera l'élévation de son caractère, et sa supériorité sera constatée par son influence. Mais sa physionomie réelle et vivante échappera. Il y avait dans sa personne je ne sais quoi d'imprévu qui étonnait les mieux préparés, l'union rare de la singularité et de la dignité. Son organisation était d'une force remarquable, son ton quelquefois impérieux. Il avait les formes de l'autorité, puis, avec tout cela, un goût délicat qui se plaisait aux grâces des manières et du langage, une politesse presque flatteuse, le désir de plaire; avec des convictions inébranlables, des doutes illimités; avec la fermeté des principes, la soudaineté des impressions. Ces impressions presque toujours exclusives, il ne les contenait pas : il les imposait : on devait penser comme il sentait. La contradiction ne le blessait pas, mais le touchait peu. Il honorait la franchise et ne lui cédait point. Pour accepter une opinion, il fallait qu'il l'eût trouvée; on eût dit qu'il n'entendait que sa propre voix. Il était plus facile de l'attendrir que de le persuader; mais qui n'eût donné l'honneur de le convaincre pour le plaisir de l'écouter !

Sa conversation ne ressemblait à aucune autre. C'était la vivacité la plus piquante, c'était une verve inépuisable ; presque toujours sous l'empire d'une seule émotion, il lui donnait les formes les plus variées ; il la renouvelait à l'infini par l'expression ; ne sentant rien à demi, il ne disait rien faiblement. Il semblait n'avoir jamais trouvé un langage assez précis, assez animé, assez pittoresque ; ses sensations les plus fugitives, il les marquait au passage et les fixait par un trait. Sa parole donnait du relief à tout. Si la pensée était commune, il la refrappait à son empreinte ; quelquefois même il la rendait excessive pour qu'elle ne servît qu'à lui. Il y a longtemps, vous le savez, que les philosophes déclament contre l'imagination, sans avoir, en vérité, grand intérêt à s'en défendre ; n'a pas à faire qui veut à cette charmante ennemie. On a dit qu'elle inspirait Malebranche en se cachant de lui ; je ne sais si M. Royer-Collard se défiait de la sienne, mais il n'y paraissait pas, à l'entendre.

» Avec tant de dons brillants et redoutables, aucun homme n'avait plus besoin de l'excellence de l'âme et de la droiture de la raison. Aucun n'eût couru plus de danger à n'être pas homme de bien ; mais il était en sûreté de ce côté-là. Malgré toute sa force, je sais une chose qu'il n'aurait pu supporter, c'est le mécontentement de soi. La paix de la conscience était nécessaire à la liberté de son esprit. Aussi ne pouvait-on l'approcher sans éprouver un prompt respect ; c'est qu'il se respectait lui-même.

Il s'était, le dirai-je ? proposé la perfection. Ambition présomptueuse peut-être, bien insensée du moins pour la sagesse de nos jours ; mais qu'importe, il faut un modèle idéal à la pratique du bien. Dans la morale comme dans l'art, qui ne tend pas à l'impossible, n'accomplit pas même le nécessaire. Je sais qu'à viser si haut on succombe souvent, et qu'on balance à poursuivre ce qu'on désespère d'atteindre. M. Royer-Collard aimait peu à entreprendre. L'action irrévocable plaisait à son courage et répugnait à sa raison. De même qu'il a peu écrit, parce qu'il ne voulait rien faire que d'achevé, il n'agissait point si de grandes circonstances ou de grandes questions ne l'arrachaient à son repos. Il ne se risquait pas légèrement, ayant sous sa garde la paix de son âme et l'unité de sa vie. Il était résolu à ne point se tromper. Sûr de l'irréprochable, il aspirait encore à l'infaillible. Avouons qu'à de si hautes conditions, l'action est difficile, et la pratique du monde devient un rude problème. La responsabilité pesait à M. Royer-Collard ; il ne l'acceptait qu'à la dernière extrémité, et l'on a dit que, pour l'éviter, il s'était abstenu trop souvent. Mais cependant, voyez ! à quel devoir a-t-il fait défaut ? Quand son temps est venu, qui a touché à plus de choses, qui a laissé plus d'exemples, qui a plus ému les esprits, et du droit de la plus pure intelligence, plus réagi sur les affaires ? Cet homme spéculatif a prononcé des paroles qui ont remué la France, et par la France, le monde. Dans le cours de ces derniers

temps, son influence se confond avec la force des choses, et quelques-uns des actes de sa pensée seront des événements de l'histoire. »

On devine, par le remarquable morceau que nous venons de citer, et par ce que nous avons dit précédemment, si un homme du mérite de Royer-Collard dut être regretté. Le 4 septembre 1845, jour de sa mort, fut un jour véritablement néfaste pour la France. C'est qu'en effet ce n'était pas seulement un de ses enfants les plus dévoués qu'elle perdait dans Royer-Collard, c'était un rayon de sa gloire qui s'éteignait avec lui. Aussi aucun de nos écrivains n'a-t-il manqué à s'associer au deuil général. De son côté, le Conseil royal de l'instruction publique, voulant donner une marque de l'estime dont ses membres étaient pénétrés pour l'homme qui avait été si longtemps la lumière de l'Université, décida que son portrait serait placé à côté de celui de Fontanes, dans la salle de ses séances. Suivant cet exemple, Vitry-le-Français, sa ville natale, lui a, en outre, érigé une statue, qui est l'un des meilleurs ouvrages de Marochetti; enfin, le conseil municipal de Paris, jaloux de l'honorer à son tour, a décidé qu'une des rues voisines du lieu où il a si brillamment professé porterait son nom.

XIV.

M. LE COMTE DE RÉMUSAT.

1846.

M. le comte François-Marie-Charles de Rémusat, membre de l'Académie des sciences morales et politiques, est né à Paris, le 14 mars 1797. Le comte de Rémusat, son père, était chambellan de l'empereur; et il a rempli, d'une façon distinguée, les fonctions de préfet de la Haute-Garonne et du Nord. Sa mère, que s'attacha de bonne heure l'impératrice Joséphine, et qui devint depuis son amie, était douée de beaucoup d'esprit et d'un esprit très-cultivé et très-étendu. Elle a laissé, en mourant, un ouvrage sur l'*Education des femmes*, que son fils a mis au jour en 1824. « La position de l'auteur, dit à son sujet un critique, la justesse de son esprit, la variété de ses connaissances, l'élévation de ses sentiments, tout lui donnait le droit d'aborder une telle matière, tout lui fournissait les moyens de l'approfondir : son plein succès a couronné cette honorable entreprise. » Et cet ouvrage place Mme de Rémusat très-haut dans l'estime de tous ceux qui s'intéressent au bonheur et à la dignité des femmes.

Après de bonnes études et son droit achevé, M. Charles de Rémusat se fit inscrire au tableau de l'ordre des avocats du barreau de Paris, et se livra

avec ardeur à l'étude de la législation. Il figurait déjà parmi les gens de lettres. A peine échappé du collége, il collaborait aux principaux recueils paraissant alors, et même bien avant qu'il ne songeât à écrire, il avait composé des chansons qui, au dire de M. Sainte-Beuve, qui les a lues, sont très-naturelles et très-aimables; puis un roman, production toute juvénile et que son auteur a été le premier a oublier. Mais ce ne fut véritablement qu'en 1818 qu'il entra dans la carrière. Mme de Staël venait de publier ses *Considérations* : frappé des idées nouvelles qui emplissent ce bel ouvrage, M. de Rémusat en fit l'analyse et en forma un article destiné à démontrer l'influence que pourraient avoir ces *Considérations* sur la jeune opinion publique. Cet essai fit du bruit et eut du succès : car en même temps qu'il soulevait les récriminations des personnes auxquelles les idées du jeune écrivain devaient déplaire, le fils de Mme de Staël le recherchait pour le remercier; M. Molé, à ce moment ministre de la marine, l'admettait à travailler dans la direction des colonies; M. de Broglie lui écrivait pour l'appeler; M. Guizot, qui lui avait déjà ouvert ses *Archives philosophiques et littéraires*, l'attirait chez lui, et Royer-Collard, qu'il y rencontrait un soir, et devant qui on parlait de certain ouvrage de la veille, se prit à dire : « Je ne le relirai pas », et, se retournant aussitôt vers le jeune écrivain, il ajoutait : « Je vous ai relu, Monsieur. »

M. de Rémusat mettait ensuite au jour quelques

brochures politiques, après lesquelles il débutait, à côté de M. Villemain, dans le *Lycée;* puis, s'étant livré à l'étude de l'allemand, pour lire Kant, il traduisait le théâtre, presque entier, de Gœthe, pour la collection des théâtres étrangers; il y joignait d'excellentes notices sur ce théâtre et sur quelques pièces de Werner et de Lessing; il donnait, en outre, une version du *De Legibus* de Cicéron, qu'il accompagnait d'une très-remarquable préface. Abandonnant alors le domaine purement littéraire, nous le retrouvons dans les rangs des journalistes : les *Tablettes* le comptèrent parmi leurs rédacteurs; après quoi nous voyons le jeune écrivain passer au *Courrier français* et au *Globe*, et ce furent là ses derniers champs de bataille; c'est que, profondément versé dans les sciences historiques et les intérêts modernes, avocat assez instruit pour faire un bon législateur, doué d'un esprit intelligent et prompt, d'un jugement sain, exercé, infaillible; d'une parole facile, éloquente et particulièrement spirituelle et incisive, il y avait dans M. de Rémusat mieux qu'un journaliste, il y avait l'étoffe d'un homme d'Etat. Il le sentait bien, et la politique l'attirait : aussi profita-t-il, dès la chute des Bourbons, de la belle occasion qui s'offrait à lui d'entrer dans l'arène.

Son premier pas date du jour où fut rédigée et signée, sur les instigations de M. Thiers, la célèbre protestation des plus dignes représentants de la presse parisienne, et l'on peut dire que, dès ce

moment, M. de Rémusat a exercé une influence réelle sur les destinées de son pays. On lui doit d'abord d'avoir aplani les deux plus graves obstacles qui pussent empêcher la consécration du pacte que la France de Juillet avait à faire avec une nouvelle dynastie. Entre la proclamation du roi des Français et l'expulsion de Charles X, il y eut, après la victoire du peuple, un moyen terme qu'il fallait prendre pour sauver la révolution et la paix publique, en triomphant de toutes les hésitations, en conciliant tous les intérêts, trop susceptibles encore de lutter ensemble : c'était de proclamer un lieutenant général du royaume. C'est à M. de Rémusat que revient, dit-on, l'honneur d'avoir trouvé ce moyen terme. Mais il n'en restait pas moins une difficulté non moins grave à résoudre : c'était de faire agréer le choix du duc d'Orléans aux partis en éveil, et surtout à celui de Lafayette. Par ses rapports de famille et d'intimité avec le célèbre général, M. de Rémusat était peut-être le seul homme capable d'obtenir ce résultat, au moyen d'une négociation très-habilement conduite, qu'il entreprit et qu'il fit réussir. Sa place, on le conçoit sans peine, fut dès lors marquée dans tous les conseils délibérant sur les intérêts fondamentaux de la nation.

Après avoir siégé au parlement dès la première session qui s'ouvrit après la chute de la Restauration, nous le retrouvons plus tard sous-secrétaire d'État, ministre de l'intérieur, et en dernier lieu représentant du peuple aux assemblées constituante et lé-

gislative. On sait le talent qu'il déploya durant les dix-huit années du règne de Louis-Philippe; quant à la part qu'il a prise aux efforts des deux assemblées que nous venons de nommer, elle est trop récente pour que personne ait pu perdre mémoire de son bon sens à cette époque où si peu de gens en ont donné des marques, de son ardeur à combattre le sophisme et les doctrines funestes, de son esprit si délicat, si plein d'ingéniosité et de sa verve éloquente. Aussi ne nous étendrons-nous pas sur le rôle qu'il y a rempli, et qui, d'ailleurs, échappe à notre compétence; mais nous suivrons notre académicien sur le terrain où nous l'avons placé : au sein de ces lettres qu'il a tant contribué à rendre brillantes, et où il compte si peu de rivaux. Il ne les avait point abandonnées : loin de là, il achevait, dans les intervalles de repos que lui laissaient les affaires et la polémique, ces beaux ouvrages qui ont fondé sa réputation. En 1842, il publiait les *Essais de philosophie;* puis venaient les dignes cadets de ces remarquables travaux, *Abélard*, le *Rapport sur la philosophie allemande* (1845), *Passé et Présent* (1847), et en dernier lieu *Saint Anselme* (1852).

Dans ses *Essais*, M. de Rémusat, prenant la défense de la philosophie, aujourd'hui si souvent attaquée, s'applique à démontrer qu'elle existe ; qu'elle est une science dont l'objet est l'ensemble des idées essentielles de l'intelligence humaine ; qu'une critique sérieuse des systèmes philosophiques modernes fournit déjà la méthode ; qu'une association intelligente

entre Descartes, Reid et Kant, constitue évidemment l'éclectisme de l'école moderne. Puis, après la réfutation de quelques systèmes exclusifs éclos au siècle dernier, il nous montre l'œuvre de la science à laquelle son but est de nous convertir. Il couronne enfin son œuvre par un coup violent porté au scepticisme. Toute cette tentative, disons-le, est noble et bien dirigée; aussi a-t-on prétendu justement que ces *Essais* forment peut-être le seul livre de philosophie et de métaphysique où l'on ne rencontre jamais rien qui effarouche le bon sens. Quant au talent littéraire dont leur auteur y fait preuve, il suffirait seul pour faire la fortune de l'ouvrage. Pouvait-il, d'ailleurs, le délaisser ici plus qu'il ne l'avait fait dans sa polémique et dans ses luttes de tribune? Non, bien que l'aridité de la matière qu'il s'était choisie eût fait, en quelque sorte, excuser quelque oubli de l'art, parce que chez lui ce talent est un don de nature. Nous le retrouvons dans tous les thèmes que son instinct et son bon goût l'ont conduit à traiter; et il n'est aucun des livres sortis de sa plume qui ne porte à côté du sceau de sa pensée profonde le cachet d'un talent littéraire extrêmement supérieur.

Le public l'avait reconnu et proclamé en lisant ces pages écrites sur tous sujets, semées partout, et que M. de Rémusat a réunies depuis et fait imprimer sous le titre de *Mélanges*. Il n'est pas un ouvrage moderne où il y ait à la fois plus de finesse et plus d'étendue, plus de bon sens et plus de grâce, plus d'érudition éclairée et un goût plus pur. C'est vérita-

blement l'un des meilleurs livres que nous possédions. On peut en dire autant d'*Abélard*. C'est, si nous en croyons M. Sainte-Beuve, un drame à la façon du *Gœtz de Berlichingen* de Gœthe, composé par M. de Rémusat pour l'unique plaisir de ses amis, qui aurait donné lieu à ce remarquable ouvrage. « Il est arrivé, en effet, dit-il, que, ce drame une fois terminé, l'auteur, qui l'avait lu et relu dans le monde avec applaudissement, fut pressé de le publier ; il hésita, il consulta ; et, comme il s'adressa à un homme grave, il lui fut conseillé de laisser là l'imagination sur la personne et l'âme d'Abélard, et d'en venir à l'étude même de sa philosophie. Cette étude approfondie produisit un ouvrage en deux volumes qui enterra le drame, ou du moins le fit rentrer dans le tiroir, au grand regret de ceux qui croient qu'il y a autant et plus de vérité dans la peinture morale d'une âme que dans la sèche et épineuse analyse d'une atroce méthode de philosophie scolastique. » Puis, après avoir glissé légèrement sur cette étude, qui s'adresse plus au métaphysicien qu'à l'homme de lettres, l'ingénieux critique ajoute, à propos de la vie d'Abélard dont M. de Rémusat a fait précéder son ouvrage : « L'auteur n'a rien travaillé autant que cette *Vie*, et pour le style et pour l'exactitude. La rigueur érudite s'y combine avec la pensée, avec l'imagination, avec l'émotion même, et le style, expression et résultat de tant d'alliances, forme une sorte de métal de Corinthe, dans lequel on n'est guère

habitué à voir resplendir les statues redressées du moyen âge; mais rien n'est de trop pour l'incomparable Héloïse. »

M. de Rémusat a pu, dans *Saint Anselme*, agir tout autrement, et mettre dans des proportions plus égales les parts d'intérêt. Il a eu affaire ici à une vie très-belle, très-pure, uniment développée et noblement remplie, même à travers les orages; il s'est plu à l'exposer avec charme, avec étendue et lumière, et à composer une grande biographie, qui, cette fois, est faite pour plaire à bien des esprits, pour désarmer (tant l'auteur y a mis d'impartialité et de réserve!) les plus sévères sur l'orthodoxie eux-mêmes, et pour attirer tous les curieux d'entre les profanes.

Mais il est temps d'arriver au succès public le plus brillant, au jour de triomphe et de soleil de M. de Rémusat, nous voulons parler de son discours de réception à l'Académie française; car on comprend aisément que celle-ci dut dès longtemps songer à s'approprier un homme de son caractère et d'une telle supériorité de talent. « Lorsque M. Royer-Collard eut disparu, reprend M. Sainte-Beuve, son confrère, une sorte de suffrage rapide et de murmure universel désigna à l'instant M. de Rémusat pour lui succéder et pour le célébrer. Dans un temps où chacun se croit des titres à toute espèce d'héritage, il ne s'éleva pas un seul concurrent. N'est-ce pas là un unique hommage rendu à la mémoire du mort et aussi au talent approprié du vivant! M. de Rémusat répondit hautement à cette attente. La

séance du 7 janvier 1847 restera mémorable entre celles du même genre. Le successeur de Royer-Collard fut éloquent, égal à son sujet, le dominant presque, et s'y mouvant avec aisance et grandeur. Il eut, tant qu'il le fallut, de l'élévation, il eut de la grâce.... Ça été là un de ces beaux jours où le talent, au moment où il la reçoit, justifie magnifiquement sa couronne. »

Une année après ce triomphe, la révolution de 1848 éclatait : M. de Résumat, nous l'avons dit, prit une part très-active au mouvement politique de cette époque : on sait dans quel sens. Il n'en fut pas moins banni de France avec quelques-uns de ses amis par le décret de décembre 1851 ; mais ce fut pour peu de temps : l'erreur reconnue, il put revenir dans sa patrie. Il y est rentré en août 1852 ; et depuis cette époque, écarté des affaires, il n'appartient plus qu'aux lettres et à l'Académie. Il a marqué leur conquête le lendemain même de son retour par la publication de son *Saint Anselme*. La *Revue des deux Mondes*, dont il a été autrefois un des plus fermes soutiens, lui doit encore de loin en loin quelques excellentes pages de critique, d'histoire ou de philosophie ; les recueils de l'Académie des sciences morales et politiques le comptent en outre parmi leurs plus assidus rédacteurs, et de temps en temps il insère dans les revues des articles, toujours bien venus d'un public qui ne peut certainement manquer de regagner à son enseignement tout ce qu'il perd en ne subissant plus la direction politique de M. de Rémusat.

IX.

LE FAUTEUIL DE BOUFFLERS.

LE FAUTEUIL DE BOUFFLERS.

I.

FARET.

1634.

Nicolas Faret était né à Bourg en Bresse, vers l'an 1596, de parents peu favorisés de la fortune. Aussi, quand il vint à Paris, languit-il longtemps pauvre et inconnu. Il s'était beaucoup lié avec Vaugelas et Boisrobert, auxquels il avait été recommandé. Ce dernier, avec l'appui de quelques amis communs, le plaça comme secrétaire auprès du comte d'Harcourt. Le poste était peu considérable en ce moment, car la maison de Lorraine, dont le comte faisait partie, se trouvait alors en disgrâce ; mais Faret sut relever la fortune de son maître, et établit la sienne par contre-coup : il persuada à Boisrobert, le familier de Richelieu, que le meilleur moyen de diviser les princes lorrains, ennemis du ministre, c'était de favoriser le comte d'Harcourt, cadet de cette hau-

taine famille, au détriment de son aîné ; le cardinal approuva l'adroit conseil, s'attacha le comte et l'éleva aux premières dignités. La position de Faret suivit la progression ascendante de celle du comte, qui le traita toujours moins en maître qu'en ami. A sa mort, arrivée au mois de septembre 1646, il vivait dans une sorte d'opulence, fruit de deux riches mariages consécutifs. Ami généreux et dévoué, il vint en aide à Vaugelas, dont les affaires étaient fort embarrassées, et fit pour lui tant de sacrifices qu'il en pensa compromettre sa propre fortune. « Il était, suivant Pellisson, homme de bonne mine, grand ami de Molière le tragique et de Saint-Amant, qui l'a célébré dans ses vers comme un illustre débauché. Cependant il ne l'était pas à beaucoup près autant qu'on le jugerait par là, bien qu'il ne haït pas la bonne chère et le divertissement ; et il dit lui-même en quelque endroit de ses œuvres que la commodité de son nom, qui rimait à cabaret, était en partie cause de ce bruit que Saint-Amant lui avait donné. On voit par la lecture de ses écrits qu'il avait l'esprit bien fait, beaucoup de netteté et de pureté dans le style, beaucoup de génie pour la langue et l'éloquence. » Il faut bien qu'il en ait été quelque chose, puisque Coëffeteau mourant le chargea de continuer son histoire romaine, et que Malherbe lui conseilla d'entreprendre celle de France, si malheureusement traitée jusqu'alors, ajoutait-il.

Les premiers gens de lettres réunis chez Conrart avaient décidé qu'on ne parlerait à personne de leurs

assemblées. Le secret fut gardé longtemps. Malleville le premier rompit le silence, et introduisit dans une de leurs conférences Faret, qui venait de publier son livre de l'*Honnête homme*. Ce dernier leur fit hommage d'un exemplaire de son ouvrage, et s'en retourna charmé des avis qu'il reçut d'eux et de l'agrément de leurs entretiens. Il continua d'assister à leurs séances, et telle fut l'origine de son intronisation à l'Académie. Qand il fut question de la fonder, on le chargea de composer un discours qui en résumât pour ainsi dire le projet et pût servir de préface à ses statuts, à la rédaction et à la révision desquels il concourut aussi. Plus tard il fut proposé au cardinal par la compagnie, comme le plus capable avec Vaugelas de travailler spécialement au dictionnaire.

II

DU RYER.

1646

Pierre du Ryer était né à Paris en 1605, d'une bonne famille ; mais son père, après avoir été secrétraire de Roger de Bellegarde, était mort dans l'indigence. Une destinée à peu près pareille attendait le fils. On lui donna, dès l'âge de vingt-un an, une charge de secrétaire du roi ; mais il la vendit quelques années après, à la suite d'un mariage d'inclination avec une demoiselle pauvre. Le produit de cette vente ne fut pas assez considérable pour l'em-

pêcher d'accepter, comme moyen d'existence pour lui et sa famille, l'emploi de secrétaire auprès du duc César de Vendôme. Il eut sur la fin de ses jours un brevet d'historiographe de France, avec une pension sur le sceau. Mais jusque-là ses ressources avaient été tellement insuffisantes qu'il demandait à sa plume non de la gloire, mais du pain. La misère, ce commensal trop assidu, cet ennemi le plus redoutable du poëte, l'entraîna à composer des traductions et des tragédies sans nombre, mais hélas! aussi presque sans mérite, ou du moins bien inférieures à ce qu'on pouvait attendre de lui; car, au jugement même du sévère abbé d'Olivet, il avait un style coulant et pur, une égale facilité pour la prose et les vers. Par suite de ce dénuement, il s'était vu obligé d'aller demeurer hors de Paris, en vue de quelques économies étroites, et, au rapport de Bayle, il travaillait à la hâte pour tirer de son libraire de quoi subsister. Ce libraire lui achetait ses ouvrages de prose, trente sous ou un écu la feuille, ses vers alexandrins cent sous le cent, les petits cinquante; encore une des filles de ce pauvre académicien traversait-elle tout Paris à pied pour aller porter à l'imprimeur l'ouvrage de son père, et en recevoir la très modique rétribution.

Après cela, qui aurait le cœur de lui reprocher que, sur une vingtaine de tragédies, une seule ait laissé des traces dans la postérité; que ses traductions soient tombées dans l'oubli ? Ne sera-t-on pas plus juste de lui tenir compte d'avoir su, au milieu de tant d'éléments d'infériorité, se maintenir assez au niveau de

son siècle pour obtenir quelques grands succès au théâtre, entre autres celui de *Scévole*, tragédie dont la réputation se conserva jusque dans le siècle suivant, et pour laquelle il sera toujours compté parmi les fondateurs de la scène française.

Du Ryer se présenta pour l'Académie en concurrence avec le grand Corneille, et il obtint la préférence sur lui, parce que celui-ci demeurait à Rouen, et que l'Académie exigeait la résidence à Paris, ne faisant exception que pour les évêques. Il n'est pas permis de croire avec d'Alembert que le motif de préférence pour l'homme médiocre vint un peu du tort qu'avait l'homme de génie d'être meilleur poëte que le cardinal de Richelieu et par là de déplaire à ce grand ministre ; car, à la nomination de Du Ryer, le cardinal était mort depuis quatre ans.

Du Ryer mourut le 6 novembre 1658. Il fut enterré à Saint-Gervais, dans le tombeau de ses *ancêtres*, à ce que dit d'Olivet.

III

LE CARDINAL D'ESTRÉES.

1658

César d'Estrées, neveu de la *charmante Gabrielle*, naquit à Paris le 5 février 1628. Il fut pourvu de bonne heure de l'évêché de Laon ; et Louis XIV l'employa, fort jeune encore, dans une négociation auprès du Saint-Siége, négociation relative au

jansénisme, et dont la futilité nous étonnerait aujourd'hui, mais dont l'importance, à cette époque, semblait réelle. L'habileté et l'esprit de conciliation du jeune diplomate le firent réussir, et son succès lui valut le chapeau de cardinal. Jugé digne d'être chargé des affaires de France à Rome, il s'acquitta toujours de cette mission de manière à prouver, dit d'Alembert, « qu'un prélat cardinal peut servir très fidèlement son souverain, et qu'on peut être prince de l'Église romaine sans oublier qu'on est Français. » Il fournit d'autres preuves encore de son zèle pour la patrie, dans les divers conclaves où sa dignité de cardinal lui donnait le droit de concourir aux élections papales, en faisant triompher l'influence française. Sa sagesse et ses lumières le firent choisir pour conseiller du roi d'Espagne Philippe V, petit-fils de Louis XIV, dès le commencement de son règne; mais l'adroit ambassadeur, qui avait triomphé tant de fois de l'astuce italienne, échoua dans cette cour devant le crédit d'une femme, l'ambitieuse et fière princesse des Ursins. Il fut rappelé en France au bout de trois ans d'ambassade, mais rappelé avec honneur, et reçut en dédommagement le don de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés. C'est là qu'il termina paisiblement sa carrière, entouré de la considération due à sa naissance, à ses dignités, et surtout à son caractère. Il mourut le 18 décembre 1714, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

Il avait occupé le fauteuil cinquante-huit ans, et il était depuis plusieurs années le doyen de l'Académie,

qui le regretta vivement; car, dès sa première jeunesse, il s'était montré digne de l'attachement que les gens de lettres lui avaient voué, par les marques flatteuses d'estime et d'affection qu'il leur donnait, par son amour et même par son talent pour la poésie. Suivant d'Alembert, il la cultiva autant que ses autres travaux le lui permirent, avec la même ardeur et le même succès que s'il y eût attaché sa fortune; et l'on connaît quelques vers de lui que ne désavoueraient pas plusieurs poëtes estimés de son temps. Dans la liste des écrivains célèbres que Chapelain fut chargé de dresser par ordre de Colbert, voici ce qu'il est dit de d'Estrées : « Il n'a rien imprimé que l'on sache; mais on a vu de lui plusieurs lettres latines et françaises de la dernière beauté, et qui font bien voir qu'il n'est pas seulement docteur en théologie, mais encore au Parnasse entre les premiers. »

IV

LE DUC D'ESTRÉES.

1718

Victor-Marie d'Estrées, l'un des deux neveux du précédent qui furent de l'Académie (nous trouverons l'autre au fauteuil de Boileau), était né à Paris le 30 novembre 1660. Pair, maréchal et vice-amiral de France, grand d'Espagne et vice-roi de l'Amérique, il peut être considéré sous la quadruple face d'homme de guerre, de négociateur, de gouverneur de pro-

vince et d'académicien. Homme de guerre, il fut un héros, fut revêtu des dignités militaires les plus éminentes, et son mérite seul les sollicita pour lui. Il fut fait maréchal du vivant même de son père, qui l'était aussi; et c'était la seconde fois, depuis l'origine de la monarchie, qu'on voyait ensemble dans la même famille deux maréchaux; la maison de Montmorency avait offert le premier exemple de cette illustration. Négociateur, il eut tous les talents et toutes les qualités d'un grand diplomate. A un amour ardent de la patrie il joignait une parfaite connaissance de ses intérêts. Il possédait la plupart des langues importantes de l'Europe, et avait fait une étude approfondie des mœurs, des lois et des coutumes des nombreux pays qu'il avait parcourus. Il aida puissamment, par la parole et par l'épée, à faire passer et à maintenir la couronne d'Espagne sur la tête d'un fils de France. Gouverneur de province, il fut envoyé dans la Bretagne, qui, écrasée d'impôts, était sur le point de se soulever. Sa douceur apaisa les troubles; ses lumières et son zèle en détruisirent la source; et la province, libérée de ses dettes, vit, sous une administration éclairée, ses revenus augmenter d'un cinquième et ses impôts diminuer d'un quart.

Examinons plus à loisir l'académicien, c'est notre devoir. Ses premières études avaient été fort brillantes, et, sur la fin de sa carrière, il montrait parmi les livres de sa riche bibliothèque, et non sans un innocent orgueil, ceux qu'il avait obtenus pour prix de ses compositions de prose et de vers. Vice-amiral

en France, et lieutenant-général de la mer en Espagne, le loisir forcé des traversées était, selon lui, une heureuse nécessité de se former l'esprit par la lecture, et il disait avec gaîté que celle des bons auteurs conjurait plus sûrement les tempêtes que toutes les rubriques des Africains et des Lapons. Sa mémoire prodigieuse avait retenu Virgile, Horace. L'anglais, l'italien, l'espagnol et l'allemand lui étaient familiers, et il parlait sa langue avec toute la grace de l'homme de cour le plus poli et l'éloquence de quelqu'un dont c'eût été l'unique métier.

Tels furent les talents que l'Académie accueillit en lui, et voici par quel service il sut l'en remercier plus tard. Une cabale sourde et puissante allait fermer à Montesquieu les portes de l'Académie; mais le maréchal défendit bravement le futur grand homme, et finit par enlever d'assaut l'assentiment de la cour. Car il n'était pas du nombre de ceux qui haïssent les talents tout en feignant de les aimer; en lui l'effet s'unissait à l'apparence.

« Après avoir rendu au courage littéraire de ce digne académicien la justice que nous lui devons, dit d'Alembert, il nous sera permis d'ajouter à tout ce qu'on sait de son courage militaire que ce courage ne se bornait pas à braver la mort dans les combats, qu'il se montrait jusque dans les maladies les plus cruelles, et qu'il allait même jusqu'à la gaîté. Le maréchal se fit tailler de la pierre, et fut dans le plus grand danger. Un courtisan dont la vie était très peu édifiante, mais qui joignait à des mœurs scandaleu-

ses la dévotion d'une âme pusillanime, envoya savoir de ses nouvelles, en ajoutant qu'il allait prier Dieu pour lui. « Qu'il s'en garde bien, répondit le maréchal, il gâterait tout. » Ces sortes de traits ne méritent pas moins d'être recueillis dans la vie d'un grand capitaine que tant d'autres traits de commande et de parade, si pompeusement étalés par les historiens. C'est là ce qu'on cherche et ce qu'on aime dans les vies de Plutarque, bien plus que des récits de siéges et de batailles.

» Dans les billets d'enterrement du maréchal on omit, soit oubli soit affectation, de faire mention de sa qualité d'académicien. La compagnie s'en aperçut et le sentit, mais dédaigna de s'en plaindre, parce qu'elle a, nous osons le dire, un orgueil assez bien placé pour croire qu'elle honore quelque nom que ce puisse être, et qu'aucun nom ne l'honore ni ne lui manque. La famille du maréchal ne tarda pas ou à s'apercevoir ou à se repentir de cette omission, fâcheuse pour elle; elle assura l'Académie du regret qu'elle avait de cet oubli d'un titre auquel le maréchal d'Estrées *attachait un très grand prix;* et les mânes de cet illustre confrère qui, de son vivant, avait donné à la compagnie tant de marques d'attachement et d'estime, semblèrent encore nous dire après sa mort : Je suis toujours avec vous. »

Il mourut le 28 décembre 1737, sans laisser d'enfants pour hériter de son nom et de ses richesses. Il avait aussi fait partie de l'Académie des sciences et de celle des inscriptions. Le czar Pierre-le-Grand, ce

rigide appréciateur, l'honorait d'une estime toute particulière. Quand ce monarque vint à Paris, il demanda à voir le maréchal, l'entretint plusieurs fois en particulier, s'enferma une journée tout entière avec lui dans sa maison d'Issy, loin des courtisans et des curieux, lui fit présent de son portrait au moment de son départ, et, de retour à Saint-Pétersbourg, lui envoya, en souvenir d'affection, les meilleurs ouvrages moscovites imprimés sous son règne. C'était le présent le plus agréable qu'il pût offrir au maréchal, amateur passionné des livres, et qui en possédait une collection nombreuse et choisie.

V

LE DUC DE LA TRÉMOILLE.

1738

Charles-Armand-René de La Trémoille, duc de Thouars, pair de France, premier gentilhomme de la chambre du roi, né à Paris le 14 janvier 1708. Il avait pour bisaïeule maternelle la célèbre marquise de Lafayette, immortalisée par ses deux romans de *la Princesse de Clèves* et de *Zaïde*, et sa naissance semblait être pour lui un engagement naturel de chérir les lettres. Il accepta cet héritage, et se fit bientôt remarquer par son esprit, l'agrément qu'il portait dans la société, l'élégance noble avec laquelle il parlait sa

langue, son étude éclairée de nos meilleurs écrivains, et enfin, ajoute d'Alembert, « par le désir qu'il témoigna de venir cultiver et perfectionner dans le sanctuaire des muses les talents qu'il tenait de la nature. »

Un intérêt touchant se rattache à sa séance de réception à l'Académie. Il avait à peine trente ans; le directeur chargé de lui répondre était le vénérable marquis de Sainte-Aulaire, alors dans sa quatre-vingt-quinzième année. Mais le contraste déjà si frappant de cette jeunesse en sa fleur et de cet âge de Nestor ne fut pas l'incident le plus singulier de la séance. Tous les deux, le récipiendaire et le directeur, venaient de payer leur tribut d'éloges au maréchal d'Estrées. Le vieillard avait terminé le sien ainsi : « Hélas! l'illustre nom qu'il portait vient de s'éteindre dans la nuit du tombeau. Je sens qne je m'attendris à cette triste réflexion. Il ne me reste qu'à baigner de larmes la respectable cendre que vous venez de couvrir de fleurs. La différence des hommages que nous lui rendons est assortie à celle de nos âges. » Et plus loin il ajoutait, s'adressant spécialement au jeune récipiendaire : « Mon âge ne me permet pas de me flatter d'être longtemps témoin des progrès que vous allez faire dans la carrière où vous entrez. Poursuivez, recueillez le fruit du zèle que vous aurez montré pour la patrie. Le célèbre Louis de La Trémoille vous a marqué la route qui conduit au faîte des honneurs. Ce ne sont pas, monsieur, des vœux stériles que je forme pour vous; ce sont des présages, j'ai pensé dire des oracles. Eh! pourquoi ne les regarderions-nous

pas comme tels? Déjà le voile qui dérobe la connaissance de l'avenir est prêt à se déchirer devant mes yeux. » *O vanas hominum mentes!* A trois ans de là, le jeune homme florissant mourait, et le vieillard, le pleurant, lui survécut,

Et put encor compter l'aurore
Plus d'une fois sur son tombeau!

Le duc de La Trémoille mourut à trente-trois ans, victime de l'amour conjugal : la duchesse avait été attaquée de la petite vérole qu'elle craignait beaucoup; pour lui persuader qu'elle n'avait point cette maladie, et malgré le juste effroi que ce fléau lui inspirait à lui-même, il ne voulut pas se séparer d'elle, s'établit son gardien, lui rendant tous les soins que son état exigeait. Atteint bientôt lui-même, il fut enlevé en peu de jours, le 23 mai 1741.

« Le duc de La Trémoille était premier gentilhomme de la chambre du roi, et, en cette qualité, chargé de la surintendance générale des spectacles et de la direction des deux troupes de comédiens. Il serait à souhaiter que ceux qui ont cette classe d'hommes dans leur dépendance fissent de leur crédit et de leur place le plus noble usage auquel ils puissent l'employer, celui de veiller aux intérêts des gens de lettres, qui, en faisant vivre les comédiens, se plaignent d'en éprouver souvent la dureté, les caprices et l'ingratitude. C'est aux supérieurs respectables de nos acteurs qu'il appartient de mettre les auteurs dramatiques à

l'abri des dégoûts humiliants que le talent essuie dans cet aréopage, et d'empêcher que les écrivains dont les ouvrages honorent la nation soient vexés et rebutés par ceux qui leur doivent leur existence, et qui ont paru trop souvent oublier leurs bienfaiteurs. » Pourquoi faut-il que ces réflexions de d'Alembert aient, encore aujourd'hui, leur utilité qui nous les fait reproduire !

VI

LE CARDINAL DE SOUBISE.

1741

Armand de Rohan, grand-aumônier, évêque et prince de Strasbourg, commandeur des ordres du roi, abbé de la Chaise-Dieu, né à Paris le 1er décembre 1717, mort le 28 juillet 1756, dans sa trente-neuvième année. De trois Rohan, qui, à différentes époques, se sont assis au fauteuil académique, celui-ci est le second par ordre de date, et le moins célèbre. Coadjuteur du cardinal de Rohan à Strasbourg dans l'année 1742, et sacré évêque de Ptolémaïde, il fut nommé cardinal en 1747, et prit le nom de cardinal de Soubise pour se distinguer de son oncle, auquel, deux ans après, il succéda dans les dignités d'évêque de Strasbourg et de grand-aumônier. Une constitution faible, et les places importantes qu'il eut à remplir ne lui permirent de consacrer aux lettres que de rares instants ; mais, dit d'Alembert, « il les aima du

moins; il honora ceux qui les cultivent, et qui joignent aux dons du génie la conduite et les mœurs. Il a entretenu dans nos cœurs, par son attachement pour la compagnie, la reconnaissance que nous devons à la maison de Rohan, dont le nom, si respectable à tant d'égards, doit nous être à jamais précieux comme celui des plus illustres et des plus constants de nos bienfaiteurs. »

VII

MONTAZET.

1787

Antoine Malvin de Montazet, archevêque de Lyon, né en 1712, dans l'Agénois, fut appelé à l'évêché d'Autun en 1748, et, dix ans plus tard, succéda au cardinal de Tencin dans l'archevêché de Lyon. Autun le regretta, Lyon applaudit à son avénement. Il avait les deux grandes qualités du prélat : un zèle religieux éclairé, la charité évangélique. Il fonda deux séminaires et fit élever gratuitement un grand nombre de jeunes ecclésiastiques; il fonda également un asyle où de pauvres prêtres, affaiblis par l'âge, pussent finir tranquillement leur carrière. Il augmenta le nombre des hospices et ne cessa de les diriger, de les secourir. « Un jour que, dans ces tristes asyles, il avait porté ses bienfaits et sa vigilance accoutumés, dit son successeur, il crut encore apercevoir un mécontentement général; il en demande la raison. Tous les

lits étaient infectés par de fâcheux insectes, ennemis trop communs du repos des hommes. Il consulte; point de remède : il faudrait des lits de fer, et la dépense serait énorme. On calculait; il ne calcula point : tous les lits furent bientôt changés; et le retour du sommeil, dans une demeure où il est si nécessaire, fut encore un de ses bienfaits. » Ainsi parlait Boufflers.

Montazet mourut à Lyon, le 3 mai 1788, ne laissant aucune fortune, par suite du luxe qu'il avait apporté toute sa vie dans sa bienfaisance. C'était un homme d'un grand esprit et de rares talents; il n'a composé que des lettres pastorales, des mandements, des institutions théologiques et autres écrits de même nature, « se renfermant, dit encore Boufflers, dans le genre que l'austérité de ses fonctions lui prescrivait. La plupart de ses ouvrages, étrangers aux goûts et aux connaissances de la grande majorité de ses lecteurs, auraient pu mériter la célébrité sans l'obtenir; mais à coup sûr ils n'ont pu l'obtenir sans la mériter. Si partout il fait disparaître l'aridité des matières qu'il traite, s'il attache ses lecteurs, même les plus frivoles, à l'écrit qu'ils avaient peut-être hésité d'ouvrir, s'il mêle un charme imprévu aux choses qui en paraissent le moins susceptibles, c'est moins l'ouvrage de l'art que le triomphe de la raison : ce ne sont point des fleurs qu'il répand, mais des lumières; et jusque dans les questions les plus abstraites, attentif à rapprocher toutes les idées de la portée de tous les esprits, il donne à chacun le moyen de connaître et le droit de prononcer. »

L'homme de talent n'empêchait nullement en lui l'homme aimable. « Tout ce qui le connaissait admirait son ton aussi simple qu'élégant, sa politesse à la fois noble et naturelle, sa conversation également solide, facile et prudente, et souvent même sa plaisanterie délicate, dont les traits, toujours sûrs, toujours fins, mais toujours doux, étaient applaudis même par ceux qui les recevaient. Mais, à mesure que le cercle devenait plus étroit, son cœur semblait s'épanouir, digne à la fois et capable de la confiance la plus entière; il méritait trop d'amis pour n'en pas avoir, et il eut les amis qu'il méritait. » De ce nombre se trouvèrent Ducis et Thomas, et ce fut dans ses bras et dans sa demeure que mourut ce dernier.

VIII

BOUFFLERS.

1788

Stanislas de Boufflers naquit à Lunéville en 1737. Il passa sa première jeunesse auprès de l'ancien roi de Pologne Stanislas, qui lui servit de parrain et fut son protecteur, dans cette cour charmante où nous avons déjà trouvé Saint-Lambert. Ce plus léger des abbés, ce plus sémillant des chevaliers reçut dans son enfance le surnom de *pataud*, tant son esprit promettait peu ce qu'il devint par la suite. *Aline*, ce conte charmant que tout le monde a retenu, publié en 1761, fut l'origine de sa réputation. Boufflers le composa au séminaire de Saint-Sulpice, où il était

entré pour se préparer à l'épiscopat. Quelle initiation! Aussi sa vocation ne lui parut pas à lui-même très prononcée. Il quitta donc bientôt la sainte retraite et le petit collet, mais se résigna à prendre la croix de Malte. Un petit bénéfice de quarante mille livres, qu'il tenait du roi Stanislas et qu'il n'aurait pu posséder sans cette résignation, méritait bien quelques sacrifices. Le voilà donc prêt à guerroyer, sinon contre le turc, du moins contre les infidèles. Il avait déjà brillé dans les cercles de Paris par l'éclat, la finesse et l'originalité de l'esprit. Il porta dans les camps ces mêmes avantages, assaisonnés de ce grain piquant de gaîté et de folie que comportent les habitudes militaires; et, à son retour de l'armée, c'était le plus déterminé viveur que l'on eût encore vu dans ce siècle passablement épicurien pourtant. A lui les femmes et les chevaux! à lui surtout les voyages, par qui les unes et les autres se renouvellent! « Donnons à quelqu'un des bottes de sept lieues, une branche de laurier pour badine et Pégase pour monture, nous aurons le vrai portrait du chevalier de Boufflers, » disait Mme Necker; et le comte de Tressan, le rencontrant un jour sur une grande route, s'écriait : « Chevalier, je suis ravi de vous trouver chez vous. »

Son voyage de Suisse fut particulièrement fécond en charmantes aventures. Maniant le crayon aussi spirituellement que la plume, il se donnait pour peintre, portrayait les maris afin d'être autorisé à portraire les femmes, et parfois se faisait payer ces portraits d'autant plus cher qu'il les donnait pour la ba-

gatelle d'un petit écu. Accrédité partout sous un nom d'emprunt, il fut regardé comme un aventurier du moment qu'à Genève il voulut reprendre son nom véritable. Jean-Jacques lui fit peu d'accueil, Voltaire le choya. Enfin le chevalier écrivait à sa mère ses *impressions* de voyage; et ses lettres, prodigieusement spirituelles, rendues publiques en 1770, composent bien l'une des plus gracieuses et des plus réjouissantes correspondances de notre langue.

Vienne le posséda en 1771, et l'aristocratie autrichienne s'éprit de lui comme la noblesse de France. Après avoir été fait colonel, après avoir accompagné le duc d'Orléans au fameux combat d'Ouessant, reçu le grade de brigadier d'infanterie en 1780, celui de maréchal de camp en 1784, une sorte de disgrâce le fit nommer gouverneur du Sénégal. Administrateur de cette colonie pendant trois ans, le chevalier sut dépouiller son caractère connu de légèreté, se montra zélé, bienfaisant, éclairé, fut salué de bénédictions et de regrets à son départ. Sa célébrité l'appela aux États-Généraux, où il ne se fit guère remarquer que par la bizarrerie de quelques-unes de ses idées. La session de l'assemblée constituante finie, il abandonna la France, se retira auprès du prince Henri de Prusse, et ne reparut dans sa patrie qu'au printemps de 1800. Il fut bien vu de Bonaparte, mais ne put cependant obtenir de lui une préfecture qu'il sollicitait. Alors, résigné à sa position bien déchue, il se tourna sérieusement vers la littérature, dont il n'avait fait jusque là qu'un délassement. C'était en venir un

peu tard à résipiscence. Il publia principalement *le Libre arbitre*; et la métamorphose du gai, brillant, spirituel chevalier de Boufflers en métaphysicien ne fut pas une des moins singulières bizarreries opérées par la révolution. L'auteur avait composé cet ouvrage pendant son exil, dans une solitude sauvage où les livres et la société lui manquaient à la fois. Ce n'est, à proprement parler, qu'une conversation élégante et polie. Le plan manque, le sujet est à peine effleuré; mais des idées nobles et touchantes, des aperçus justes et subtils, des comparaisons agréables et neuves prouvent que Boufflers, quelque matière qu'il traite, ne saurait manquer d'être aimable, ingénieux. Il écrivit aussi à cette époque quelques contes, qui rappellent trop peu son alerte imagination d'autrefois, où ne manquent pas cependant l'enjouement, la sensibilité, une philosophie douce, et donna au *Mercure* quelques morceaux de critique, charmants de bienveillance et d'aménité. Il venait à peine de succéder à Palissot dans la place de conservateur de la bibliothèque Mazarine lorsqu'il mourut, le 18 janvier 1815, à la suite d'une maladie longue et douloureuse. Il fut inhumé, selon ses vœux, auprès de son ami le poëte Delille.

Tous les mémoires du bon temps de Boufflers s'accordent à prodiguer des éloges à l'esprit de saillie originale et de verve joyeuse qui animait ses conversations, et ceux de nos contemporains qui l'ont connu attestent qu'il conservait, même dans un âge fort avancé, une vivacité d'imagination fertile encore en traits heureux et piquants, en saillies inattendues.

Aussi poëte que peut l'être un homme infiniment spirituel, mais qui n'est pas autre chose, Boufflers destina ses poésies badines, ses épîtres doucement malignes, ses gracieux madrigaux, bien plus à la société qu'à la postérité ; pourtant celle-ci en retiendra quelque chose. Il est parfois recherché, prétentieux, singulièrement antithétique, en prose comme en vers ; mais il a des morceaux très brillants, des pensées fort ingénieuses, quelquefois même plus profondes que ne le ferait soupçonner son renom superficiel d'homme du monde.

« M. de Boufflers, disait le prince de Ligne, a été successivement abbé, militaire, écrivain, administrateur, député, philosophe, et, de tous ces états, il ne s'est trouvé déplacé que dans le premier. Il a toujours pensé en courant. On voudrait pouvoir ramasser toutes les idées qu'il a perdues sur les grands chemins avec son temps et son argent. Il a de l'enfance dans le rire et de la gaucherie dans le maintien. Il est impossible d'être meilleur ni plus spirituel ; mais son esprit n'a pas toujours de la bonté, et quelquefois aussi sa bonté pourrait manquer d'esprit. » Il était fort petit, et, dans sa vieillesse, offrait plus de ressemblance avec un curé de village qu'avec un abbé frétillant ou un preux chevalier.

« A peine fut-il parvenu au fauteuil qu'il plaisanta sur les honneurs académiques, » a dit quelqu'un. Par la suite pourtant il prit au sérieux son titre d'académicien et les devoirs qu'il impose. Il est le seul qui ait composé deux de ces éloges votés en 1804 par

la compagnie aux mânes de ses anciens membres morts sans les honneurs académiques. Ces éloges sont ceux du maréchal de Beauveau et de l'abbé Barthélemy, à la réception duquel il avait présidé, avec grand applaudissement de l'assemblée charmée de sa réponse au récipiendaire, selon Grimm.

XI

M. BAOUR LORMIAN.

1815

M. Louis-Pierre-Marie-François Baour Lormian, doyen de l'Académie des *jeux floraux* de Toulouse, est né dans cette ville en 1772. La verve poétique qu'il tenait de la nature se manifesta de bonne heure en lui, et se répandit d'abord en satires piquantes, sorte d'avant-goût du sel épigrammatique dont il devait assaisonner un jour ses assauts sarcastiques contre l'un des plus âcres joûteurs en ce genre, Lebrun. D'heureuses saillies, des traits mordants, une chaleur toute méridionale, une versification d'une rare facilité, éveillèrent l'attention du public sur le nouveau poëte qui s'annonçait et semblait promettre un satirique des plus malicieusement nés. Mais M. Baour Lormian voulait être mieux que cela, et il le fut. Abandonnant cette voie de la satire, féconde en faux pas de plus d'une espèce, il entreprit un de ces rudes labeurs au bout desquels se trouve la gloire, ou tout au moins l'estime : la traduction en vers de la *Jérusalem délivrée* du Tasse. Dire qu'il y rencon-

tra la gloire, ce serait trop peut-être; mais dire qu'il n'y mérita que l'estime sera-ce assez ?

Cette traduction parut en 1795, époque peu propice aux longues entreprises poétiques. L'auteur n'a cessé depuis, dans toutes les éditions successives, pendant plus de vingt ans, de la remanier, de l'améliorer avec une tenacité, une conscience et un bonheur rares. Elle eut d'abord de modestes commencements; mais peu à peu elle arriva jusqu'au succès retentissant, au succès dont on parle, et qui s'établit et se répand d'autant mieux qu'il soulève quelque polémique. Cet éclat et ce bruit étaient justifiés; et quelques reproches de négligence et de lassitude que l'on pouvait adresser à l'auteur, défaillances bien naturelles en un voyage de si long cours, étaient amplement compensés par les éloges justement donnés à la facilité, à la douceur, à l'harmonie continuelles du style; à l'élégante pureté de la versification; à la beauté de quelques récits, de quelques tableaux qui, depuis, ont été jugés dignes de prendre place dans plusieurs recueils de poésies choisies. Il n'est pas beaucoup de poëmes, à part les poëmes dramatiques, dont on puisse lire de suite un aussi grand nombre de vers sans fatigue et sans ennui; et s'il est juste de reporter une partie de cette louange sur la riche invention du Tasse, il en reste une autre, bien flatteuse aussi, pour son habile interprète. La dernière édition, celle de 1819, mérita surtout la prédilection du poëte et la sympathie du public. Aujourd'hui, et depuis longtemps, elle est épuisée, elle manque complétement

dans la librairie. A quoi pensent donc les éditeurs d'œuvres illustrées ?

La traduction en vers des poëmes gaéliques d'Ossian suivit d'assez près celle du poëte de Ferrare, et fut encore mieux accueillie. On connaît assez l'affection que le premier consul portait aux chants du barde écossais ; et cette circonstance servit l'œuvre de M. Baour Lormian, que recommandaient d'ailleurs ses propres mérites : la tournure pure et cadencée des vers, leur mécanisme savant et correct, l'absence précieuse de tout néologisme, en un travail auquel le néologisme paraissait inhérent, à en juger par l'exemple de tous ceux qui s'étaient exercés précédemment à des essais de traductions ossianiques.

Cet ouvrage valut à M. Baour Lormian les gracieusetés de Bonaparte. Notre poëte célébra les campagnes du vainqueur d'Italie, moins encore par reconnaissance que par un juste enthousiasme. Puis il se jeta dans la carrière dramatique et composa des tragédies. *Omasis* ou *Joseph en Égypte*, fut représentée en 1807 au Théâtre-Français, et mérita une réussite complète avec une longue suite de représentations. Ce coup d'essai parut un coup de maître à la critique d'alors. Parmi beaucoup d'éloges justifiés et corroborés de citations, La Chabeaussière écrivait dans la *Décade*, le journal littéraire par excellence à cette époque : « Pour être tout à fait juste, il faut dire aussi que la scène de Joseph et de Benjamin, au second acte, est une des plus belles peut-être, pour la conception et pour le style, qui aient été faites de-

puis Racine... L'ouvrage, tel qu'il est, fait infiniment d'honneur à M. Baour Lormian dans le monde littéraire, dans l'esprit des hommes éclairés et dans le cœur des bons pères de famille, qui peuvent offrir cette tragédie à leurs enfants comme modèle de langage, comme imitation heureuse de la Bible, comme école de vertus filiales, fraternelles et patriarcales. »

Remarquable surtout par le style, *Omasis* réussit encore mieux à la lecture qu'à la scène. Puis il concourut pour les prix décennaux, et le jury, s'en emparant, dit de cette tragédie dans son rapport : « Elle offre un intérêt doux et continu, des sentiments aimables et touchants, et quelques situations très dramatiques. Le style a la couleur du sujet ; il est en général élégant et harmonieux. » Et comme le jury concluait à ce que la pièce, lui paraissant présenter le caractère de l'idylle plutôt que celui de la tragédie, n'eût point de part à la récompense, la classe de langue et de littérature, autrement dit l'Académie française elle-même, prononçait par l'organe de son rapporteur : « La classe a pensé que, si l'auteur s'emparait d'un sujet plus convenable au genre tragique, son talent prendrait aisément le ton qu'il exigerait, et qu'un poëte qui semble avoir fait une étude toute particulière des formes de Racine promettait d'enrichir la scène, où déjà ses travaux sollicitent pour lui les encouragements du fondateur des prix décennaux. »

Remarquons en passant que, de tous les poëtes de son ère, M. Baour-Lormian est celui au nom du-

quel on a le plus associé le grand nom de Racine : ce n'est pas un médiocre honneur que celui-là. On lui reconnaissait avec équité l'art de flatter l'oreille par l'harmonie de sa phrase poétique et la variété de ses coupes, secrets raciniens auxquels peu de poëtes d'alors s'étaient mieux initiés que lui.

« Tout homme a son zénith : ici était marqué celui de M. Baour-Lormian ; non qu'il s'abaisse désormais par une pente bien sensible, mais il ne lui fut pas donné de monter plus haut. *Mahomet II*, tragédie qui succède à *Omasis* dans la série de ses œuvres, ne montra point son talent sous de nouveaux aspects, et laissa désirer plus d'énergie tragique dans un sujet qui en comportait beaucoup. Mieux fait pour peindre des images gracieuses et douces que pour exprimer des pensées fortes et hardies, l'auteur dit donc un éternel adieu à Melpomène ; et il se trouva plus à l'aise, débarrassé du cothurne : les *Veillées poétiques et morales*, publiées en 1811, en font foi. Ce recueil renferme des morceaux charmants de poésie descriptive, auxquels s'attachent parfois des épisodes d'un intérêt touchant, des tableaux remplis de fraîcheur et de grâce, des imitations bien senties de Job, d'Young et d'Hervey. Ici, comme dans la plupart des autres poésies de l'auteur, et mieux encore peut-être, la période est presque toujours harmonieuse sans monotonie ; le style plaît par sa mollesse aimable et son facile abandon.

Bien d'autres poëmes, en outre, mais d'une moindre importance, ont été publiés par M. Baour Lor-

mian à diverses époques : le *Rétablissement du culte*, 1802 ; les *Fêtes de l'hymen*, 1810 ; l'*Atlantide*, ou le *Géant de la montagne bleue*, 1812 ; un opéra en cinq actes, la *Jérusalem délivrée*, 1813 ; une imitation en vers de l'*Aminte* du Tasse, 1813 ; l'*Oriflamme*, opéra en un acte, écrit conjointement avec M. Étienne, 1814 ; une *Épître à Louis XVIII*, 1816 ; un recueil de *Légendes, ballades et fabliaux*, 1829, où l'on reconnaît le poëte élégant des *Veillées* et des *Chants galliques*. L'auteur a fait aussi plus d'une excursion heureuse dans le domaine de la prose : les *Contes d'un philosophe grec*, 2 volumes que recommandent un intérêt tour à tour doux et piquant, des tableaux gracieux, le nombre et l'harmonie du style ; *Duranti*, roman historique, 4 vol. d'un intérêt soutenu. Enfin, lorsque, aux derniers temps de la restauration, la lutte s'engagea entre les classiques et les romantiques, lutte si bruyante et sitôt oubliée, il reprit le ceste, que son âge et ses longs succès lui avaient bien donné le droit de déposer, et descendit dans l'arène avec une verve jeune encore, sagittaire acéré, frondeur spirituel comme en ses premiers jours littéraires. M. Baour-Lormian est donc, on le voit, un des vétérans illustres de la littérature du dix-neuvième siècle ; sa célébrité date surtout de l'empire ; et Napoléon l'affectionnait, le distinguait parmi les poëtes de son règne, dont il fut en effet l'un des plus féconds, l'un des mieux inspirés.

X

LE FAUTEUIL DE MASSILLON.

LE FAUTEUIL DE MASSILLON.

I

DESMARETS.

1634

JEAN DESMARETS DE SAINT-SORLIN naquit à Paris vers l'an 1595. Divers emplois qu'il occupa dans sa jeunesse lui donnèrent accès près des ministres; son esprit et sa gaîté le firent accueillir avec distinction dans les sociétés les plus brillantes, telles que celle de l'hôtel de Rambouillet. Le cardinal de Richelieu voulut être son protecteur, et Desmarets, pour lui complaire, tourna ses talents vers le théâtre, dont il s'était tenu bien éloigné jusque-là, travaillant à son poëme épique de *Clovis*. Il mit au jour en peu d'années sept à huit œuvres scéniques, tragédies et comédies. *Aspasie*, son coup d'essai en ce genre, se produisit avec assez d'avantage pour encourager son auteur à persévérer dans la carrière. Il y obtint bientôt un succès qu'on peut appeler un triomphe, par sa

comédie des *Visionnaires*. Pellisson la qualifie de pièce inimitable. Les contemporains l'appelaient l'incomparable comédie. Enfin « la comédie des *Visionnaires*, dit Voltaire, passa pour un chef-d'œuvre; mais c'est que Molière n'avait pas encore paru », et que *le Menteur* de Corneille ne se révéla que quatre ans plus tard. On ne soupçonnait pas encore à cette époque ce que devait être une bonne comédie, et les *Visionnaires* n'étaient en effet qu'une série d'extravagances sans vérité, sans mœurs, sans intrigue, dont le mérite principal consistait d'ailleurs en des allusions perdues pour nous.

Un autre ouvrage dramatique de Desmarets qui fit grand bruit, c'est *Mirame*. En ce temps-là, notre auteur était devenu, pour nous servir des expressions de Fontenelle, le confident, et, pour ainsi dire, le premier commis du cardinal dans le département des affaires poétiques. Voici ce que Pellisson rapporte à ce propos : « Il est certain qu'une partie du sujet et des pensées de *Mirame* étaient du cardinal; et de là vint qu'il témoigna des tendresses de père pour cette pièce, dont la représentation lui coûta deux ou trois cent mille écus, et pour laquelle il fit bâtir cette grande salle de son palais (le Palais-Royal actuel) qui sert encore aujourd'hui à ce genre de spectacle. »

Desmarets avait mené une jeunesse assez relâchée; les remords lui vinrent avec l'âge, et la seconde moitié de sa vie atteignit à la dévotion la plus extrême, comme la première avait touché à la licence. Il pous-

sa son esprit de religiosité jusqu'à la folie, et mérita que Nicole écrivît contre lui ses lettres intitulées les *Visionnaires*. Telles étaient ses dispositions mentales au moment où il s'occupait de terminer son *Clovis*. Sa tête acheva de s'y perdre, et il se persuada qu'après avoir mis la dernière main à son poëme, il allait servir à quelques desseins particuliers que la Providence avait sur lui. Il se crut prophète. Si son zèle n'eût été qu'exagéré, passe encore, mais il fut parfois dangereux, et c'est ce qu'on ne saurait trop blâmer.

Mais quittons le triste spectacle de l'aliéné, et revenons à l'homme de lettres. Pour bien nous rendre compte de l'influenee qu'il put exercer sur son époque, écoutons un contemporain. Or voici ce que, dans son mémoire sur les gens de lettres vivant en 1662, écrivait celui que d'Olivet appelle le judicieux et l'équitable Chapelain : « Desmarets est un des esprits faciles de ce temps, et qui, sans grand fonds, fait une plus grande quantité de choses et leur donne meilleur jour. Son style de prose est pur, mais sans élévation. En vers, il est abaissé et élevé selon qu'il le désire ; et dans l'un et l'autre genre, il est inépuisable et rapide en exécution, aimant mieux y laisser des taches et des négligences que de n'avoir pas bientôt fait. Son imagination est trop fertile, et souvent tient la place du jugement. Autrefois il s'en servait pour des romans et des comédies, non sans beaucoup de succès. Dans le retour de son âge, il s'est tout entier tourné à la dévotion, où il ne va pas

moins vite qu'il allait dans les lettres profanes. »

Desmarets fut le chef de la ligue des modernes contre les anciens, et la cause première de cette guerre littéraire qui agita si vivement les dernières années du dix-septième siècle et les premières du siècle suivant, querelle dont les classiques et les romantiques modernes n'ont offert, dans ces derniers temps, qu'une faible image. « Le premier de tous les académiciens, dit d'Olivet, il s'est aperçu qu'Homère et Virgile ne valaient pas nos modernes. Mais cette découverte, il la fit dans ce même temps où sa tête enfantait bien d'autres idées aussi nouvelles et plus étonnantes. Il se trouvait alors dans un âge trop avancé pour qu'il pût espérer de voir la conversion du monde entier sur ce point. Il transmit sa doctrine et son zèle à M. Perrault, en lui adressant sur ce sujet une épître qui est l'ouvrage par où il a fini, et qui contient, pour ainsi dire, ses dernières volontés. »

Voici les circonstances de son introduction à l'Académie. Il eut connaissance par Faret des réunions de la société Conrart; il s'y fit introduire, y lut la première partie de son roman de l'*Ariane*, qu'il composait en ce moment, et se trouva tout porté au fauteuil quand l'Académie fut instituée. Il fut le premier chancelier de la compagnie, désigné par le sort; et, quoique cette fonction dût être transmise tous les deux mois, il la conserva quatre ans, de même que Serizay celle de directeur, nous l'avons déjà vu. Son discours hebdomadaire, le quinzième qui fut pronon-

cé en assemblée particulière, roula sur *l'amour des esprits*. C'était une réponse à celui prononcé la semaine précédente par Chapelain *contre l'amour*, et l'un et l'autre ne sont que des arguties sophistiques d'une littérature naissante et sans goût.

Desmarets mourut à Paris en 1676. Ses ouvrages, que nous nous garderons bien de mentionner tous, ne vont pas à moins de quarante-trois. Nous ajouterons seulement quelques mots. Quoique Chapelain, dans la préface de sa *Pucelle*, désespérât qu'on pût trouver rien à opposer à la variété, aux agréments de *Clovis*, le ridicule ne tarda pas à se répandre justement sur ce poëme, comme sur les nombreuses épopées de cette époque ; car, ainsi que Marmontel le remarque avec raison, lorsque l'on ne savait pas encore en France faire une églogue, une élégie, un madrigal, on avait la fureur de composer des poëmes épiques, des *saint Louis*, des *Moïse*, des *Alaric*, des *Pucelle*, des *Clovis* enfin.

Si nous exhumons ses *Jeux historiques des rois de France*, etc., volume recherché pour les figures de la Bella, c'est seulement afin de rappeler que Desmarets les inventa sur la demande de Richelieu, pour l'instruction du Dauphin, de cet enfant qui devint Louis XIV ; et quant aux *Délices de l'esprit*, autre ouvrage du même auteur, il ne mérite plus aujourd'hui qu'on en parle, sinon pour ceci : on a dit spirituellement de ce livre qu'on devrait le terminer par *erratum* en trois mots : *Délices*, lisez *Délires*.

II

LE PRÉSIDENT DE MESMES.

1676

Jean-Jacques de Mesmes, comte d'Avaux, né à Paris vers l'an 1640, mort en 1688. Il était neveu de l'habile négociateur auquel l'Europe fut redevable du fameux traité de Westphalie. Destiné à la magistrature, il devint d'abord maître des requêtes, et plus tard, en 1672, président à mortier au parlement.

Un nom cher aux lettres, le goût et le savoir qu'il semblait avoir hérité de ses aïeux, lui ouvrirent les portes de l'Académie. « La protection distinguée que deux de ses ancêtres, Henri et Jean-Jacques de Mesmes, donnèrent au fameux Jean Passerat, si connu par ses vers latins et français, est consacrée dans les ouvrages de ce poëte reconnaissant, dit d'Alembert. Voiture trouva de même un Mécène respectable en la personne de l'illustre comte d'Avaux, oncle de notre académicien. Les ouvrages des deux écrivains qu'on vient de nommer, ceux des Dorat, des Balzac, des Sainte-Marthe, et de plusieurs autres, assurent à la maison de Mesmes l'attachement éternel des gens de lettres; espèce d'illustration qui n'est peut-être guère moins flatteuse pour elle que les dignités dont elle a été revêtue. »

HI

TESTU DE MAUROY.

1688

JEAN TESTU DE MAUROY, abbé de Fontaine-Jean et de Saint-Chéron. Qu'en dirions-nous de plus ou de mieux que ce qu'en a dit d'Alembert? « Il avait été instituteur des princesses filles de Monsieur, frère de Louis XIV. Il s'acquitta sans doute de cet emploi d'une manière très agréable aux princesses et à leur père; car une place d'académicien étant venue à vaquer, Monsieur la demanda et l'obtint pour l'abbé de Mauroy. « Le prince, dit l'abbé Trublet dans ses mémoires sur Fontenelle, ne crut pouvoir refuser à un homme » de sa maison une démarche qui lui paraissait sans » conséquence; il envoya donc un de ses gentilhommes » à l'Académie pour lui recommander l'abbé de » Mauroy, et la compagnie répondit qu'elle aurait » tous les égards qu'elle devait aux désirs de son » Altesse Royale. Le gentilhomme ayant rendu » compte à Monsieur de la réponse de l'Académie, » son Altesse Royale, surprise d'une déférence qu'elle » n'exigeait et même qu'elle n'attendait pas, dit » naïvement : est-ce qu'ils le recevront? »

« L'indifférence, peu flatteuse pour l'abbé de Mauroy, que le prince témoigna sur cette recommandation à laquelle l'Académie avait donné tant de poids, est pour la compagnie une leçon dont elle se doit souve-

nir lorsqu'elle se trouvera dans des circonstances semblables. Les gens de lettres qui la composent sont, pour la plupart, saisis d'une crainte religieuse au seul nom d'un homme puissant ou qui croit l'être; crainte que rend excusable leur peu de commerce avec la cour, et le bonheur, dont peut-être ils ne sentent pas assez le prix, de ne point connaître la nation qui habite, comme dit Montaigne, ce séjour si ondoyant et si divers. Imbus d'une espèce de superstition pour ces fantômes de pouvoir et de grandeur, qu'ils redoutent comme un enfant a peur des ténèbres, ils sont persuadés que les portes de l'Académie doivent, ainsi que les murs de Jéricho, tomber à la voix d'un courtisan accrédité ou même avili, qui sollicite, soit pour lui soit pour quelqu'autre, une place d'académicien ; ils ignorent ce que doit leur apprendre le fait qu'on vient de raconter : que ces sollicitations, surtout lorsqu'elles ont pour objet un protégé méprisable ou un complaisant plus vil encore, sont beaucoup moins redoutables qu'elles ne le paraissent; qu'elles sont d'ordinaire accordées par le Mécène, comme elles le furent dans la circonstance dont il s'agit, ou à l'importunité du protégé ou à celle des *sous-protecteurs*, dont l'indifférent Mécène se voit assailli; que le protecteur apparent, bien loin d'être blessé du peu d'égard que la compagnie marquerait pour ces sollicitations mendiées et précaires, lui saurait gré d'avoir su démêler ses vraies intentions, et trouverait, dans cette fermeté éclairée, des motifs d'estime pour elle et pour les lettres. » Testu de Mauroy mourut en 1706.

IV

L'ABBÉ DE LOUVOIS.

1706

Camille Le Tellier, abbé de Louvois, né à Paris le 11 avril 1675. On surchargea son enfance d'un luxe d'éducation qu'on pourrait appeler royal, si l'on ne se souvenait de l'éducation plus que bourgeoise de ce roi dont son père fut le célèbre ministre. Ce luxe était du moins de bon goût, si l'on envisage de quels nombreux emplois on l'accablait prématurément. Dès l'âge de neuf ans, on le pourvut de plusieurs bénéfices considérables, de la charge de grand-maître de la librairie, et, sous le titre général de bibliothécaire du roi, de la place de conservateur de la bibliothèque et d'intendant du cabinet des médailles. Ce fut donc pour qu'il pût justifier tant de faveurs par des talents, que son père lui donna les meilleurs maîtres en tout genre. Le fameux professeur de rhétorique Hersant fut son précepteur, et il lui enseignait les belles-lettres; Boivin, le grec; l'abbé Vittemant et Cordelier, la philosophie; La Hire, les mathématiques; Homberg et Geoffroy, la chimie; de Verney, l'anatomie; enfin un docteur particulier et la Sorbonne elle-même, la théologie. Les dispositions de l'enfant suffisaient à la plupart de ces études, il faut le dire; et celles-ci le rendirent apte, quand l'enfant fit place au jeune homme, à en embrasser d'autres. Son édu-

cation, quoique privée, tenait de l'éducation publique, en ce que l'on associa à ses études deux jeunes gens de son âge, d'un naturel heureux et d'une intelligence rapide; de plus, les professeurs du collége Duplessis lui envoyaient les mêmes sujets de composition qu'ils donnaient à leurs élèves; puis on lui assignait la place qu'il aurait méritée dans la classe, on venait la lui annoncer au milieu de sa famille, pour l'exciter par le plaisir du triomphe, ou l'humilier par la confusion de la défaite.

Ces détails, sans doute déplacés ailleurs, ne le sont point peut-être ici; car l'enfant fut plus illustre dans son temps que l'homme n'est connu dans le nôtre; et Baillet se crut autorisé à l'inscrire dans son catalogue des enfants célèbres. Les journaux et les mercures d'alors parlaient souvent de lui, et si l'historien judicieux doit rabattre un peu de ces éloges donnés à un fils de ministre, on doit reconnaître qu'ils étaient en partie mérités. A douze ans, Louvois soutint un exercice public sur l'Iliade, en présence des personnes les plus considérables de la cour et de la ville. Le grand évêque de Meaux, « qui savait bien son Homère, » fut l'examinateur. « On s'imagine bien, dit de Boze, que les courtisans ne cessaient de se récrier : ils étaient venus pour cela; mais tout ce qu'une ingénieuse politesse avait destiné à la flatterie devint un hommage à la vérité. » Pareille chose arriva pour un exercice ultérieur sur Horace et Virgile. Mais il est temps d'en finir sur l'enfance de Louvois.

A vingt-cinq ans, après avoir reçu le bonnet de

docteur, il fit un voyage en Italie, plutôt d'utilité que d'agrément, et mérita le titre qu'il portait de bibliothécaire du roi, par le soin qu'il prit de rechercher, dans toutes les villes où il passait, les ouvrages qui y avaient été imprimés et qui manquaient à la bibliothèque. Il l'enrichit par là de plus de trois mille volumes. A son retour, il se consacra entièrement aux fonctions de grand-vicaire du diocèse de Reims dont son oncle était archevêque, et fut reçu à l'Académie, sans l'avoir demandé. Son discours de réception est le seul écrit qui reste de lui.

Fontenelle a fait l'éloge de l'abbé Louvois, et, avec cette légère nuance d'aménité ironique qui a tant de charme sous sa plume, il le termine ainsi : « Dès l'année 1699, il était entré dans l'Académie des sciences, en qualité d'honoraire. Il n'y était point étranger, après les leçons qu'il avait reçues de quelques-uns des principaux sujets de la compagnie, et l'on reconnut qu'il avait bien appris la langue, ou plutôt les différentes langues du pays. Il entra aussi, et dans l'Académie française en 1706, et dans celle des Inscriptions en 1708; et, si l'on y joint la Sorbonne, qui était, pour ainsi dire, sa patrie, on verra qu'il était, en fait de science, une espèce de cosmopolite, un habitant du monde savant. »

L'abbé de Louvois eut plus de vertus encore que de connaissances. Il fut un enfant charitable, comme il était un enfant instruit. Il prenait sur ses menus-plaisirs de quoi faire donner de l'éducation à plusieurs enfants pauvres, et cela avec tant de prodigalité que

son père ne put l'ignorer longtemps. Le ministre, touché de la bienfaisance de son fils, lui assigna un fonds pour l'entretien de quinze jeunes gens au collége de Reims. Le père leur donnait le nécessaire; mais le fils se chargea toujours en secret d'y ajouter les douceurs du superflu. Sa bonté grandissant avec lui, à la mort de son père il porta à trente ce nombre de quinze jeunes gens élevés à ses frais, et dont quelques-uns furent par la suite des prêtres éclairés et vertueux.

Ses rares qualités et le grand crédit de sa famille le désignaient pour l'épiscopat; mais on le dépeignit à Louis XIV comme un janséniste, et ce roi, qui faisait au jansénisme l'honneur de le haïr, négligea de mettre l'abbé de Louvois à la tête d'un diocèse. Lorsque le régent, en 1717, le nomma à celui de Clermont, il était trop tard; l'abbé refusa, car il ressentait dès lors les atteintes d'une maladie cruelle, la pierre, à l'opération de laquelle il succomba l'année d'après, dans toute la force de l'âge. Il laissa un testament, dans lequel il donnait tant de nouvelles preuves de la généreuse et tendre charité de son âme, que ce testament mérita de n'être pas oublié par ses deux panégyristes, Fontenelle à l'Académie des sciences, et de Boze à celle des inscriptions.

Il fut digne d'être l'ami de Massillon, qui lui succéda doublement, et dans son titre d'évêque de Clermont, et dans son fauteuil à l'Académie française. L'éloquent évêque lui consacra, dans son discours de réception, quelques lignes dictées par une amitié

touchante, mais que les hautes qualités de l'abbé ne rendent pas suspectes de partialité.

L'abbé Louvois avait été reçu dans la même séance que le marquis de Sainte-Aulaire, dont nous allons trouver la notice un peu plus loin. Tous les deux succédaient à deux abbés Testu, morts à peu de distance l'un de l'autre, et que n'unissait sans doute aucun lien de parenté; car à cette époque l'Académie observait encore une règle qu'elle s'était faite de ne point posséder en même temps deux membres de la même famille. C'était par ce motif que Thomas Corneille n'avait été admis qu'après la mort de son frère. Cette règle, au moins singulière, à laquelle on ne saurait assigner de cause plausible, ne tarda pas à être abrogée; quelques années après, deux d'Estrées, l'oncle et le neveu, occupèrent le fauteuil en même temps; et, de nos jours, il en a été de même, pour les deux frères Lacretelle notamment.

V

MASSILLON.

1719

Jean-Baptiste Massillon, le plus pathétique des orateurs évangéliques, naquit le 27 juin 1663, à Hières, en Provence. Dès sa première jeunesse, étant au collége de l'Oratoire de sa ville natale, son amusement favori était de répéter à ses camarades, rassemblés autour de lui, les morceaux les plus saillants des sermons qu'il avait entendus, et il les leur déclamait

avec justesse et chaleur. Cependant lorsque, plus tard, il entra dans l'Oratoire à l'âge d'environ dix-huit ans, il fallut que ses supérieurs lui fissent en quelque sorte violence, avant de le décider à se vouer à la chaire; et, parvenu même à vingt-six ans, il ne se croyait pas encore les talents ni les goûts propres à cette carrière, et penchait, s'écriait-il, pour la théologie ou la philosophie. Tâtonnement intéressant d'un génie modeste qui s'ignore!

Mais bientôt quelques panégyriques prêchés avec éclat lui inspirèrent plus de confiance; et, passant d'un excès à un autre, le jeune prêtre voulut se punir de cette confiance, qu'il appelait le démon de l'orgueil, en se confinant dans la plus profonde et la plus austère des retraites. Ce fut dans l'abbaye de Sept-Fonts, dirigée par les mêmes règles que la Trappe, et dont il prit l'habit, qu'il alla s'ensevelir. C'en était donc fait de ce beau talent, sans un coup du ciel : « Pendant son noviciat, dit d'Alembert, le cardinal de Noailles adressa à l'abbé de Sept-Fonts, dont il respectait la vertu, un mandement qu'il venait de publier. L'abbé, plus religieux qu'éloquent, mais conservant encore, au moins pour sa communauté, quelque reste d'amour-propre, voulait faire au prélat une réponse digne du mandement qu'il avait reçu. Il en chargea le novice ex-oratorien, et Massillon le servit avec autant de succès que de promptitude. Le cardinal, étonné de recevoir de cette Thébaïde un ouvrage aussi bien écrit, ne craignit point de blesser la vanité du pieux abbé de Sept-Fonts, en

lui demandant qui en était l'auteur. L'abbé nomma Massillon, et le prélat lui répondit qu'il ne fallait pas qu'un si grand talent, suivant l'expression de l'Écriture, demeurât caché sous le boisseau. Il exigea qu'on fît quitter l'habit au jeune novice; il lui fit reprendre celui de l'Oratoire, et, l'exhortant à cultiver l'éloquence de la chaire, il se chargeait, lui dit-il, de sa fortune; mais les vœux du jeune orateur la bornaient à celle des apôtres, c'est-à-dire au nécessaire le plus étroit et à la simplicité la plus exemplaire. »

Il professa les belles-lettres et la théologie dans plusieurs villes de province, puis ses supérieurs le mandèrent à Paris, où il était déjà connu, et le mirent à la tête du séminaire de Saint-Magloire. C'était en 1696 : Bourdaloue, Bossuet, étaient sur le déclin de leur glorieuse carrière; et il ne s'annonçait guère d'héritiers de leurs talents oratoires. Comme on demandait à cette époque à Massillon ce qu'il pensait des prédicateurs de Paris : « Je leur trouve bien de l'esprit et du talent, répondit-il; mais si je prêche, je ne prêcherai pas comme eux. » Enfin, à deux ans de là, il fut chargé d'aller prêcher le carême à Montpellier; on s'y souvenait encore de Bourdaloue, et néanmoins la sensation que Massillon y produisit fut immense. Sa renommée le rappelait à Paris, où il prêcha, en 1699, d'abord le carême à l'Oratoire, et ensuite, grâce au triomphe de son éloquence onctueuse et insinuante, l'avent à la cour. « Il parut, sans orgueil, comme sans crainte, sur ce grand et dangereux théâtre; son début y fut des plus brillants,

et l'exorde du premier discours qu'il y prononça est un des chefs-d'œuvre de l'éloquence moderne. Louis XIV était alors au comble de sa gloire, vainqueur et admiré de toute l'Europe, adoré de ses sujets, enivré d'encens et rassasié d'hommages. Massillon prit pour texte le passage de l'Écriture qui semblait le moins fait pour un tel prince : *Beati qui lugent!* Bienheureux ceux qui pleurent! et sut tirer de ce texte un éloge du monarque, d'autant plus neuf, plus adroit et plus flatteur, qu'il parut dicté par l'Évangile même, et tel qu'un apôtre l'aurait pu faire. « Sire, dit-il au roi, si le monde parlait ici à » Votre Majesté, il ne lui dirait pas : Bienheureux » ceux qui pleurent! Heureux, vous dirait-il, ce » prince qui n'a jamais combattu que pour vaincre; » qui a rempli l'univers de son nom; qui, dans le » cours d'un règne long et florissant, jouit avec éclat » de tout ce que les hommes admirent, de la gran- » deur de ses conquêtes, de l'amour de ses peuples, » de l'estime de ses ennemis, de la sagesse de ses » lois... Mais, Sire, l'Évangile ne parle pas comme le » monde! » L'auditoire de Versailles, tout accoutumé qu'il était aux Bossuet et aux Bourdaloue, ne l'était pas à une éloquence tout à la fois si fine et si noble; aussi excita-t-elle dans l'assemblée, malgré la gravité du lieu, un mouvement involontaire d'admiration. »

Les cinq volumes que composent ce carême et cet avent sont une suite presque continue de chefs-d'œuvre. « C'est dans ces sermons, dit Laharpe,

que Massillon est au-dessus de tout ce qui l'a précédé et de tout ce qui l'a suivi, par le nombre, la variété et l'excellence de ses productions. Un charme d'élocution continuel, une harmonie enchanteresse, un choix de mots qui vont tous au cœur ou qui parlent à l'imagination; un assemblage de force et de douceur, de dignité et de grace, de sévérité et d'onction; une intarissable fécondité de moyens, se fortifiant tous les uns par les autres; une surprenante richesse de développements; un art de pénétrer dans les plus secrets replis du cœur humain, de manière à l'étonner et à le confondre; d'en détailler les faiblesses les plus communes, de manière à en rajeunir la peinture; de l'effrayer et de le consoler tour à tour; de tonner dans les consciences et de les rassurer; de tempérer ce que l'Évangile a d'austère par tout ce que la pratique des vertus a de plus attrayant; l'usage le plus heureux de l'Écriture et des pères; un pathétique entraînant, et, par dessus tout, un caractère de facilité qui fait que tout semble valoir davantage parce que tout semble avoir peu coûté; c'est à ces traits réunis que tous les juges éclairés ont reconnu dans Massillon un homme du très petit nombre de ceux que la nature fit éloquents; c'est à ces titres que ceux même qui ne croyaient pas à sa doctrine ont cru du moins à son talent, et qu'il a été appelé le Racine de la chaire et le Cicéron de la France. »

Telles sont les qualités de l'éloquence de Massillon, voici quelques-uns des effets qu'elle produisit :

Louis XIV dit un jour à l'orateur : Mon père, j'ai entendu de grands orateurs dans ma chapelle, j'en ai été fort content. Pour vous, toutes les fois que je vous entends, je suis très mécontent de moi-même. Eloge le plus digne d'envie pour un prédicateur ! En même temps que la noblesse et l'éloquence de ses expressions charmaient les oreilles de la cour la plus spirituelle et la plus polie, leur simplicité, leur vérité frappaient vivement l'esprit et allaient droit au cœur du vulgaire même; et la foule était tellement empressée à ses sermons qu'une femme du peuple disait : ce diable de Massillon, quand il prêche, il remue tout Paris ! Il n'était pas jusqu'à l'enfance dont il ne subjuguât l'attention et l'imagination mobiles. Le bon Rollin avait un jour conduit ses élèves dans une église où prêchait Massillon ; ceux-ci commencèrent à l'écouter avec la frivolité distraite de leur âge ; peu à peu les paroles de l'orateur ébranlèrent leurs âmes ; et quand il eut fini, et qu'il fut question de se retirer, les enfants s'en allèrent dans le recueillement le plus profond, et quelques-uns même se condamnèrent à des mortifications que le maître fut obligé de défendre. Enfin, un bon curé de campagne, qui avait pour habitude de débiter à ses ouailles incultes les meilleurs sermons de différents prédicateurs, complimenté un jour sur le grand effet qu'il venait de produire : « Oh ! mon Dieu, dit-il, cela m'arrive toujours quand je leur donne du Massillon. » Tant l'éloquence du cœur s'adresse à tout le monde !

Un des exemples les plus frappants de puissance

oratoire est sans contredit celui-ci : C'était dans l'église Saint-Eustache ; Massillon prêchait pour la première fois son admirable sermon sur le *petit nombre des élus*. Le jour commençait à baisser sous la voûte retentissante. Tout à coup Massillon se suppose, son auditoire et lui, parvenus à la dernière heure du monde, au jour du grand jugement. Il établit les diverses catégories de pécheurs qui se trouvent dans l'assemblée ; il les pose à la gauche du Dieu vengeur ; puis il s'écrie : « Paraissez maintenant, justes : où êtes-vous ? Restes d'Israël, passez à la droite ; froment de Jésus-Christ, démêlez-vous de cette paille destinée au feu... O Dieu ! où sont vos élus ! et que reste-t-il pour votre partage ? » A ces terribles accents, à ces effrayantes images l'auditoire éperdu se crut sous l'impression de la réalité ; un frémissement soudain et involontaire le parcourut, et ce ne fut plus dans la foule que soupirs étouffés et sanglots. C'est Voltaire, Voltaire lui-même qui rapporte ce fait, et, à l'article *éloquence* dans l'Encyclopédie, reproduit ce passage de Massillon comme le plus admirable modèle à citer ; après quoi il ajoute : « Cette figure, la plus hardie qu'on ait jamais employée, et en même temps la plus à sa place, est un des plus beaux traits d'éloquence qu'on puisse lire chez les nations anciennes et modernes ; et le reste du discours n'est pas indigne de cet endroit si brillant. De pareils chefs-d'œuvre sont très rares. »

Cinq ans après cette époque glorieuse pour Massillon, où il se plaça tout à coup au premier rang, en

1704, année où les âmes divines de Bossuet et de Bourdaloue retournèrent au ciel, il prêcha un second carême à la cour, et Louis XIV, émerveillé de son talent, lui dit qu'il voulait l'entendre tous les deux ans. Mais l'événement démentit ces paroles, et, tant que dura le règne de ce monarque, Massillon ne reparut plus dans la chaire de Versailles. L'envie ne demeura pas oisive devant sa renommée désormais sans rivale ; la calomnie ne le respecta pas à la cour ; et ce fut une des erreurs du roi qui sut le mieux récompenser les talents et les vertus de priver l'épiscopat de Massillon. Le régent la répara : il le nomma, en 1717, à l'évêché de Clermont. Cette même année, Massillon prêcha devant Louis XV enfant un dernier carême, et ce fut son chef-d'œuvre. Le Racine de la chaire avait cinquante-cinq ans, lorsqu'il composa son Petit-Carême, de même que le Racine du théâtre en avait plus de cinquante lorsqu'il fit Athalie. L'âge du roi fit réduire la station de la cour à une simple dominicale, et dix sermons seulement en firent les frais. « C'est le vrai modèle de l'éloquence de la chaire, dit d'Alembert. Les grands sermons du même orateur peuvent avoir plus de mouvement et de véhémence ; l'éloquence du Petit-Carême est plus insinuante et plus sensible ; et le charme qui en résulte augmente encore par l'intérêt du sujet, par le prix inestimable de ces leçons simples et touchantes, qui, destinées à pénétrer avec autant de douceur que de force dans le cœur d'un monarque enfant, semblent préparer le bonheur de plusieurs millions d'hommes, en annon-

çant au jeune prince qui doit régner sur eux tout ce qu'ils ont droit d'en attendre. »

Le *Petit-Carême*, l'ouvrage de Massillon le plus relu même par les gens du monde, était une des lectures les plus assidues de Voltaire, qui l'avait toujours sur son bureau à côté d'*Athalie*, et qui même ne se fit pas faute d'en imiter certains détails dans quelques-uns de ses vers les plus heureux, comme l'orateur avait précédemment emprunté quelques traits à Racine qu'il relisait sans cesse. Aux yeux de Voltaire, Massillon était le modèle des prosateurs, ainsi que Racine le modèle des poëtes. Louis XV fit demander, dit-on, par le maréchal de Villeroi, le manuscrit de ces sermons, les premiers qu'il eût entendus et les plus beaux qu'il dût entendre, et en apprit les passages les plus remarquables.

Le caractère principal de la manière de Massillon, c'est, avec une élégance exquise, la riche variété de la forme déguisant l'uniformité de la pensée. Il revient volontiers sur la même idée, il la développe longuement, mais de façon à la rendre plus vive et plus touchante à chaque trait nouveau; sous sa plume, l'idée acquiert, pour émouvoir le cœur, la force de 'eau qui tombe goutte à goutte sur le rocher qu'elle amollit enfin, selon l'expression de Marmontel qui l'envisage du côté pathétique ; et, selon celle de Laharpe qui l'envisage du côté brillant, c'est la lumière d'un diamant dont le mouvement multiplie les rayons.

Le talent que Massillon déploya dans la prédica-

tion ne se retrouve pas tout entier dans l'oraison funèbre. Il semble inférieur à lui même dans celle qu'il prononça en 1721, à Saint-Denis, pour Madame, duchesse d'Orléans, âme délicate et sensible, et qui l'avait appelé son bon ami. On peut en dire autant de celle qu'il avait composée en 1715 pour Louis XIV. Cependant il ne faut pas oublier le trait sublime qui la commence. L'orateur avait pris pour texte de son discours ces paroles de Salomon : *Ecce magnus effectus sum :* Voici que je suis devenu grand ! Il les débita avec lenteur, et sembla se recueillir. Puis ses yeux s'attachèrent d'abord fixement sur la lugubre assemblée, et se promenèrent ensuite autour de l'enceinte funèbre ; enfin il les ramena sur le mausolée élevé au milieu du temple, et, nouveau Bossuet, il s'écria : « Dieu seul est grand, mes frères ! » Disons avec M. de Châteaubriand : « C'est un beau mot que celui-là, prononcé en regardant le cercueil de Louis-le-Grand ! »

Comme on le voit, Massillon possédait aussi le secret du débit oratoire, qu'il avait noble, savant, naturel, expressif, ce qui fit dire au fameux acteur Baron, venu avec un de ses camarades pour l'entendre : « Mon ami, voilà un orateur, et nous ne sommes que des comédiens. » Ecoutons un de ses contemporains, Languet de Gergy, directeur de l'Académie le jour où le successeur de Massillon y vint prendre séance : « Ne vous semble-t-il pas le voir encore dans nos chaires, avec cet air simple, ce maintien modeste, ces yeux humblement baissés, ce geste négligé, ce ton

affectueux, cette contenance d'un homme pénétré portant dans les esprits les plus pénétrantes lumières, et dans les cœurs les mouvements les plus tendres? Il ne tonnait pas dans la chaire, il n'épouvantait pas les auditeurs par la force de ses mouvements et l'éclat de sa voix! non; mais par sa douce persuasion il versait en eux, comme naturellement, ces sentiments qui attendrissent et qui se manifestent par les larmes et par le silence. »

A peu près vers la même époque où il devenait évêque et prononçait son *Petit-Carême*, Massillon fut admis à l'Académie. Ce fut une des plus touchantes solennités de la Compagnie que sa séance de réception. D'abord, ainsi que nous l'avons vu, il succédait à un ami tendrement aimé; ensuite son discours de remerciement était en même temps un discours d'adieu; car il n'était pas homme à manquer au devoir, sacré pour un évêque, de la résidence au milieu de son troupeau. Il s'exprimait ainsi là-dessus en terminant son discours : « Heureux si, appelé ailleurs par le devoir, le regret de ne pouvoir jouir de l'honneur que vous me faites n'égalait le plaisir que je sens de l'avoir reçu ! » Au reste, de même qu'on s'était étonné à la cour de l'entendre parler avec tant de connaissance du monde, lui, humble prêtre solitaire, on fut tout surpris de trouver dans le discours de réception d'un homme de communauté, suivant le mot de Mme de Tencin, un bon goût, un bon ton, une bonne grâce qui rappelaient le langage des beaux-esprits les plus polis.

Ainsi l'Académie ne le posséda qu'un jour. Le nouvel évêque, dont le régent avait dû payer les bulles, car il était trop pauvre pour les acquitter lui-même, avait été sacré par le cardinal Fleury devant le roi; il partit pour son diocèse, et ne le quitta plus que fort rarement et dans des circonstances indispensables. Le plus éloquent des prêtres devint le meilleur des prélats. « Il donna tous ses soins au peuple heureux que la Providence lui avait confié, dit d'Alembert. Il ne crut pas que l'épiscopat, qu'il avait mérité par ses succès dans la chaire, fût pour lui une dispense d'y monter encore, et que, pour avoir été récompensé, il dût cesser d'être utile. Il consacrait avec tendresse à l'instruction des pauvres ces mêmes talents tant de fois accueillis par les grands de la terre, et préférait aux bruyants éloges des courtisans l'attention simple et recueillie d'un auditoire moins brillant et plus docile. Les plus éloquents peut-être de ses sermons sont les conférences qu'il faisait à ses curés. Il leur prêchait les vertus dont ils trouvaient en lui l'exemple : le désintéressement, la simplicité, l'oubli de soi-même, l'ardeur active et prudente d'un zèle éclairé. Une sage modestie était son caractère dominant. Il se plaisait à rassembler à sa maison de campagne des oratoriens et des jésuites; il les accoutumait à se supporter mutuellement, et presque à s'aimer; il les faisait jouer ensemble aux échecs, et les exhortait à ne se faire jamais de guerre plus sérieuse.

« Vivement pénétré des vraies obligations de son état, Massillon remplit surtout le premier devoir d'un

évêque, celui qui le fait chérir et respecter de l'incrédulité même, le devoir ou plutôt le plaisir si doux de l'humanité et de la bienfaisance. Il réduisit à des sommes très modiques ses droits épiscopaux, qu'il aurait entièrement abolis s'il n'avait cru devoir respecter le patrimoine de ses successeurs, c'est-à-dire leur laisser de bonnes actions à faire. Il fit porter en deux ans vingt mille livres à l'Hôtel Dieu de Clermont. Tout son revenu appartint aux pauvres. Son diocèse en conserve le souvenir après plus de trente années, et sa mémoire y est honorée tous les jours de la plus éloquente oraison funèbre, des larmes de cent mille malheureux. Il avait joui, dès son vivant, de cette oraison funèbre qu'il ne peut plus entendre. Dès qu'il paraissait dans les rues de Clermont, le peuple se prosternait autour de lui en criant : Vive notre père !

« Parmi les aumônes immenses qu'il a faites, il en est qu'il a cachées avec le plus grand soin, non seulement pour ménager la délicatesse des particuliers malheureux qui les recevaient, mais pour épargner quelquefois à des communautés entières le sentiment, même le plus mal fondé, d'inquiétude et de crainte que ces aumônes pouvaient leur causer. Un couvent nombreux de religieuses était sans pain depuis plusieurs jours ; elles étaient résolues de périr plutôt que d'avouer cette affreuse misère, dans la crainte que l'on ne supprimât leur maison, à laquelle elles étaient bien plus attachées qu'à leur vie. L'évêque de Clermont apprit en même temps et leur indigence extrême et le motif de leur silence. Pressé de leur

donner des secours, il craignit de les alarmer en paraissant instruit de leur état ; il envoya secrètement à ces religieuses une somme très considérable, qui assura leur subsistance jusqu'à ce qu'il eût trouvé moyen d'y pourvoir par d'autres ressources ; et ce ne fut qu'après la mort de Massillon qu'elles connurent le bienfaiteur à qui elles étaient si redevables.

« Non seulement il prodiguait sa fortune aux indigents, il les assistait encore de son crédit et de sa plume. Témoin, dans ses visites diocésaines, de la misère sous laquelle gémissaient les habitants de la campagne, et son revenu ne suffisant pas pour donner du pain à tant d'infortunés qui lui en demandaient, il écrivait à la cour en leur faveur, et, par la peinture énergique et touchante qu'il faisait de leurs besoins, il obtenait ou des secours pour eux, ou des diminutions considérables sur les impôts. On assure que ses lettres sur cet objet intéressant sont des chefs-d'œuvre d'éloquence et de pathétique, supérieurs encore aux plus touchants de ses sermons. Et quels mouvements, en effet, ne devait pas inspirer à cette âme vertueuse et compatissante le spectacle de l'humanité souffrante et opprimée !

« Il mourut comme était mort Fénelon, sans argent et sans dettes. Ce fut le 28 septembre 1742 que l'Eglise, l'éloquence et l'humanité firent cette perte irréparable. Un événement assez récent, et bien fait pour toucher les cœurs sensibles, prouve combien la mémoire de Massillon est précieuse, non seulement aux indigents dont il a essuyé les larmes, mais à tous

ceux qui l'ont connu. Il y a quelques années qu'un voyageur, qui se trouvait à Clermont, désira de voir la maison de campagne où le prélat passait la plus grande partie de l'année. Il s'adressa à un ancien grand-vicaire qui, depuis la mort de l'évêque, n'avait pas eu la force de retourner à cette maison de campagne, où il ne devait plus retrouver celui qui l'habitait. Le grand-vicaire consentit néanmoins à satisfaire le désir du voyageur, malgré la douleur profonde qu'il se préparait en allant revoir des lieux si tristement chers à son souvenir. Ils partirent donc ensemble, et le grand-vicaire montra tout à l'étranger. Voilà, lui disait-il, les larmes aux yeux, l'allée où ce digne prélat se promenait avec nous.... Voilà le bureau où il se reposait en faisant quelques lectures.... Voilà le jardin qu'il cultivait de ses propres mains.... Ils entrèrent ensuite dans la maison, et quand ils furent arrivés à la chambre où Massillon avait rendu les derniers soupirs : Voilà, dit le grand-vicaire, l'endroit où nous l'avons perdu... Et il s'évanouit en prononçant ces mots. La cendre de Titus ou de Marc-Aurèle eût envié un pareil hommage. »

Massillon possédait une facilité de composition égale à son talent. Chacun de ses sermons, si soignés, si corrects et si purs, ne lui coûtait pas plus de dix jours de travail, et son Petit-Carême ne lui prit que six semaines. Mais, comme celle de Bourdaloue, sa mémoire était ingrate. Il lui arriva une fois d'en manquer en présence de Louis XIV, qui, de ce ton gracieux dont il savait si bien faire usage dans l'occasion, lui dit :

« Je vous remercie, mon père, de nous laisser le temps d'admirer les belles choses que vous nous dites. » La défiance de lui-même, où le jetait ce défaut de mémoire, gênait parfois la liberté de son débit. Aussi, à quelqu'un qui lui demandait quel était, à son avis, son plus beau sermon, répondit-il : « Celui que je sais le mieux. » D'une modestie sincère, comme on s'étonnait qu'avec une conduite si pure, il eût si bien approfondi le secret des passions humaines, dont il faisait des peintures si vraies, et surtout celui de l'amour-propre : « C'est en me sondant moi-même, disait-il ingénûment, que j'ai appris à tracer ces peintures. » Une autre fois il fit, avec autant d'énergie que de candeur, cet aveu à un de ses confrères qui le complimentait sur le succès de ses sermons : « Eh! mon père, le diable m'a déjà dit cela plus éloquemment que vous! »

VI

LE DUC DE NIVERNOIS.

1743

Louis-Jules Barbon Mazarini Mancini, duc de Nivernois, ambassadeur à Rome, puis à Berlin, à Londres, grand d'Espagne, chevalier des ordres du roi, honoraire de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, de la Société royale de Londres, des Académies de Berlin et de Nancy, né à Paris le 16 décembre 1716, mort le 25 février 1798. Il eut toutes les qualités des grands seigneurs de son temps et pas un de leurs défauts ni de leurs vices. Il représenta la

France en pays étranger avec une noblesse, un talent et une magnificence dont il faisait tous les frais. Le chevalier d'Eon écrivait de Londres au duc de Choiseul : « On peut dire sans flatterie qu'il n'y a pas d'exemple d'ambassadeur ici dont les grandes vertus et les grands talents aient fait plus d'impression sur la nation anglaise. » Et lord Chesterfield le proposait à son fils comme le modèle d'un gentilhomme accompli. Quand arriva la révolution, quoique ses titres et ses richesses dussent lui faire craindre de devenir une de ses premières victimes, il ne voulut point émigrer, montrant ainsi quelle conviction sincère lui avait fait écrire longtemps auparavant : « Celui qui, sans de fortes et légitimes raisons, abandonne sa patrie pour s'établir dans une terre étrangère, est un ingrat, un homme *mal né*. » Il paya son patriotisme de la prison, et l'eût payé de sa tête sans le 9 thermidor ; qu'importe ? le dévouement était pour lui chose familière.

On a dit de lui avec une ingénieuse vérité : « Dans le rang de Mécène il eut l'esprit d'Horace. » Il protégeait les lettres, et il les cultiva. Les lettres furent les compagnes de toute sa vie ; sous les verroux même, elles consolaient l'ennui de sa prison, et, six heures encore avant de mourir, il dictait, ne pouvant plus écrire, des vers affectueux pour son médecin. Ses œuvres recueillies par lui sur la fin de sa carrière et ses œuvres posthumes ne vont pas à moins de dix volumes in-8°. Il y a de bons enseignements à puiser dans ses compositions graves ; on ne lit pas sans plai-

sir quelques-unes de ses poésies légères et de ces fables qu'il a produites en fort grand nombre et principalement à l'adresse des hommes puissants, circonstance qui l'a fait qualifier avec esprit par M. Dupin d'*Esope à la cour*. Une cinquantaine de ces fables avaient été récitées dans les séances publiques ou particulières de l'Académie par le duc de Nivernois. Il les disait avec une grâce infinie. C'était avec une grâce infinie qu'il faisait aussi les honneurs de la compagnie, et le sort ne fut pas aveugle en l'installant directeur plus souvent que personne. Il présida, pour sa part, neuf séances de réception ; ses réponses sont toutes d'une convenance parfaite et d'une exquise politesse. Il représentait encore l'Académie un jour que, selon la bizarre coutume d'alors, elle dut aller *complimenter* le dauphin à l'heure même où il venait au monde. Il eut l'esprit de ne lui rien dire, que ceci : « Monseigneur, on vous dira peut-être un jour que l'Académie française a entouré votre berceau, où, sans le savoir, vous receviez ses hommages... » Un premier président du parlement de Paris avait même mieux fait en pareille circonstance : « Monseigneur, avait-il dit, nous venons vous offrir nos respects ; nos enfants vous rendront leurs services. »

L'Académie de 1837 ayant repris en sous-œuvre cette décision de l'Académie de 1804 dont nous avons eu occasion de parler aux deux précédents fauteuils, et qui n'avait pas reçu son plein et entier effet, M. Dupin a composé récemment l'éloge du duc de Nivernois, éloge étendu, consciencieux, où le duc est fort

bien envisagé sous tous ses aspects divers. Nous prenons à la péroraison de ce travail le résumé suivant : « Selon moi, dit l'académicien, le duc de Nivernois n'était point assez complétement connu. On se le figurait comme un grand seigneur aimable, qui avait fait des vers gracieux ; un homme d'esprit qui avait su se faire distinguer, à la cour et dans le monde, par l'élégance de ses manières et la bienveillance de son caractère ; mais on ne savait pas assez que c'était un homme grave, sérieux, capable d'affaires, un sage qui, sans heurter la corruption de son siècle, avait su s'en garantir ; un citoyen attaché à la constitution et aux lois de sa patrie, qui l'avait noblement servie de son épée, de ses richesses et de toutes les ressources de son esprit. »

VII

LEGOUVÉ.

1798

GABRIEL-MARIE-JEAN-BAPTISTE LEGOUVÉ, né à Paris le 23 juin 1764. La fortune qu'il tenait de son père lui faisant de doux loisirs, il se tourna vers la poésie, qui se montra d'abord rétive. Il éprouvait une incroyable difficulté de rimer ; ses premiers vers furent désespérants. Peu à peu cependant l'effort devint moins pénible, le rythme s'assouplit, la pensée s'encadra dans le mot, et le poëte fut. Son talent se développa d'essais en essais, jusqu'à *la Mort d'Abel*, sa première œuvre remarquable. Le poëme allemand de

Gessner, nouvellement popularisé en France par la traduction, offrait en effet un sujet fort intéressant de tragédie; mais pour l'entreprendre, à cette époque-là surtout, il fallait bien être jeune homme, sinon homme de génie. C'était chose singulière, en 1792, année de son apparition, que cette pastorale sanglante des premiers jours du monde, ce premier crime de l'homme, précurseur de tant d'autres crimes, cette première fraternité qui engendra la mort. L'œuvre de Legouvé charma les spectateurs par la singularité même du sujet, par l'élégante simplicité de sa forme et la hardiesse vigoureuse du rôle de Caïn. C'est une tragédie d'un caractère à part, et son auteur put s'élever plus haut au théâtre, mais non faire mieux.

A deux ans de là vint *Ephicaris et Néron*. C'était au moment de la scission, bientôt sanglante, entre Robespierre et Danton. Les deux montagnards assistaient à la première représentation, mêlés à d'autres; celui-ci à l'orchestre, l'autre dans une loge d'avant-scène. Le mot tyran avait plus d'une fois déjà retenti à la tribune, et circulé dans les groupes. Ce mot reparaissait-il dans la pièce, Danton désignait du geste et de la voix l'homme de l'avant-scène; le public applaudissait ou maugréait, et la pièce allait aux nues. Les amis de Legouvé lui conseillaient de fuir par prudence; il resta, mais il se mit sous l'égide d'une dédicace: il fit hommage de sa tragédie à la liberté. Cette œuvre a de fortes beautés. Les longues angoisses de Néron au cinquième acte sont dramatiques, énergiquement posées.

Quintus Fabius, peinture sévère de l'austérité des armées romaines, fut fort applaudi, l'année suivante ; mais *Laurence* succomba en 1798, malgré quelques vives lueurs de talent. Un an plus tard, *Etéocle et Polynice*, sujet ingrat par sa noire horreur, réussit, mais faiblement ; cette tragédie attristait bien plus qu'elle n'intéressait. Ducis la trouvait fort belle. *La Mort d'Henri IV*, dernière tragédie de Legouvé, représentée en 1806, triompha complétement devant le public d'abord, et depuis elle balança la prééminence avec *les Templiers* de Raynouard devant le jury des prix décennaux, n'obtint pas la préférence cependant, mais fut jugée digne de *la mention la plus honorable*, pour le talent développé dans un sujet difficile, pour l'adresse et l'habileté du plan, pour les riches couleurs de sa belle poésie.

La Mort d'Henri IV avait été conçue et terminée en six semaines, puis reçue à l'unanimité par le Théâtre-Français. Là n'était point la difficulté ; mais l'Empereur laissera-t-il représenter une tragédie où le poëte appelle l'intérêt sur le héros de cette dynastie que la sienne vient à peine de remplacer ? Legouvé s'adresse directement à lui, il obtient la faveur de lui lire la pièce. L'audience était pour midi précis. Il s'y rend, avec Talma pour lecteur. Napoléon désignait un siége au poëte, et, comme celui-ci hésitait à s'asseoir : « Vous voulez donc que je reste debout ? » dit-il avec sa brusque urbanité. Il prête toute son attention ; mais, entendant ce vers mis dans la bouche d'Henri IV :

Je tremble, je ne sais quel noir pressentiment...

« J'espère, interrompt-il tout à coup, que vous changerez cette expression : un roi peut *trembler*, c'est un homme comme un autre ; mais il ne doit jamais le dire. » La lecture achevée, il entretient le poëte de ses autres ouvrages, des récompenses qu'il destine à son mérite ; et, comme celui-ci répond qu'il est membre de l'Institut, récompense suffisante à son ambition, il le regarde, et, fixant sur lui son regard profond : « Quoi ! ni pensions ni honneurs ne peuvent vous tenter ! Vous êtes bien un véritable homme de lettres ! » Le Théâtre-Français eut ordre dès le lendemain de représenter la tragédie.

Entre les deux dernières pièces que nous venons de mentionner, Legouvé avait publié divers poëmes empreints d'une douce rêverie et d'un charme attendrissant, *la Sépulture*, *les Souvenirs*, *la Mélancolie*, et cet autre poëme aux vers pleins d'élégance, aux détails gracieux, aux traits bien sentis, inséparable de son nom, tant il est devenu populaire : *Legouvé*, n'est-ce pas pour tous *le Mérite des femmes ?* Ce poëme ne comptait pas moins de cinquante éditions en 1827, et depuis lors on l'a réimprimé bien des fois encore.

Legouvé était fait pour célébrer d'inspiration la beauté, la bonté, le dévouement des femmes ; car il les appréciait plus vivement que personne. Il était tendrement attaché à la sienne, qui lui rendait son affection. Il la perdit par une mort prématurée ; et, de ce moment, sa santé dépérit, sa raison s'altéra, la mélancolie qui lui était naturelle dégénéra en humeur sombre et quelque peu farouche. Un jour donc qu'il

assistait à une fête donnée par Mlle Contât en son parc d'Ivry, cette tristesse maladive lui fit chercher les taillis épais, au milieu desquels il tomba dans un saut-de-loup très creux. Blessé, il y resta deux heures sans connaissance. Ses gémissements attirèrent à la fin quelqu'un. Il vécut deux ans encore, mais s'éteignant peu à peu, et déja mort tout entier dans son talent. Il expira le 30 août 1812.

Legouvé est surtout remarquable comme écrivain. Il a le tour varié, l'heureux choix des mots, la période harmonieuse, la correction, la pureté, l'élégance continues. Il débitait les vers mieux encore qu'il ne les faisait, et Talma disait qu'après l'avoir entendu lire une de ses tragédies, on n'osait plus la jouer. C'est lui qui fut le professeur de déclamation de Mlle Duchesnois. Son caractère était plein de douceur, mais d'une grande irritabilité poétique : la plus légère critique le désolait. On cite de lui un mot à la Tacite : quelques familiers de l'empereur exaltaient ses grandes qualités guerrières ; quand ils eurent fini, Legouvé ajouta : « Oui, cet homme est vraiment héroïque ; il se battra jusqu'à la dernière goutte.... de notre sang! » Il était brave comme l'épée d'un Murat. Un jour qu'il avait un duel, il était sur le pré, attendant son adversaire. Celui-ci arrive enfin avec une rapière de quatre pouces plus longue que les épées ordinaires. Les témoins voulaient intervenir : « Que monsieur garde sa broche, dit-il, cela n'y fera rien. » On croise le fer : l'adversaire effrayé recule, recule encore. Legouvé s'arrête, et, mettant son épée sous

son bras : « Mais si vous *rompez* toujours, monsieur, je ne pourrai jamais vous tuer! »

La fibre poétique semble héréditaire dans la famille de Legouvé : son père, l'un des avocats les plus distingués du dernier siècle, se délassait des fonctions de son état en composant des tragédies qu'il faisait représenter dans sa maison, devant ses amis non prévenus et charmés de la surprise ; son fils, couronné par l'Académie, dès 1829, pour un discours en vers sur *l'invention de l'imprimerie*, comme on a pu le voir dans notre liste des lauréats, marque dans notre littérature contemporaine, par quelques poésies et quelques romans d'un bon goût et d'un bon style.

VIII

DUVAL.

1815

Alexandre-Vincent Pineux Duval naquit à Rennes, vers 1767. Matelot, architecte, soldat, comédien, poëte comique, directeur de théâtre, il eut une existence fort agitée. Il n'avait point encore terminé ses études quand l'Amérique poussa ce premier cri de liberté, entendu, partagé par l'enthousiasme de la France. Il quitta la maison paternelle, et, presque enfant encore, se mêla à l'expédition projetée, devint matelot, son âge l'empêchant d'être soldat. Il fit donc, en qualité de volontaire d'honneur, deux campagnes dans la guerre de l'indépendance, puis, à la paix, revint dans son pays natal, où il mena joyeuse vie avec

ses deux camarades et compatriotes, Elleviou et Moreau, tous deux promis à la célébrité, l'un du théâtre, l'autre des camps. Ses parents le firent entrer dans le corps du génie des ponts et chaussées ; mais, fatigué de l'existence provinciale, il vint à Paris avec la députation des Etats de Bretagne, de laquelle il s'était fait nommer secrétaire, à l'insu de sa famille. Ces députés furent ramenés dans leur province par les troubles qui y éclatèrent en 1788 ; Duval resta à Paris, son emploi perdu ; travailla, comme ingénieur géographe au canal de Dieppe ; fréquenta les cours de l'Académie d'architecture ; obtint une place dans les bâtiments des domaines du roi, place bientôt supprimée en un moment où la royauté se trouvait sur le point de l'être elle-même.

Il avait déjà paru au théâtre dans quelques rôles, lorsque nos frontières furent menacées. Il y courut, dans la compagnie de volontaires qu'avaient formée les artistes réunis de toutes les académies du Louvre. Ce petit corps, qui marchait au combat avec une enseigne à la romaine, composé de cœurs généreux et d'esprits éclairés, dont quelques-uns brillèrent dans l'armée et dans la science, l'eut pour orateur et pour troubadour. Après avoir ainsi contribué pour sa part à chasser les Prussiens de la Champagne, il revint à Paris, s'enrôla au Théâtre-Français du faubourg Saint-Germain, fut incarcéré aux Madelonnettes avec ses camarades, en septembre 1793, fut rendu au théâtre quelques mois après, eut la constance d'y rester une dizaine d'années, dans ce triste emploi vulgairement

appelé *des utilités*. Au reste, si cette longue pratique de la scène ne put rien faire gagner à son talent négatif de comédien, elle servit efficacement son talent réel d'auteur dramatique. Duval lui fut sans doute redevable de ces combinaisons dramatiques, de ces coups de théâtre habilement calculés, de ce métier enfin, qui lui obtinrent tant de succès, par la grande influence qu'ils exercent sur le parterre.

A partir de 1791 jusqu'aux dernières années de la Restauration, il composa une soixantaine de pièces, qui presque toutes ont été représentées, comédies, opéras comiques et drames, dont une vingtaine sont en cinq actes et la plus grande partie de celles-ci en vers. L'œuvre serait un monument, si l'importance répondait à la fécondité. Ne mentionnons, de ses ouvrages, que ceux qui firent époque dans l'existence ou dans le talent de l'auteur. Le *Défenseur officieux*, comédie en trois actes et en vers (1795), la septième de ses pièces, fut la première à laquelle il dut d'échapper à l'état de dénûment dans lequel il languissait aux premiers temps de son mariage, celle qui l'initia aux douceurs de l'aisance. La *Manie d'être quelque chose, ou le Voyage à Paris* (1795), fut prohibée par le comité de salut public, après la sixième représentation, sous prétexte qu'un travestissement y avilissait l'habit de général. Ce fut son premier démêlé avec le pouvoir, mais non le dernier, hélas ! car il eut maille à partir avec toutes les censures successives, République, Empire ou Restauration. Aussi y eut-il toute sa vie une chose qu'il haïssait mortellement, la

censure ; à quoi il ajouta dans ses dernières années une autre haine aussi profonde, celle du romantisme. Il leur a fait à tous les deux une guerre acharnée, dont ni l'un ni l'autre ne sont morts. Le *Souper imprévu, ou le chanoine de Milan* (1796), petite comédie pleine de gaieté, fort courue, très-aimée du vainqueur d'Italie, mais proscrite par le premier consul, acclimata en France le goût du *macaroni*, tant elle exaltait les mérites de ce mets italien. Les *Héritiers* (1796), l'une des créations vraiment comiques de Duval, a toujours fait plaisir, et se joue même encore aujourd'hui. Il sut la tirer avec beaucoup d'art de ce passage de La Bruyère : « Combien de testateurs se repentiraient de leur économie pendant leur vie, s'ils pouvaient voir après leur mort la figure de leurs héritiers ! » L'idée est éternellement vraie, aussi la pièce est-elle peut-être la plus vivace des pièces de l'auteur. La *Jeunesse du duc de Richelieu* (1796) fut son premier ouvrage marquant. C'est un drame où l'intérêt abonde. Les représentations en furent arrêtées par Bonaparte, comme celles du *Chanoine de Milan*. Ce dernier déconsidérait la religion, l'autre dépopularisait l'aristocratie ! Le *Prisonnier* (1798), dont le succès fut prodigieux, appuyé par la gracieuse musique de Della-Maria. *Maison à vendre* (1800), opéra-comique qui n'a pas besoin de musique pour plaire infiniment. *Une Aventure de Sainte-Foix* (1801). Le héros de cet opéra-comique avait été Rennois ; l'acteur qui le représentait, Elleviou, était Rennois ; l'auteur qui le mettait en scène, nous l'avons vu, était

Rennois ; singularité qui fut remarquée. *Edouard en Ecosse* (1802), drame intéressant, beau succès, mais fécond en longs tourments pour l'auteur, avant, pendant et après; avant : aucune de ses pièces ne lui coûta autant de travail ; pendant : il lui dut un exil de quelques années ; après : le souvenir en pesa sur la destinée de quelques autres de ses ouvrages. A la seconde représentation, quelques anciens émigrés saisirent, de certaines situations du drame, occasion de manifester leur haine pour Bonaparte et leur sympathie pour les Bourbons. Défense de jouer la pièce désormais, menaces du premier consul, inquiétudes fondées de l'auteur qui lui firent chercher sa sûreté hors de France.

Il se rendit à Saint-Pétersbourg ; mais les honneurs et les présents, dont il fut comblé partout dans son voyage, ne le dédommageaient pas de l'absence de la patrie, et il la revit dès qu'il put espérer d'y demeurer tranquille. Ancien architecte, il se bâtit alors une charmante maison de campagne aux environs de Paris, et savoura quelques mois de repos, renonçant à la carrière dramatique, si orageuse pour lui. Le besoin de vivre le rendit au travail, aux tempêtes. *Guillaume le Conquérant*, entrepris pour seconder l'élan de l'esprit public en faveur de la descente projetée en Angleterre, fut représenté à la fin de 1803, obtint toute la faveur du parterre, excita l'enthousiasme patriotique par sa *Chanson de Roland*, qui devint bientôt populaire, mais, trop sobre d'apothéose pour le futur empereur, aux yeux de ses cour-

tisans, attira de nouvelles menaces de persécution sur l'auteur d'*Edouard en Ecosse*. Heureusement la bonne Joséphine intervint, et l'on se contenta d'interdire la seconde représentation. Le *Tyran domestique* (1805), cinq actes en vers, est le chef-d'œuvre de Duval dans la haute comédie. Elle fut jugée digne d'entrer en lice pour le concours au prix décennal. Le jury en disait : « Cette comédie est restée au théâtre, où elle produit toujours de l'effet. Le sujet offre de l'intérêt et un but moral; le caractère principal en est fortement conçu; il y a de la vérité dans la peinture des mœurs, de l'art dans la conduite et des scènes tantôt gaies, tantôt intéressantes. On y reconnaît le talent distingué et exercé dont M. Duval a donné beaucoup de preuves dans plusieurs pièces jouées avec succès sur divers théâtres... Mais un défaut grave, sur lequel le jury croit devoir insister, c'est la négligence du style, qui manque en général de couleur et d'élégance; la versification même n'en est pas assez soignée; on trouve cependant des traits spirituels dans le dialogue, de la verve comique dans plusieurs scènes, beaucoup de vers heureux, et des tirades même très bien écrites. » Ces équitables observations du jury peuvent s'appliquer aussi aux meilleurs ouvrages que l'auteur ait faits depuis, la *Manie des grandeurs*, la *Fille d'honneur etc.* La *Jeunesse d'Henri V*, sa plus charmante comédie de genre, se voit toujours avec plaisir. Le *Menuisier de Livonie*, autre pièce de même nature, eut une première représentation fort troublée, une réussite

d'abord incertaine, et devint par la suite celui des ouvrages de l'auteur qu'on représenta le plus, en province comme à Paris.

Duval tint la direction du théâtre de l'Odéon de 1810 à 1815. Dans cet intervalle, il soutint une lutte contre Picard, son ancien ami, qu'il attaqua injustement, trompé par de faux indices. Les adversaires montrèrent beaucoup d'esprit de part et d'autre, et réjouirent la ville; mais l'altercation n'en était pas moins fâcheuse, et l'Académie fit cesser ce scandale entre deux de ses membres. Un conseil de trois académiciens, Bigot de Préameneu, Lemercier, Ségur, décida que, si l'un avait eu les premiers torts, l'autre avait fini par en avoir. Une explication loyale s'ensuivit, et l'intimité reparut.

Duval mérita d'avoir et de conserver un grand nombre d'amis. Fort affectionné à sa chère province, il était le patron né de tous les jeunes Bretons qui venaient à Paris. Il avait recueilli lui-même ses œuvres, 9 vol. in-8° (1822-1823). Chaque pièce est précédée d'une notice qui fait connaître l'idée première, la circonstance, le hasard qui lui donna naissance, ainsi que les résultats, les conséquences de sa venue au jour. Ce sont, pour ainsi dire, les mémoires de l'auteur. Cette lecture est fort attachante et curieuse. Les œuvres de Duval disparaîtront peut-être dans les flots du temps; mais son nom surnagera avec honneur, comme celui d'un écrivain des plus féconds et des plus applaudis de son époque. Il est mort le 9 janvier 1842.

IX

M. BALLANCHE.

1842

M. Pierre-Simon Ballanche est né à Lyon le 4 août 1776 Il eut dans sa jeunesse une santé triste et maladive, qui, lui faisant une nécessité de la vie sédentaire, le rendit de bonne heure sérieux et méditatif. Il chercha dans la lecture une distraction à cet état de souffrance ; le vaste établissement d'imprimerie et de librairie que possédait son père lui fournissait des livres en abondance; aussi, fort jeune avait-il déjà immensément lu, appris, retenu, et même beaucoup écrit. Le siége et la prise de Lyon apportèrent le trouble dans sa paisible famille; il s'enfuit de la ville, et se réfugia dans une campagne des environs, où il eut à subir des privations de tout genre, et dont il ne sortit qu'après le 9 thermidor. Quitte de la terreur, il ne l'était pas de la maladie. Il eut «une partie des os de la face et du crâne altérés ou atteints de mort, dit M. de Sainte-Beuve; il fallut appliquer le trépan. La force de caractère du malade était si grande que, tandis que l'instrument opérait sur sa tête, des dames qui causaient près de la cheminée, à l'autre bout de la chambre, ne s'en aperçurent pas. Vico, dit-on, éprouva dans son enfance une maladie du même genre. Toujours le dur marteau de Vulcain doit-il aider à l'enfantement de la

pensée difficile, à la sortie de la Minerve immortelle? »

La santé du jeune homme se rétablit un peu à la suite de cette douloureuse opération. Une petite société littéraire, dont faisaient partie Dugas-Montbel, Ampère, Camille Jordan, venait de se former à Lyon; M. Ballanche la fréquenta assidûment, y donna lecture de quelques fragments de son premier livre, et, encouragé par les suffrages qu'il reçut, il publia ce livre en 1801, sous ce titre: *Du sentiment considéré dans ses rapports avec la littérature et les arts.* Quoique son auteur l'ait abandonné depuis, il n'en offrait pas moins çà et là des traits heureux, des mots charmants, des idées ravissantes; et Nodier, dès 1803, le comparait à une ébauche de Michel-Ange.

A peu près vers cette époque, M. Ballanche, qui secondait son père dans son entreprise de librairie, fit un premier voyage à Paris, où l'intention qu'il avait de publier une bible française l'adressa naturellement à M. de Châteaubriand, auteur déjà du *Génie du christianisme.* Ces premières relations amenèrent entre ces deux nobles cœurs, si bien faits pour se comprendre, une connaissance qui devint par la suite une sainte et durable amitié.

Bientôt, après les souffrances du corps, arrivèrent pour M. Ballanche les épreuves du cœur, consignées par lui dans huit fragments écrits en 1808, morceaux délicieux dont l'écrivain déjà cité a dit: « Si ces huit fragments étaient en vers ce qu'ils sont en prose, M. Ballanche aurait ravi à M. de Lamartine la

création de l'élégie méditative. » Puis la blessure, longtems saignante, se cicatrisa sous le baume d'une amitié consolatrice. Une femme, longtemps célèbre par sa beauté, toujours célèbre par les grâces de son esprit et les nobles qualités de son âme, devint son ange tutélaire. Il lui avait été présenté par Camille Jordan, à Lyon, où l'empire l'avait momentanément exilée. Ceci se passait en 1812. Bientôt le cœur troublé se rasséréna; et alors, après la poésie toute personnelle, vint le tour de la grande et humaine poésie. *Antigone*, commencée vers 1812, fut terminée en 1813 à Rome; et quand ce poëme parut, à l'aurore de la restauration, la masse y vit, dans l'héroïne, ce à quoi l'auteur n'avait nullement pensé, une personnification de la duchesse d'Angoulême. Le succès de cette composition grave et touchante, qui développe une haute pensée morale sous des formes à peu près épiques, fut grand et légitime. Le nom de Fénelon s'associa pour la première fois à celui de M. Ballanche. Il y avait dans l'œuvre à la fois et de l'Homère et du Platon.

Ce fut après la publication d'*Antigone* que M. Ballanche vint se fixer à Paris, et qu'il participa plus directement, mais seulement par l'étude, au mouvement littéraire et politiqne de son temps. Il composa depuis lors principalement un *Essai sur les institutions sociales*, *le Vieillard et le Jeune homme*, *l'Homme sans nom*; et *Prolégomènes*, *Orphée*, *la Vision d'Hébal*, vastes parties détachées d'un tout immense, la *Palyngénésie sociale*. La plupart de

ses ouvrages, il les a fait imprimer à ses frais, et tirer d'abord à un petit nombre d'exemplaires pour ses amis et des juges de choix; car, ainsi qu'il l'a dit lui-même dans son discours de réception, « c'était toujours avec quelque trouble qu'il voyait s'approcher de lui la redoutable lumière de la publicité; » ce qui expliquerait peut-être pourquoi sa renommée a été un peu lente à se répandre. Mais enfin, en 1830, il se décida à publier le recueil de ses œuvres; car, ajoutait-il au même lieu, « il vient un moment où il faut que toute parole cesse de rester au désert. »

Un écrivain contemporain s'exprime sur notre académicien de la façon suivante : « S'il y a eu au monde des âmes plus ardentes, des génies plus grands, des existences plus larges, des voix plus puissantes que l'âme, le génie, la vie et la voix de ce lyrique penseur, nulle vie du moins ne fut plus pure que la sienne, nul cœur ne brûla d'un plus sincère amour pour l'humanité, nul génie n'aborda des sphères plus élevées, nulle voix ne revêtit de plus consolantes pensées d'un langage plus harmonieux... M. Ballanche n'est, à proprement parler, ni un métaphysicien, ni un psychologue; il est pour cela trop poëte et pas assez scrupuleusement logicien... Avec sa science si vaste, si variée, à en juger par les mille sujets divers qu'il traite en passant, il est avant tout et d'abord poëte... Enlevez-lui toute la partie poétique de son œuvre, réduisez-le au dogmatisme nu, il perd la moitié de son charme et toute son originalité. Aussi, quand l'auteur d'*Orphée* a voulu dogmatiser, il me

paraît quelquefois inférieur à lui-même... Le seul choix des sujets suffit à donner une idée de ce génie qu'il faut prendre pour ce qu'il est, sans le dénaturer ni le surfaire, avec ses qualités et ses défauts, vaste et vague, constamment élevé, fuyant parfois à l'œil, mais toujours attrayant par la noblesse de l'idée et la mélodie de la forme. Voici un mot de lui qui est caractéristique : « Je me suis occupé, disait-il un jour, » 1° des temps *antérieurs* à l'histoire ; 2° des temps » *crépusculaires* de l'histoire ; 3° des temps *à venir* » de l'histoire ; quant au temps *positif* de l'histoire, » je vous dirai que je ne m'en suis jamais beaucoup » inquiété. »

« M. Ballanche, que M. de Châteaubriand appelle *son vieux compagnon de route*, est une de ces natures d'élite dont le moule semble aujourd'hui perdu. Essayez de vous représenter par la pensée un bon vieillard, à l'œil méditatif et doux, à la parole lente, au sourire mélancolique et fin, portant sur toute sa personne l'empreinte d'une organisation débile, et en même temps laissant lire à travers la limpidité juvénile de son regard toute la pureté d'une vie étrangère aux passions dévorantes et vouée tout entière aux affections douces, aux travaux solitaires, à la méditation. Dans un temps d'étroits calculs, de soucis rongeurs et d'ambitions refoulées, où chacun porte au cœur sa plaie secrète, où tout visage grimace pour cacher l'égoïsme, le doute, l'amertume ou l'ennui qui sont au fond de l'âme, il y a plaisir à voir cette physionomie de platonicien rayonner douce et paisible,

comme la surface d'un lac aux dernières lueurs du couchant. Dans sa longue carrière, M. Ballanche n'a fait, pour ainsi dire, que côtoyer la vie sans y entrer; et c'est tant mieux, car il y eût infailliblement joué le rôle de dupe, et son âme eût laissé la plus belle partie de sa parure aux ronces du chemin. Ce n'est pas toutefois que cette candeur si belle, cette ingénuité si rare dans les choses de la vie, proviennent, chez M. Ballanche, d'une intelligence absorbée par l'étude et dénuée d'observation; au contraire, le doux théosophe est essentiellement observateur, et sa conversation n'est pas même sans une certaine causticité inoffensive, pleine de charme. Mais si son esprit conçoit, prévoit et explique le mal, son cœur en est encore à le comprendre, et c'est à peine s'il y croit. Or ce mélange d'élévation, de finesse et de naïveté, qui, dans un vieillard, vous offre à la fois un penseur, un homme du monde et un enfant, n'est-ce pas là un assemblage unique dont l'analyse est impossible, un tout qu'il faut renoncer à peindre et se contenter d'aimer? »

Nous demandons vraiment pardon de l'insuffisance de cette notice. Dans la vie de M. Ballanche, ce n'est pas le fait qui abonde, mais bien la pensée. Où le fait manque, l'historien se tait ou bien il analyse. Or cette seconde tâche serait immense à l'égard de M. Ballanche, et tout à fait en disproportion avec notre plan. Nous devons donc renvoyer le lecteur, s'il veut juger par lui-même, aux œuvres mêmes du poëte, beaucoup moins répandues qu'elles ne méritent, mais qui sont

de jour en jour plus accréditées ; sinon, aux délicates appréciations de M. de Sainte-Beuve, dans ses *Critiques et Portraits*, ou bien à la *Galerie des Contemporains illustres*, à laquelle nous devons la meilleure part de cette notice, galerie où l'*Homme de rien* prouve qu'il est au moins un homme de beaucoup d'esprit.

X

La mort de Ballanche, survenue le 12 juin 1847, c'est-à-dire peu de temps après la première apparition de ce livre, ne nous laisse rien à ajouter à ce que nous écrivions il y a dix ans, et ce que nous disions alors, pouvons-nous le répéter aujourd'hui avec Saint-Priest : « C'est dans le cœur, c'est à cette source éternelle de toute inspiration et de toute beauté, qu'il faut chercher particulièrement la vie et les écrits de Ballanche. » Et le savant historien de la Royauté ajoutait : « Je cède, Messieurs, à un attrait aussi bien qu'à un devoir, en vous rappelant une renommée, fondée non-seulement sur la culture assidue des lettres, mais sur un constant exercice de la vertu. M. Ballanche présentait un des plus heureux exemples d'une union indissoluble entre les facultés de l'esprit et les inspirations de l'âme. Il fut à la fois ingénieux et bon ; il fut homme dans toute l'étendue du vers déjà chrétien de Térence. C'est à un ardent amour de l'humanité, à une sollicitude tendre et inquiète pour ses destinées, que l'auteur de la *Palin-*

génésie a dû l'accent sympathique de sa parole, les grâces pénétrantes de son style, le port majestueux de sa pensée. S'il y eût jamais de l'unité quelque part, ce fut assurément dans la vie de M. Ballanche. » Toute l'existence de ce regrettable académicien se trouve résumée dans ces quelques lignes.

X.

VATOUT.

1848.

JEAN VATOUT, membre de l'ordre de la Légion d'honneur, sous-préfet, conseiller d'Etat, député, président du conseil des bâtiments civils, membre de la commission des monuments historiques et homme de lettres, naquit à Villefranche-sur-Saône en 1792. Après de bonnes études faites à Paris, au collége Ste-Barbe, et des succès nombreux et éclatants au concours général, il se décida pour la carrière administrative. D'abord secrétaire particulier de Boissy d'Anglas, il devint durant les Cent-Jours, sous-préfet à Blaye, puis passa à la préfecture de Libourne, la plus importante de la Gironde ; mais en dépit des services signalés qu'il y rendit, les opinions de Vatout, qui étaient celles des bonapartistes, le firent destituer au retour des Bourbons, malgré les tentatives, si honorables pour lui, faites par ses administrés pour le conserver. M. Decazes le prit alors

avec lui, et lui fit obtenir la sous-préfecture de Sémur. Néanmoins, là encore, le gouvernement soupçonneux de la Restauration vint l'atteindre ; et le sous-préfet eut bientôt l'honneur de partager la disgrâce de Stanislas de Girardin, son préfet et son protecteur.

Dès ce moment, dégoûté d'une carrière où il lui était impossible de faire valoir sa capacité, Vatout se tourna du côté des lettres : le *Congrès de Troppau*, qui témoignait de l'attachement de son auteur aux libertés constitutionnelles, vit le jour ; mais son véritable début littéraire fut les *Aventures de la fille d'un roi*. Cette allégorie charmante, qui, sous le voile transparent d'une spirituelle plaisanterie, cachait de profondes vérités politiques (puisque l'histoire de cette fille de roi n'était autre que celle de la *Charte*), eut un succès prodigieux : sept éditions suffirent à peine à la curiosité publique. En 1822, il publia une brochure intitulée : *De l'Assemblée constituante, ou réponse à M. Charles Lacretelle*. Cette défense vigoureuse et complète du berceau de nos libertés contre les calomnies de l'absolutisme obtint trois éditions.

C'est à cette époque que, sous les auspices de Stanislas de Girardin, Vatout entra dans la maison du duc d'Orléans, maison dont il ne devait sortir qu'entraîné par la mort. Admis au Palais-Royal avec le titre de bibliothécaire, il renonça naturellement à son rôle de publiciste ; mais ce ne fut que pour devenir encore plus homme de lettres. Partageant les

goûts du prince pour les beaux-arts, il recueillit d'abord les *Notices de tous les tableaux et portraits du château d'Eu et du Palais-Royal.* Cet ouvrage, à la fois amusant et instructif, est l'histoire rapide d'une foule de personnages qui se sont rendus célèbres, depuis saint Louis jusqu'à la Révolution française. Puis il donna l'*Histoire du Palais-Royal* (1830), récit attachant et fidèle de tous les titres historiques de ce monument. Après quoi, délaissant pour un moment l'érudition, il s'essaya dans un genre moins sérieux : plusieurs éditions de l'*Idée fixe*, miniature piquante et coquette, placée dans le cadre un peu large des splendeurs impériales, prouvèrent qu'il avait fait dans le roman une heureuse excursion. Plus tard (1832), il n'était pas moins heureux avec son drame-roman la *Conspiration de Cellamare*, conception ingénieuse, quoique un peu indécise. Ce livre, dont le but était surtout de nous ramener sous le despotisme salutaire du bon goût, produisit une vive sensation. Toutefois, on ne saurait en comparer la réussite avec celle qu'obtint, en 1837, son beau livre des *Souvenirs historiques des résidences royales de France*. « C'est, a dit Saint-Priest, presque une histoire de France, sous une forme particulière et neuve, qui ne comporte point, il est vrai, la suite, l'enchaînement d'une narration méthodique, mais dont le mérite consiste précisément dans la variété, le laisser-aller et l'imprévu. Qu'on se représente une promenade pittoresque, qui commence, s'interrompt, se quitte et se reprend, s'engage et se dénoue dans

un labyrinthe de jardins délicieux, de salles magnifiques, d'oratoires secrets, de mystérieux corridors, à travers lesquels un guide toujours instruit, quelquefois éloquent, nous conduit avec une complaisance inépuisable et une grâce parfaite. L'auteur des *Résidences royales* fait défiler sous nos yeux, dans ses nobles et pittoresques atours, cette vieille monarchie tant calomniée, qui, après tout, a fait la France. Là, le passé et le présent se rejoignent sans se confondre; nous entendons à la fois les échos de tous les siècles. De la chapelle de Fontainebleau, dont Saint-Thomas de Canterbury posa la première pierre en présence de saint Bernard, on nous mène, à travers la chevalerie vivante des croisades et la chevalerie restaurée de François Ier, jusqu'aux adieux de Napoléon, scène comparable en émotion à tout ce que l'antiquité nous a transmis de plus grand. Le Palais-Royal, Compiègne, Saint-Cloud, touchent également aux deux termes de notre histoire. Dans le château d'Eu, nous voyons au fond du théâtre les Guise, et sur le bord de la rampe, ces fêtes récentes, que devait suivre de si près un effroyable coup de tonnerre. A Versailles enfin, après avoir reproduit de brillants souvenirs avec un soin qui pourrait sembler minutieux, si, dans toutes les choses vraiment complètes, la finesse du détail n'achevait la beauté de l'ordonnance, après avoir tracé, pour ainsi dire, l'inventaire du règne de Louis XIV, M. Vatout expose et développe cette pensée qu'il avait vue naître, et qui a fait de Versailles le seul emploi digne d'un

tel lieu, en le consacrant à toutes les gloires de France. Pensée vraiment haute et libérale, contre laquelle nul caprice de la fortune, nulle injustice de l'esprit de parti ne pourront jamais prévaloir.... »

La révolution de Juillet survenue, la carrière politique de Vatout se rouvrit plus grande et plus belle. Les deux départements qu'il avait administrés, désireux de lui donner une preuve de leur estime et de leur reconnaissance, l'élurent en 1831 député de Rufec et de Sémur. Notre académicien justifia aussitôt cette double élection. Parmi les discours qu'il a prononcés à cette époque, il y en a plusieurs de fort remarquables : nous citerons particulièrement dans le nombre celui *Sur la peine de mort* et celui *Sur le Panthéon*; tous d'ailleurs ont obtenu les applaudissements les plus vifs. Il s'est distingué depuis dans cette même Chambre par des travaux moins brillants peut-être mais non moins utiles. Membre de plusieurs comités, l'intérêt qu'il y montra pour les arts, les artistes, le fit nommer plus tard président du conseil des bâtiments civils, et membre de la commission des monuments historiques.

Dès lors partagé entre ses fonctions administratives et ses devoirs parlementaires, il savait néanmoins allier le travail à la vie du monde. Il y était très-goûté, très-recherché. Aussi a-t-il laissé beaucoup d'amis. « Tous, dit son successeur, se rappellent la sûreté, l'agrément de son commerce, la gaîté, l'égalité de son humeur, et ce don, cet art

d'obliger, qu'il possédait à un degré bien remarquable. Dans une position où il pouvait servir et nuire, M. Vatout servit souvent et ne nuisit jamais. C'était à la fois un homme de beaucoup de cœur et de beaucoup d'esprit. »

Honoré de l'auguste amitié du roi Louis-Philippe, dit à son tour Dupaty, « cette amitié fut le bonheur de sa vie, et peut-être son seul orgueil. Il la conserva toujours, parce qu'il n'en abusa jamais. Il disait qu'il ne voulait de cette amitié que ce qui ne ressemblait qu'à de l'affection, et rien de ce qui ressemblait à de la faveur. Il portait, à ce qu'on appelle la cour, l'aisance libre qui n'appartient pas au courtisan, et la dignité qui n'appartient pas au protégé. Cependant il s'y était créé une position éminente selon son cœur : celle de chargé d'affaires des malheureux auprès des personnes généreuses qui pouvaient les secourir. Sa charité était d'autant plus touchante, qu'elle s'associait à un esprit vif, qui n'était pas exempt d'une sorte de malice, tempérée par tant de bonté qu'elle finissait toujours par faire l'éloge de ceux qu'elle avait l'air d'attaquer. Il rendait service avec une promptitude incomparable, et quand on le remerciait, il avait un art infini pour s'enlever le mérite du bienfait qu'on ne devait qu'à son zèle. Mais la charité même a ses douleurs ! Un jour, un de ses amis le trouva dans un profond chagrin et lui demanda quel en était le sujet. Vous connaissez mon cœur, s'écria-t-il ; vous savez avec quel bonheur j'oblige ; eh bien ! je suis victime d'un acte

d'ingratitude! Son ami lui répondit : Je vais vous donner le moyen d'oublier cet ingrat. — Quel moyen ? dit-il. — C'est d'en faire un autre. Sa figure s'éclaircit; il sourit comme quelqu'un qui venait d'oublier; et plus tard, le souvenir de l'ingratitude était effacé par l'expression d'une reconnaissance cette fois sincère. »

« M. Vatout avait les deux qualités qui nous font le plus aimer : il ne disait jamais de mal de personne, et jamais de bien de lui. C'est par toutes ces délicatesses qu'il avait mérité l'affection des académiciens qui le présentèrent à nos suffrages. Il arriva dans l'Académie sous le doux patronage des sentiments qu'il inspirait; et ceux d'entre nous qui n'avaient pas voté pour lui auraient pu lui dire ce que le cardinal Maury disait à notre regrettable confrère, M. Lemercier : « La voix n'a pas été pour vous, mais vous aviez le cœur. » M. Vatout, prompt aux vives reparties, aurait sans doute répondu, comme le spirituel Lemercier : « Il fallait commencer par me donner votre voix et me laisser le temps de gagner votre cœur. »

Ajoutons qu'au 24 février 1848, à cette heure d'épreuve pour les amitiés, Vatout, loin de rassembler à la hâte, comme tant d'autres, les débris de leur naufrage, abandonnait tout pour suivre la trace des fugitifs qui n'avaient pas voulu se défendre, et bientôt il consolait dans leur infortune ceux qu'il avait aimés dans leur puissance. « M. Vatout, reprend Dupaty, n'avait pas fait partie du voyage royal en

Angleterre; mais celui qui n'avait jamais été le courtisan des grandeurs aux Tuileries, devint, à Claremont, l'homme de cour du malheur. Il employa toutes les séductions de son esprit à faire oublier aux exilés le chagrin d'être éloignés de la France. Il aimait à leur rappeler les nombreux bienfaits dont il avait été le messager, les nobles pensées dont il avait été le confident; les assurait qu'on n'en perdrait pas le souvenir, les obligeait de sourire à cette espérance, et fut assez heureux pour leur entendre dire : « Enfin, nous sommes sûrs d'être aimés pour nous-mêmes. » Douce certitude que les rois ne peuvent plus avoir qu'au prix de leur couronne! » Mais Vatout a payé bien cher son dévouement : déjà atteint d'une maladie sérieuse, le chagrin et le climat de l'Angleterre achevèrent de ruiner sa santé, et peu de temps après son arrivée à Claremont, le 3 novembre 1848, il y rendit le dernier soupir, la main dans celle de son royal ami, et les yeux tournés vers la France!

XI.

DE SAINT-PRIEST.

1849.

Alexis de Guignard de Saint-Priest, est né à Paris au commencement de ce siècle. Parent d diplomates, d'hommes d'Etat et d'écrivains dis-

tingués, élevé dans les traditions laissées par eux, il ne pouvait manquer de suivre leurs traces. Le nom illustre qu'il portait lui ouvrit toutes les portes que la médiocrité et l'obscurité ont tant de peine à forcer. Il devint successivement gentilhomme de la chambre de Charles X, membre de la Chambre des députés et pair de France. C'étaient là, sans doute, de nobles fonctions et de beaux titres que ceux qui s'y trouvaient attachés; cependant (qui le croirait!) Saint-Priest ne s'en contentait pas. C'est qu'il faut le dire aussi, une autre étoile que celle de la politique brillait sur son front et attirait ses regards, et cette étoile était celle des lettres.

Riche d'une éducation solide et parfaite à loisir, Saint-Priest avait déjà donné, en 1821, une sorte de preuve de son aptitude à se distinguer dans leur domaine : le *Présent et le Passé*, épître adressée à un détracteur de l'époque, avait été goûtée comme un essai heureux; les *Ruines françaises*, suivies d'un *Voyage à la Trappe*, furent regardées comme une fleur qui promettait de bons fruits, et *Athénaïs, ou les souvenirs d'une jeune femme*, comédie en un acte et en prose (1826), vint confirmer les espérances des amis que l'auteur avait conviés au château de Lormois pour l'entendre. On y trouva de l'esprit, non point parce qu'il fallait y trouver quelque chose, mais parce qu'il y en avait réellement. Toutefois on fit la remarque qu'il était un peu sérieux. L'*Espagne*, fragment de voyage, inséré dans la

Revue française (1830), plut davantage. Là, il est vrai, gisaient en germe les brillantes et solides qualités que Saint-Priest allait bientôt développer : justesse des idées, profondeur des aperçus, style ferme et correct : rien de ce qu'il était nécessaire pour faire prédire au jeune écrivain une brillante carrière, n'y faisait défaut. Le futur académicien s'occupait alors d'une traduction des poëtes dramatiques exotiques ; et c'est à lui que nous devons le volume de *Théâtre russe*, qui fait partie des chefs-d'œuvre des théâtres étrangers, publiés par Ladvocat. Il participait, en même temps, à quelques recueils littéraires, et comme pour se faire la main, y insérait d'excellentes pages. Dupaty, recevant leur auteur, disait à ce sujet : « Vous vous êtes, Monsieur, désigné de bonne heure au choix de l'Académie par le nombre comme par le mérite de vos ouvrages, alliant dans tous un savoir étendu à un esprit pénétrant, et le charme du style à la solidité des pensées. » Le *Livre des cent et un*, parmi ses recueils, possède de lui un morceau très-curieux : les *Deux Saint-Simoniens*. Il a, depuis, collaboré, en outre, à la *Revue des deux Mondes* (1844 à 1850) ; mais comme les fragments qu'il lui a fournis ont été recueillis depuis, et mis en volumes, nous ne citons sa collaboration que pour ne pas être inexacts ; nous touchons, d'ailleurs, aux grands travaux historiques de Saint-Priest.

Dans le premier de ces ouvrages, notre académicien entreprend l'*Histoire de la royauté*, en

descendant de ses lointaines origines jusqu'à la fondation des principales monarchies de l'Europe. Embrassant (pour nous servir des termes de Dupaty), embrassant ses destinées depuis l'extrémité de l'Asie jusqu'au fond de l'Europe, « montrant son berceau, sous les palmiers et les cèdres de l'Orient, comme sous les sapins neigeux de l'Occident septentrional, il l'a suivie dans ses phases diverses, ici sortant du sanctuaire sacerdotal, là fondée par l'épée, ailleurs consacrée par l'élection populaire ou proclamée sur le pavois des soldats : changeant de forme selon les temps, variant ses pouvoirs selon les pays, et partout naissant d'un besoin pour assurer un progrès ». Mais ce qu'il faut particulièrement remarquer, ce sont les recherches profondes auxquelles l'auteur s'est livré en débrouillant de nouveau les époques mérovingienne et carlovingienne. Bien que ces époques soient devenues désormais comme une lice ouverte, non seulement aux érudits, mais à tous les écrivans qui s'y sont précipités après MM. Guizot, Aug. Thierry, Chateaubriand, Sismondi et Fauriel, de Saint-Priest y a su découvrir des filons non encore aperçus et en fait ressortir toutes sortes de vues neuves, inattendues. Son but, dans ces fouilles nouvelles, si nous pouvons nous exprimer ainsi, est de rendre à l'idée monarchique sa part historique un peu sacrifiée dans les démocratiques travaux de ses illustres prédécesseurs. « Et, a dit M. Sainte-Beuve, nourri de vastes lectures, armé d'une érudition remuante,

d'une hardiesse de construction très-prompte, il a fait brèche à son tour dans quelques-unes des lignes qui avaient semblé les mieux retranchées. S'il n'a pas raison, je le crois bien, dans toutes ses revendications, il y a lieu du moins qu'on lui réponde. On a désormais à compter et probablement à transiger sur plus d'un point avec lui. »

Les qualités rares qu'il a répandues et pour ainsi dire dispersées dans un sujet si vaste et si compliqué, Saint-Priest les a portées avec plus de délicatesse et d'éclat encore sur un sujet récent et restreint, mais qu'il a traité d'une manière distinguée. Nous voulons parler de son *Histoire de la suppression de la Société de Jésus* en Portugal, en France, en Espagne et à Rome. « Qui n'a lu cette histoire, disait encore Dupaty à son auteur, et qui, en la lisant, n'a été frappé de ce que vous avez révélé de nouveau sur un événement qui semblait si connu, de ce que vous avez mis de soins à en rechercher les causes cachées, de finesse à saisir les motifs divers et les sentiments particuliers des princes qui y ont consenti, des ministres qui y ont concouru, du souverain pontife qui l'a consommé; enfin, Monsieur, d'exactitude à le raconter, d'élévation à le juger et d'habileté à le peindre! Cette œuvre courte, mais exquise, où le narrateur toujours élégant des faits, est un juge toujours spirituel des hommes, restera comme une excellente page d'histoire par la vérité que vous avez su y mettre, et comme un véritable morceau d'art par le talent que vous avez su y déployer. »

A peine l'avait-il achevée, qu'il entreprenait un travail historique bien plus considérable, l'*Histoire* de ce royaume qui, depuis les temps du moyen âge, a toujours semblé le prix glorieux de nos armes, c'est-à-dire du *royaume de Naples*. Quel meilleur sujet! Tour à tour formé par des aventuriers normands au XIIe siècle, conquis par des barons angevins et provençaux au XIIIe, possédé par Charles VIII et Louis XII au XVIe, et de nos jours échu à l'un des plus vaillants soldats de Napoléon, ce royaume n'est-il pas, après la France, le pays qui intéresse le plus les Français? Ajoutons que Saint-Priest l'a parfaitement traité. Toujours fidèle à ses habitudes de recherches, il alla étudier les événements sur leur théâtre même, et grâce à ce besoin d'exactitude qui était en lui, il a trouvé dans les archives de Naples et dans celles d'Aragon des documents qui, par leur nouveauté, répandent un grand intérêt sur son ouvrage. Enfin, comme le disait Dupaty, « par cette histoire aussi instructive qu'attachante, qu'il est moins facile d'analyser que de goûter », il compléta les titres qui l'appelaient au sein de l'Académie française.

Elu en 1849, il y vint prendre place le 17 janvier 1850. Il y remplaçait Vatout, qui mourut avant d'avoir été reçu; en sorte que, par un singulier concours de circonstances, il se trouva avoir à prononcer le double éloge de ses deux prédécesseurs, Ballanche et Vatout. Ce fait se présentait pour la seconde fois seulement dans les fastes académiques, et

il faut remonter à 1776 pour en trouver le premier exemple. A cette époque, Laharpe réunit dans le même éloge, Colardeau auquel il succédait, et le duc de Saint-Aignan, prédécesseur de Colardeau. Cette tâche, qui était, sinon malaisée, au moins assez difficile, servit très-heureusement Saint-Priest. Dès longtemps habitué aux panégyriques et à l'art de l'orateur, en qualité de membre de la Chambre des pairs, il l'a remplie avec un talent tout à fait supérieur ; et ce n'est pas sans raison que le *Moniteur*, rendant compte de sa réception, a pu dire : « En somme, la séance à laquelle nous venons d'assister restera dans le souvenir des personnes qui suivent les solennités académiques comme une des plus belles fêtes littéraires de notre temps. »

Depuis une année Saint-Priest travaillait exclusivement à une vie de Voltaire, et personne ne semblait appelé plus naturellement que lui à traiter un sujet aussi difficile ; malheureusement le temps lui a manqué pour l'achever. Un an après sa réception à l'Académie, pressentant probablement sa fin prochaine, il désira embrasser son vieux et vénérable père. Il partit pour la Russie, et il habitait Moscou depuis quelque temps déjà, lorsque la fièvre typhoïde vint le saisir. Sa fermeté à l'approche du moment suprême, ne se démentit pas un instant, si ce n'est lorsqu'il vint à penser qu'il ne reverrait jamais la France et la grande famille qui l'adorait et dont il est aujourd'hui la gloire. « Le nom de la France, écrivait-on à M. Paulin Pâris, de qui nous

tenons ces détails, revenait constamment sur ses lèvres; il répétait sans cesse qu'il voulait bien mourir, mais mourir en France. Il a demandé le curé de Moscou, notre compatriote, a fait pendant quatre jours une confession générale, a communié le lendemain dans de grands sentiments de piété, et le 29 septembre 1851, il a expiré.... Ç'a été, ajouterons-nous avec M. Pâris, une grande perte pour les lettres et pour la société parisienne, dans laquelle de Saint-Priest apportait le charme d'un esprit incomparable et d'une imagination qui se répandait en saillies fines, originales et toujours nouvelles. »

VII.

M. BERRYER.

1852.

PIERRE-ANTOINE-BERRYER est né à Paris le 4 janvier 1790. Son père, qui occupait avant la Révolution une position assez importante au barreau, vivait alors dans la retraite en attendant la fin des événements. Toutefois il ne s'était pas si complétement renfermé qu'il eût cessé de plaider. Il rapporte dans ses *Souvenirs* un fait qu'il nous faut citer ici. C'était en 1792. Dépourvu du certificat de civisme et fuyant la persécution, il se trouvait à Blois, où il plaidait contre un de ces *défenseurs officieux* que l'on avait créés en bouleversant la hiérarchie judiciaire. Peu

fait pour le métier, ce dernier, légiste improvisé, ânonnait donc à la façon de l'*Intimé*, et fatiguait juges et auditoire de son débit embrouillé. Le jeune Berryer assistait à l'audience; plus que personne, comme on pense, l'enfant s'impatientait. A la fin, n'y tenant plus : « Maman, s'écrie-t-il en se tournant vers sa mère et d'une voix haute et intelligible, maman, en voilà assez! ça m'ennuie, allons-nous-en. — La cause est entendue, dit le président, enchanté de l'à-propos du petit interrupteur; remettez vos pièces : le tribunal appréciera. » Ainsi débuta notre académicien dans cette carrière du barreau où il devait occuper plus tard un rang si élevé.

Placé, un peu après l'orage révolutionnaire, chez les oratoriens de Juilly, « le jeune Berryer fit preuve de bonne heure d'une intelligence et d'une paresse égales, raconte l'ingénieux *Homme de rien;* ce fut en somme un écolier assez médiocre, travaillant par saccades, d'une faiblesse humiliante en version grecque, mais parfois superbe dans l'amplification ou le discours français. En revanche, l'élève était d'une piété et d'une ferveur remarquables; il était si fervent qu'après sa philosophie il voulait absolument se faire prêtre, et qu'on eut toutes les peines du monde à l'empêcher d'entrer au séminaire. » On y réussit toutefois. « Son père, poursuit le biographe, son père, qui possédait alors une des plus vastes clientèles de l'époque, avait vu du premier coup d'œil qu'il irait vite et loin dans la carrière du barreau; il ne se trompait pas : le jeune homme n'avait

reçu du ciel ni le bégaiement de Démosthènes, ni le pois chiche de Cicéron ; la nature, au contraire, semblait avoir pris plaisir à le traiter en orateur : voix pure et puissante, belle et expressive figure, larges poumons, organisation passionnée de tribune, rien ne lui manquait. Après quelques années partagées entre l'étude théorique du droit et l'étude expérimentale de la vie, après quelques mois passés chez l'avoué pour *se faire la main* et s'aguerrir à l'escrime procédurière ; après avoir, à peine âgé de vingt et un ans, épousé, contre vents et marées, une jeune et belle personne, Mlle Gauthier, dont il était éperdument amoureux, M. Berryer fit ses débuts au barreau dans les derniers temps de l'Empire ; ces débuts furent autant de triomphes. Le jeune avocat étudiait encore moins les dossiers qu'il ne les devinait ; homme de passion et homme de chiffres, il mettait de la passion dans les chiffres et des chiffres dans la passion. Son père lui avait comme inoculé son aptitude singulière aux affaires commerciales, son habileté rare dans l'agencement des pièces d'un procès, et M. Berryer rehaussait le tout d'un débit chaleureux et d'une vigueur d'argumentation irrésistible. »

Ce fut la Restauration qui lui ouvrit la carrière : depuis lors M. Berryer s'est entièrement attaché au régime qu'elle ramenait. Est-ce reconnaissance, ou bien est-ce raison ? Nous l'ignorons, et n'avons pas, d'ailleurs, à le rechercher. Toujours est-il que M. Berryer n'a jamais abandonné le drapeau qu'il s'est

choisi. Aussi le trouvons-nous, au retour de l'île d'Elbe, dans les rangs des volontaires royaux. Après les Cent-Jours cependant, peu satisfait des fautes qu'il voyait commettre, et convaincu « que le métier d'un roi n'est pas de relever les blessés du champ de bataille pour les porter à l'échafaud », il se voua à la défense des victimes de la réaction ; prit place entre son père et M. Dupin dans le procès du maréchal Ney ; plaida devant un conseil de guerre pour le général Debelle, et, après avoir vainement tenté de l'arracher à une condamnation, il obtint une commutation de peine. A quelque temps de là, il remportait un triomphe complet en couvrant de l'égide de son éloquence un des plus glorieux vétérans des armées impériales : grâces à lui, Cambronne fut sauvé. Il se signala de nouveau dans l'affaire des généraux Canuel et Donnadieu ; ce qui ne l'empêchait pas de s'occuper en même temps des affaires civiles qu'on venait lui confier de toutes parts. Aidé d'une sagacité prodigieuse, il suffisait à tout, disent ceux qui l'ont vu à l'œuvre. Nous passerons rapidement sur les beaux succès qu'il obtint alors, et sur le concours qu'il prêta avant 1830 au *Journal des débats*, au *Drapeau blanc*, à la *Quotidienne*, et après la révolution de Juillet, à la *Gazette de France*, au *Rénovateur* et au *Revenant*, de même que sur ses plaidoyers en faveur de Chateaubriand et de La Mennais ; nous ne citerons que pour mémoire la fameuse affaire des 25 millions réclamés par les Etats-Unis, le procès la Roncière et de

procès Dehors : d'ailleurs les plaidoyers de M. Berryer ne sont-ils pas gravés dans toutes les mémoires! Toutefois nous devons consigner ici un fait qu'on ignore peut-être, c'est qu'après ce dernier combat de M. Berryer contre une autorité aveugle, Dehors s'empressa d'accourir avec son fils et sa fille chez son sauveur, à qui il offrit un paquet de billets de banque, fruit de ses économies. Mais M. Berryer, par un de ces instincts de générosité qui le caractérisent, divisa le paquet en deux parts, donna l'une à la fille pour sa dot, et l'autre au jeune homme pour l'aider à compléter ses études.

Quelque haute que soit la place que M. Berryer s'est conquise au barreau, on ne saurait, néanmoins, la comparer à celle qu'il a remplie dans les diverses chambres qui se sont succédées depuis la révolution de Juillet jusqu'au coup d'Etat de 1851. Son influence dans leurs délibérations a été immense; mais c'est moins cette influence qui doit nous occuper que le talent oratoire déployé par M. Berryer, pendant dix-huit années, au sein de ces assemblées. A quoi bon, d'ailleurs, aller chercher un homme politique, un chef de parti dans M. Berryer? Il est bien plus que cela : c'est un orateur! Que lui importent les partis : il les domine. Un jeune écrivain qui s'est étendu d'une façon tout à fait supérieure sur nos principaux orateurs, et auquel nous avons déjà emprunté un portrait de M. de Montalembert, M. Eugène Loudun, l'a remarqué avant nous et l'a exprimé d'une façon très-heureuse. M. Berryer, dit

il, « est l'homme de la France, l'amant de sa patrie, la voix du bon sens général, des nobles instincts, des grands sentiments qui nous animent, le représentant de la loyauté française ; à l'orateur, comme au poëte, il faut un idéal ; son idéal, à lui, s'appelle l'*honneur !*..... »

« Un tel sentiment, poursuit l'excellent portraitiste, un tel sentiment n'est pas seulement une qualité, il est une vertu. Quand Berryer en est animé, il s'élance, il lui faut parler ; on dirait qu'il porte, lorsqu'il monte à la tribune, les destinées de la France. Il n'a pas d'autre souci que de faire triompher la vérité. On le voit bien d'abord à sa physionomie : elle est tout agitée par la violence des raisons qu'il va développer ; même en le lisant, on sent un souffle vivant qui soulève ses paroles : il débute par quelques phrases à la Saint-Simon, irrégulières, mais larges et abondantes, où se heurtent à coups pressés les arguments ; il commence une idée, il s'arrête, une autre lui vient, il la lance..... Bientôt il s'échauffe, et les grandes pensées lui jaillissent du cerveau, et, au milieu de l'assemblée déjà émotionnée, tombent de ces belles maximes que l'on ne peut prononcer que la tête haute, et qu'il jette par moments en pressant, de son poing fermé, si chaleureusement sa poitrine, qu'il semble en vouloir faire sortir son cœur. Là, c'est un appel à la loyauté française : « Un pays, même dans ses passions, même dans ses colères, doit être vrai, vrai avec lui-même ! »... Ici, c'est la justice

des sentences de l'histoire : « Les révolutions peuvent bien déshériter l'avenir, mais elles n'ont pas la puissance d'anéantir le passé ! »... Là encore, la dignité de soi-même : « La très-bonne foi est une très-grande puissance. » Ainsi que les bons esprits du XVIe siècle, « ce ne sont pas des leçons de style et de goût qu'il a cherchées dans l'étude de l'antiquité, mais des exemples de sévère franchise et de liberté généreuse ». (*Villemain.*) Il a *moins de sollicitude pour les mots que pour les choses*. (*Quintilien.*) Comme Laharpe l'a dit de Bossuet, « il fait sa langue » ; il ne songe pas aux applaudissements, à la faveur ; il est emporté par la force de sa pensée, il est réellement cet homme pour qui « l'éloquence se réduit à prouver, peindre et toucher ». (*Fénelon.*)

Il est tels orateurs qui croient mieux convaincre en revenant sans cesse sur la même idée, et qui, pensant faire entrer plus avant la vérité dans l'esprit de leurs adversaires, ne font que donner à ceux-ci la mesure de leur inquiétude et souvent de leur faiblesse. M. Berryer, au contraire, se contente de dire avec simplicité, sans s'arrêter ni revenir jamais sur son idée. A ceux-là il faut beaucoup de temps et beaucoup de mots : ils s'étendent, ils se répètent, ils ne s'avancent un peu qu'après avoir tourné cent fois sur un point, et s'être assurés qu'ils sont les maîtres du terrain : M. Berryer, lui, va toujours en avant ; « à chaque mot il fait un pas, comme le remarque M. Loudun ; sa démonstration est aussi rapide que forte ; il n'appuie pas, il a besoin d'aller

vite; il presse les arguments; en voilà un très-puissant, en voici encore un autre, il n'a pas de cesse, il a hâte d'arriver; il ne laisse pas respirer, il frappe son adversaire, il l'accable d'une infinité de traits, il le perce; sa phrase est une épée, il l'enfonce toujours, jusqu'à ce qu'il soit parvenu à la garde et que son ennemi soit là, couché du coup. » Une autre fois, remuée par cette passion intérieure dont nous parlions tout à l'heure, sa voix suffit à peine pour la rendre; « son être tout entier en est ébranlé, dit en terminant le délicat analyste; il a tous les gestes qui peuvent la renforcer, la faire entrer dans les âmes: son corps se porte de la tribune en dehors, non d'un côté, mais de face à toute l'assemblée; il voudrait se communiquer, s'identifier à ses auditeurs : il frappe du poing la tribune pour appuyer son argumentation; il se croise les bras, il se secoue, il a une séve si vive en lui, qu'il la contient, il sent qu'il ne se fatiguera pas; parfois accumulant les preuves une à une, il a l'air d'un sanglier qui donne des coups de boutoir; et, dans ses moments d'indignation, il se dresse, il se tourne vers ses adversaires, il les menace, il les frappe comme d'un tonnerre, il a le geste sublime du Christ, dans le *Jugement dernier* de Michel-Ange, précipitant les damnés aux feux de l'enfer ».

LE FAUTEUIL DE DESTOUCHES.

I

L'ABBÉ DE BOISROBERT.

1634

FRANÇOIS LE MÉTEL DE BOISROBERT, né à Caen, vers 1592, d'un procureur de la cour des aides de Rouen, fut quelque temps avocat; mais, en 1630, le pape Urbain VIII le sachant à Rome, et ayant entendu parler de son talent et de son esprit, voulut le voir, et, satisfait de lui, lui donna un prieuré en Bretagne. Boisrobert, contraint par là de quitter l'épée pour prendre la soutane, s'éprit d'un état qui rapportait des bénéfices, entra dans les ordres et fut nommé chanoine de Rouen. Il garda peu ce dernier titre dont les fonctions lui pesaient. Vers cette époque il vint à Paris, où l'enjouement de son esprit et de son humeur lui obtinrent la faveur du cardinal de Richelieu, et par là de riches prébendes, entre autres l'abbaye de Châtillon-sur-Seine, le prieuré de La Ferté-

sur-Aube, plus des lettres de noblesse pour lui et ses frères, l'emploi de conseiller d'État ordinaire. « Il avait souverainement le don, dit l'abbé d'Olivet, de cette niaiserie affectée qui est familière à Caen. Un conte charmait dans sa bouche. Il était grand dupeur d'oreilles. C'est lui-même qui le dit, en représentant à Conrart, qui l'invitait à publier ses poésies, qu'elles pourraient bien n'avoir pas sur le papier tout l'agrément qu'il avait l'art de leur donner quand il les récitait. » Il contrefaisait à miracle le geste et les manières de ses amis. Sa gaieté l'avait rendu tellement indispensable au cardinal, dont il savait seul délasser l'esprit après le bruit et l'embarras des affaires, que le premier médecin de Son Eminence, Citois, lui disait : « Monseigneur, nous ferons tout ce que nous pourrons pour votre santé; mais toutes nos drogues sont inutiles, si vous n'y mêlez un peu de Boisrobert. »

Si Boisrobert ne s'oubliait pas lui-même, il savait également penser aux autres; il prenait si chaleureusement les intérêts des écrivains auprès du cardinal que celui-ci l'appelait « l'ardent solliciteur des muses incommodées. » C'est au milieu d'un de leurs entretiens familiers sur les lettres que Boisrobert vint à lui parler pour la première fois des assemblées chez Conrart. Comme à Desmarets, Faret les avait aussi fait connaître à Boisrobert. Celui-ci y avait assisté, et par les éloges qu'il fit de ces écrivains au cardinal, il lui inspira la pensée de les réunir en corps et sous l'autorité publique. Ainsi il fut l'instigateur et

l'instrument de la fondation de l'Académie. Il prit une part active à ses premiers travaux, et devint l'intermédiaire naturel entre la compagnie et son protecteur. Il rendit d'excellents offices à la plupart de ses confrères, et fit donner à Vaugelas, notamment, une pension de deux mille livres, pour sa coopération plus particulière au Dictionnaire.

Nous trouvons dans l'abbé d'Olivet une preuve que l'Académie ne fut pas ingrate. « Boisrobert éprouva une disgrâce momentanée, et voici à quel sujet : Quand la tragédie de *Mirame* fut jouée pour la première fois, le cardinal fit défense d'y laisser entrer qui que ce fût, hors les personnes qu'il aurait nommées lui-même. Boisrobert cependant ne laissa pas d'y faire entrer deux femmes d'une réputation équivoque. La duchesse d'Aiguillon, qui ne l'aimait point, comme ordinairement les parents des grands n'aiment point leurs favoris, profita de cette occasion pour le perdre, en remontrant au cardinal que Boisrobert était le seul qui eût osé mépriser ses ordres, et qu'à la vue de la reine et de toute la cour, il avait été le *profanateur de son palais*. C'est ce que portent les lettres manuscrites de Chapelain. Je n'en ai point voulu adoucir les termes, exprès pour mettre dans son jour l'action que fit l'Académie en corps, action qui mérite d'être immortalisée. La compagnie n'ignorait pas que la nièce du cardinal était fort irritée ; elle savait que, dans le fond, Boisrobert avait tort, et cependant elle eut le courage de députer au cardinal, pour lui redemander Boisrobert,

après quelques mois d'exil. Qu'il est beau de voir entre les premiers académiciens, non-seulement une société de littérature, mais encore une société d'intérêts! Le cardinal reçut parfaitement bien les députés, et après leur avoir dit qu'ils méritaient d'avoir un confrère moins étourdi que Boisrobert, il ajouta que l'heure du pardon n'était pas encore venue, mais qu'elle pourrait venir. En effet, à quelque temps de là, Boisrobert rentra dans ses bonnes graces, mais pour en jouir bien peu, car le cardinal mourut la même année. » Nous ne voudrions pas détruire l'illusion de ce bon abbé d'Olivet; mais il faut bien dire pourtant que, si Boisrobert revint en faveur, ce fut principalement à cause de cette apostille mise par le médecin, en forme d'ordonnance, au bas d'une requête de notre abbé : *Recipe Boisrobert.*

Quoiqu'ils fussent en aussi bons termes, l'Académie et lui, il ne chômait point pour cela de plaisanteries sur ses confrères, surtout à propos de la lenteur du Dictionnaire. On trouve dans une de ses épîtres ces vers assez comiques :

Depuis six mois dessus l'f on travaille,
Et le destin m'aurait fort obligé
S'il m'avait dit : Tu vivras jusqu'au g.

C'était un singulier abbé que le nôtre : joueur, au point de faire dire à Conrart : « Je le crois de l'humeur de ce bon prélat dont parle Tassoni, qui, au lieu de dire son bréviaire, jouait des bénéfices au trictrac! » mauvais joueur, au point que, perdant un

soir son argent contre les nièces du cardinal Mazarin, après la mort de Richelieu, il jura si souvent le nom de Dieu qu'il se fit exiler de la cour! Et gourmand! Un jour, il passait dans une rue de Paris, on l'appelle pour confesser un malheureux qui venait d'être blessé à mort, il lui dit: « Mon camarade, pensez à Dieu, et dites votre *benedicite.* » C'est à faire croire qu'il ne connaissait vraiment pas d'autre prière! Comme il déclamait à merveille, et qu'il était enthousiaste de la comédie, on l'avait surnommé, du nom du plus fameux comédien d'alors, *l'abbé Mondori.* Un de ses amis disait une fois de lui, en le montrant dans une église : « Vous voyez bien cet homme : c'est l'abbé Mondori, qui doit prêcher ce soir à l'hôtel de Bourgogne. » Une autre fois, comme on lui avait pris sa voiture pendant qu'il était au spectacle, et qu'il s'en retournait à pied, ce même ami le plaignait en ces termes : « Quoi! monsieur, à la porte de votre cathédrale! Ah! l'affront n'est pas supportable. »

Boisrobert a composé jusqu'à dix-huit pièces de théâtre, sans compter la part qu'il a eue dans celles des cinq auteurs qui travaillaient pour le cardinal de Richelieu; il a produit en outre d'autres œuvres de poésie et de prose. Tout cela a fait quelque sensation dans son temps, mais est tombé depuis dans un juste oubli. Laissons en paix ces cendres! Une courte maladie enleva l'abbé de Boisrobert le 30 mars 1662.

II

SEGRAIS.

1662

Jean Renaud de Segrais naquit à Caen, le 22 août 1624. Ainsi il voyait le jour dans cette province de Normandie où étaient nés précédemment les deux plus grands poëtes de la France à cette époque, Malherbe, déjà vieux d'âge et de gloire, Corneille qui allait, l'année d'après, se faire pressentir dans *Mélite*. S'il n'avait eu en vue que la fortune, il aurait pu, suivant le désir de sa famille, embrasser l'état ecclésiastique, dans lequel sa naissance lui aurait ouvert l'accès aux dignités; mais, comme tant d'autres poëtes, il préféra le culte peu lucratif des muses; et, comme à peu d'autres, la richesse lui vint avec la renommée. Son talent se fit jour de bonne heure : avant l'âge de dix-huit ans, il avait composé une tragédie et quelques opuscules poétiques, auxquels ses compatriotes avaient fort applaudi. Le comte de Fiesque, fils de la gouvernante de *Mademoiselle*, étant venu à Caen, dans un moment de disgrâce, accueillit volontiers le jeune poëte, et, quand il fut rappelé à la cour, s'empressa de l'amener avec lui, et de se faire honneur de son protégé dans le grand monde d'alors, où les talents et l'esprit étaient à la mode. Il lui procura

même l'emploi de secrétaire de la princesse, emploi que Segrais, jusque-là revêtu de la soutane, mais l'abandonnant désormais pour l'épée, échangea bientôt contre celui de son gentilhomme ordinaire. Il resta vingt-quatre ans chez elle en cette qualité, acquit son estime et même son amitié, et les perdit, aussi bien que sa place, pour les avoir trop méritées : il osa désapprouver le mariage qu'elle voulait contracter avec Lauzun, et s'aliéna les bonnes graces de la femme pour avoir pris trop à cœur la gloire de la princesse. Le ressentiment de Mademoiselle leur a survécu à tous deux, dans ses *Mémoires*, où elle l'appelle une *manière de bel esprit*.

La noble franchise de son caractère lui enlevait là une position vraiment digne de regrets : d'un côté, participant de l'aristocratie par sa naissance, Segrais y trouvait cette existence de cour qui flattait sa magnificence innée ; de l'autre, appartenant à la classe des beaux-esprits par ses talents et sa pauvreté, il en recevait ces loisirs féconds si indispensables à l'écrivain. Aussi est-ce à ces vingt-quatre ans de fonctions, pour ainsi dire inoccupées, que se rattachent en grande partie tous ses travaux littéraires : ses *Eglogues* où, malgré le discrédit dans lequel le genre est tombé, malgré même les négligences du poëte, les amateurs vont encore parfois rechercher le naturel frais et délicat, la sensibilité douce et naïve ; ses *traductions* des *Géorgiques* et de l'*Énéide*, qui, bien qu'infiniment surpassées depuis, n'en ont pas moins été de leur temps les premiers modèles de traduc-

tions agréables en vers français, et des ouvrages d'un grand prix; ses *nouvelles françaises*, où un style gracieux et facile, mais sans vigueur ni originalité, reproduit quelques historiettes racontées à la cour de Mademoiselle, et retrace les portraits, flattés sans doute, mais ingénieux, de plusieurs femmes de ce temps, ornements d'une cour élégante avec pompe et voluptueuse avec décence.

Ne plaignons pas trop cependant notre poëte d'avoir perdu sa royale protectrice; l'amitié lui en offrit une nouvelle dont la position, moins élevée sans doute, pouvait néanmoins flatter la vanité du gentilhomme, et dont les habitudes et les goûts convenaient mieux à l'homme de lettres : madame de Lafayette en fit son commensal; elle écrivit, pour ainsi dire, sous ses yeux, les deux romans fameux, *Zaïde* et la *Princesse de Clèves*. La participation de Segrais à ces deux charmants ouvrages fut assez importante pour les lui faire attribuer. Toujours est-il qu'il y coopéra beaucoup, au moins par sa critique et ses conseils. *Zaïde* même fut publiée d'abord sous son nom; et ce ne fut que plus tard seulement, lorsqu'un succès prodigieux eut appelé la célébrité sur ces deux compositions, que madame de Lafayette s'en déclara ouvertement l'auteur. Segrais lui en restitua la propriété, « avec la sincérité la plus franche, dit d'Alembert, sans emprunter, comme ont fait tant d'autres en pareil cas, le voile transparent de cette modestie hypocrite qui a soin de mal jouer la discrétion, et qui, en repoussant mollement un honneur

dont elle n'est pas digne, désire et se flatte de n'être pas crue sur parole. »

Fatigué de plus de trente années passées dans le tourbillon du monde et de la cour, Segrais se retira dans sa ville natale, et s'y maria avantageusement, à l'âge de cinquante-deux ans, avec une de ses cousines. Il se forma dans sa maison une société agréable et choisie, et rassembla divers membres épars de l'Académie de Caen, languissante depuis la mort de son protecteur Matignon. Fait pour les douceurs de la société, il ajoutait au charme de la conversation ; on aimait fort à l'entendre, et l'on disait de lui qu'il n'y avait qu'à le monter et le laisser aller. « Mais cette espèce de pendule savante avait un double mérite assez rare dans celles de son espèce, celui de répondre sans verbiage et sans écart à ce qu'on lui demandait, et celui de s'arrêter quand on le jugeait à propos, ou quand elle jugeait elle-même qu'elle avait parlé assez longtemps. »

C'est à cette agréable retraite qu'on voulut l'arracher pour lui confier l'éducation du duc du Maine. Segrais refusa ; mais obligé de chercher un prétexte à son refus, auprès d'un roi qui regardait ses désirs comme des ordres, il le trouva dans la surdité dont il commençait à sentir les atteintes : or, l'expérience, disait-il gaiement, lui avait appris qu'il faut à la cour de bons yeux et de bonnes oreilles. Il demeura donc à Caen, et y mourut dans sa soixante-dix-septième année, le 15 mars 1701. Si son nom est encore renommé, pendant que ses ouvrages sont à peine con-

nus, la citation suivante de Laharpe suffira pour expliquer ce contraste : « Il faut songer qu'il écrivait avant les maîtres de la poësie française, et n'ayant encore d'autres modèles que Malherbe et Racan ; c'est ce qui rend plus excusable les fautes de sa versification, souvent lâche et traînante, et qui n'est pas même exempte de ces constructions forcées, de ces latinismes, enfin de ces restes de la rouille gothique qui ne disparut entièrement que dans les vers de Boileau. » L'homme en effet valait mieux que ses œuvres, ce qui arrive souvent à la naissance ou au renouvellement d'une littérature; et la postérité, juste envers Segrais, lui a tenu compte de cette considération. D'ailleurs il doit peut-être à Boileau la plus grande partie de sa célébrité :

Que Segrais, dans l'églogue, en charme les forêts,

avait-il dit, en terminant son art poëtique par une exhortation à tous les poëtes ses contemporains d'immortaliser le nom de Louis XIV, chacun suivant la nature de son talent.

Cet académicien fut de ceux qui, dans son temps, se plaignaient de la multitude de gens de qualité introduits dans l'Académie, qu'il appelait le *Cordon bleu* des beaux esprits. Malgré une longue pratique de la cour, il n'avait jamais pu se défaire de son accent normand. Cette circonstance donna lieu à ce bon mot de Mademoiselle de Montpensier adressé à un gentilhomme qui allait faire le voyage de Normandie avec Segrais : « Vous avez là un fort bon

guide ; il sait parfaitement la langue du pays. » Concluons avec d'Alembert : « Segrais, homme de beaucoup d'esprit, de mœurs aimables et honnêtes, excellent littérateur, et surtout philosophe très estimable dans ses sentiments et dans sa conduite, fut sage et heureux. »

III

CAMPISTRON.

1701

Jean-Galbert de Campistron naquit à Toulouse, vers 1656, d'une famille noble illustrée par le capitoulat. A dix-sept ans, il fut grièvement blessé dans un duel, et ses parents, redoutant pour lui les suites de cette affaire, l'envoyèrent à Paris pour l'éloigner de sa ville natale. Ils voulaient en faire un magistrat; lui, voulait être poëte. Racine l'accueillit, et bien qu'il eût renoncé au théâtre, il consentit à guider les premiers pas du débutant. Le premier essai de celui-ci fut une tragédie de *Virginie*. Quand cette pièce parut, la duchesse de Bouillon, celle-là même qui avait valu un triomphe momentané à la Phèdre de Pradon sur celle de Racine, protégeait puissamment une autre tragédie, *Téléphonte*, dont le succès fut éclipsé par celui de notre poëte. Redoutant l'influence puissante de cette grande dame, Campistron s'empressa de lui dédier sa seconde tragédie, *Arminius*, qui obtint plus de réussite que Virginie. *Andronic* lui succéda, et fut plus heureux encore : la foule s'y porta

avec tant d'affluence que les comédiens doublèrent le prix des places pendant les vingt premières représentations; puis l'ayant remis au taux ordinaire, il leur fallut de nouveau le doubler. Campistron a joui d'un bonheur presque constant au théâtre, et bien supérieur à son mérite; ce bonheur l'a suivi jusque dans l'impression de ses œuvres, qui n'ont pas obtenu moins de dix éditions; et cette réussite exagérée parmi ses contemporains a dégénéré dans la postérité en un dédain exagéré lui-même; car il est mis, ou peu s'en faut, au niveau de Pradon, et bien injustement sans doute. Inévitable loi de la réaction ! ainsi l'extrême mène toujours à l'extrême. Il est vrai qu'une épigramme, une misérable épigramme est pour beaucoup dans l'iniquité de cette sentence, et le nom de Campistron rappelle toujours fatalement : *A force de forger, on devient forgeron*, etc. Essayons donc de le ramener à la véritable place qui lui est due sur l'échelle tragique, place inférieure, mais pourtant honorable encore.

Un nouveau triomphe accueillit Campistron dans *Alcibiade*, et le nombre des représentations de cette pièce dépassa même celui des représentations d'Andronic. Reconnaissons avec Laharpe que l'acteur exerçait une puissante influence sur le succès : « Le célèbre Baron se plaisait à relever, par la noblesse de son débit et la séduction de son jeu, la faiblesse de ses rôles. Il aimait à jouer des héros qui n'étaient qu'amoureux, parce que sa figure intéressante et sa taille avantageuse le faisaient valoir, et que les fem-

mes aimaient à l'entendre parler d'amour. On n'examinait pas si cet amour était tragique; c'étaient des conversations galantes qui n'étaient guère au-dessus de la comédie, mais dont il se tirait avec grâce, et la galanterie noble était encore de mode dans la société; on la retrouvait volontiers au théâtre, sans songer que par elle-même elle est au-dessous de la tragédie, et que pour la relever il faut un style tel que celui de Racine. »

Plusieurs fois couronné sur la scène française, Campistron se fit applaudir sur la scène lyrique. Voici en quelle circonstance : Le duc de Vendôme se proposait de donner une fête au Dauphin dans sa maison d'Anet, et la fête ne lui paraissant pas complète sans un opéra, il s'adressa à Racine. Racine s'en excusa, et proposa notre poëte, qui composa *Acis et Galatée*, dont la musique, faite par Lulli, fut le dernier ouvrage de ce compositeur célèbre. L'opéra obtint beaucoup d'applaudissements à la cour d'Anet, et ne fut pas moins bien accueilli à l'Académie royale de musique. Ce succès affrianda Campistron, qui fit représenter deux autres œuvres lyriques, *Achille* et *Alcide*, mais avec moins d'avantage cette fois; et ce fut la dernière de ces deux pièces qui lui attira l'épigramme que nous mentionnions tout à l'heure, cet immortel vautour de son foie poétique.

Après avoir donné, avec des chances diverses, quelques nouvelles tragédies, entre autres *Tiridate*, dont le laurier ne fut nullement inférieur à ses aînés, il ne manquait à Campistron que de s'essayer dans la

comédie pour avoir cueilli des palmes aux trois grandes branches de l'art dramatique. C'est ce qu'il fit, et *le Jaloux désabusé,* comédie en cinq actes et en vers, un peu froide, mais facilement écrite, conduite avec sagesse, offrant quelques caractères assez bien tracés, prouva que son auteur avait plus d'un genre de mérite. Elle s'est soutenue au théâtre jusque dans notre siècle, et c'est un avantage peu commun pour une pièce que de vivre centenaire.

Le bonheur de Campistron ne l'accompagna pas seulement dans son existence littéraire : le duc de Vendôme, n'ayant pu lui faire accepter une gratification pour son opéra d'Acis et Galatée, mais ne se tenant pas quitte de reconnaissance, l'attacha à sa maison, le nomma secrétaire général des galères, lui donna une terre considérable, lui procura une commanderie de l'ordre de Saint-Jacques en Espagne, et l'honora de son amitié et de sa confiance. Rien n'empêchait Campistron de s'écrier, comme le fit depuis Voltaire, également comblé : *Les honneurs et les biens pleuvent enfin sur moi...* C'était, au reste, un homme de qualités recommandables : désintéressé, il négligeait même les émoluments considérables de sa place ; brave, il affrontait de gaîté de cœur les dangers de la bataille sur les pas de son maître et son ami. « Que faites-vous ici, Campistron? lui dit Vendôme, le voyant à ses côtés dans la mêlée, à la sanglante affaire de Steinkerque. — Monseigneur, voulez-vous bien vous en aller! » reprit vivement celui-ci, plus soucieux d'une autre vie que de la sienne propre. Les héros

aiment le courage : cette vertu de Campistron le rendit de plus en plus cher au duc; si bien que, dans la suite, lorsque, après trente ans de service, il demanda sa retraite, le duc, blessé, taxa cette démarche d'ingratitude, à tort sans doute, mais montrant par là combien la perte du serviteur lui était sensible.

Campistron n'était plus jeune, et il éprouvait le besoin du repos après les tumultueuses et fatigantes joies de la cour. Il se retira donc dans sa patrie, y fit un mariage avantageux, et y acheva paisiblement ses jours, le 11 mai 1723. Ce fut une attaque d'apoplexie qui l'enleva, attribuable à un accès de colère suivant les uns; suivant les autres, à un excès de gourmandise; à rien de tout cela, suivant la vérité : son embonpoint était excessif, et avec une semblable conformation, il n'est besoin ni d'emportement ni d'indigestion pour devenir victime d'une apoplexie.

Campistron est toujours sage, raisonnable, régulier dans la contexture de ses pièces; il est partout naturel, élégant quelquefois, mais souvent faible dans son style, qui, selon l'expression de Laharpe, est tout uniment une prose commune assez facilement rimée. Ses scènes les plus touchantes ne vont jamais au-delà d'une émotion douce et calme, et le poignard de Melpomène semble déplacé dans ses mains sans vigueur. Il marche sur les traces de Racine, mais à quelle distance! Il a été dit fort ingénieusement à ce propos : « On retrouve très fréquemment dans le langage de Campistron les formes de la versification de Racine, comme à peu près on voit le soleil dans l'eau.

Non seulement l'image ne reproduit ni l'éclat ni la chaleur de l'astre, mais souvent elle le défigure en le contrefaisant. »

Le duc de Mantoue avait autrefois fait présent à Campistron du marquisat de Penango, dans le Mont-Ferrat. La ville de Toulouse, flattée de sa réputation, fit placer, après sa mort, son portrait à l'Hôtel-de-Ville; et précédemment elle lui avait conféré le capitoulat, en 1701, l'année même de son admission à l'Académie. Quant à celle-ci, elle le reçut enfin, dit d'Alembert, « mais dix ans seulement après *Tiridate*, c'est-à-dire bien longtemps après qu'il eut mérité le titre d'académicien; aussi répara-t-elle ce long délai en le nommant sans qu'il l'eût demandé. Elle le dispensa avec plaisir de ces sollicitations et de ces visites dont quelques autres académiciens ont été dispensés comme lui, mais en trop petit nombre. »

IV

DESTOUCHES.

1723

PHILIPPE NÉRICAULT DESTOUCHES, né à Tours en 1680. Il existe deux versions différentes sur les premières années de la jeunesse de cet auteur. Suivant la première, après avoir commencé ses études à Tours, il aurait été envoyé à Paris par son père pour les terminer; puis, à vingt ans, il se serait engagé comme volontaire, et aurait fait en cette qualité les campagnes

de 1701 et 1702, et aurait pris part à la bataille de Fridlingen, où il aurait reçu une blessure. Mais la seconde version, et la plus probable, nous le représente fuyant de bonne heure la maison paternelle, pour échapper aux remontrances d'un père dont la volonté, en contradiction avec ses goûts poétiques, lui imposait la carrière du barreau. « C'est ainsi, dit à ce propos d'Alembert, que la tyrannie des pères a plus d'une fois produit dans les familles le même désordre que le despotisme dans les Etats, en forçant les victimes de l'oppression à rompre même les liens chers et sacrés qui les attachaient au pouvoir légitime. » Le besoin de vivre l'entraîna dans une troupe de comédiens de province; mais il sut préserver ses mœurs de la contagion inhérente à cette carrière, en ce temps-là surtout, et se distingua de ses camarades par la pureté de sa vie et la décence exemplaire de sa conduite.

Il parcourait la Suisse et la Savoie, avec sa troupe dont il était devenu directeur, lorsque, à Soleure, il se fit remarquer de l'ambassadeur de France, le marquis de Puysieulx, par une harangue qu'il prononça devant lui, en tête de ses camarades. Les talents du jeune comédien furent pressentis par l'homme d'État, qui l'engagea d'abandonner sa profession. Destouches, qui ne s'y était jeté qu'à regret, s'en dégagea sans peine, et devint secrétaire du diplomate, qui l'initia aux négociations et aux affaires.

Déjà notre poëte avait essayé son jeune talent, et soumis à Boileau les premières productions de sa muse

naissante; c'étaient des vers religieux. Le sévère régulateur du Parnasse français, dont la lettre en réponse à celle de Destouches est parvenue jusqu'à nous, mêle à des louanges sincères sur les sentiments pieux du jeune homme des reproches non déguisés sur les incorrections de sa poésie, et mitigés de quelques compliments dont l'exagération laisse percer un peu d'ironie. Mais c'était beaucoup déjà que d'avoir trouvé grâce devant un aristarque aussi difficile.

Le penchant de Destouches le portait invinciblement vers le théâtre; les obstacles n'avaient contribué qu'à l'irriter, et *le Curieux impertinent*, comédie puisée dans une épisode du Don Quichotte, fut le premier résultat de ses essais dramatiques. Représentée d'abord en Suisse, et accueillie avec enthousiasme dans les treize cantons, cette pièce vit peu de temps après sanctionner son succès par le parterre de la Comédie-Française, et classa son auteur parmi ceux qui donnaient des promesses. *L'Ingrat*, venu ensuite, ne les réalisa pas; mais *l'Irrésolu* se soutint quelque temps au théâtre, et tout le monde en a retenu le trait heureux qui le termine. Après avoir, dans tout le cours de la pièce, hésité entre deux femmes, dans des scènes agréablement dialoguées, et s'être enfin décidé pour l'une, notre homme, l'Irrésolu, résume son caractère par ce vers, le dernier de l'ouvrage :

J'aurais mieux fait, je crois, d'épouser Célimène.

Célimène, l'autre femme! Ce vers, l'un des mieux

inspirés de la muse comique, est devenu la qualification la plus précise de l'irrésolution, et nul n'a jamais été plus souvent cité. A cette pièce succédèrent *le Médisant*, effacé depuis par *le Méchant* de Gresset, caractère analogue; *le Triple Mariage*, petite comédie en un acte, dont quelques détails sont agréables; et *l'Obstacle imprévu*, qu'une jolie scène de valets a sauvé de l'oubli, où l'aurait plongé une intrigue fade et romanesque.

Destouches en était là de ses travaux et de ses succès littéraires, lorsque l'amitié et l'estime du régent, qu'il s'était acquises par son intelligence des affaires et sa probité, le firent choisir par ce prince, appréciateur éclairé du mérite, pour accompagner en Angleterre l'abbé Dubois, qui préludait par cette ambassade à son élévation future. L'abbé étant revenu peu de temps après, échanger son titre d'ambassadeur contre celui de ministre, le poëte resta seul chargé des affaires de France à la cour de Londres, et fut, pendant six ans entiers, notre résident auprès d'elle. Études préliminaires faites autrefois sous le marquis de Puysieulx, ou aptitude naturelle, toujours est-il qu'il s'acquitta de cette haute mission avec un rare bonheur, et de manière à prouver, selon les expressions de d'Alembert, la fausseté de l'apophthegme si souvent répété par la sottise puissante : « que le talent des affaires est incompatible avec celui d'homme de lettres. » Peut-être n'est-il pas hors de propos de remarquer ici l'heureuse influence des travaux dramatiques de Destouches sur ses talents diplomatiques,

et réciproquement celle de ses travaux diplomatiques sur son talent dramatique ultérieur. Le poëte comique, observateur par état, qui voit constamment l'espèce humaine poser devant son pinceau, ne semble-t-il pas plus qu'un autre prédestiné aux négociations politiques, dont le succès repose principalement sur la connaissance approfondie des hommes? Et quels accidents variés de nature, quelle multiplicité de portraits et de caractères ne serait pas appelé à recueillir et à peindre un diplomate doué du génie comique? Quoi qu'il en soit, il ne faut pas omettre de signaler cette réaction en Destouches des affaires sur la poésie; car, à part Molière, nul plus que lui ne s'est essayé au théâtre sur la comédie de caractère.

Le régent le rappela en France en 1723, l'accueillit avec une distinction flatteuse, le combla d'éloges en présence de toute la cour, et lui promit, en propres termes, de lui donner des preuves de sa satisfaction, qui l'étonneraient lui-même ainsi que le royaume. On supposa que le ministère des affaires étrangères allait être confié à notre poëte, et cette supposition n'était point sans vraisemblance; mais l'on sait que cette même année vint clôre la vie du prince, et ces magnifiques promesses demeurèrent sans résultat. A cette époque, une faveur toute littéraire lui était accordée, il entrait à l'Académie; cet honneur suffisait à son ambition, et il passa sans regrets de la position fastueuse de l'ambassadeur à la douce médiocrité de l'homme de lettres. Il acheta près de Melun un domaine agréable, s'y confina, uniquement occupé

désormais de poésie et d'agriculture, et y passa presque tout le reste de sa vie.

Jusque là cependant Destouches n'avait rien produit qui le plaçât hors ligne. Les loisirs de sa solitude, le bonheur de son intérieur, le bien-être de son existence lui faisaient enfin faciles les méditations littéraires; il prit bientôt un rang élevé dans son siècle par deux comédies successives, classées parmi les chefs-d'œuvre de notre scène. Il tira en partie la première, *le Philosophe marié*, de sa propre histoire pour le fond du sujet, et de sa famille pour un caractère de belle-sœur, personnage épisodique, mais neuf et original. Il avait épousé en Angleterre une jeune personne aimable, et il s'était vu obligé, par de puissantes considérations, à tenir son union secrète jusqu'à son retour en France. La confidence forcée de son secret et la crainte perpétuelle de le voir révéler, telle fut sa situation, qu'il caractérisa dans le personnage d'Ariste. Il y ajouta cependant un élément fâcheux, que les mœurs du temps lui fournissaient par malheur, mais qui est le principe de la froideur étonnée avec lequel son ouvrage est accueilli quand on le représente de nos jours : nous voulons dire ce sentiment honteux et non comique d'un homme qui rougit de sa femme parce qu'elle est sa femme, et qui s'en targuerait si elle était seulement sa maîtresse. Et l'on est pourtant forcé de croire que de telles mœurs ont existé! Au reste, cette comédie est un modèle d'art et d'intrigue; le comique des situations, le piquant du dialogue, l'enchaînement habilement gradué de l'ac-

tion, aboutissant à un dénoûment naturel et heureux, en ont été rarement égalés. Quant au caractère de la belle-sœur, il était tellement copié sur nature, qu'à la première représentation l'original n'eut pas de peine à se reconnaître dans le portrait. La belle-sœur de notre poëte quitta le théâtre furieuse, accabla son indiscret beau-frère de reproches, et ne mit fin à l'explosion de sa colère que dans la crainte de fournir le nouveau personnage d'une nouvelle comédie.

La réputation de Destouches s'était accrue de tout le talent et de toute la réussite de cet ouvrage, quand il vint y mettre le comble par sa comédie du *Glorieux*, l'un des plus éclatants succès du théâtre. Laharpe et quelques hommes de goût la considèrent comme l'œuvre comique de l'ordre le plus élevé pendant le XVIIIe siècle. Voltaire en trouve les caractères traités supérieurement, à l'exception toutefois du caractère principal, qu'il appelle manqué. Peut-être en effet le comte de Tuffière n'est-il trop souvent qu'un personnage insolent et grossier plus encore que hautain. Sa morgue cesse parfois d'être vraie en devenant exagérée. Mais les beautés de cette comédie, dont quelques situations sont très fortes et quelques scènes d'un comique profond, l'emportent tellement sur ses défauts, qu'elle est restée et restera sans doute longtemps encore au répertoire.

Parvenu à son apogée, Destouches ne pouvait plus que décroître : les pièces assez nombreuses qu'il fit représenter depuis réussirent généralement à la scène, mais sont de beaucoup inférieures aux deux précé-

dentes. Aussi n'en parlerons-nous pas, un auteur ne devant être jugé que sur ses bons ouvrages. Ceux de Destouches lui ont valu un rang honorable dans notre littérature. Il est regardé généralement comme le troisième comique de la France, cédant le pas à Molière et à Regnard seulement; encore les étrangers le préfèrent-ils même à ce dernier. La seule peinture des ridicules et des travers, sans mélange de ressorts étrangers, avait suffi à Molière pour féconder puissamment son genre de comédie, où l'action n'est qu'en germe, pour ainsi dire; Destouches, moins fort et venu d'ailleurs dans une époque où la simplicité primitive n'aurait plus captivé des esprits blasés ou bien près de l'être, se rejeta sur l'intérêt des événements, qu'il sut habilement lier à des peintures de mœurs. S'il ne lui fut pas donné de créer des types éternels, il a le premier répandu du mouvement et de la vie dans nos comédies. Ses plans sont remarquablement bien posés; il ménage l'intrigue, il combine les incidents avec beaucoup d'art; il met sa pensée en saillie par des contrastes habilement calculés; il crée des situations attachantes et naturelles; il sème l'attendrissement parmi des éclairs de gaîté ou de raison, et le premier il a su introduire sans disparate le pathétique dans la comédie. Le style d'ailleurs est, en Destouches, une partie essentielle et qu'il ne faut pas oublier. Bien loin de Molière pour la verve, le jet profond et vigoureux; loin de Regnard pour la vivacité piquante, la fine ironie, le sel pétillant; de Gresset pour l'élégance exquise et poétique, il ne le cède à nul

autre style en pureté, en correction, en convenance; il s'élève et s'anime avec les situations, et même, dans le Glorieux, il va jusqu'au sublime. La rectitude de la pensée et la netteté de l'expression s'allient heureusement en Destouches. Il a eu, par là, la gloire peu commune de frapper quelques vers à un assez bon coin pour les faire devenir *proverbes en naissant*, et rendre excusable l'erreur de quelques gens, nullement illettrés, qui, en les citant, les attribuent souvent à Boileau : celui-ci, par exemple :

La critique est aisée et l'art est difficile.

Nous pourrions en rapporter quelques autres qui ne s'oublient plus du moment qu'on les a entendus une fois, tant l'idée s'y montre revêtue à propos de la seule expression qui lui soit naturelle et particulière.

On respire généralement dans ses ouvrages une pureté de sentiments qui n'existait pas seulement sous sa plume, et dont sa conduite fut aussi le constant modèle. On n'a conservé, des détails de sa vie, que des souvenirs honorables. Probe, droit, sincère par le cœur, agréable par l'esprit, aimable par le caractère, tel était Destouches. Nous l'avons vu fuyant dans sa jeunesse la tyrannie de son père : eh bien! cela ne l'empêcha pas de lui envoyer plus tard, à l'époque de son séjour en Angleterre, quarante mille francs, fruit de ses économies. Le désintéressement, cette vertu qui est la source de tant d'autres, faisait la base de sa nature. Si l'on avait pu douter de la sin-

cérité de sa renonciation aux grandeurs, lors de la mort du régent, il en donna plus tard une preuve bien convaincante : le cardinal Fleury voulut lui confier l'ambassade de France en Russie ; il la refusa, préférant de beaucoup son bonheur domestique, dans le sein de la médiocrité, à la fortune et aux honneurs si loin de la patrie. Quelquefois, en émondant et en taillant ses arbres, il disait que la nation russe, traitée par ses souverains à peu près comme le sont les plantes par un cultivateur sévère, montrait à l'Europe ce que deviennent les hommes par une semblable culture ; mais, ajoutait-il, arbres pour arbres, j'aime encore mieux les miens.

On croira sans peine qu'habitué aux succès littéraires et politiques, il fut en proie aux attaques de l'envie ; il les méprisa, possédant cette sage philosophie qui vous laisse dormir en paix au bruit de la calomnie impuissante et jalouse. Lorsque l'âge et le déclin de ses triomphes dramatiques vinrent l'avertir de songer à la retraite, il accepta courageusement cette nouvelle vie, et tourna toutes ses pensées vers la religion. Il s'en fit le champion, et, dévot athlète, entra dans la lice des dissertations théologiques, édifiant ses contemporains qu'il avait tant de fois amusés. Le *Mercure* fut l'arène où descendit son zèle pieux, et dans laquelle il décocha contre les incrédules sa controverse et ses épigrammes. Il en composa plusieurs milliers, parmi lesquelles il en chérissait surtout sept à huit cents ; mais elles étaient assez débonnaires pour ne pas trop blesser le pro-

chain, et leur peu de malice n'a pu leur ôter la vertu chrétienne que leur imprimait la charité de leur auteur. Elles sont perdues pour la plupart, et l'on n'a pas à s'en plaindre ; mais il est permis de regretter une autre perte bien plus importante, celle d'un commentaire sur les auteurs dramatiques, anciens et modernes, ouvrage immense, disait-il lui-même, auquel il avait consacré dix années de travail.

« Ce fut, dit d'Alembert, au milieu de ces combats religieux et de ces délassements poétiques, que notre académicien termina sa carrière, le 4 juillet 1754, à l'âge de soixante-quatorze ans. Quelques années après sa mort, le roi, pour récompenser dans sa famille ses travaux et ses vertus, voulut bien accorder à ses enfants la grâce, alors très distinguée et devenue depuis trop commune, de faire imprimer au Louvre les œuvres de leur père. On trouve dans cette édition plusieurs comédies qui n'avaient point paru du vivant de l'auteur, et dont quelques-unes, comme la *Fausse Agnès* et le *Tambour nocturne*, ont été depuis jouées avec succès. »

V

BOISSY.

17[illegible]

Louis de Boissy naquit à Vic, en Auvergne, le 26 novembre 1694, de parents pauvres qui le destinèrent à l'état ecclésiastique, dont il porta quelque temps l'habit. Venu à Paris à l'âge de vingt ans, et se trou-

vant sans ressources, il demanda à sa plume du pain et des satires. Ces satires lui valurent peu d'argent et beaucoup d'ennemis. Disons à ce propos avec d'Alembert : « On ne saurait trop répéter aux jeunes gens qui, nés avec quelques dispositions, entrent dans la carrière des lettres, que souvent le bonheur de leur vie tient encore moins au succès de leurs premiers ouvrages, qu'à la nature de ces ouvrages mêmes ; et que la satire surtout est le genre le plus fâcheux par lequel ils puissent s'annoncer. » Boissy ne tarda pas à répudier ce honteux métier, et aborda la comédie : c'était un autre genre de satire, satire permise du moins ; car elle n'est point personnelle, et son caractère de généralité lui ôte toute intention offensante. Dans un espace de trente ans, il donna, tant aux Français qu'aux Italiens, une quarantaine d'ouvrages de cette sorte, et presque tous en vers ; il avait une facilité prodigieuse de versification, et la poésie semblait être sa langue naturelle. Quelques-unes de ses comédies tombèrent, la plupart obtinrent du succès ; il en est une même qui éprouva ces deux chances diverses : tombée au théâtre Italien, elle réussit peu d'années après au Théâtre Français ; si bien que « les comédiens italiens crièrent au vol ; ils trouvèrent mauvais que l'auteur fût parvenu à débiter, sous un autre nom, la marchandise qu'ils n'avaient pu faire passer ; ils voulurent lui intenter un procès pour avoir été plus adroit ou plus heureux en changeant de maison et d'enseigne. »

Les pièces de Boissy ne peignaient généralement

que des ridicules passagers, et c'est à cette circonstance que l'on doit attribuer leur fortune éphémère. Il n'en est guère resté qu'une seule au théâtre, les *Dehors trompeurs*, mais celle-là mérite d'être citée immédiatement après les trois grandes œuvres comiques de la première moitié du dernier siècle, la *Métromanie*, le *Méchant* et le *Glorieux*. Elle est même tellement supérieure à tous les autres ouvrages de l'auteur que l'envie lui en contesta la paternité, allégation déjà vieille et usée à cette époque, pour avoir été trop souvent renouvelée : quel est l'auteur, je vous prie, qui ferait ainsi l'abandon de son amour propre triomphant, et sans aucune vue de récompense? Car malheureusement pour lui, Boissy, comme nous le verrons tout à l'heure, n'était pas homme à pouvoir acheter du talent tout fait. Cette comédie renferme, au jugement de Laharpe, de l'intrigue, de l'intérêt, des caractères, des situations, des peintures de mœurs et des détails comiques.

Bien loin de se parer de l'esprit d'autrui, Boissy se voyait contraint par sa pauvreté de faire à d'autres l'abandon du sien, pour un modique salaire. Mon Dieu, oui! la grande quantité de ses ouvrages et de ses succès n'avait pu le tirer de la misère. Il avait encore aggravé sa situation par un mariage dans lequel il avait moins consulté les intérêts de la bourse que ceux du cœur. Joignez à cela que, par une fierté espagnole, il déguisait en public la réalité de son dénûment sous une apparence de bien-être et même de luxe, et s'enlevait parfois ainsi le strict nécessaire du foyer do-

mestique. Cette pénurie devint telle qu'un jour, ne pouvant satisfaire à la faim qui les tourmentait, sa femme et lui prirent le parti de laisser à cette incommode visiteuse le soin de terminer leur misère et leurs souffrances; l'humanité seule de leurs voisins les sauva. Plusieurs méchants auteurs eurent donc recours au talent de Boissy pour la versification, en le chargeant de rimer leur mauvaise prose, et quelquefois, dit-on, il réussit mieux pour eux que pour lui-même. Plus d'un geai littéraire se para de ses plumes, et, selon l'expression de d'Alembert, « cet écrivain pauvre a fait, sur le théâtre, la fortune de quelques pauvres écrivains. »

Ainsi tourmenté par le besoin, Boissy, on s'en rendra facilement compte, n'approfondissait guère ses plans; la plupart de ses pièces sont des pièces à tiroir, c'est-à-dire épisodiques, et tout en elles est épisode, rien n'est sujet. Indifférent pour l'ensemble, il ne donnait tous ses soins qu'aux détails. Quelquefois même il ne s'inquiétait pas de choisir un nom pour son œuvre, et s'en remettait du baptême au spectateur. Ainsi deux de ses comédies parurent sur l'affiche avec ce.... comment dire? avec cette absence de titre : *La* ***, et le *Je ne sais quoi*. Avec des vers généralement remplis d'esprit, Boissy n'est que rarement comique. Il n'avait pas assez de génie pour avoir d'instinct la connaissance profonde de l'homme, ni assez de fortune pour acquérir celle du monde en frayant avec lui. D'Alembert a donc dit avec raison : « Ayant trop peu vécu dans le monde pour le con-

naître, et trop peu étudié les hommes pour les avoir bien vus, Boissy les peint d'une touche plus légère que mâle et plus facile que vigoureuse. On trouve dans ses pièces plus de détails que de grands effets, plus de tirades que de scènes, et plus de portraits que de caractères. »

Un jour cependant, mais il était déjà bien tard, la fortune sembla fatiguée de le persécuter : il fut chargé de la rédaction de la *Gazette de France* et il obtint le privilége du *Mercure* Ce privilége était une concession du gouvernement, une sorte de ferme accordée à la condition de faire, à quelques gens de lettres qu'on voulait récompenser, une pension plus ou moins forte; et la ferme rapportait plus ou moins, suivant l'habileté du gérant; mais, en général, elle était d'un excellent produit. Boissy abandonna bientôt le premier de ces journaux, pour lequel il ne se sentait pas d'aptitude, et se donna tout entier à l'autre, dont la composition, purement littéraire, était plus dans ses goûts et dans ses habitudes. Il sut y répandre beaucoup de variété, et par là le rendit fort intéressant. On n'eut à lui faire qu'un reproche, singulier envers un homme tel que lui : dans ses comptes-rendus dramatiques, il semblait s'être condamné à la fadeur des éloges perpétuels, pour faire pénitence de l'amertume de ses satires d'autrefois. Comme s'il avait pressenti que son opulence allait lui échapper avec la vie, il en usait sans modération, « semblable à ces hommes affamés qui surchargent un estomac longtemps privé de nourriture. » Il mourut en effet

à peu de temps de là, le 19 avril 1758, dans sa soixante-quatrième année.

Son premier pas vers une position meilleure avait été son admission à l'Académie, quelque temps avant son entrée au Mercure. « Son état, qui lui donnait sans cesse de pressants besoins à soulager, l'avait rendu assez indifférent sur le vain éclat des honneurs littéraires, peu ardent pour les obtenir, et peu habile à se les procurer. D'ailleurs, naturellement timide, et d'un extérieur peu agréable, il ignorait l'art de se produire, et il paraissait dans la société fort inférieur à ses ouvrages. Mais surtout, ses premières satires, qui s'étaient adressées jusqu'à l'Académie prise en corps, avaient allumé contre lui la haine, qui ne meurt point, même en feignant d'être endormie. Toutes ces raisons lui fermèrent longtemps les portes de l'Académie française, sur laquelle il avait pourtant des droits légitimes par ses talents et ses travaux. Il y fut enfin reçu à l'âge de soixante ans; et, pendant près de quatre années qu'il vécut avec ses confrères, il leur fit regretter, par la douceur de son commerce, de lui avoir fait attendre plus de vingt années la justice qu'ils lui avaient enfin rendue. S'il n'avait pas à leur égard son innocence originelle et primitive, c'était au moins un pécheur bien corrigé, dont la conversion, sincère et solidement affermie, était plus précieuse que l'innocence même, par la persévérance qu'elle promettait et par les fruits qu'on avait droit d'en attendre. »

Boissy eut l'honneur d'être reçu à l'Académie par

Gresset, directeur. Il fit son remerciement en vers, exemple déjà donné par Crébillon et suivi par Lachaussée. C'était une ode, courte du reste; mais quatre vers donneront une idée du lyrisme du poëte. Il disait de son prédécesseur :

> Il ne borna point son génie
> Dans les limites de l'auteur.
> Il fut, pour servir sa patrie,
> Utile négociateur.

Le reste est d'égale force!

VI

SAINTE-PALAYE.

1758

Jean-Baptiste de Lacurne de Sainte-Palaye, né à Auxerre en 1697, mort à Paris en 1781, fut l'un de nos plus infatigables érudits et l'un des membres les plus distingués de l'Académie des inscriptions, où il entra dès l'âge de vingt-six ans. Il est principalement connu pour ses *Mémoires sur l'ancienne chevalerie* considérée comme un établissement politique et militaire, mémoires instructifs, mais encore plus intéressants, qui jouirent d'une réputation européenne et furent traduits en polonais, en allemand, en anglais. Ce livre est écrit avec une admirable simplicité, une parfaite bonne foi; à toute la naïveté des vieux temps il joint des connaissances profondes présentées avec art. Charles Nodier en a publié une nouvelle édition en 1826, 2 vol. in-8°. Sainte-Palaye consacra

sa longue carrière à deux entreprises colossales, mais qu'il ne put achever : un *Dictionnaire des antiquités françaises*, et un *Glossaire de l'ancienne langue française*. Les manuscrits composés ou rassemblés par lui à cet effet ne se montent pas à moins de cent volumes in-folio, matériaux qui ont été utiles et qui le seront longtemps encore.

Sainte-Palaye n'a pas été plus célèbre par l'immensité de ses travaux que par l'amitié qui l'unissait à son frère. Ils étaient jumeaux, nés à la même heure, d'une ressemblance si frappante que leurs parents s'y trompaient, et, pour les distinguer, avaient nommé le nôtre Sainte-Palaye, l'autre Lacurne. Ils vécurent constamment ensemble, tout étant commun entre eux : même demeure, même chambre, malades comme en santé. Lacurne allait contracter un mariage avantageux, du consentement de son frère ; près de conclure, il lit dans ses yeux de l'embarras, du trouble, une vague inquiétude : « Non, s'écrie-t-il, je ne me marierai jamais ! » Et les deux frères se jettent tout en pleurs dans les bras l'un de l'autre, se font un serment réciproque d'éternel célibat. L'un entièrement livré à l'étude, l'autre veillait à tous ses besoins. Ils désiraient mourir ensemble, comme ils étaient nés, comme ils avaient vécu. Lacurne, mourant le premier, soupirait sur son lit de mort : « Hélas ! que deviendra mon frère ? je m'étais toujours flatté qu'il mourrait avant moi ! » Le cœur n'a jamais trouvé d'expression plus sublime. Ce qu'il devint, son frère ? il devint fou, fou de douleur. Il ne fit que traîner

languissamment les restes d'une vie dont l'âme s'était retirée. Un jour, dans une séance particulière de l'Académie, près de tomber, il fut soutenu par Ducis, nouvellement élu, qu'il ne connaissait pas encore: « Monsieur, lui dit le vieillard, vous avez sûrement un frère ! » Un frère, un secours, idées jumelles dans son âme! — Après cela, est-il besoin d'ajouter que Sainte-Palaye fut un modèle de toutes les vertus douces et charmantes ?

VII

CHAMFORT.

1781

Sébastien-Roch-Nicolas Chamfort, né en 1741, dans un village près de Clermont en Auvergne. Il ne se connut point de père et ne reçut d'autre nom que celui de Nicolas, auquel il ajouta celui de Cham fort, à son entrée dans le monde. Amené dès sa première jeunesse à Paris, et mis comme boursier au collége des Grassins, il se montra écolier indolent jusqu'à sa rhétorique; mais alors il remporta les cinq premiers prix de l'université.

Sans appui, d'un caractère indépendant et fier, il se vit longtemps aux prises avec la misère. Des sermons composés pour certains prédicateurs, des articles pour quelques journaux du temps, subvenaient bien chétivement à ses premiers besoins. En 1764, le sort commença de lui sourire : l'Académie française couronna son épître sur *la Naissance d'un petit-fils*, et

la Comédie-Française joua sa *Jeune Indienne*, qui fut applaudie. Ces succès lui donnèrent pied dans le monde brillant, où la vivacité de son esprit, ses saillies piquantes, sa jolie figure, l'élégance de ses manières lui attirèrent des faveurs de plus d'un genre. Tristes jouissances, qui lui rendirent beaucoup plus pénible l'indigence dans laquelle il retomba. Son *Homme de lettres*, discours en vers envoyé au concours de 1766, fut vaincu par le *Poëte* de Laharpe; son *Ode sur les volcans*, adressée à l'Académie de Marseille, ne fut point admise, pour être arrivée trop tard; mais deux ans après, cette dernière compagnie couronna son discours sur la question : « Combien le génie des grands écrivains influe sur l'esprit de leur siècle? » Un nouveau prix remporté à l'Académie française, prix d'éloquence cette fois, pour un *Éloge de Molière*, et la comédie du *Marchand de Smyrne*, représentée l'année suivante, en 1770, petite pièce étincelante d'esprit, augmentèrent sa réputation. Toutes ces pièces, tous ces prix le sauvaient à peine du dénûment; sa santé se trouvait déjà fort altérée, sa vue en péril.

La séance où fut couronné cet éloge de Molière avait attiré une société nombreuse et choisie; elle fut remarquable par une particularité qui contribua beaucoup à la rendre intéressante. Messieurs de l'Académie prirent place, et l'on ne fut pas peu surpris de voir siéger parmi eux un abbé que l'on ne connaissait pas. Duclos, secrétaire perpétuel, s'apercevant de l'étonnement de l'assemblée, lui apprit que

cet abbé était un Poquelin, un petit-neveu de Molière. Des battements de mains multipliés accueillirent cette révélation. Ensuite le directeur de l'Académie, l'abbé de Boismont, fit une sorte d'amende honorable à Molière, au nom de la compagnie, qui, disait-il, le comptant au rang de ses maîtres, le voyait toujours avec douleur absent de la liste de ses membres; et déclara qu'elle avait proposé son éloge au concours, afin de réparer cette omission autant qu'il était en elle. A-t-elle assez souvent manifesté son repentir sincère d'un tort qu'il lui était impossible de ne pas avoir!

Cependant Chabanon, ami intime de Chamfort et plus tard son confrère à l'Académie, lui fit accepter, après mille instances, une pension de 1,200 livres sur le *Mercure*, pension dont lui-même n'avait pas besoin, et qu'on lui avait donnée sans qu'il l'eût sollicitée. Moins dépourvu, Chamfort put aller se rétablir aux eaux de Contrexeville, puis se retira à la campagne pour travailler sérieusement.

Sur ces entrefaites, l'Académie de Marseille proposa l'*Éloge de La Fontaine*. Chamfort concourut; mais Laharpe s'était mis aussi sur les rangs. Necker, protecteur déclaré de ce dernier, ne doutant pas de son triomphe, augmenta de deux mille livres la valeur de la médaille. C'était une gracieuseté délicate qu'il prétendait faire à Laharpe. Chamfort obtint le prix; il le méritait, et son travail est resté comme un chef-d'œuvre de critique littéraire, l'un des plus remarquables du genre.

Il avait entrepris depuis longtemps une tragédie, *Mustapha et Zéangir*, que ses maladies, la composition d'autres ouvrages, avaient souvent interrompue. Cette tragédie fut jouée en 1776, devant la cour, à Fontainebleau, où, suivant Laharpe, elle eut un succès d'ivresse; il y devint de mode de dire « qu'on ne savait ce qu'il fallait admirer le plus dans l'auteur, ou son génie, ou son âme. » La vérité est que la froideur générale de cette œuvre, composée à bâtons rompus, l'absence de force tragique et d'intérêt en un sujet dramatique et intéressant par lui-même, en ont rendu de tout temps la reprise impossible. Elle se soutient seulement à la lecture, par les belles qualités de style qui firent dire à Voltaire lisant le quatrième acte : « Diantre! c'est du Racine cela! » Mais Chamfort était peu né pour la scène; il avait trop d'esprit et pas assez de cœur. Cependant le prince de Condé récompensa l'auteur en lui confiant la place de secrétaire de ses commandements. Malgré la position assurée, les relations flatteuses que lui créait cet emploi, Chamfort s'en démit bientôt, et, son goût pour la retraite croissant en proportion de sa célébrité, il se retira d'abord à Auteuil, auprès de Mme Helvétius, qui avait été sa bienfaitrice, puis alla s'établir avec elle à Etampes. Ce n'était point l'amour qui les unissait, mais « il y avait plus et mieux que de l'amour, puisque c'était une réunion complète de tous les rapports d'idées, de sentiment et de position, » écrivait-il lui-même à un ami. Cette femme aimable, un peu plus âgée que Chamfort, lui rendit

quelques mois l'existence plus douce, et puis mourut tout à coup. Sa douleur le replongea dans le tourbillon du monde. Plus que jamais il y fut recherché par tout ce que la société avait de distingué, et fit les délices des cercles polis, par les charmes de son esprit et l'indépendance même de ses allures. Le comte de Vaudreuil, le plus aimable des grands seigneurs, s'enthousiasma de lui, lui obtint l'emploi de lecteur de Mme Elisabeth, sœur du roi. Chamfort composa pour cette intéressante princesse un Commentaire sur les fables de La Fontaine, où devaient abonder à coup sûr les vues profondes et le goût délicat; travail perdu, dont les notes insérées dans le recueil des *Trois fabulistes* de Gail ne sont que les rognures, suivant les expressions mêmes de leur auteur.

Quand la révolution éclata, Chamfort se trouvait en relation avec les personnages les plus influents du parti de la cour et du parti populaire. Il n'épargna ni conseils ni prières pour arracher le premier à son aveuglement; soins inutiles! alors ses principes et ses penchants le rejetèrent dans la voie du second; il leur sacrifia sans regret ses pensions, ses places, son logement au Palais-Royal, redevint pauvre sans murmure. Des travaux utiles lui furent offerts, il les accepta; notamment, la rédaction de la partie littéraire du *Mercure*. Ce journal lui dut des articles importants, ceux, entre autres, sur les mémoires de Duclos et sur les mémoires du duc de Richelieu, articles remarquables par le choix heureux des anecdotes, l'intérêt des considérations morales ou

politiques, le nerf et la rapidité de la pensée, l'allure originale du style. La place de conservateur de la bibliothèque nationale, où l'installa le ministre Roland, lui rendit une aisance momentanée, mais devint l'une des causes de sa perte. Cette place était enviée; or Chamfort, qui s'était montré trop facile aux premiers excès révolutionnaires, n'avait point tardé à s'indigner. Il poursuivait sans relâche l'ignoble tyrannie, de ses sarcasmes généreux. Ces mots, la fraternité ou la mort, il les avait traduits ainsi : Sois mon frère ou je te tue! Il s'était marqué lui-même pour l'échafaud. On le dénonça, il fut arrêté, emprisonné aux Madelonnettes avec son neveu, le vénérable abbé Barthélemy, y resta seulement quelques jours, mais jura de n'y rentrer jamais vivant. Cependant un mois après on allait se ressaisir de sa personne. Il passe dans son cabinet, se tire un coup de pistolet, se fracasse la tête, et, ne pouvant mourir, se laboure la gorge, la poitrine, les jarrets à coups de rasoir. Il survécut encore à ces horribles blessures, guérit même peu de temps après, quitta la bibliothèque nationale, et se logea dans un humble entresol, conforme au mauvais état de sa fortune. Là, il projetait de nouveaux travaux, lorsqu'une humeur dartreuse, à laquelle il était sujet depuis longtemps, termina sa carrière agitée, le 13 avril 1794.

Ce qui caractérise les écrits de Chamfort, c'est la finesse ingénieuse et pénétrante, sans exclusion de l'étendue, de la solidité. Ses éloges de Molière et de La Fontaine, ce dernier surtout, sont considérés

comme des modèles d'analyse à la fois piquante et profonde. Ses deux petites comédies renferment des scènes charmantes, sont semées de mots heureux, de traits plaisants et philosophiques. Observateur d'un jugement d'autant plus sûr qu'il a moins de sensibilité, écrivain d'une physionomie marquée, on ne saurait trop regretter qu'il n'ait point attaché son nom à une œuvre de grande importance. Mais il faut l'en plaindre plutôt que l'en blâmer : il mourut dans toute la vigueur de sa rare intelligence, et l'on sait qu'il méditait un vaste travail sur les mœurs de son temps. Cette œuvre lui aurait assuré une place entre La Bruyère et Duclos, s'il faut en juger par les fragments qui nous en restent, les *Maximes et pensées, Caractères et anecdotes*, l'une des plus singulières lectures que nous connaissions, où l'idée revêt ce tour d'originalité laconique qui se grave dans l'esprit, où souvent un mot, un trait, peignent tout un caractère ou toute une époque. Chamfort est un des hommes qui eurent le plus d'esprit dans le plus spirituel des siècles.

Il avait pris une grande part à l'éloquent écrit sur l'ordre de *Cincinnatus*, publié par Mirabeau, dont il était l'ami, dont il aidait les travaux par ses conseils, quand il ne le faisait pas d'une façon plus directe. C'est pour lui qu'il avait composé le fameux discours sur les Académies, ou plutôt sa philippique contre les Académies. Le grand tribun devait prêter à ce discours, dans la Constituante, l'appui de sa voix tonnante et de sa véhémence oratoire; mais la mort l'arrêta avant qu'il

l'eût prononcé. Cet écrit est fort ingénieux sans doute : c'est du Chamfort; il a même de l'entraînement, de la chaleur; mais il ne reproduit que des sophismes déjà vieux à cette époque, sans cesse renouvelés, avant comme depuis, sophismes pulvérisés par la vigoureuse logique de l'abbé Morellet, pourfendus par Suard, quoique avec des armes courtoises, les seules dont se soit toujours servi ce littérateur aimable, et, ce qui parle plus haut encore, dédaignés par la Convention elle-même, qui recréa les Académies sous le nom d'Institut national. Par un hasard providentiel, aucun récipiendiaire n'avait jamais été plus explicite que le parricide Chamfort dans l'expression de sa reconnaissance : son remercîment, d'ailleurs fort remarquable, commençait par cette phrase aux formes bien tranchées : « Il y a des bienfaits qui ne trouvent point d'ingrats! » et dix ans plus tard il acérait sa plume contre l'Académie.

VIII

ANDRIEUX.

1795

François - Guillaume - Jean - Stanislas Andrieux était né à Strasbourg le 6 mai 1759. A dix-sept ans, il avait terminé ses études avec beaucoup d'éclat. Quoiqu'il eût un penchant prononcé pour la poésie, il lui fallait un état sérieux pour soutenir sa famille; il s'appliqua donc à l'étude des lois, et prit goût, a-t-il dit, à la jurisprudence. C'est de l'étude d'un pro-

cureur, où il était premier clerc, que sortit sa première comédie, *Anaximandre*. Elle fut bien reçue au Théâtre-Italien, en 1782, et annonça d'heureuses dispositions. A cette époque, Andrieux était avocat depuis un an ; il sollicitait une chaire à la Faculté de droit; mais, ayant perdu son père qui laissait sans fortune des enfants dont il était l'aîné, il renonça à la perspective du doctorat pour accepter l'emploi de secrétaire du duc d'Uzès. Cependant il plaida plus tard, quoique la faiblesse de sa voix lui fût un fâcheux obstacle, et sa première cause, qu'il gagna, il la soutint contre Picard, avocat distingué, père de notre auteur dramatique. Une estime réciproque amenait des relations entre les deux avocats, et ce fut dans ces relations que prit naissance cette amitié si vive et si durable de l'auteur d'*Anaximandre* et du futur auteur des *Marionnettes*.

Andrieux fréquentait assiduement le palais, car il fallait vivre, disait-il; mais il faisait presque tous les jours des vers, car il fallait bien aussi se distraire. Ainsi furent composés les *Etourdis*, joués au Théâtre-Italien en 1787. Cette comédie charmante obtint beaucoup de succès, et elle est faite pour en avoir toujours, au dire de Laharpe, dire que n'a point encore démenti l'événement. Elle établit la réputation de son auteur, qui prit rang parmi les premiers écrivains comiques de son temps. « Depuis les *Folies amoureuses*, a dit Chénier, il serait peut-être impossible de citer une seule comédie en trois actes qui réunisse au même degré que les Étourdis le

charme d'une versification brillante, la gaîté du dialogue, l'originalité des caractères et la piquante variété des situations. » Citons aussi ce passage de M. Thiers. « Andrieux, vivant au milieu de la jeunesse des écoles, quand il écrivait la célèbre comédie des *Etourdis*, lui emprunta ce tableau de jeunes gens, échappés récemment à la surveillance de leurs familles, et jouissant de leur liberté avec l'entraînement de leur âge... Elle est incontestablement sa meilleure production dramatique, parce qu'il l'a composée en présence même du modèle. C'est toujours ainsi qu'un auteur rencontre son chef-d'œuvre. C'est ainsi que Lesage a créé *Turcaret*; Piron, la *Métromanie*; Picard, les *Marionnettes*. Ils représentaient ce qu'ils avaient vu de leurs yeux. Ce qu'on a vu, on le peint mieux, cela donne la vérité; on le peint plus volontiers, cela donne la verve du style. Andrieux n'a pas autrement composé les *Etourdis*. »

La révolution survint, l'ordre des avocats fut supprimé, Andrieux devint chef de bureau à la liquidation générale. Dans ce poste où tant d'autres s'enrichirent à peu de frais, car ils s'enrichirent à frais de conscience, peu de chose en vérité pour eux, lui resta pauvre ; il en sortit comme il y était entré. Il fut appelé au tribunal de cassation en 1796; élu par le collége électoral de Paris membre du conseil des cinq-cents, en 1798; nommé membre du tribunat, en 1800; et partout il se signala par sa justice, son zèle, son patriotisme éclairé, ses connaissances peu communes en politique, en administration. Bonaparte

disait de lui : « Il y a dans Andrieux autre chose que des comédies. » Et ce jugement était arraché à l'équité du premier consul bien plus qu'à son affection; car ils éprouvaient l'un pour l'autre peu de sympathie. Bonaparte se plaignait un jour devant lui de l'opposition assez fréquente du tribunat à ses volontés : « Vous êtes de la section de mécanique à l'Institut, dit Andrieux, et vous savez qu'on ne s'appuie que sur ce qui résiste. » Mot heureux qui déplut; car le futur empereur n'affectionnait pas ces sortes d'appui, et le tribunat fut supprimé.

Andrieux rentra donc dans la vie privée, se reprit aux lettres, et c'eût été sans aucun mélange de tristesse, si la pauvreté n'avait point été assise à son foyer, pauvreté d'autant plus amère qu'elle était partagée par sa mère, sa sœur, ses deux petites filles. Fouché lui offrit une place de censeur; c'était du bien-être : Andrieux refusa. L'autre insistait : « Tenez, citoyen ministre, mon rôle est d'être pendu, et non d'être bourreau. » Une récompense était bien méritée à cette noble abnégation, elle arriva. Joseph Bonaparte, devenu frère d'un empereur, se rappela son collègue au corps-législatif, celui auprès duquel il avait eu coutume de s'asseoir. Il alla trouver Andrieux : « Tenez, lui dit-il, il me tombe sur les bras une grande fortune, il faut que mes amis m'aident à en faire un bon usage. » Il le nomma son bibliothécaire avec six mille francs d'appointements. Bon Joseph! Andrieux lui voua une éternelle reconnaissance, il garda toujours dans son cabinet le portrait de son bienfaiteur;

et plus tard, une de ses lettres alla chaque année lui porter dans l'exil l'expression d'une gratitude qui survivait au bienfait, d'une affection que n'attiédissaient pas les revers.

Vers cette même époque fut créée, à l'école polytechnique, une chaire de grammaire et de belles-lettres; ce fut à lui qu'on la confia. C'était le servir selon ses souhaits et la nature de son esprit. « Il avait, dit son successeur, des goûts modérés, une imagination douce et enjouée, un esprit fin, lucide et parfaitement droit, et un cœur aussi droit que son esprit. S'il n'avait pas produit des ouvrages d'un ordre supérieur, il s'était du moins assez essayé dans les divers genres de littérature pour connaître tous les secrets de l'art; enfin il avait conservé un talent de narrer avec grace, presque égal à celui de Voltaire. Avec une telle vie, de telles facultés, une bienveillance extrême pour la jeunesse, on peut dire qu'il réunissait presque toutes les conditions du critique accompli. » Il professa donc avec le plus grand succès, et se fit chérir de ses élèves qu'il charmait. Quand il faisait son cours à l'une des sections de l'école, l'autre quittait la récréation pour venir l'entendre. Mais heureusement son enseignement ne resta pas toujours circonscrit dans l'enceinte de l'école polytechnique. En 1814, il fut nommé professeur au collége de France, et, depuis lors jusqu'à la fin de sa vie, il ne cessa de paraître dans sa chaire une fois par semaine. Ce n'étaient point des écrivains qu'il aspirait à former, mais des hommes moraux, des citoyens éclairés.

Et qui mieux que lui pouvait se promettre de tels résultats? Le cœur se dilatait à l'entendre. Vous n'aviez pas devant vous un professeur, mais un ami, mais un père. Qu'il faisait bon le voir cet aimable vieillard, dont chacun connaissait l'existence si pure, répandre dans une conversation charmante (car ce n'était point autre chose) les riches trésors de son instruction, de son expérience, de son goût délicat, de son imagination jeune encore! Sa voix n'était qu'un souffle, et semblait toujours près d'être épuisée; mais pas un mot de cette voix n'était perdu dans la salle comble d'auditeurs, tant était religieux le silence dont on entourait cette parole aimée. « Il se faisait entendre à force de se faire écouter, » joli mot de M. Villemain. Il allait au hasard devant lui, obéissant au caprice de sa pensée, où il ne trouvait jamais que des choses bonnes à dire; abondait en récits piquants ou remplis d'intérêt, que relevait toujours un grain de morale; et avec quel bon rire franc et naturel il s'interrompait dans les premiers! et dans les autres, combien de fois une douce larme ne vint-elle pas mouiller sa paupière! toutes émotions dans lesquelles l'auditeur entrait invinciblement de moitié. La tolérance, l'indulgence fraternelle était sa vertu de prédilection, celle qu'il se plaisait le plus à propager. Quand il avait ainsi devisé pendant une heure, il prenait un livre, et lisait, avec quel charme! une fable de La Fontaine, un discours philosophique de Voltaire, une épître de Boileau, appuyant principalement sur le trait moral, sur le grand sens du vers,

et démontrant avec une chaleur convaincue qu'il est impossible d'être un grand poëte sans un grand fonds de raison et de philosophie. Oh! celui qui serait sorti de ces cours sans se sentir meilleur qu'avant d'y être entré, celui-là... il aurait fallu désespérer de lui.

Aussi comme il tenait à sa chaire, où il se sentait utile, où il se voyait aimé! Lors de l'invasion du choléra, ses forces s'affaiblirent, sa santé s'abattit, il dut interrompre son cours. Déjà condamné par les médecins, il voulait encore le reprendre. — Mais vous y périrez: — Eh! bien, c'est mourir au champ d'honneur! A quelque temps de là, ce fut le jour de sa fête, jour de gaîté, de bonheur pour lui, de tristesse pour sa famille qui pressentait sa perte. Quatre jours après en effet, le 9 mai 1833, Andrieux n'était plus.

Mais, entraîné par le plaisir de raconter une si belle existence, nous avons trop laissé dans l'ombre l'académicien, il est temps de revenir à lui. Quoique les Etourdis soient son œuvre saillante, il en a laissé bien d'autres dignes d'une mention particulière. D'abord, des contes en grand nombre : le *Procès du sénat de Capoue*, le *Souper de six sages*, le *Samaritain*, ce *Moulin de Sans-Souci* qui vit dans la mémoire de tout le monde; contes où la narration facile et naïve amène, chemin faisant, une gaîté si fine, une malice si bienveillante, une si charmante philosophie. Ensuite des comédies assez nombreuses aussi, qui confirmèrent la réputation d'écrivain comique distingué que leur auteur s'était précédem-

ment acquise. Le *Trésor*, en cinq actes et en vers, fut jugé digne du prix décennal par la classe de littérature, qui, définissant les mérites distinctifs de l'œuvre, disait : « Le plus sensible est le ton aisé, spirituel et juste du style, et la couleur gracieuse et variée qu'il répand sur le dialogue ; qualité qu'ont trop négligée les écrivains comiques aujourd'hui, comme s'ils ignoraient que la diction seule fixe les ouvrages dans un rang éminent et garantit leur durée. » Le *Souper d'Auteuil* met en scène, dans une intrigue légère mais intéressante, Molière avec ses amis, et reproduit avec bonheur la physionomie joviale de Lulli, la physionomie naïve de La Fontaine, en des vers dont le naturel et la facilité ne sont pas indignes de notre fabuliste. Enfin, parmi d'autres encore, la *Comédienne* et le *Manteau*, sujets gracieux qui ont toujours plu au théâtre, et qui charment à la lecture. Disons avec Chénier, déjà cité : « Andrieux ne court point après les détails agréables, mais il les trouve à volonté, toujours plaisant, jamais bouffon ; toujours ingénieux, jamais bel esprit. »

L'amitié la plus tendre, la plus dévouée l'unissait à Colin-d'Harleville. Jamais ils ne furent jaloux des succès l'un de l'autre ; ils se prêtaient mutuellement des vers, des idées. Mais Andrieux donna plus qu'il ne reçut, jusqu'à des scènes entières. Colin se plaît, dans plusieurs endroits de ses œuvres, à lui rendre ce témoignage ; il lui a dû bien plus encore ; car Andrieux lui a consacré une longue et ravissante notice, longue en ce sens qu'elle est fort

étendue, mais bien courte si l'on considère la crainte, que l'on éprouve en la lisant, de l'avoir trop tôt finie. Il suffirait de cette notice pour faire chérir Colin, si cet effet n'était déjà produit par les œuvres du gracieux poëte.

Andrieux faisait partie de l'Institut depuis la création. Il nous apprend lui-même qu'il fut redevable de son élection à Colin. Celui-ci, nommé parmi les quarante-huit premiers membres chargés de se choisir des confrères, insista vivement pour qu'on acceptât Andrieux, si vivement que, lorsque Andrieux fut élu, on le félicita moins de son admission que du bonheur de posséder un ami si chaleureux. Il se montra constamment dévoué à la gloire et aux travaux de la compagnie. Devenu membre de la commission du dictionnaire en remplacement de l'abbé Morellet, il consacrait plusieurs heures par jour à cet utile emploi, ce qui lui faisait dire tantôt riant, tantôt abattu : « Je mourrai du dictionnaire. » Après la mort d'Auger, l'Académie le choisit pour son secrétaire perpétuel. Quoique bien près d'être septuagénaire, il se voua à sa nouvelle fonction avec cette active intelligence qu'il porta toute sa vie dans l'accomplissement de ses devoirs, embrassant l'administration dans son ensemble et ses détails, participant aux travaux des diverses commissions, rédigeant les programmes des sujets proposés et les livrets des prix de vertu, écrivant les rapports sur les concours de chaque année. Quelques-uns de ces rapports peuvent être regardés comme des modèles;

et même il arriva une fois au consciencieux secrétaire de traiter assez complétement la question proposée, pour faire dire à un académicien qu'on devait décerner le prix au rapporteur.

Homme de cœur, de talent et de bien, véritable homme de lettres aux mœurs simples, aux goûts modestes, au caractère bienveillant et plein d'aménité, Andrieux ne compta que des amis durant sa longue carrière; il doit en être de même encore après sa mort ; car celui-là ne l'estimerait point assez qui ne l'aimerait pas.

IX

M. THIERS.

1834

M. Louis-Adolphe Thiers, né à Marseille, le 16 avril 1797, appartient à une famille déchue d'anciens négociants; il est neveu des poëtes Chénier. Des degrés inférieurs de la société il monta vite et haut, et c'est là son premier titre de gloire. Napoléon, lorsqu'il réorganisa l'université, voulut préparer à son pays une génération instruite et forte; il établit donc par toute la France une quantité considérable de bourses. Marseille, à elle seule, compta deux à trois cents de ces boursiers, pris dans les familles peu riches dont les enfants montraient quelques dispositions; le jeune Thiers en faisait partie. Ainsi c'est à l'empereur que doit son éducation première le futur

historien de l'Empire. L'élève ne manifesta pas d'abord un grand empressement pour les succès universitaires; pétulant et tapageur, il rappelait l'*insignis nebulo* appliqué jadis à Crébillon ; ses dernières années de classe furent seules brillantes. A dix-huit ans, il alla suivre le cours de droit à la faculté d'Aix. Là il commença de se prendre aux études historiques et littéraires.

L'Académie d'Aix avait mis au concours l'éloge de Vauvenargues. M. Thiers concourut, et il méritait incontestablement le prix; mais il ne l'obtint pas tout d'abord. Mal noté de ses professeurs pour la liberté de ses allures et de son langage, dans lequel les fautes de la Restauration étaient vivement critiquées, les grands souvenirs de la République et de l'Empire exaltés avec chaleur, il n'était pas bien vu de ses juges académiques. Or ceux-ci, grâce à quelques bruits indiscrets, n'ignoraient pas que la pièce éminente du concours était l'œuvre du *petit Jacobin;* plutôt donc que de la couronner, ils remirent la palme en adjudication pour l'année suivante. L'année suivante, nouvelle apparition du manuscrit de M. Thiers, avec ses mérites déjà connus; oui, mais ils étaient éclipsés cette fois, et l'Académie triomphait; une autre composition, venue de Paris, revendiquait une juste préférence; elle l'obtient, et M. Thiers l'accessit. L'Académie décachète alors le billet qui renfermait le nom de l'heureux vainqueur; et quel est-il ce nom ? Thiers encore! Le jeune homme en effet avait composé un nouveau travail, envisagé sous un autre point de vue,

s'était servi d'une main étrangère pour le transcrire, avait envoyé le manuscrit à Paris pour être adressé à l'Académie d'Aix; et il s'était vengé avec honneur de la docte compagnie, en ce que le premier refus de la couronne lui valait, en résultat, et la couronne et l'accessit, comme s'il n'avait pu être vaincu que par lui-même.

M. Thiers fut reçu avocat, débuta au barreau d'Aix, ne tarda pas à se sentir à l'étroit dans cette ville. Il vint donc à Paris, pas autrement riche que de talent et d'avenir. Avec son naturel actif, son esprit liant et causeur, son imagination d'une vivacité toute méridionale, il n'y pouvait demeurer longtemps obscur. Admis bientôt dans les salons de M. Laffitte, sur la recommandation de Manuel, il s'y fit remarquer par une étendue de connaissances bien rare à son âge, par sa singulière lucidité d'exposition. Tout paraissait déjà de son ressort, guerre, finances, administration; et sa discussion spirituelle séduisait les banquiers, les vieux généraux, les anciens fonctionnaires de l'Empire. Le *Constitutionnel*, ce colosse de la presse d'alors, lui fut ouvert. Là ses premiers travaux marquants furent une série d'articles d'art sur le salon de 1821, articles superficiels, mais ingénieux, qui firent sensation et furent réimprimés à part. Il fit paraître ensuite l'itinéraire d'un voyage dans les Pyrénées et le midi de la France.

Cependant les collaborateurs de M. Thiers au *Constitutionnel*, tous plus âgés que lui, reconnurent bientôt la supériorité du jeune écrivain au talent

plein de verve et de nouveauté; et lui, tout en participant activement à la rédaction de la feuille, tout en concourant à la publication des *Mémoires dramatiques*, tout en fréquentant les salons, parlant beaucoup, écoutant plus encore, il accomplissait un travail immense, l'*Histoire de la révolution française*. Doué d'une facilité prodigieuse, d'une mémoire étonnante, d'une puissante faculté d'investigation, il remuait, recherchait, fouillait, interrogeait et retenait tout; lectures, conversations, tout lui devenait documents. Vieux débris de la Constituante et de la Législative; girondins et montagnards de la Convention; membres du conseil des Cinq-Cents, du Corps-Législatif, du Tribunat; vieux généraux et fournisseurs des armées révolutionnaires; hommes de finance, de diplomatie, de plume; acteurs, spectateurs de ce grand drame de dix ans, il les passait tous en revue, dévorait des flots de paroles pour recueillir quelques lumières précieuses, frappait à toutes les portes avec une curiosité, une envie de savoir infatigables, et, rentré chez lui, s'appropriait, dans le silence de l'étude et de la méditation, toutes ces richesses éparses dont il se composait un trésor bien à lui.

Son histoire parut, et dès l'abord fut jugée admirable. En publiant les premières livraisons, il avait cru devoir s'étayer d'un nom déjà connu et l'associer au sien; mais les suivantes portèrent le nom seul de M. Thiers qui seul avait tout fait; tant l'impression produite dès l'origine par son livre lui rendait inutile

toute apparence de collaboration influente. Le mérite de l'œuvre ne fut pas néanmoins ce qui étonna le plus, mais bien l'union frappante de l'âge si peu avancé de l'auteur avec une si forte maturité de talent. Il serait superflu, sans doute, de nous étendre longuement sur les qualités de cet ouvrage, qui a été lu et relu de tout le monde, et dont les éditions se sont si rapidement multipliées; mais notre spécialité nous fait un devoir de mentionner légèrement quelques-uns de ses principaux caractères littéraires. Nous louerons donc avec tout le monde cette simplicité d'images et cette clarté d'idées qu'on ne saurait se lasser d'admirer, et qui font qu'on ne se lasse pas de relire; cette manière libre et large qui semble se jouer des difficultés du sujet. L'ensemble imposant des faits est présenté avec un art infini; les détails sont animés : tout se meut, tout vit; les personnages se font reconnaître à mesure qu'ils passent. L'esprit le plus étranger aux études financières et politiques ne s'étonne pas de comprendre, tant l'auteur amène naturellement à l'intelligence de toute chose. Et ces récits de bataille, ces descriptions de marches stratégiques, partout ailleurs sans intérêt, parce qu'elles ne vont presque jamais sans confusion, quel feu, quelle sagacité, quelles lumières, disons-tout, quelle divination! toujours enfin cet ordre, cette méthode, ce style limpide et vif, cette connaissance des hommes et des choses, principaux attributs des esprits prédestinés aux compositions historiques. — Peut-être n'est-il pas sans intérêt de dire que les épreuves des

deux premiers volumes de cette histoire furent entièrement corrigées de la propre main du général Foy, qui avait voué au jeune écrivain un véritable attachement, quoique leurs opinions ne fussent pas toujours en complète harmonie.

Mêlé plus que jamais, après la publication de son histoire, à tout ce que l'opposition comptait d'hommes éminents parmi les publicistes, les politiques et les banquiers ; lié plus particulièrement avec le baron Louis, le plus grand des financiers qu'ait possédés la France, lequel se fit un plaisir de lui servir de maître, M. Thiers publiait sa brochure sur le *système de Law*, résultat de connaissances déjà profondes sur la matière, et coopérait toujours à la rédaction du *Constitutionnel*, et ceci avec un tact si sûr que pas un de ses articles n'y fut jamais incriminé. Mais la polémique de cette feuille commençait à lui sembler par trop timide pour les circonstances. Il pressentait, avec son merveilleux instinct, les événements auxquels allait donner lieu la fausse route où s'égarait la cour de Charles X. Ce fut alors que, sollicité par Sautelet, et quoique fatigué de journalisme, il fonda, en 1830, un journal destiné à combattre énergiquement les tendances rétrogrades des chefs de l'État. Il n'éprouvait pour eux aucun sentiment personnel ou d'amour ou de haine, n'ayant reçu d'eux ni bons ni mauvais offices ; mais il voulait asseoir sérieusement en France le gouvernement représentatif. Le *National* parut, appuyé d'un

grand nombre d'amis, et avec le concours de deux écrivains de talent et de cœur, MM. Mignet et Carrel. M. Thiers imprima à la rédaction une vigueur, une puissance inusitées. L'activité de son esprit se répandit sur toutes les matières ; il parla de tout avec habileté, éloquence, courage ; ce qu'il ne savait pas, il paraissait le deviner, ou l'apprenait à l'instant précis où il avait besoin de le connaître ; car, et ce fut toujours là, avant comme depuis, l'une de ses plus précieuses facultés, les choses qu'il ignore il les demande aux hommes spéciaux, et sort de leurs entretiens plus instruit en apparence qu'eux-mêmes ; c'est une perception instinctive qui semble participer du don de seconde vue. Donc il éleva promptement le *National* au premier rang des organes de l'opinion. Parmi les articles sans nombre tombés alors de sa plume au milieu de la sensation générale, on remarqua surtout celui dans lequel il développait cette maxime devenue fameuse : « Le roi règne et ne gouverne pas. » Nulle faute du gouvernement qu'il ne démêlât avec sa rapide sagacité, qu'il ne mît audacieusement en lumière. Il était évident pour tout esprit sérieux que les Bourbons ne voulaient pas de la constitution : « Fermons sur eux la porte de la charte, » disait-il à ses amis avec sa parole familière mais pleine de sens, « ils en sortiront par la fenêtre. » Il enlaça donc le pouvoir dans la charte au point de l'y étouffer ou de l'en faire sortir. Le pouvoir en sortit, les trois jours s'ensuivirent.

Ici commence la seconde phase de l'existence de M. Thiers ; elle est entièrement politique, et il n'est pas de notre plan de l'y suivre en détail. Presque sans degrés intermédiaires, il s'est élevé jusqu'à plus d'un ministère, il est devenu par deux fois président du conseil, sans compter ce que l'avenir lui garde. Ministre des travaux publics dans les premières années du gouvernement nouveau, il a attaché son nom à l'arc de triomphe, qu'il acheva; replacé la statue de Napoléon sur sa colonne, poursuivi avec activité les travaux de la Madeleine, élevé le palais du quai d'Orsay, fait tracer des routes et creuser des canaux; enfin redonné la vie à l'industrie et occupé des milliers de bras.

Orateur, M. Thiers eut d'abord quelque peine à se faire accepter de la Chambre : on ne croyait pas en lui, on le considérait comme un homme qui allait débiter de la littérature ou de l'histoire de rhéteur à la tribune ; et puis, et par dessus tout, il était trop hardi, trop déterminé pour ces timides et illogiques 221 qui venaient de faire une révolution sans s'en douter. Mais il tarda peu à s'imposer, et, quoique dépourvu de puissance physique, il sut monter bien vite au premier rang de nos plus éloquents orateurs; ses discours firent événement. Il s'avance vers l'estrade les yeux baissés ; sa tête dépasse à peine le marbre de la tribune; au premier abord il semble trop faible pour porter sa célébrité; mais qu'il parle, et sa parole domine l'assemblée et la captive. C'est

un esprit, une lucidité, un bon sens, une abondance d'expressions, une fécondité d'idées, une dextérité de langage prestigieuse. Il ne déclame point, il cause, comme l'on cause au parlement anglais, comme devaient causer les grands seigneurs d'autrefois, dirigeant les affaires de leur pays ; causerie rapide, brillante, déliée, semée d'anecdotes, de réflexions fines, aiguisée d'épigrammes qui piquent sans blessure. La question épuisée, il la renouvelle, il la ravive avec un luxe intarissable d'ingénieuses raisons ; il a réponse à tout ; la riposte lui va comme l'attaque. Il ne court pas après le mouvement oratoire, il n'abuse pas de l'émotion, aussi la fait-il naître sans peine aussitôt qu'il la veut produire ; il faut le voir surtout dans son enthousiasme inspiré pour la grandeur et les hauts faits nationaux. La métaphore ambitieuse, la majestueuse période le séduisent peu. Il restera parmi nous le créateur de l'éloquence familière, usuelle.

Aujourd'hui M. Thiers, dégagé depuis tantôt quatre ans de tous soucis administratifs, et libre de revenir aux études littéraires, consacre ses loisirs à terminer l'histoire du Consulat et de l'Empire. Les premiers volumes en doivent paraître dans les derniers mois de la présente année. On sait que le manuscrit a été acquis au prix énorme, mais très-réel, de 500,000 fr. Ce fait parle plus haut que tous les éloges de l'estime que l'on garde de l'historien, de la popularité qui s'attache à son talent. Il est permis d'espérer que la grande épopée de notre siècle aura

rencontré son Homère. — M. Thiers fait aussi partie de l'Académie des sciences morales et politiques, section d'histoire, depuis 1841.

Il y a environ vingt ans que M. Thiers a publié les derniers volumes de son *Histoire de la Révolution française*. Combien de fois depuis cette époque n'a-t-on pas apprécié et diversement jugé cette histoire! Les uns se sont plu à y voir un livre d'opposition, une arme, une machine de guerre; les autres se sont plaints de l'extrême bienveillance avec laquelle l'auteur avait accueilli, disent-ils, chacun des personnages qui figurent dans ce grand drame. Au milieu de ces critiques, l'ouvrage de notre académicien n'en a pas moins poursuivi un succès attesté par vingt réimpressions successives, sans compter la multitude des contrefaçons, et la librairie lui doit une bonne fortune presque unique dans ses annales. Quant à l'impression générale produite par la lecture de cette histoire, il n'y a jamais eu qu'une opinion. Tout le monde s'accorde aujourd'hui, comme à l'époque de sa publication, pour reconnaître l'attachante simplicité de la narration, le charme entraînant, inexplicable de cette grande épopée des guerres d'Italie, l'intérêt que renferment ces exposés des opérations financières de la République, tout à la fois si lucides et si complets, enfin cette étonnante aptitude à traiter avec le même

bonheur les questions les plus variées. Mais ce qui a surtout fait la fortune de cette histoire, c'est le vif amour de l'historien pour la France régénérée, c'est sa sympathie pour ces grandes luttes qu'elle eut à soutenir pour défendre sa nationalité. On comprend maintenant si l'histoire d'une époque où ces luttes prennent des proportions gigantesques, si une histoire du Consulat et de l'Empire, en un mot, devait être favorablement accueillie.

La réussite, hâtons-nous de le dire, n'a pas fait défaut à cette dernière production de notre académicien : elle a obtenu mieux encore que le succès : la popularité, protectrice des grandes œuvres, l'a entourée dès son berceau, et aujourd'hui on ne se lasse pas de la réimprimer; c'est qu'aussi personne ne peut se lasser de la lire. Et puis, ce qui contribue encore à augmenter les lecteurs de cette histoire nouvelle, c'est, comme chez son aînée, la variété des matières qui s'y trouvent traitées. Ainsi, après des récits de bataille qui rappellent ici Homère, là Tite-Live et plus loin Hérodote, vous trouvez l'histoire des lois comme Montesquieu ne l'eût pas mieux écrite. Les questions de diplomatie et de finances, d'arts, de science et de littérature ne sont pas moins supérieurement traitées. Quant à l'organisation administrative et judiciaire, personne ne pouvait en parler plus savamment que M. Thiers. A chaque page on retrouve les traces évidentes d'un long exercice du pouvoir; de même qu'une connaissance des hommes, perfectionnée, mûrie par la pratique des

plus grandes affaires de l'Etat, à travers les circonstances les plus difficiles, perce dans chacune de ses appréciations. Nous ne parlons pas de l'habileté du récit, de l'art inconcevable des transitions, M. Thiers, on le sait, a une espèce de culte pour la clarté, la simplicité, qui sont des dons de nature chez lui, et des dons qui ne s'acquièrent point.

Mais nous les avons déjà relevées ces qualités rares, qui ont rendu si précieux l'éminent homme d'Etat, dans les discussions dont nous sortons à peine. A leur tour les électeurs de 1848 n'oublièrent pas l'importance qu'elles lui avaient donnée; et lorsque se forma l'Assemblée constituante, il y fut envoyé à la fois par ceux de l'Orne, de la Mayenne, de la Gironde et du département de la Seine-Inférieure, pour lequel il opta. On sait le reste : il y prit aussitôt une place si considérable qu'il fut réélu lors de la formation de l'Assemblée qui s'érigea sur les ruines de la première. Là, M. Thiers, non content de défendre, par la puissance de sa parole, l'ordre social qu'on y venait chaque jour battre en brèche, accompagnait encore son éloquence des écrits les plus propres à l'appuyer. C'est ainsi que parurent, à l'heure des plus graves discussions, ses livres sur la *Propriété*, le *Crédit*, le *Communisme* : pages lumineuses, où se trouve poussée jusqu'à ses dernières limites cette vigueur de raisonnement, cette puissance de dialectique dont l'historien de l'Empire a toujours fait un si heureux usage contre les paradoxes révolutionnaires et les sophismes

socialistes. Malheureusement ces luttes et ces travaux sont restés, sinon sans fruits, du moins sans récompense. M. Thiers, considéré par le gouvernement actuel comme un des plus dévoués partisans du régime orléaniste, vit aujourd'hui éloigné de tous les emplois. Il a même été regardé un instant comme dangereux, et, par suite de la suspicion dont il était l'objet, exilé en Allemagne; mais trop fort pour redouter la conspiration et l'intrigue, et surtout trop équitable, le gouvernement de Napoléon III ne tarda pas à reconnaître son erreur et à rendre justice à l'éminent historien. Après un court séjour hors de France, M. Thiers a pu rentrer dans sa patrie, et il y achève aujourd'hui, dans le silence de la retraite et le recueillement de l'étude, son magnifique ouvrage sur le Consulat et l'Empire.

XII

LE FAUTEUIL DE CHARLES NODIER.

LE FAUTEUIL DE CHARLES NODIER.

I

BAUTRU.

1634

GUILLAUME BAUTRU, né en 1588, à Angers, d'un conseiller au grand-conseil, mort à Paris en 1665, dut le fauteuil à la faveur du cardinal de Richelieu, qui lui témoignait une grande bienveillance. Cette bienveillance lui fut continuée par le cardinal Mazarin. Il fut nommé par eux comte de Séran, conseiller d'Etat, introducteur des ambassadeurs, ministre plénipotentiaire en Flandre, en Espagne, en Angleterre, en Savoie. C'était un homme d'infiniment d'esprit, comme on n'en saurait douter en lisant les œuvres de Ménage et les historiettes de Tallemant des Réaux, qui foisonnent de ses saillies.

A partir de Bautru, tous les académiciens qui ont inauguré un fauteuil, jusqu'au vingt-septième inclusivement, furent nommés en masse lors du projet

d'institution de l'Académie. Ils sont classés suivant l'ordre que Pellisson leur assigne au hasard sous sa plume. Il faut le dire une fois pour toutes.

II

TESTU DE BELVAL.

1665

JACQUES TESTU, abbé DE BELVAL, né à Paris, mort en 1706, dans un âge avancé. Son esprit insinuant, son caractère aimable lui firent de bonne heure des amis et des prôneurs. Appelé à la cour pour y prêcher, il y reçut des applaudissements qui ne l'éblouirent pas, car il alla s'enfermer dans une retraite profonde avec son ami l'abbé de Rancé, qui projetait dès lors son austère existence de trappiste; et là, uniquement occupé de l'Ecriture et des Pères de l'Eglise, il moissonna dans ce vaste champ d'éloquence sacrée; aussi, quand il reparut dans la chaire, il satisfit cette fois non seulement les autres, mais lui-même.

Il aurait pu aller loin dans cette carrière, mais l'excès de l'étude avait ruiné sa constitution aussi faible que vive, et le mauvais état de sa santé l'avait, comme il s'en plaignit lui-même dans son discours de réception, rendu tout-à-fait incapable des emplois de son ministère. Ne pouvant plus servir la religion de sa parole, il voulut le faire de ses écrits, et, traduisant en vers les plus beaux passages de la Bible, il les publia sous le titre de *Stances chrétiennes*. « Ces stances

furent très accueillies par les âmes pieuses à qui elles étaient destinées; elles furent même jugées dignes d'être citées dans l'Académie comme des modèles de sensibilité et d'onction; si elles y furent plus goûtées qu'elles ne le seraient aujourd'hui, il faut toujours se souvenir que les finesses de l'art étaient alors un secret que trois ou quatre grands poëtes s'étaient réservé. » Ainsi en parle d'Alembert.

Réduit à ces loisirs forcés, l'abbé fit deux parts de sa vie, l'une pour le monde et ses sociétés les plus spirituelles, l'autre pour la solitude et les lettres. Il avait tout ce qu'il faut pour réussir dans un cercle, à part peut-être une envie immodérée de parler. Cette manie, jointe à beaucoup d'entêtement, l'avait fait surnommer *Têtu, tais-toi*. Son besoin de n'être pas contraint lui faisait préférer la société des femmes, plus indulgentes par nature. On a retenu, comme preuve de la finesse qu'il portait parfois dans ses appréciations, ce mot sur Mme de Montespan et ses deux sœurs, toutes trois renommées à cause des agréments de leur conversation : « Mme de Montespan parle comme une personne qui lit; Mme de Thianges, comme une personne d'esprit qui rêve, et Mme l'abbesse de Fontevrault, comme une personne qui parle. »

L'inégalité de sa santé, tourmentée de vapeurs, dérangeait souvent l'égalité naturelle de son caractère; il ne se trouvait bien que là où il n'était pas. Tantôt, fatigué et repentant de son existence mondaine, il se condamnait à une solitude absolue dans l'abbaye de Saint-Victor; tantôt, vaincu par l'isole-

ment, il reparaissait dans les sociétés pour leur préférer bientôt une nouvelle retraite. Ces affections mélancoliques et vaporeuses lui venaient, dit-on, de l'ambition non satisfaite de l'épiscopat; car Louis XIV, malgré les pressantes instances de plusieurs dames de haut rang, ne voulut jamais consentir à le nommer évêque, ne le trouvant pas, dit-il, assez homme de bien pour conduire les autres. L'abbé ne négligeait rien cependant pour édifier et fléchir le monarque : poésies sacrées, composées par lui-même; tragédie sacrée de *Judith* qu'il fit composer par Boyer, son protégé, pour le couvent de Saint-Cyr, où, par parenthèse, elle ne fut pas représentée; rien n'y fit! Il espérait un meilleur succès de la conversion de la fameuse Ninon de Lenclos, qu'il avait entreprise; la pécheresse endurcie écoutait ses sermons sans que la grâce fructifiât en elle : « Il croit que ma conversion lui fera honneur, disait-elle, et que le roi lui donnera pour le moins une abbaye; mais s'il ne fait fortune que par mon âme, il court un risque éminent de mourir sans bénéfice. »

III

SAINTE-AULAIRE.

1706

François-Joseph de Beaupoil, marquis de Sainte-Aulaire, né en 1643 et mort doyen de l'Académie depuis longtemps, à la fin de 1742, fut le premier exemple d'un académicien à peu de jours près cente-

naire; Fontenelle en a été depuis le second et jusqu'ici le dernier. Il vit le jour dans le Limousin, et vécut sa première jeunesse dans cette province, "entouré d'automates qu'il s'amusait, a-t-il dit, à voir dédaigner le génie et les talents d'aussi bonne foi que s'il n'avait tenu qu'à eux de les posséder. Il ne partagea pas leur béotisme, se créa, dans cette solitude peuplée, une société parmi les livres, et développa par une lecture assidue, surtout par celle d'Horace et de Virgile, les dispositions poétiques dont la nature l'avait doué. Nous rappellerons, seulement pour mémoire, que, sa naissance l'ayant voué à la profession des armes, il dut à sa valeur et à sa capacité un avancement rapide, et qu'il était, à sa mort, lieutenant-général pour le Limousin. Il passa les belles années de sa vie dans le commerce des écrivains les plus illustres du grand siècle. Il avait toujours courtisé la muse, mais bien longtemps dans un discret mystère, car il avait atteint sa soixantième année quand il publia pour la première fois un essai poétique, essai qui parut assez heureux pour être attribué au poëte Lafare, le rival du voluptueux Chaulieu. Quand le véritable auteur fut connu, l'Académie s'empressa de l'adopter; et «l'élection presque unanime du marquis de Sainte-Aulaire, dit d'Alembert, eut le bonheur d'être approuvée du public même, qui, soit humeur, soit justice (car nous ne voulons ici lui faire ni compliment ni querelle), ne joint pas toujours sa voix à celle des académiciens. » Toutefois son élection fut combattue par une opposition redoutable, celle « du cé-

lèbre Despréaux, dont le nom, mis dans la balance contre les autres, était bien propre à effrayer l'aspirant le plus intrépide. Ce grand poëte, alors vieux et infirme, ce qui ne contribuait pas à rendre son humeur plus douce, la laissait voir plus que jamais contre les mauvais vers dont la littérature était inondée, depuis qu'il avait quitté le sceptre du Parnasse, qui avait été longtemps un sceptre de fer entre ses mains, mais nécessaire au maintien du bon goût. Il se tenait depuis longtemps renfermé dans sa retraite d'Auteuil, ne paraissant plus ni à la cour ni à l'Académie. Condamnant avec une sévérité inflexible la pièce du marquis de Sainte-Aulaire, qui était d'ailleurs une pièce galante, et qui, à ce seul titre, quoique la décence y fût respectée, blessait l'austérité religieuse dont le satirique se piquait dans ses mœurs, surtout à la fin de sa vie, il avait déclaré hautement que le jour de l'élection il viendrait exprès d'Auteuil, pour réclamer contre un si mauvais choix. L'inexorable aristarque tint parole, et vint donner au poëte de qualité cette malheureuse boule noire que des académiciens gens de lettres eurent le généreux procédé de réserver, en cette occasion, pour leurs semblables. Un seul d'entre ses confrères lui représenta modestement que le marquis de Sainte-Aulaire était un homme dont la naissance, et par conséquent, selon lui, les vers méritaient des égards. — Je ne lui conteste pas, répondit Despréaux, ses titres de noblesse, mais ses titres du Parnasse; et quant à vous, Monsieur, qui trouvez ces vers-là si bons, vous me ferez beaucoup

d'honneur et de plaisir de dire du mal des miens. — L'apologiste, il faut en convenir, donnait beau jeu à Despréaux en prétendant que les vers qui le mettaient de si mauvaise humeur étaient moins obligés d'être bons, parce qu'ils se présentaient sous la sauvegarde des aïeux de l'auteur; mais le satirique, de son côté, aurait dû sentir que le genre dans lequel s'exerçait Sainte-Aulaire, loin d'exiger la sévérité rigide de la grande poésie, devait au contraire puiser une partie de ses graces dans une simplicité facile et une négligence aimable.... »

« Le marquis de Sainte-Aulaire eut de plus le malheur d'être reçu dans une circonstance fâcheuse, le 23 septembre 1706, au moment où Paris et Versailles étaient consternés de la bataille perdue devant Turin le 7 du même mois. Le discours du récipiendaire se ressentit de cette fatale conjoncture. Elle l'obligea de renfermer dans les expressions les plus modestes l'éloge du prince, autrefois tant célébré, et depuis si malheureux. Averti par les événements, il prit le ton que lui imposaient les circonstances; il se borna presque uniquement à louer le courage du monarque dans les revers qui accablaient sa vieillesse. Ce ne fut pas la seule occasion où l'Académie eut lieu d'éprouver les talents de Sainte-Aulaire. Il remplit les fonctions de directeur dans plusieurs assemblées publiques, et toujours avec autant d'éloquence que de dignité. Nous rappellerons surtout cette séance attendrissante, où il se trouva chargé, à quatre-vingt-quinze ans, de recevoir le jeune duc de La Trémoille. »

Le marquis de Sainte-Aulaire partageait son temps entre la société choisie de Mme de Lambert, cette femme célèbre par son esprit, à la famille de laquelle la sienne s'était alliée, et la société plus nombreuse et plus mêlée de Mme la duchesse du Maine, qui l'appelait son *berger*. Il présidait aux fêtes que la princesse donnait à sa maison de Sceaux; il en augmentait le charme par ses vers pleins de grace, et par son esprit aimable, fécond en saillies délicates. On a retenu de lui plusieurs petits impromptus remarquables par leur élégante facilité et leur à-propos enjoué. Anacréon, moins vieux, dit Voltaire, fit de moins jolies choses que l'aisé, le tendre Sainte-Aulaire.

Il dut sa longue carrière « à cette philosophie douce et paisible qui constitue peut-être le vrai bonheur de l'homme, si le bonheur consiste moins dans les émotions violentes et passagères que dans la jouissance calme et durable de notre existence, de nos sens, de nos plaisirs mêmes; semblable en quelque sorte à la respiration dont nous jouissons sans délices, mais dont nous ne pouvons être privés sans éprouver une situation pénible et malheureuse. Il conserva jusqu'au dernier moment la tranquillité qui le rendait si heureux, et la politesse qui le rendait si aimable : un prêtre le préparait à la mort par des exhortations dont il avait très peu besoin, étant depuis longtemps préparé de lui-même à sa fin, et par son âge et par sa raison. Il laissa ce prêtre lui parler longtemps, et quand il jugea que son ministère était suffisamment rempli : — Monsieur, lui dit-il avec douceur, je vous

suis très obligé, ne vous suis-je plus bon à rien ? — Il se croyait presque aussi nécessaire à la satisfaction du ministre zélé qui l'exhortait, que ce ministre croyait l'être au salut de son âme. »

IV

MAIRAN.

1743

Jean-Jacques Dortous de Mairan, né à Béziers en 1678, fut un des meilleurs physiciens et mathématiciens de son temps. Après avoir fait d'excellentes études, au point qu'il traduisait le grec à livre ouvert, il vint à Paris, y cultiva quatre ans les sciences mathématiques, puis retourna dans son pays pour se livrer au travail avec moins de distraction. A partir de 1715, il remporta successivement trois prix à l'Académie des sciences de Bordeaux, qui s'empressa d'admettre parmi ses membres cet athlète fait pour décourager à l'avenir les concurrents. Quand il revint à Paris, pour s'y fixer cette fois, l'Académie des sciences lui ouvrit ses portes. Par la suite il fut associé à presque toutes les compagnies savantes de l'Europe; il correspondit avec la plupart des savants étrangers, et son commerce épistolaire s'étendit jusqu'au fond de la Chine. Le chancelier d'Aguesseau le nomma président du Journal des Savants. Ce recueil et celui de l'Académie des sciences doivent à Mairan bon nombre de mémoires qui ont joui d'une haute estime. Son ouvrage le plus connu est le *Traité physique et*

historique de l'aurore boréale. Secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, il prononça l'éloge funèbre de plusieurs de ses confrères, et ne s'y montra pas trop indigne de venir après Fontenelle. Tous ses écrits ont les propriétés du style philosophique ; clairs, précis, souvent même élégants. Il avait quatre-vingt-treize ans quand il mourut, en 1771. « M. de Mairan fut admis et chéri dans les meilleures sociétés ; ses connaissances, parées d'un tour d'esprit agréable, et d'une politesse noble, facile, attentive, lui valurent une considération qui l'accompagna tout entière jusqu'à la fin de ses jours. Son langage, son maintien, son air respiraient une dignité simple, qui fit toujours respecter sa personne, et dans sa personne l'homme de lettres et les lettres elles-mêmes. Il ne perdit aucun ami et ne fut l'ennemi de personne. Il parcourut une longue carrière sans éprouver ni les tourments de l'âme ni les peines du corps ; et sa mort fut tranquille et douce comme le système entier de sa vie. » Mairan disait : « J'appelle un honnête homme celui à qui le récit d'une bonne action rafraîchit le sang, et un malhonnête homme celui qui cherche chicane à une bonne action. »

V

L'ABBÉ ARNAUD.

1771

François Arnaud, né à Aubignan, près de Carpentras, en 1721, mort à Paris en 1784. Roger, le

fort bien peint dans son discours de réception : « Arnaud, cet homme dont le cœur était si chaud, la tête si vive, l'esprit si pénétrant ; amant éclairé et passionné des lettres et des arts, mais leur préférant encore le tourbillon du monde et les petits soupers ; dissipant, prodiguant, pour ainsi dire, une vie qu'il aurait pu rendre utile et peut-être même illustre ; d'une imagination brillante et féconde, d'une paresse sans égale ; dormant le jour et s'amusant la nuit ; entreprenant tout et ne finissant rien ; léger dans ses goûts, constant dans ses affections ; ami solide et sincère, et par dessus tout, homme aimable. » Notre académicien est là tout entier, œuvres et événements. Il vint à Paris en 1752, avec la soutane et le petit collet. Les agréments de sa conversation le répandirent promptement dans la bonne société. Là, surtout lorsqu'il était question de beaux arts, il brillait de tout son éclat. Quelquefois on l'eût dit inspiré. Suard avoue que Diderot lui-même ne l'a jamais autant surpris, autant ému par sa faconde : « Les idées, les images, les figures, les comparaisons, les métaphores venaient en foule s'offrir à lui, semblaient s'arranger d'elles-mêmes de la manière la plus propre à passionner son discours, et à faire passer son enthousiasme dans l'âme de ceux qui l'écoutaient. Il avait même souvent alors de ces élans vigoureux et imprévus, de ces explosions soudaines et irrésistibles qui étonnent l'esprit, l'éblouissent, et lui ôtent pour quelques instants jusqu'à la faculté d'examiner. Une voix pleine et sonore, une prononciation fortement

articulée, des inflexions variées suivant les divers mouvements de la passion, son accent naturel, qui ajoutait encore de la force ou de la grace à ce qu'il disait, achevaient le prestige et enlevaient tous les suffrages. » C'est ainsi qu'en parlait Dacier.

Une partie de ces qualités, mais la moindre, a passé dans ses œuvres, si tant est qu'il ait des œuvres, et qu'on puisse appeler de ce nom les quelques écrits de peu d'étendue que parvenait à arracher à son indolence l'urgence du moment ou l'aiguillon de l'amitié. Il ne prit jamais la plume qu'à la dernière extrémité, livré à ses rêveuses pensées quand il ne l'était pas aux causeries. Le fameux avocat Gerbier, son ami intime, ayant gagné un procès important pour le clergé de France contre les Bénédictins, en 1765, obtint, pour récompense de ses travaux, qu'on pourvût Arnaud de l'abbaye de Grandchamp. Ce fut dans un dîner que Suard lia connaissance avec notre abbé. Cette connaissance devint le jour même une amitié vive et qui fut durable. Bientôt ils se logèrent ensemble et ne se quittèrent plus. Ils obtinrent le privilége du *Journal étranger*, avec un traitement de dix mille livres chacun. Cela dura deux ans, de 1760 à 1762. Puis il passèrent à la *Gazette littéraire* de l'Europe. C'est en ces deux recueils que l'abbé Arnaud déposa la plupart de ses écrits peu nombreux.

Quelque paresseux qu'il fût, comme il avait une mémoire étonnante, l'abbé était fort versé en littérature ancienne, et l'Académie des inscriptions l'avait admis en 1762. On trouve dans les mémoires de cette

compagnie deux ou trois dissertations écrites par lui. Amateur passionné de musique, il se signala dans le camp des gluckistes contre les piccinistes, par quelques articles insérés au *Journal de Paris*, d'une grande abondance d'idées et d'une chaleur un peu véhémente, qualités distinctives de son talent auxquelles il ajoutait quelques formes d'une poétique élégance.

Dans son discours de réception, son successeur révéla une anecdote, qui donne une heureuse idée de l'aimable bonté de l'abbé de Grandchamp : un curé réclamait de lui cette redevance qu'on nommait portion congrue; l'abbé contestait le droit. Le curé vient le voir, lui expose son indigence; l'abbé s'émeut, et consent à tout : mais consentir n'est pas devoir. Si lui venait à mourir, le nouveau bénéficiaire de Grandchamp continuerait-il la concession, cette concession bienfaisante? Qu'imagine alors l'abbé? Il cherche des titres contre lui-même, il en trouve avec joie et les donne au curé, se fait intenter par lui un procès dont il fournit les fonds, et le perd avec bonheur, charmé de transformer ainsi une charité passagère en une obligation perpétuelle. C'est un joli trait cela!

VI

TARGET.

1785

Guy-Jean-Baptiste Target, né à Paris en 1733, mort en 1807. C'était, dans le barreau du dernier

siécle, un avocat de premier ordre. De l'avis des jurisconsultes, il avait fait une étude peu commune de nos lois, de nos coutumes, de notre jurisprudence. « On vantait encore en lui, dit le cardinal Maury, une logique exacte, une élocution abondante, une mémoire heureuse, une discussion facile, qu'il manifestait dans ses conférences avec ses collègues, dans ses plaidoyers, toujours écrits d'avance. » Il jouissait d'une telle réputation de désintéressement et d'intégrité que le duc de Nivernois, lorsqu'il le reçut à l'Académie, put lui rendre le témoignage « d'avoir fait de son nom seul au palais un préjugé de la justice des causes qu'on lui voyait défendre. »

La fonction principale d'un avocat c'est de parler: Target doit les deux plus grandes parts de sa célébrité, bonne et mauvaise, au silence. Lorsque le gouvernement de Louis XV fit son coup d'État contre le parlement de Paris, qu'il remplaça par le parlement Maupeou, les avocats « laissèrent la tribune muette; silence éloquent, a dit l'abbé Sicard, trait caractéristique des mœurs modernes, qui peut se placer avec honneur parmi les beaux souvenirs de la Grèce et de Rome. » Target fut un des grands promoteurs de cette généreuse résolution. Il ne voulut plus paraître au barreau, et reçut à ce propos le surnom de *Vierge du palais*. Il quitta Paris, emportant dans sa retraite une considération distinguée, rehaussée encore par ce silence courageux. C'est alors qu'il écrivit ses fameuses *Lettres d'un homme à un homme*, que l'enthousiasme contemporain compara aux meil-

leurs écrits de Montesquieu, dans lesquelles il attaquait avec un vrai talent les grands changements opérés dans toute la magistrature de France. Mais plus tard, en 1792, Louis XVI lui fit l'honneur de le désigner pour l'un de ses défenseurs, et Target se récusa, prétextant son âge, la faiblesse de sa santé et de ses organes. Silence moins louable que le premier. Ajoutons cependant que, « éprouvant le besoin d'échapper à une fâcheuse apparence, il écrivit une défense du roi, la fit imprimer et distribuer aux juges, » selon les expressions mêmes de M. de Barante.

Target parut à l'assemblée constituante, d'abord en dominateur, mais peu à peu il lui fallut s'effacer, et sa faconde d'avocat sembla bien pâle en face de l'éloquence de vrais orateurs. Le cœur lui défaillit, comme à beaucoup d'autres, sous la terreur ; il resta du moins bienveillant, humain, et sauva, dit-on, la vie à bien des gens. Nommé membre du tribunal de cassation en 1798, il se montra juge intègre, éclairé.

Dès 1784, il avait quitté le palais. Ce fut alors qu'il fit des démarches pour obtenir le fauteuil. Sa nomination devint un gage de réconciliation entre la Compagnie et le barreau, qui n'avaient pas vécu sur le pied d'une parfaite intelligence, depuis la non-élection de l'avocat Lenormand, racontée dans nos considérations générales. « Target vint donc solliciter les suffrages de l'Académie, et lui porter le vœu de son ordre de se rallier au premier corps de notre littéra-

ture. L'opinion publique et celle de l'Académie le plaçaient à la suite et même à une grande distance de Gerbier, qui était véritablement l'aigle du barreau. Dès que les académiciens virent les avocats se rapprocher d'eux, leur premier vœu s'était donc porté sur Gerbier, qu'ils n'avaient jamais pu se donner pour collègue. Mais les circonstances politiques avaient alors écarté de lui la faveur de son ordre pour en investir Target, et les avocats ne consentaient à lever la barrière qui les séparait de l'Académie que pour ce dernier d'abord. La compagnie, en l'honorant de son élection, crut adopter et reconquérir l'ordre entier des avocats; et en effet, lorsqu'il parut pour la première fois dans ses rangs, il s'y présenta entouré d'une multitude de ses confrères, dont le nombreux cortége embellit son installation. » Tel est, à quelques expressions près, le récit que le cardinal Maury fit à ses nouveaux confrères de l'admission de cet académicien.

VII

LE CARDINAL MAURY.

1807

Ici commence la seconde et la moins belle moitié de son existence : l'abbé fait place au cardinal. Il fut élevé à cette dignité en 1794. Déjà, au retour de sa mission diplomatique, il avait été investi de l'évêché de Montefiascone et Corneto. Il n'y resta pas long-

temps paisible. Les Français envahirent l'Italie, et l'évêque se vit obligé de fuir, de demander son salut à un déguisement ; il arriva sur le territoire de Venise dans l'accoutrement d'un charretier. Des temps plus calmes se levèrent enfin. Le vainqueur d'Italie réconcilia momentanément les rois avec la république française, surtout lorsqu'il se constitua empereur de cette république, qui n'avait plus de républicain que le nom. Le successeur de saint Pierre invita lui-même ses cardinaux à écrire leurs lettres de félicitation au guerrier puissant dont la main relevait le trône après l'autel. Maury ne montra que trop de penchant à condescendre au vœu du Saint-Père. Ce premier grief amassa contre lui des ressentiments qui n'attendaient que l'occasion pour se produire, ressentiments d'autant plus amers qu'il avait donné plus de gage de dévouement et de fidélité.

Ce fut bien pis encore lorsque, en 1806, il revint en France, cédant aux obsessions bienveillantes du gouvernement impérial, après leur avoir longtemps résisté. Alors il accepta le traitement de cardinal français, se laissa d'abord placer comme aumônier auprès du prince Jérôme, et, plus tard, en 1810, ne sut point refuser l'archevêché de Paris. Ce faîte de sa fortune devint la source de ses malheurs et de ses disgraces. L'ambition lui fermait les yeux sur les fréquents retours des choses d'ici-bas : en sa qualité d'archevêque, il publiait sous forme de mandements, de pompeux bulletins sur les victoires de nos armes ; il répondait à Napoléon, alors à son apogée, qui lui demandait où

il en était avec les Bourbons : « Sire, mon respect pour eux est inaltérable ; mais j'ai perdu sur ce point la foi et l'espérance, il ne me reste plus que la charité. » Cependant 1814 ne tarda pas à venir, et Maury se vit entraîner dans la chute de l'empire. L'orage, suspendu longtemps sur sa tête, éclata tout à coup. Pourquoi, pendant quatre ans, avait-il administré le diocèse de Paris, sans consécration pontificale, malgré même la défense expresse du pape? Il écrivit un mémoire apologétique de sa conduite, ne put vaincre l'incrédulité du souverain pontife sur son innocence, et fut mandé à Rome pour s'en expliquer. Malgré les observations de sa famille et de ses amis, il s'y rendit, toujours audacieux devant la tempête.

A son arrivée, le chef de l'Eglise et le sacré collége se montrèrent également prévenus contre lui ; vainement il demanda qu'on écoutât sa défense ; il lui fut enjoint de ne point paraître à la cour pontificale, il lui fut interdit d'entrer au conclave et de participer aux cérémonies où son titre lui donnait rang ; et quand les événements des cent jours exilèrent Pie VII de sa capitale, il ne put obtenir de se mêler aux autres cardinaux qui composèrent sa suite ; il ne fut pas même jugé digne d'entrer en partage de l'adversité. Il était libre de retourner en France, lui dit-on, où Napoléon venait de ressaisir le sceptre. Soit que la durée du nouveau gouvernement impérial lui semblât incertaine, soit qu'il tînt véritablement à cœur de ramener sur son compte l'opinion de la cour de Rome, il resta. Le pape bientôt réintégré, il sollicita

plus ardemment que jamais sa mise en cause; on ne lui accorda que la prison. Il fut enfermé six mois au château Saint-Ange, six autres mois dans une maison de lazaristes; puis enfin, après cette année d'expiation et de pénitence, après qu'il eût donné sa démission de l'évêché de Montefiascone, il fut admis au pardon, il eut même un retour de faveur. Il était trop tard : déjà sa santé se trouvait profondément atteinte, rongée par l'amertume et le chagrin. Avoir été longtemps l'énergique champion, prôné, chéri, du trône et de l'autel, et s'être vu ensuite l'objet de l'animadversion de l'un et des foudres de l'autre, c'était à n'y pas survivre; Maury mourut le 11 mai 1817.

Sa seconde entrée à l'Académie donna lieu à des négociations qui eurent du retentissement dans les journaux de l'époque. Comment le qualifierait le directeur chargé de le recevoir? L'appellerait-il Monseigneur? Il n'y avait qu'un précédent, dans les fastes académiques, d'un cardinal reçu académicien, et le précédent n'était pas fort heureux; c'était Dubois, à qui Fontenelle avait donné du monseigneur à pleine bouche. Maury tenait beaucoup à ce titre; il lui fut infligé. Ainsi, de tant de beaux et grands noms qui se firent honneur d'accepter, dans toute sa gracieuse affabilité, cette fiction charmante de l'égalité académique, ce sont les fils de l'apothicaire de Brives-la-Gaillarde et du cordonnier de Valréas qui réclamèrent rigoureusement une prérogative inusitée et par là même inconvenante. L'Académie fit bien d'acquiescer à ce vaniteux désir; et il faut que le souvenir de

cette exception demeure consigné dans son histoire, comme le stigmate de leur ridicule exigence. Le rude Chénier n'appelait Maury que l'abbé ; et, comme on le lui reprochait : « Je lui fais trop d'honneur, disait-il, il aurait dû toujours rester l'abbé Maury. » Son discours de réception fut loin de répondre aux espérances de l'assemblée ; sa longueur démesurée n'en était pas le moindre défaut : il dura une heure et demie. Une grande partie de ce discours était consacrée au panégyrique de l'abbé de Radonvilliers, homme estimable et modeste, mais héros peu connu de notre âge. Le pas difficile à franchir, le piége où l'attendait l'auditoire, c'était le moment où le récipiendaire parlerait de ce refus, fait par son prédécesseur, de défendre Louis XVI. Il s'en échappa par cette formule, déjà banale : Target « s'était attiré au plus haut degré, à l'époque de l'expulsion du Parlement, la faveur de son tribunal et de son ordre, par ce même silence qui depuis... mais alors il ne lui mérita que des éloges. » Il disait sur son propre compte : « La grâce que je reçois est environnée de circonstances tellement individuelles que cet exemple commence et finit à moi... et le jour où je recouvre mon rang dans l'Académie formera dans vos annales une époque unique, où le même orateur aura prononcé, dans la même société différemment organisée, deux discours de réception solennelle, à vingt-trois ans de distance l'un de l'autre. » Qu'aurait-il donc ajouté s'il avait pû prévoir le dénouement de son existence académique ? — Au demeurant, ce fut un homme

de haut talent que l'abbé Maury, orateur brillant, et qui a laissé un livre devenu classique.

VIII

LE COMTE DE CHOISEUL.

1816

Marie-Gabriel-Florent-Auguste comte de Choiseul, connu sous le nom de *Choiseul-Gouffier*, par l'addition du nom de sa femme au sien même, naquit à Paris en 1752, d'une famille recommandable à plus d'un titre. M. de Féletz a publié, dans le septième volume de ses mélanges de littérature, une notice sur cet académicien, remplie de grace et de bon goût; nous lui ferons quelques emprunts. La prédilection marquée du comte de Choiseul pour tout ce qui se rattachait à l'ancienne Grèce fut entretenue et fécondée par son commerce avec le célèbre auteur du voyage d'Anacharsis, cet hôte aimable et savant du duc de Choiseul, ancien ministre de Louis XV. Le jeune comte ne put résister à son vif désir d'aller visiter cette contrée fameuse, et, à vingt-quatre ans, s'arrachant aux douceurs d'un hymen nouvellement contracté, aux charmes d'une société choisie, il s'embarqua pour cette lointaine pérégrination d'artiste.

« Arrivé au but de son voyage, M. de Choiseul se livre avec ardeur à de savantes investigations. Il parcourt la Grèce et l'Asie-Mineure, en étudie les peuples, les mœurs, les institutions, décrit tous les monuments qui subsistent encore, tâche de recon-

struire et de faire connaître ceux qui ont été détruits, et fait ainsi revivre, autant qu'il est en lui, tout ce qui illustra, tout ce qui décora ce sol classique des beaux arts et des grands hommes.... Après avoir voyagé en savant, en homme de goût, en observateur et en philosophe, il revint en France, où il fit imprimer le fruit de ses recherches et de ses travaux dans un magnifique volume où il représenta doublement les objets qui l'avaient si vivement frappé, les peignant à l'esprit par le talent de la parole, et aux yeux par les arts du dessin et de la gravure. Ce fut le premier exemple de ces *Voyages pittoresques*, où le luxe des arts vient se joindre à l'intérêt des récits et des descriptions, les décore et les embellit, leur donne la vie, les rend plus sensibles, et les imprime mieux dans l'intelligence et la mémoire. »

Ce livre parut en 1782. Avant même qu'il fût imprimé, il était déjà célèbre, et avait fait admettre son auteur à l'Académie des inscriptions, dès 1779, sur le rapport rendu à la compagnie par quelques-uns de ses membres auxquels des fragments en avaient été communiqués. L'Académie française ouvrit aussi ses portes au comte de Choiseul, mais seulement deux années après la publication du *Voyage pittoresque*. Le comte succédait alors à d'Alembert. Sa séance de réception fut des plus brillantes. Son éloge du savant géomètre et du philosophe illustre est encore aujourd'hui cité comme modèle; on applaudit surtout à la délicatesse généreuse avec laquelle le grand seigneur fit jaillir, de la naissance obscure de son prédécesseur,

un nouvel hommage à sa gloire, arrivée si haut pour être partie de si bas. Son élection avait donné lieu à un singulier incident. A cette époque, les membres de l'Académie des inscriptions s'engageaient à ne point solliciter leur admission à l'Académie française. «M. de Choiseul, qui pouvait très bien avoir été nommé sans solliciter, fut accusé par un de ses confrères, Anquetil-Duperron, d'avoir manqué à ses engagements, et menacé d'être cité devant le tribunal des maréchaux de France, pour cette infraction à sa parole. Singulière juridiction pour un débat académique. Cependant le très estimable, mais un peu bizarre membre de l'Académie des inscriptions n'accomplit pas sa menace; il se contenta de murmurer et de témoigner de l'humeur.»

Cette même année 1784, Choiseul reçut de Louis XVI sa nomination à l'ambassade de Constantinople. Ce lui fut une occasion de revoir une contrée pour laquelle son amour s'était encore accru de toute la reconnaissance des succès qu'il lui devait. Il la visita donc de nouveau, avec des moyens plus puissants d'exploration, et prépara de riches matériaux pour compléter et perfectionner son ouvrage. Il avait emmené avec lui des savants, des artistes, et le poëte Delille, son aimable ami. Mais il ne perdit pas longtemps de vue la mission importante qui lui était confiée, et se rendit à son poste d'ambassadeur. Là il se montra digne d'être le représentant de la France, fit prévaloir dans le divan l'influence de sa patrie, poussa, non sans quelque fruit, à la civilisation de l'empire otto-

man, étendit sa protection sur les infortunés de toutes les nations et principalement de la sienne, n'oublia rien de ce qui pouvait contribuer au perfectionnement des sciences, en un mot justifia de toute manière ces paroles, pour ainsi dire prophétiques, de la réponse de Condorcet à son discours de réception : « L'art des négociations, qui a été si souvent l'art de tromper les hommes, sera, dans vos mains, celui de les instruire, de les servir et de leur montrer leurs véritables intérêts. »

La révolution française trouva le comte de Choiseul encore ambassadeur en Turquie; elle le nomma à l'ambassade d'Angleterre, en 1791 ; mais il refusa de se rendre à Londres, resta à Constantinople, d'où il adressait sa correspondance politique aux princes émigrés. Bientôt décrété d'accusation, mais peu pressé de venir en France encourir les conséquences d'un tel décret, il se réfugia à la cour de Catherine II, qui l'accueillit avec des marques flatteuses de distinction. Depuis, Paul I[er] voulut l'avoir pour conseiller intime, et lui confia la direction de l'Académie des arts et des bibliothèques impériales. Toutes ces faveurs n'empêchèrent pas le comte de Choiseul de reparaître en France dès qu'il le put. Il y revint en 1802, dépouillé de sa fortune et de ses dignités. Il consacra à l'achèvement de son ouvrage tout le temps qu'il ne donnait pas à l'amitié, et sept ans après sa rentrée en France, en 1809, il publia la première partie du second volume de ce Voyage pittoresque qui, indépendamment d'un travail immense, lui avait coûté des sommes considé-

rables; la seconde partie n'en a paru qu'en 1820, après la mort de son auteur. « Ce second volume a moins d'éclat et d'imagination dans le style, moins de luxe et de magnificence dans les ornements et les gravures, mais plus de science positive et d'instruction réelle. L'auteur s'y montre moins coloriste, moins peintre, moins poëte, mais plus érudit, observateur encore plus exact, philosophe encore plus éclairé; on sent que l'étude, l'âge, l'expérience et les malheurs ont donné plus de gravité à ses pensées, plus de solidité à ses réflexions, et, en dissipant peut-être quelques généreuses illusions, plus de maturité à ses vues morales et philosophiques. » Cette vaste composition est un beau et durable monument.

Le comte de Choiseul mourut le 20 juin 1817. Le retour des Bourbons avait comblé d'une joie sincère et désintéressée les dernières années de sa vie. Louis XVIII le nomma pair de France, ministre d'État, membre du conseil privé, et lui donna ce fauteuil à l'Académie, où Choiseul n'avait point été réintégré en 1803, quoiqu'il fût en France; sa place à l'Académie des inscriptions lui avait seul[illegible] rendue alors. Cette dernière compagnie co[illegible]és dans le recueil de ses travaux plusieu[illegible] gamment érudits dont il lui avait

IX

LAYA.

1817

Jean-Louis Laya était né à Paris, en 1761, d'une famille originaire d'Espagne. Il débuta dans la littérature avec Legouvé, son ami de collége, par un récueil d'héroïdes qu'ils publièrent ensemble sous ce titre : *Essais de deux amis*. En 1789, il fit paraître des considérations politiques, intitulées : *Voltaire aux Français sous leur constitution*, ainsi qu'un autre écrit : *La Régénération des comédiens en France*. L'année suivante, il donna au Théâtre-Français *les Dangers de l'opinion*, drame en cinq actes, en vers. Il y luttait « contre le préjugé cruel qui flétrissait de la honte d'un coupable une famille innocente, » dit Nodier. La pièce obtint un beau succès, qui s'est maintenu à différentes reprises. Il fit imprimer, en 1791, *Jean Calas*, joué deux ans auparavant, tragédie où il livrait « à l'horreur publique les fureurs de l'intolérance religieuse, » et que l'intérêt du fond soutint sur tous les théâtres, malgré la faiblesse de la forme.

« Le titre immortel de Laya, celui qui révèle dans le littérateur modeste le ressort d'une âme forte, celui qui atteste à la fois l'élan d'une verve hardie et le dévouement d'une intrépide vertu, » ce fut l'*Ami des lois*, comédie en cinq actes, en vers, incorrecte de

style, parce que l'auteur la composait à la hâte en un moment où il fallait frapper vite et fort, mais conçue d'inspiration d'un bout à l'autre, et d'une rare énergie de pensées et de sentiments. On la représenta le 2 janvier 1793, au milieu des débats du procès de Louis XVI. C'était un rappel aux principes méconnus d'ordre et de justice. Cette comédie produisit un effet prodigieux, non seulement à Paris, mais encore dans les départements; elle excita dans plusieurs villes un enthousiasme indicible; à Marseille, on la représenta deux fois en un jour sur le même théâtre. A Paris, la Commune s'en alarma et voulut en arrêter la représentation, le 12 janvier. La Comédie-Française était située à cette époque sur l'emplacement de l'Odéon actuel; ses bureaux étaient envahis par le public dès dix heures du matin, et la foule des curieux encombrait la place. Des canons furent braqués contre la salle par ordre de la Commune; mais la Convention, obéissant à regret à ses propres lois, sauf à se venger plus tard sur l'auteur, cassa l'arrêté de cette dernière, et la pièce put être jouée à neuf heures du soir. Deux mille spectateurs garnissaient la salle, et plus de trente mille citoyens en envahissaient les abords. Le général Santerre parut sur le théâtre pour haranguer le peuple, on le couvrit de huées. Il y eut un moment où l'un des assistants s'écria d'une voix forte : « Allons murer les jacobins dans leurs repaires; » et cette proposition fut accueillie avec transport, mais n'eut pas de suite. Le lendemain de cette mémorable journée, Louis XVI, ayant fait prier l'au-

teur de lui donner connaissance de la pièce, la reçut de lui dans sa prison. Plusieurs personnes expièrent sur l'échafaud le crime d'avoir eu chez elles un exemplaire de l'*Ami des lois*. Laya, décrété d'accusation, fut contraint de chercher son salut de retraite en retraite, et ne put reparaître qu'après le 9 thermidor. Ce fut donc avec raison que Louis XVIII lui dit plus tard : « L'Académie, en vous nommant, a acquitté une dette que la nation avait contractée envers vous depuis longtemps. »

Après avoir donné au théâtre Louvois une pièce d'inauguration, *les Deux sœurs*, Laya revint à la Comédie-Française par son drame de *Falkland*, en cinq actes, en prose, son œuvre de prédilection, qu'il n'a cessé de retoucher et d'améliorer, republiée en 1821 dans sa dernière forme, souvent reprise sur différents théâtres et toujours avec succès. Falkland, c'est la conscience, c'est « le remords mis à nu pour épouvanter le crime; » c'est, comme le disait l'auteur lui-même, l'Oreste, le Macbeth ou l'Œdipe du drame. A ce propos il est de toute justice de remarquer que Laya est l'un de nos premiers écrivains dramatiques qui soient entrés franchement et sagement dans la voie des innovations. *Falkland, Une journée de Néron*, comédie de 1799, en deux actes, en vers, ont précédé même l'audacieux *Pinto* de Lemercier. L'*Epitre à un jeune cultivateur nouvellement élu député* parut quelque temps après, eut plusieurs éditions. Le but que s'y proposait l'auteur était de démontrer qu'en matière de législation le simple bon sens est

préférable au faux savoir; et ces idées, nouvelles alors, sont développées en beaux vers. On le voit, Laya s'inspirait toujours d'une pensée utile, morale; et c'est le cas de dire avec son successeur que chacun de ses ouvrages fut une bonne action.

Vers 1800, il voulut embrasser la carrière administrative; mais une sous préfecture lui fut obstinément refusée par un des trois consuls, sous le prétexte qu'il avait cultivé les lettres et fait des tragédies. De cette époque jusqu'à sa mort, sa vie se partage entre les travaux de la critique et du professorat. La critique, il l'exerça pendant quinze ans au *Moniteur*, avec une urbanité, une justesse de goût, une loyauté d'écrivain, de tout temps fort rares; et le professorat, successivement dans la chaire de belles-lettres du lycée Charlemagne où il suppléait Saint-Ange, dans celle du lycée Napoléon, et enfin dans la chaire d'histoire littéraire et de poésie française, à la Sorbonne. Il a laissé un cours de littérature assez remarquable par la clarté de l'analyse, par la précision nerveuse d'un style grave avec souplesse et qui n'est pas sans agrément.

Cet écrivain de courage et de mérite, modèle de probité publique et privée, est mort à Bellevue, près de Paris, le 25 août 1833. Ses fils ont publié le recueil de ses œuvres. L'un d'eux, M. Léon Laya, fait souvent applaudir sur nos différents théâtres, en des comédies de bon goût, un nom dès longtemps accoutumé aux succès littéraires.

X

CHARLES NODIER.

1833

Charles-Emmanuel Nodier était né à Besançon le 29 avril 1780. Il rimait des vers, il ébauchait des comédies avant même de savoir les éléments de la grammaire, et montrait, dès la plus tendre enfance, le penchant le plus décidé pour les livres; mais il était si délicat que son père, homme de mérite, également distingué comme ancien professeur et comme ancien avocat, ne voulut pas lui laisser commencer ses études classiques avant qu'il eût atteint l'âge de douze ans. Sa chevaleresque propension pour les malheureux et les vaincus, qui ne le quitta jamais, se signala dès 1793. A cette terrible époque, son père était président du tribunal de Besançon, président miséricordieux par nature, mais inflexible par devoir. Une petite-nièce de l'abbé d'Olivet, notre académicien, femme d'un âge avancé, avait fait passer de l'argent à l'un de ses parents, émigré qui portait les armes contre la France; c'était un crime prévu par la loi. Arrêtée, on allait la juger, elle encourait la mort. Un vieil ami de la bonne dame sut intéresser l'enfant en sa faveur; et celui-ci de demander à son père grâce pour elle. Sollicitations vaines. Nouvelles instances plus pressantes encore, mais également perdues. Le père était ému, le magistrat restait inexorable:

« Eh! bien, dit Charles se redressant, si Mme d'Olivet est condamnée, de ce poignard que vous voyez je jure de me percer le cœur. » Puis, comme son père se répandait en remontrances philosophiques, il ajouta : « Demain Mme d'Olivet sera sauvée, ou vous n'aurez plus de fils ! » Il sortit, passa la nuit hors de la maison paternelle, et ne reparut aux yeux du président qu'à l'audience du lendemain, où, pâle, effaré, cachant sa main sur sa poitrine, il craignait, non pour lui, d'avoir à mêler son épisode sanglant au drame judiciaire. L'accusée fut absoute.

Retiré à la campagne, sous la terreur, il étudia de passion (c'était en tout sa méthode) la botanique et les insectes, courant les prairies et les bois, broyant ainsi dans son cerveau, sans y penser, ces riches couleurs où se tremperait plus tard son style. Il eut sa fleur de prédilection, l'ancolie, comme Rousseau avait eu sa pervenche. Sa mémoire et sa facilité surprenantes lui faisant tout apprendre et tout retenir, alors comme depuis, il fut en mesure de se présenter devant le public, en 1798, avec un premier ouvrage, ouvrage de découverte physique, une *Dissertation sur l'usage des antennes et sur l'organe de l'ouïe dans les insectes;* et ce n'avait pas été là sa seule occupation, car déjà il avait terminé son *Dictionnaire raisonné des onomatopées de la langue française*, travail excellent, qui, lorsqu'il parut en 1808, fut sur-le-champ adopté par le conseil général de l'instruction publique. Ainsi, entomologiste et lexicographe à dix-huit ans, il annonçait bien dès lors quelles fa-

cultés encyclopédiques le placeraient un jour, parmi ses contemporains, au premier rang des polygraphes.

Impliqué dans un procès politique, en 1799, il ne fut acquitté qu'à la majorité d'une voix. Ennuyé de sa province, et chercheur d'aventures par caractère, il vint à Paris, quelques jours après le 18 brumaire. Ici, presque en même temps qu'il publiait son petit roman des *Proscrits* et sa *Bibliothèque entomologique*, son ardent amour de la liberté, l'esprit d'opposition qu'il puisait dans son commerce avec les mécontents de tous les partis, lui dictèrent les premiers vers auxquels il dut un commencement de célébrité, la *Napoléone*, ode fougueuse de passion et de colère, étincelante de beautés sublimes, et qui décélait un talent de premier ordre. Cette protestation vigoureuse, tombée au milieu de l'hosannah général chanté sur le premier consul, surprit étrangement Bonaparte, et le courrouça d'autant plus que plusieurs journaux de l'Europe, et notamment ceux d'Angleterre, la reproduisirent. L'œuvre n'était point signée. On en chercha l'auteur dans les rangs des républicains et des royalistes; on arrêta plusieurs personnes, entre autres l'imprimeur. Nodier se dénonça alors lui-même, afin que la vengeance ne pesât plus sur l'innocent. Jeté dans les cachots de Sainte-Pélagie, où il subit plusieurs mois de captivité, puis traîné quelques mois encore de prison en prison, il fut enfin relâché, mais exilé dans sa ville natale. Là, se trouvant de nouveau en contact avec quelques-uns de ceux dont

l'exaltation avait servi de première étincelle à la sienne, et se sachant l'objet d'une surveillance ombrageuse, il prit le parti, pour éviter toute nouvelle persécution, de quitter sa famille, et s'en alla parcourir les montagnes du Jura et les hautes vallées de la Suisse. Il n'y put être tranquille. Le soupçon d'un complot formé dans la contrée pour enlever Bonaparte, qui devait la traverser, suffit pour qu'on le présumât complice. Il fut arrêté de nouveau ; mais, délivré par des paysans, il lui fallut se cacher de chaumière en chaumière, errer dans les montagnes, manquant parfois de pain et d'asile, çà et là recueilli dans quelque couvent ou quelque ermitage, et tout de suite oubliant ses traverses quand il se voyait introduit par les moines dans leurs bibliothèques poudreuses. Ainsi furent écrits, au milieu de la tourmente, l'*Examen critique des dictionnaires*, où l'Académie, quelque peu raillée, a trouvé des choses utiles, des profits à faire, et le *Peintre de Saltzbourg*, journal des émotions d'un cœur souffrant, plein de chaleur et de poésie, quelque peu déclamatoire, livre de jeune homme en un mot. Ainsi fut acquis en partie cet amas de connaissances qui ne compriment nullement en Nodier la grace de l'esprit et l'essor de l'imagination, mais qui, à votre juste surprise, vous le révèlent érudit au moment où vous venez de le quitter poëte.

Pour échapper à de nouvelles poursuites, il se vit obligé d'abandonner ces paisibles retraites et de se réfugier en Suisse. Il demandait sa subsistance aux

industries les plus modestes, correcteur d'imprimerie ou enlumineur d'estampes, balloté en tout sens par l'adversité, jamais vaincu. Enfin après quelques années d'une existence agitée et précaire, il put revenir en France, professa obscurément les belles lettres à Dôle, et de là, plus poussé par le besoin que par l'ambition, revint à Paris. Sous l'impression des attaques injustes suscitées à M. Etienne par l'immense succès de sa comédie des *Deux gendres*, il écrivit ses *Questions de littérature légale*, ouvrage curieux, savant, et plus piquant que son titre ne le ferait soupçonner, publié en 1812. Sa position toujours incertaine le rappela de nouveau en province, auprès du chevalier Croft, anglais exilé qui habitait Amiens. Il devint son secrétaire; il devait le seconder dans une vaste entreprise de librairie, la publication des classiques français, avec commentaires, que le baronnet se proposait d'éditer. Mais les deux collaborateurs ne purent vivre longtemps ensemble, grâce à l'humeur bizarre de l'honnête insulaire, que Nodier nous a esquissé depuis dans *Amélie*, sous le nom transparent de sir Robert Grove. Il se rendit alors à Laybach, pour y occuper une place de bibliothécaire qu'un de ses parents lui avait ménagée. Là, par l'entremise du général Bertrand, il fut pourvu d'un emploi lucratif dans l'administration des provinces conquises de l'Illyrie, et de plus, mis à la tête d'un journal qu'on y avait fondé, le *Télégrage illyrien*, rédigé en quatre langues, français, allemand, italien, slave vindique. C'est dans ces contrées, voisines de

l'Allemagne, qu'il conçut l'idée de *Jean Sbogar*, exploitée depuis.

Nodier goûtait depuis quelques mois à peine un bien-être inconnu jusque là, quand les bouleversements de 1814 vinrent ajourner encore toutes ses espérances. Il rentra consterné dans sa patrie, et ce fut à ce moment que M. Etienne, encore directeur du Journal de l'Empire, s'empressa de lui témoigner sa reconnaissance de la généreuse apologie insérée aux *Questions de littérature légale*, en lui ouvrant les colonnes de cette feuille qui allait bientôt redevenir le *Journal des Débats*. Libéral royaliste, il y fit un des premiers sa profession de foi toute bourbonnienne. A cette époque la presse était à peu près unanime à réclamer gravement un roi qui sût monter à cheval. On ne pouvait prévoir où s'arrêterait cette effervescence équestre; un mot de Nodier la comprima : « Prenez Franconi ! » s'écria-t-il. Le mot fut retenu par toute la France, oublié seulement du roi auquel il profitait. Oui, même après les Cent-Jours, laissé à l'écart par la dynastie restaurée qui lui devait bien quelque reconnaissance, et qui peut-être se regardait quitte envers lui, parce qu'elle lui avait octroyé des lettres de noblesse, Nodier, se trouvant trop pauvre encore pour pouvoir vivre à Paris, alla demeurer à Saint-Germain avec sa femme et ses deux enfants. Il y écrivit *Jean Sbogar*, moins roman que poëme, à l'action rapide et pressée. Un moment on parla de l'envoyer à Odessa professer la littérature dans un collége que le duc de Richelieu venait d'y fonder.

Mais il en fut pour ses frais de préparatifs, de déplacements et de voyages d'adieux. Il revit Paris pour ne plus le quitter, s'établit dans un modeste logement de la rue du Bouloi, où il composa *Adèle* et *Thérèse Aubert*, petites histoires d'une suavité, d'une passion, d'une grace charmantes, qui datent dans les œuvres de leur auteur, comme transformation, comme premiers essais d'une riche individualité.

Le sort pourtant lui devint moins contraire. Le fameux feuilletoniste des *Débats*, Geoffroy, tomba malade ; Nodier, chargé de le suppléer, garda la signature du titulaire, et, pour la rendre vraisemblable, imita sa manière, de façon à produire une illusion complète. Geoffroy mort, il lui succéda définitivement, mais ne garda cette occupation, qui lui pesait, que le temps d'en trouver une autre. Cette autre il la trouva dans la publication entreprise par MM. Taylor et de Cailleux, en 1819, le *Voyage pittoresque dans l'ancienne France*, pour lequel il écrivit près des deux tiers du texte de la *Normandie*, comme il écrivit aussi la plus grande partie du *Voyage en Franche-Comté*. Chemin faisant, sans cesser un instant d'être bibliophile, il trempait toujours quelque peu dans le journalisme, touchait à la littérature dramatique par sa collaboration au *Vampire*, à la traduction du *Bertram* de Mathurin, par ses imitations du *Délateur* de Fédérici et de *Faust;* publiait ses romans déjà écrits, *Jean Sbogar*, *Thérèse*, *Adèle Aubert;* en composait et publiait d'autres, *Smarra*, pastiche inappréciable de style, *Trilby*, léger canevas aux broderies merveil-

leuses de délicatesse et d'élégance, tous deux se ressentant de l'influence d'une excursion récemment faite en Ecosse en compagnie de M. Taylor. « Avec cela, dit M. de Sainte-Beuve, des retours par accès vers les champs, des reprises de tendresse pour l'histoire naturelle et l'entomologie; un jour, ou plutôt une nuit, qu'il errait au bois de Boulogne pour sa docte recherche, une lanterne à la main, il se vit arrêté comme malfaiteur. »

Enfin un jour nouveau se leva sur lui et vint asseoir sa vie errante. A la fin de 1823, M. de Corbière, qu'il soit béni! ministre de l'intérieur et bibliophile très distingué, le nomma conservateur à la bibliothèque de l'Arsenal, sur sa réputation et sans qu'il l'eût demandé. Nodier alla s'y installer au commencement de l'année suivante; et là, dans ce tranquille port, au sein d'une famille charmante, entouré de livres et visité de quelques amis de choix, il composa, sous tant d'impressions heureuses, un grand nombre de ses écrits les plus marquants: *la Fée aux Miettes*, cette folle histoire abondante en si jolies scènes; ses *Souvenirs de jeunesse*, son livre de prédilection, a-t-il dit lui-même; *Mademoiselle de Marsan*, où, dans l'épisode d'Ugolin avec ses enfants, il a montré une si effrayante réminiscence des heures sans pain de sa jeunesse; l'*Histoire du roi de Bohême et de ses sept châteaux*, le premier livre qui ait paru illustré, l'un des plus curieux de son auteur; les *Souvenirs et portraits*, peintures tracées de main de maître, récits d'un charme achevé, sans égal; enfin le *Dernier*

banquet des Girondins, Inès de las Sierras, les *Mélanges tirés d'une petite bibliothèque*, les *Notions de linguistique*, *Paris historique*, sans compter d'autres que nous passons, et ce *Franciscus Colonna*, sa dernière création et l'une de ses plus heureuses. C'est là aussi qu'il est mort le 27 janvier 1844, regretté de tous, et pleuré de plusieurs.

Une de ses dernières plaintes, c'était de laisser inachevé le *Dictionnaire historique de la langue,* entrepris par l'Académie, et pour lequel personne n'était ni plus dévoué ni plus compétent. La réputation qu'il s'était acquise de posséder notre langue mieux qu'homme de France l'avait, depuis longtemps, on ne l'ignore pas, érigé en une sorte d'arbitre de toutes les difficultés, de toutes les équivoques grammaticales qui pouvaient soulever des débats linguistiques et même judiciaires. Malgré cela, c'est surtout par le style qu'il est admirable; *malgré cela* soit dit comme louange de plus, et pour qui partagerait notre avis qu'il n'est point d'écrivains si médiocres que les forts en grammaire, parce qu'il n'en est pas de plus ridiculement timides; semblables qu'ils sont à ce médecin qui, pour trop connaître le mécanisme fragile des vertèbres du cou, n'osait jamais se tourner autrement que tout d'une pièce. Lui, à la science de la langue il en joignait le génie. Quelqu'un a fort bien dit de Nodier : « Comme écrivain, il demeure au premier rang; et la plus grande critique qui puisse lui être adressée, c'est d'avoir eu un style supérieur à son talent, ou, pour mieux dire, un génie inférieur à sa

plume. » Et M. de Sainte-Beuve l'a caractérisé fort ingénieusement en deux mots : en gros, il l'appelle *styliste*, pour exprimer la plénitude de ses facultés dans l'art d'écrire ; en détail, il le qualifie d'*Arioste de la phrase* : l'on ne saurait mieux rendre et son abondance infinie et ses méandres charmants. Les poésies de Nodier, réunies par lui en un volume (1827), ne sont nullement inférieures à ses romans, quoiqu'elles soient moins connues ; il est aussi poëte en vers qu'en prose.

Peu d'hommes ont eu le don de se faire aimer comme lui. On l'appelait le bon Nodier, comme on dit encore aujourd'hui le bon La Fontaine. Il était le centre d'une société littéraire choisie, un Conrart du dix-neuvième siècle, moins le silence. De combien de jeunes auteurs, à présent renommés, n'a-t-il pas favorisé, secondé les débuts ? Avec quelle grace charmante et désintéressée il concourait à leur célébrité, composant pour eux des introductions et des préfaces, où il disait avec une modestie enthousiaste que la meilleure garantie d'immortalité pour lui c'était d'associer son nom à leurs œuvres !

Peu de jours après sa mort, un jeune écrivain de talent qui l'avait bien connu, M. Francis Wey, le dépeignait ainsi : « Charles Nodier appartient à une série d'hommes depuis longtemps interrompue, si elle n'est terminée, celle des causeurs et des conteurs attachants. La séduction de sa parole était irrésistible, ses moindres propos avaient de la grace, et sa conversation, quel qu'en fût l'objet, avait le privilége

d'annihiler pour le moment tout autre genre d'esprit, si agréable qu'il pût être. Sa manière enfantine et passionnée de considérer toutes choses, le plaisir qu'il semblait prendre à s'entretenir, même avec les fâcheux qu'il maudissait tout bas, la sensibilité qui perçait à chaque instant au travers des saillies de son esprit, dont elle adoucissait la pointe; l'universelle étendue de ses connaissances, sa mémoire surhumaine; le nombre, la diversité des hommes et des choses qu'il avait vus; tout, en un mot, tout ce qui peut seconder et accroître l'attrait d'une organisation fort singulière était réuni dans sa personne. Que de fois, à ses *dimanches* célèbres de l'Arsenal, n'enchaîna-t-il pas à ses lèvres une foule attentive et ravie!... Ajoutez... l'agrément d'un organe égal et caressant, une physionomie loyale, douce et passionnée, avec des yeux clairs et perçants; un front blanc et peu ridé, qu'il inclinait volontiers à droite; puis, sur les lèvres, certaine expression d'ironie contenue; sur son nez, qu'il a célébré lui-même, ce méplat original, imprimé par le pouce capricieux d'un archange; représentez-vous enfin cette tête dessinée finement par une maigreur qu'on eût trouvée belle, si elle n'eût accusé des souffrances intérieures. Ce visage, toujours empreint d'un mélange de résignation, de dignité et de mélancolie, placez-le sur un corp très grand, très sec, très affaissé, mais d'une charpente osseuse robuste : vous verrez l'auteur de *Thérèse Aubert* tel qu'il était encore le mois dernier. »

XI

M. MÉRIMÉE.

1844

M. Prosper Mérimée est né à Paris vers 1798, d'un peintre d'histoire estimé qui mourut secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts. Il étudia la jurisprudence, fut reçu avocat, ne plaida jamais, et, en 1825, débuta dans la littérature, par une de ces productions originales qui classent tout d'abord un écrivain. C'était *le Théâtre de Clara Gazul, comédienne espagnole.* L'auteur se voila d'un double pseudonyme : à cette Clara Gazul, qui déguisait son nom, il consacra une notice biographique signée d'un Joseph L'Estrange. Le livre passa bravement dans le public pour une traduction de l'espagnol, quoique, par sa netteté incisive et logique, il révélât un esprit des plus français; et comme, après tout, il était amusant et gai, qu'il renfermait des scènes d'une charmante naïveté, d'une passion brûlante, une verve brusque, rapide et nullement cherchée, il prit, sans fracas et par son propre mérite, rang dans les bibliothèques, où rarement il se trouve poudreux. *Les Espagnols en Danemarck* et *Inès Mendo*, les deux pièces les plus importantes du recueil, furent vivement appréciées. La *Guzla*, sœur jumelle de *Gazul*, dont elle offre l'anagramme, publiée en 1827, reçut moins d'accueil que son aînée; l'Allemagne s'en occupa beaucoup plus que la France,

et Gœthe l'analysa savamment dans son journal de Weimar, ainsi qu'il avait fait précédemment de la première. Un volume de 1828, la *Jacquerie*, scènes féodales, peinture bien comprise d'un événement singulier, présentait quelques caractères énergiquement tracés, mais l'intérêt y brillait un peu trop par son absence; *la Famille Carvajal*, qui fait suite à la Jacquerie dans ce même volume, composition fort dramatique, sujet monstrueux, prouvait un incontestable talent, vigoureux, passionné, tout en laissant regretter que l'auteur s'exerçât sur ces déplorables difformités de l'âme humaine.

La *Chronique du temps de Charles IX* (1829), bien supérieure aux œuvres précédentes, sinon par l'ensemble au moins par les détails, augmenta considérablement la réputation qui déjà s'attachait au mystérieux auteur du théâtre de Clara Gazul. La plupart des journaux lui prodiguèrent de justes éloges. Le caractère de Diane de Turgis est une création d'une extrême hardiesse, et l'une des plus vivantes que nous sachions.

Cependant M. Mérimée ne se trouva définitivement posé dans la littérature contemporaine qu'à partir du moment où fut fondée la *Revue de Paris*. Il en devint un des principaux collaborateurs, et là il renonça enfin à sa longue pseudonymie, et donna bon nombre de nouvelles remplies de charme, auxquelles le lecteur n'avait à faire qu'un reproche, celui de leur brièveté : *Matéo Falcone*, narration accomplie; *Tamango*, rayonnante ébauche de poésie; la *Partie de*

tric-trac, récit incomplet, mais aux détails excellents ; le *Vase étrusque*, papillotage exquis ; tous réunis avec quelques autres, en un volume, sous ce titre : *Mosaïque*.

Ici, comme l'artiste va bientôt faire place à l'historien, il faut nous arrêter un instant pour jeter un regard sur l'ensemble général de sa manière. M. Mérimée, type littéraire bien tranché, écrivain-né, ce qui est un mérite rare en un temps si fécond en écrivains d'imitation et de commande, a participé des deux écoles en littérature : de l'école romantique, par la nouveauté du fond et l'extrême vérité ; de l'école classique, par la pureté et la correction de la forme ; aussi a-t-il trouvé des lecteurs empressés dans les deux camps. Peu de romanciers possèdent à un si haut degré l'artifice des incidents et du style, enferment autant d'imagination et d'invention réelles en des cadres de médiocre étendue, dessinent aussi nettement et varient avec plus de richesse leurs physionomies et leurs caractères, remuent plus d'idées, soulèvent plus d'émotions, et surtout procèdent avec plus de clarté et de précision dans l'art si difficile de raconter. Ces différentes facultés, et principalement la dernière, semblaient l'appeler aux compositions historiques ; les diverses fonctions par lesquelles il a passé n'ont dû que seconder cette aptitude innée.

M. Mérimée, après avoir été, depuis 1830, secrétaire de M. le comte d'Argout, chef de division à la direction du commerce et des manufactures, après

avoir été nommé, en 1834, maître des requêtes au conseil d'État, chef du cabinet du ministre de l'intérieur, devint, la même année, inspecteur général dés monuments historiques. Cette fonction, qu'il garde encore, est loin d'être une sinécure entre ses mains. Il s'occupe activement de sa mission historique et artistique. Il ne se passe point d'année qu'il n'entreprenne quelque voyage d'exploration attentive de nos principaux monuments, aujourd'hui dans le nord, demain dans le midi de la France, quelquefois même à l'étranger, en Grèce par exemple, afin d'ajouter de nouvelles richesses à ses connaissances archéologiques. Il donna la preuve de ses études spéciales sur la matière en des *Notes d'un voyage dans le midi de la France*, publiées en 1835, assez approfondies pour attirer l'homme de la science, assez piquantes et faciles pour captiver l'homme du monde.

Un voyage en Corse entrepris, en 1839, par M. Mérimée, au même point de vue scientifique, amena un double résultat, puisqu'il nous valut par-dessus le marché son dernier et précieux roman, *Colomba*, cette étude charmante des mœurs corses, qui, apparue presqu'en même temps que le fameux traité du 15 juillet 1840, tint tête et fit diversion à cette grande émotion politique. Depuis lors, l'auteur de *Colomba* a daté comme historien, par son *Essai sur la guerre sociale*, prélude d'un long et important ouvrage sur les dernières années de la république romaine. Cette œuvre de patiente et minutieuse re-

cherche, de considérations judicieuses et philosophiques, porte la lumière sur des points longtemps débattus de l'histoire romaine, et comble un vide dans les annales de Tite-Live; c'est une sorte de conquête historique, à laquelle donnent plus de prix encore un plan habilement conçu, des matériaux rassemblés avec une consciencieuse érudition, une exécution forte, positive, et qui a quelque chose de l'antique.

M. Mérimée n'a pas démenti, depuis 1844, les espérances que ses magnifiques préludes avaient fait concevoir. Après son *Essai sur la guerre sociale*, dont nous avons parlé plus haut, il fit paraître *Arsène Guillot*, histoire d'un amour vrai et profond, page pleine d'intérêt et qui émeut malgré la fange dans laquelle l'auteur a cru devoir faire marcher son héroïne. *Carmen*, autre peinture du vice, mais du vice jeune, énergique, brillant, s'attira ensuite l'attention du public. Indépendamment de la remarquable analyse que l'auteur y fait de quelques sentiments, on admire la vérité avec laquelle il y a fixé les mœurs de l'Espagne moderne; c'est une de ces études comme notre académicien a seul le secret de les faire, à la fois exacte et profonde, pleine de poésie et de couleur. On remarque dans les *Deux Héritages*, qui viennent après, une finesse d'observation très-développée. Les personnages sont dessinés d'a-

près nature, les ridicules vivement accusés et le dialogue est bien conduit; mais les personnages n'ont-ils pas quelque chose de trop individuel, dans le sens anecdotique du mot? Ce léger défaut, si toutefois c'en est un, n'a pas empêché ce délicieux ouvrage d'obtenir un succès général. Les *Scènes historiques*, parues depuis, n'ont pas été moins favorablement accueillies. M. Mérimée, il est vrai, y montre son talent sous un aspect tout nouveau. On le savait énergique et ingénieux, mais on ne l'avait pas encore vu s'élever aussi haut.

Il nous transporte cette fois dans un monde tout nouveau, monde barbare, livré aux passions les plus grossières et qui sembleraient ne devoir inspirer que le dégoût, mais dont cependant la peinture nous émeut profondément. La vie des Cosaques zaporogues, parmi les tableaux supérieurs qu'on y rencontre à tous moments, est surtout retracée avec une familiarité, une franchise, une rudesse qui excitent d'abord l'étonnement, puis bientôt l'admiration. Il y a dans ce livre, enfin, telles pages que nous comparons sans hésiter aux plus grandes créations de la poésie dramatique. L'histoire du *Faux Démétrius*, qui en est le corollaire, renferme également de rares qualités littéraires; la nouveauté des idées, la réalité des détails, la précision et la vigueur du style; aussi cette histoire doit-elle prendre rang non loin des précédentes productions de M. Mérimée.

Romancier plein de charme, érudit consommé,

historien supérieur, numismate et archéologue distingué, M. Mérimée est encore un critique d'une rare sagacité : les articles qu'il sème chaque jour dans les revues, les journaux et particulièrement dans la *Revue des deux Mondes* et le *Moniteur* figurent à juste titre parmi les meilleurs de ces publications. Ce qu'il a écrit sur Grote, Cervantes, Byron, Ticknor surtout, prouve chez lui son merveilleux talent d'analyse, et atteste en même temps ses connaissances étendues. Ses traductions de Pouchkine et de Gogol, récemment publiées, sont faites avec une conscience et un soin qui doivent leur mériter ici une mention honorable.

On voit maintenant, d'après ce que nous avons déjà dit et ce que nous venons d'ajouter, quel rang appartient à M. Prosper Mérimée dans l'histoire de notre littérature. Néanmoins, nous emprunterons à l'un des plus grands critiques de ce temps-ci, à M. Gustave Planche, l'appréciation qu'il en a faite, et qui achèvera de caractériser l'écrivain qui nous occupe. M. Mérimée, dit-il, « représente chez nous, aujourd'hui, le triomphe de la mesure et de la sobriété dans l'invention. Par ces deux qualités éminentes, il se rattache aux plus beaux jours de notre langue et de notre poésie. Nourri des lettres antiques, abreuvé aux sources les plus pures, instruit par le commerce familier d'Athènes et de Rome, il ne s'est jamais laissé aller à l'imitation servile de l'antiquité. Il a compris qu'il ne devait pas tenter la résurrection du passé. Initié de bonne heure à l'in-

telligence directe et complète de Shakspeare, de Calderon et de l'Arioste, il s'est souvenu à propos de l'Espagne, de l'Angleterre et de l'Italie moderne, mais il n'a jamais essayé de les copier. Malgré son érudition variée, il a toujours su garder un caractère individuel, et j'ajouterai un caractère national, ce qui n'est pas une moindre preuve de sagacité, un moindre sujet d'éloge, et j'espère que personne ne se méprendra sur le sens et la portée de cette dernière parole. Si la famille des grands poëtes appartient à toutes les nations, il n'est pas moins vrai que les plus grands génies gardent le cachet du pays où ils se sont développés. Un Anglais qui voudrait se faire Allemand, un Allemand qui voudrait se faire Anglais, ne seraient que ridicules ou ignorés. Comparez *Manfred* et *Faust*, et vous verrez comment deux esprits de premier ordre comprennent le doute, le désespoir, chacun à sa manière; comment la même pensée se révèle sur les bords du Rhin et sur les bords de la Tamise. M. Prosper Mérimée n'a voulu être ni Espagnol ni Anglais, et je lui en sais bon gré. Non-seulement, à l'heure de l'invention, il s'est séparé de ses souvenirs littéraires, mais il a su résister courageusement aux doctrines ambitieuses qui égaraient les esprits de son temps. Non-seulement il s'est abstenu d'imiter Shakspeare, Calderon et l'Arioste, mais il est demeuré fidèle aux traditions de notre littérature. Il n'a jamais perdu de vue la prédilection de nos grands écrivains pour la simplicité, leur aversion pour l'exubérance. Il a toujours

traité la parole comme la très-humble servante de la pensée et n'a pas cherché dans le frottement ou dans le choc des mots le moyen d'éblouir la foule. C'est par là qu'il se sépare de l'école poétique de la Restauration. Il y a dans cette école même des esprits éminents qui méritent le même éloge : il nous suffira de nommer M. Alfred de Vigny ; mais ces esprits, hélas ! ne formaient qu'une minorité. M. Prosper Mérimée, par la sobriété du style, par le relief qu'il a su donner à tous ses personnages, par la vie qui anime tous ses récits, occupe une place à part dans notre temps : il tient de Voltaire et de Lesage. La finesse de sa raillerie et la vérité de ses portraits rappellent tour à tour *Zadig* et *Gil Blas;* mais il appartient à son temps par l'analyse et la peinture des passions. Au siècle dernier, il n'aurait écrit ni *Mateo*, ni *Colomba* ».

XIII

LE FAUTEUIL DE RAYNOUARD.

LE FAUTEUIL DE RAYNOUARD.

I

DU CHASTELET.

1634

PAUL HAY DU CHASTELET, de l'ancienne maison de Hay, en Bretagne, qui se prétendait issue de celle des comtes de Carlisle, l'une des plus illustres d'Écosse, était né en 1592. Il fut d'abord avocat général au parlement de Rennes, et depuis conseiller d'Etat. C'était un magistrat intègre et un orateur éloquent. Il donna plusieurs preuves de ces deux qualités : de la première, en osant prendre en main la défense d'ennemis du cardinal de Richelieu ; de la seconde, en composant pour eux des mémoires chaleureux et hardis : celui-ci, entre autres, pour les comtes de Boutteville et des Chapelles. A propos de ce dernier, le cardinal lui dit : « Est-ce donc pour condamner la justice du roi que vous montrez tant d'éloquence et tant d'audace ? — Pardonnez-moi, lui répondit

du Chastelet, c'est pour justifier sa miséricorde, s'il a la bonté d'en user envers un des plus vaillants hommes de son royaume. » Une autre fois, comme il intercédait ardemment en faveur de l'infortuné duc de Montmorency, déjà promis au bourreau, le roi lui ayant dit : « Je pense que M. du Chastelet voudrait avoir perdu un bras pour sauver M. de Montmorency; — Je voudrais, Sire, les avoir perdus tous deux, qui sont inutiles à votre service, et en sauver un, qui vous a gagné des batailles et qui vous en gagnerait encore. »

Il fut nommé l'un des commissaires au procès du maréchal de Marillac; mais, pour fournir à celui-ci un motif de le récuser, il composa contre lui et le garde-des-sceaux, son frère, une satire latine en prose rimée. Il paya de sa propre liberté la prompte découverte de cet artifice; il ne fut pourtant retenu en prison que peu de jours. Malgré l'opposition qu'il montrait parfois à ses volontés de ministre, le cardinal, convaincu de sa loyauté, le tint toujours en haute estime. Il s'entretenait avec lui volontiers, aimait son esprit plein de feu; mais, se défiant un peu de la solidité de son jugement, il lui confia rarement des places importantes. Cependant, un an avant sa mort, du Chastelet était intendant de la justice dans l'armée royale; il est vrai d'ajouter que le cardinal s'y trouvait en personne, et le tenait par là, pour ainsi dire, sous sa haute surveillance.

Il mourut le 6 avril 1636, dans toute la force de l'âge; sa mort fut attribuée à ses médecins qui l'a-

vaient trop saigné. C'était déjà le second de ses membres que la Compagnie perdait. Sa pratique des lois l'avait fait désigner par ses confrères pour mettre la première main à leurs statuts. « Il était homme de bonne mine, a dit Pellisson, d'un esprit ardent et fort résolu, qui parlait et écrivait fort bien, d'un style magnifique et pompeux, peut-être jusqu'à l'excès ; et il aimait avec une passion démesurée les exercices de l'Académie. Aussi dit-on qu'ils ne lui furent pas inutiles, et qu'on remarqua une grande différence entre les ouvrages qu'il avait faits auparavant, et ceux qu'il fit depuis l'établissement de ce corps. Ce fut lui qui y lut le premier discours de ces vingt dont je vous ai parlé ailleurs. Je dis qui y lut, car encore qu'ayant passé par les charges, et particulièrement par celle d'avocat général, il fût accoutumé à parler en public, il avoua que jamais assemblée ne lui avait paru plus redoutable que celle-là, et se servit de la permission que le réglement donnait à tous les académiciens de lire leurs harangues, s'ils voulaient, au lieu de les prononcer. »

II

PERROT D'ABLANCOURT.

1637

NICOLAS PERROT D'ABLANCOURT, né à Châlons-sur-Marne en 1606, mort en 1664. Il eut tout-à-fait une existence d'homme de lettres, studieuse et retirée :

pas d'événements dans sa vie; mais seulement des œuvres. Ces œuvres sont en général des traductions; car bien qu'il fût aussi capable que tout autre d'écrire d'inspiration, il disait qu'il valait mieux traduire de bons livres que d'en faire de nouveaux, qui souvent ne sont pas neufs. Ses travaux, quoique surpassés depuis, n'ont point laissé périr son nom, et d'Ablancourt garde encore quelque célébrité; leur harmonie et leur élégance lui valurent une grande réputation parmi ses contemporains, malgré le peu de soin qu'il apportait à reproduire non seulement la manière, mais même le sens des originaux, circonstance qui fit donner à ses traductions le nom de *belles infidèles*. Il a transporté dans notre langue, notamment : quelques *oraisons* de Cicéron, les *Annales* et l'*Histoire* de Tacite, les *Commentaires* de César, l'*Histoire* de Thucydide, la *Retraite des dix mille* de Xénophon. Sa traduction des *Guerres d'Alexandre* d'Arrien est encore recherchée ; elle était pour Vaugelas l'objet d'une admiration particulière. Dans celle de *Lucien*, il avait surtout donné carrière à sa libre allure; ce n'était à vrai dire qu'une imitation, et presque une œuvre personnelle; aussi l'appelait-on le *Lucien d'Ablancourt*.

D'Ablancourt avait le caractère affable et doux, la conversation ingénieuse et intéressante, de l'esprit, de l'imagination, du goût. De tous les écrivains de son temps, il fut jugé par Colbert le plus capable de composer l'histoire de Louis-le-Grand ; une pension de mille écus lui fut allouée à cet effet. Quand le

ministre apprit au roi que d'Ablancourt était protestant : « Je ne veux point, dit le prince, d'un historien qui soit d'une autre religion que moi. » Mais à l'égard de la pension, il ajouta que, puisque l'écrivain avait du mérite, il entendait qu'elle lui fut conservée. L'Académie n'avait point encore atteint son chiffre de quarante membres, lorsque d'Ablancourt fut élu pour remplacer du Chastelet.

III

BUSSY-RABUTIN.

1665

Roger de Rabutin, comte de Bussy, né le 3 avril 1618, à Epiry dans le Nivernais, d'une des plus anciennes et des plus illustres familles de Bourgogne, entra de bonne heure dans la vie active : officier à douze ans ; colonel, à dix-huit, d'un régiment dont son père lui avait cédé la propriété ; héritier, peu après, de la lieutenance de roi du Nivernais possédée par son père ; marié, à vingt-un ans, avec Mlle de Toulougeon sa cousine, cette initiation précoce à toutes sortes de commandements développa en lui la morgue et la hauteur que lui avait prodiguées la nature, qui le rendirent toujours content de lui-même et indisposèrent souvent les autres contre lui. Jusqu'à la paix des Pyrénées, il mena de front l'existence guerrière, avec bravoure ; la vie voluptueuse, avec toute la fougue de l'âge ; celle de bel esprit, avec quelque facilité pour rimer des bagatelles en passe-

temps. La fronde le vit passer tour à tour de Mazarin au parlement et du parlement à Mazarin, qui récompensa son dernier ralliement d'un grade de maréchal-de-camp, du commandement du Nivernais, et, plus tard, de la charge de mestre-de-camp général de la cavalerie légère. L'arrogance qu'il étala dans l'exercice de cette fonction mécontenta Turenne, et donna lieu à une légère escarmouche de plume : Bussy s'étant attiré un petit échec par sa présomption, et Turenne s'en étant amusé, le premier composa un méchant couplet contre le héros, et le héros écrivit au roi : « M. de Bussy est le meilleur officier que j'aie dans mes troupes, pour les chansons. »

Bussy, quittant l'armée où il s'était fait de nombreux ennemis, revint à la cour, où il s'en fit de plus nombreux encore. C'est à cette époque qu'il composa cette chronique scandaleuse intitulée *Histoire amoureuse des Gaules*, le seul de ses ouvrages qu'on lise encore aujourd'hui, moins pour son mérite, quoiqu'il renferme de l'esprit, que pour le piquant des révélations. C'est une description animée de la galanterie, ou plutôt de la dissolution des mœurs de la cour pendant la jeunesse de Louis XIV ; et l'on peut en dire avec Auger : « En général les peintures de Bussy peuvent être accusées de malignité, mais non pas d'exagération, et encore moins de fausseté. L'auteur a été appelé le Pétrone français ; cette qualification est doublement fausse : elle est à la fois une injure et un excès d'honneur pour Bussy, qui n'a point l'obscénité de Pétrone, mais qui n'a pas non plus son élé-

gance. Tout ce qu'il mérite de louange sous le rapport du style, se renferme dans ce peu de mots de Voltaire : Il écrivit avec pureté. »

Quelque cuirassé que fût Bussy contre le danger de déplaire, on peut présumer qu'il n'aurait pas de sitôt publié son ouvrage, mais on lui en déroba une copie, qui fut livrée à l'impression. Le scandale fut immense, les récriminations sans nombre. Le roi ferma quelque temps l'oreille aux plaintes universelles, mais bientôt, apprenant que notre comte avait eu l'audace de s'attaquer à lui-même, en chansonnant ses amours avec La Vallière, il lui ôta sa charge et le fit enfermer à la Bastille.

Bussy connaissait de longue main cette prison d'Etat : il y avait déjà fait autrefois un premier séjour de cinq mois, pour n'avoir pas maintenu la discipline dans son régiment, et y avait eu pour compagnon de captivité le fameux Bassompierre. Ce vieux maréchal avait fécondé par ses leçons la jactance et la causticité innées du comte, et lui avait sans doute inspiré par son exemple l'idée de composer un jour des mémoires de sa vie. Quoi qu'il en soit, cette seconde détention, qui n'eut pas un Bassompierre pour l'alléger, dura un an, après lequel elle fut commuée en un exil. Fâcheuse époque pour la gloire de Bussy ! Pendant les seize années que dura cet exil, il ne cessa de harceler le monarque de flatteries, de protestations d'amour et de respect : protestations et flatteries aussi inutiles qu'elles étaient peu sincères. Louis XIV ne s'y laissait pas tromper, et l'exilé en était pour ses frais de bas-

sesse, qu'il aggravait encore en exhalant dans des lettres confidentielles l'amertume d'une haine profonde et d'un dédain caché, triste pendant de l'expression publique de sentiments bien opposés. Enfin, plus obsédé de ses plaintes que touché de son malheur, le roi consentit à le laisser reparaître à la cour. Mais à la froideur avec laquelle il fut accueilli, Bussy n'eut pas de peine à comprendre qu'il resterait toujours dans la disgrâce du maître ; d'un autre côté, la cour, qui avait eu le temps de se renouveler pendant sa longue absence, ne lui offrant plus que des figures inconnues ou indifférentes, il se résigna, mais trop tard, à ne plus vivre que dans ses terres. C'est là qu'il termina sa carrière, en proie au dépit, à l'humiliation et à des chagrins de toute sorte, conséquences naturelles et justes de ses défauts. Il mourut le 9 avril 1693.

Pour achever de le peindre, il suffirait de rapporter les premières lignes de son discours de réception à l'Académie, où il était entré peu de temps avant sa disgrâce. L'esprit que quelques personnes ont bien voulu trouver dans ce discours peut passer à bon droit pour problématique, mais rien n'est mieux prouvé que sa suffisance et sa forfanterie. « Si j'étais à la tête de la cavalerie, disait-il, et que je fusse obligé de lui parler pour la mener au combat, la croyance où je serais qu'elle aurait quelque respect pour moi, et que, de tous ceux qui m'écouteraient, il n'y en aurait peut-être guère de plus habile, me le ferait faire sans être fort embarrassé ; mais ayant à

parler devant la plus célèbre assemblée de l'Europe, et la plus éclairée, etc. » Ajoutons avec Auger : « Heureusement cette harangue est fort courte ; mais cela même était encore un trait de fatuité : il ne convenait pas à un homme de qualité de prodiguer les phrases, comme ces bourgeois qui n'ont rien de mieux à faire que d'avoir du talent pour écrire et pour parler. Il y aurait toutefois une extrême injustice à ne pas accorder beaucoup d'esprit à Bussy ; mais cet esprit était froid, sec et compassé. Son orgueil serait bien humilié s'il pouvait savoir quelle prodigieuse distance la postérité a mise, pour les agréments du style épistolaire, entre lui et sa cousine, M[me] de Sévigné, à laquelle certainement il se croyait fort supérieur. »

Le comte de Bussy n'oublie pas de dire dans ses mémoires, après avoir raconté les détails de sa réception : « Il y avait toujours quelques personnes de naissance dans ce corps-là ; il y en aura bien davantage à l'avenir. » Ailleurs il ajoute : « Il faudra pourtant y laisser toujours un nombre de gens de lettres, quand ce ne serait que pour achever le dictionnaire, et pour l'assiduité que des gens comme nous ne sauraient avoir en ce lieu-là !!... »

IV

BIGNON.

1693

Jean-Paul Bignon, né à Paris en 1662, mort en

1743. Il fut membre honoraire de l'Académie des inscriptions et de celle des sciences, et se vit longtemps à la tête de ces deux compagnies. Cela le mit sans doute en goût de dominer aussi à l'Académie française, car il fut un des plus ardents promoteurs du projet de lui donner ces honoraires dont il a été question dans nos considérations générales. Du reste il aimait à protéger les gens de lettres, et il ne tint pas à lui que la valeur des jetons de présence ne fût augmentée ; mais les académiciens, plus sensibles à l'honneur qu'à l'intérêt, ne voulurent point consentir à cette augmentation. Il protégeait particulièrement Tournefort, et ce savant lui en témoigna sa reconnaissance en donnant le nom de *Bignonia* à des arbustes qu'il avait importés d'Amérique, et qui depuis longtemps contribuent à l'embellissement de nos jardins.

En 1718, l'abbé Bignon succéda à l'abbé de Louvois, notre académicien, dans la place de bibliothécaire du roi. C'était un emploi pour ainsi dire héréditaire dans sa famille, dont deux membres déjà l'avaient occupé. Il contribua beaucoup à l'agrandissement et à l'amélioration de ce magnifique établissement. Il possédait à un rare degré le talent de la parole, et une grande fécondité de moyens oratoires. Il composa quatre panégyriques de saint Louis, entièrement divers de fond et de forme, dont deux furent prononcés le même jour par lui, l'un devant l'Acacadémie française, l'autre à celle des inscriptions. Son érudition était immense. Il a laissé parti-

culièrement une *Vie de François Lévesque*, prêtre de l'Oratoire, et les *Aventures d'Abdalla*, plusieurs fois réimprimées.

V

BIGNON.

1743

Armand-Jérome Bignon, conseiller d'Etat, commandeur et prévot-maître des cérémonies des ordres du roi, neveu du précédent, né en 1711, mort en 1772. En 1722, il reçut en survivance la place de bibliothécaire du roi, l'occupa lors de la démission de son oncle en 1741, et se démit lui-même en faveur de son fils, en 1770, de cette fonction devenue de plus en plus héréditaire dans sa famille. Il fut aussi membre de l'Académie des inscriptions. Le prince de Beauvau, qui reçut son successeur, a dit de Bignon : « La charge si noble et si importante d'intendant et de garde de la bibliothèque du roi lui donna de fréquentes occasions d'obliger les gens de lettres. Il leur faisait part, avec les attentions les plus recherchées, du trésor qui lui était confié. Les places dont il disposait furent toujours données avec discernement. Des fonds, destinés à la bibliothèque, une partie fut employée à l'augmenter, le reste à soutenir les talents sans fortune : ses secours ont adouci la vieillesse d'un de nos meilleurs poëtes tragiques. Ses rapports avec la cour et ses liaisons de parenté et d'amitié avec plu-

sieurs ministres ne lui inspirèrent jamais le goût de l'intrigue, ni cette envie de dominer dans l'Académie qu'on avait pu reprocher à son oncle. Il conserva toujours cette pureté d'intention et cette simplicité de conduite, si recommandables dans la société en général, peut-être plus rares et plus nécessaires encore dans les compagnies littéraires, où l'égalité et la liberté doivent faire le bonheur et la gloire de ceux qui les composent. »

VI

BRÉQUIGNY.

1772

Louis-Georges-Oudard Feudrix de Bréquigny, né à Granville en 1716, mort à Paris en 1795. Reçu à l'Académie des inscriptions en 1759, il a été un des membres les plus érudits de cette docte compagnie, qui lui a dû de nombreux mémoires. Le plus connu et le plus curieux est celui qui a trait à l'établissement de l'empire et de la religion de Mahomet. Simple, élégant et lumineux, ce mémoire instruit et plaît également. Sa *Vie des orateurs grecs* est estimée de tous ceux qui aiment l'antiquité. Il fut chargé par le gouvernement français d'aller recueillir en Angleterre des titres relatifs à la France, enfouis dans la tour de Londres. Il parvint à débrouiller ce chaos par trois ans d'un travail assidu et qui fut utile. Il a publié cinq nouveaux volumes de la *Collection des lois et ordonnances* des rois de la troisième race. Il les accom-

pagna de préfaces contenant une histoire exacte de notre législation. Parmi d'autres entreprises savantes auxquelles il concourut, il faut citer encore la continuation des *Mémoires sur les Chinois*, où l'on trouve des renseignements précieux sur la religion, les mœurs, les arts et les produits de la Chine.

Delille et Suard avaient été élus par l'Académie française le 7 mai 1772, en remplacement de Bignon et Duclos. Mais Louis XV, trompé par de faux rapports, les croyant coupables d'*encyclopédisme*, refusa son consentement à leur élection, qu'au reste il accueillit plus favorablement deux ans après. Bréquigny et Buffon furent nommés à leur place, sans qu'ils l'eussent demandé; car, disait Bréquigny, « la haute idée qu'il avait toujours eue de l'Académie française avait fermé son âme à l'ambition d'y prétendre. » Ce modeste littérateur, qui apportait à la compagnie « une philosophie sage, une érudition variée, le goût de l'antiquité, » selon les expressions du prince de Beauvau, était l'ami constant et dévoué du bon Sainte-Palaye, et il lui adoucit la perte de son frère, autant qu'il fut en lui.

VII

LEBRUN.

1795

Ponce-Denis Ecouchard Lebrun naquit à Paris en 1729, dans l'hôtel Conti, actuellement hôtel des Monnaies. Comme son homonyme du sixième fauteuil, il

eut, tout enfant, le don des vers, et le recueil de ses œuvres renferme une ode en treize grandes strophes, écrite à quatorze ans, paraphrase d'un psaume, dans laquelle la pensée et le style sont faibles, mais l'harmonie lyrique et le sentiment du rythme déjà notables. A vingt ans, il concourut pour le prix de poésie à l'Académie française, et balança longtemps la couronne.

Son père était au service du prince de Conti. Cette altesse, quoiqu'elle n'aimât ni la poésie ni les lettres, voulant récompenser dans le fils les bons offices du père, et flattée d'ailleurs de l'essor que prenait un jeune talent né dans sa maison, se l'attacha à titre de secrétaire de ses commandements, au traitement de deux mille livres. Le poëte reconnut le bienfait par une épître au bienfaiteur *sur l'amour que les princes doivent aux lettres*, dans laquelle il s'efforçait de lui inspirer cet amour, plus qu'il ne le louait de le posséder.

Lebrun avait pour intime ami le fils de Louis Racine, ce poëte de *la Religion*, homme de goût et de savoir, qui guidait ses premiers pas dans la carrière. Le petit-fils de l'auteur d'*Athalie*, aimant mieux suivre le commerce que les lettres, se rendit à Cadix en 1754; et l'on sait qu'il y périt l'année suivante, par suite du tremblement de terre qui désola Lisbonne. Ces événements inspirèrent trois odes à Lebrun: la première, pour reprocher à son ami et son départ et son indifférence poétique; la seconde, *sur le désastre de Lisbonne*; la troisième, *sur les causes des tremble-*

ments de terre et sur la mort du jeune Racine. Le poëte de vingt-six ans se plaça dès-lors au premier rang de nos lyriques.

Une jeune fille belle, bien élevée, douée d'imagination et d'esprit, et qui devint sa femme en 1760, lui fit connaître l'amour, et son amour soupira des élégies. Heureux, dans cette union, il entreprit un poëme de longue haleine sur *la Nature*. Une petite-fille du grand Corneille gémissait dans la plus extrême pauvreté, à la honte de la France; il la recommanda, en des vers dignes du sujet, à Voltaire qui l'adopta; et l'adoption et l'ode furent également admirées. L'ode le fut principalement du grand connaisseur auquel elle était adressée, qui trouva les trois dernières strophes aussi touchantes que sublimes, et déclara que ces strophes « le déterminèrent sur-le-champ à se charger de Mlle Corneille et à l'élever comme sa fille. » En réponse à la voix discordante de Fréron, qui dénigrait à la fois l'action et l'œuvre, Lebrun écrivit *la Wasprie*, brochure mordante, mais offensante de personnalités, qu'il accompagna d'épigrammes, genre dans lequel il devait exceller. Si nous joignons à cela quelques épîtres, nous devrons reconnaître qu'il avait déjà cueilli des fruits à la plupart des branches diverses de la poésie.

Les années de 1760 à 1774 furent les plus douces de sa vie. Bienvenu dans les sociétés choisies, heureux dans son intérieur par l'amour et l'étude, il éprouva trop tôt de cruels retours de fortune. Sa femme, détournée de lui par de perfides conseils, le

quitta, plaida en séparation et gagna sa cause; sa mère et sa sœur déposèrent contre lui. Le poëte, poussé à bout, invoqua Némésis dans une élégie brûlante, qu'on est forcé d'admirer tout en s'affligeant de ce qu'il l'ait écrite. A ces luttes intestines se joignirent les revers pécuniaires. Le prince de Conti mourut; et Lebrun, après avoir exercé quelque temps auprès de son fils la même fonction de secrétaire, prit sa retraite avec une pension de quinze cent livres, qu'on voulut bientôt réduire à mille et qu'on ne lui paya jamais exactement. Sa femme lui avait emporté le meilleur de ses meubles, dispersé, dépareillé ses livres. Tous ses capitaux, placés entre les mains du prince de Rohan-Guéméné, en échange d'une rente viagère de seize cent livres, lui furent enlevés par la faillite de trente millions que fit le prince, faillite dont il ne revint autre chose au poëte que le plaisir d'appeler le grand seigneur *escroc sérénissime*. La dignité de l'homme survécut à ces rudes épreuves; mais son caractère, naturellement irritable, s'aigrit, et le courage du poëte tomba. Ceux de ses travaux qui demandaient une étude suivie et de l'enchaînement dans les idées furent abandonnés; son poëme de *la Nature*, et puis un autre, *les Veillées du Parnasse*, demeurèrent inachevés; l'inspiration ne lui vint plus que désordonnée et par boutades: elle se traduisit en odes, en épigrammes.

Deux odes à Buffon, l'une sur la maladie violente qui avait fait craindre pour ses jours, l'autre sur ses détracteurs, accrurent sa réputation de poëte lyrique.

Cette dernière, chantée par Mme de Genlis en présence du grand naturaliste, lui arracha d'abondantes larmes d'attendrissement et de plaisir.

Cependant les mauvaises années passèrent. Le comte de Vaudreuil, cet excellent seigneur que nous avons déjà vu protégeant Chamfort, se fit l'ami de Lebrun, le présenta à M. de Calonne qui, devenu contrôleur général des finances, obtint du roi pour notre poëte une pension de deux mille livres. Lebrun alors eut son moment de crédit à la cour; il sut vivre au milieu des grands sans les flatter. « Souvent prié de réciter des vers, dit Guinguené, il leur choisissait des odes ou des morceaux de son poëme de la Nature, remplies des vérités les plus hardies; et cet auditoire titré, décoré de rubans de toutes couleurs et de plaques de tous les ordres, les couvrait d'applaudissements. L'un des frères même du roi, le comte d'Artois, voulut assister à l'une de ces lectures, et n'applaudit pas moins que les autres. Quand certaines idées paraissaient cependant un peu trop fortes, cet excellent M. de Vaudreuil disait d'un ton aimable que je n'ai jamais vu qu'à lui : ces poëtes sont vraiment fous! mais les beaux vers! les beaux vers! et il demandait à Lebrun une élégie ou sa Psyché, qui raccomodait tout. »

Lebrun n'avait pas attendu la révolution pour donner des gages aux principes qu'elle proclamait; il en embrassa donc avec ardeur les espérances, quoiqu'elle lui enlevât ses amis les plus utiles, ses sociétés les plus douces et la pension à laquelle seule il devait

quelque aisance. Il n'interrompit point ses chants, même au milieu des crises les plus terribles ; mais il chanta surtout la justice, la vertu, l'humanité, l'amour des arts et l'héroïsme. C'est à cette époque que se rattache son ode admirable sur le vaisseau *le Vengeur*, jet vigoureux d'un poëte plus que sexagénaire. Un logement au Louvre, qui lui fut donné sous le directoire, et d'où il voyait en face l'ancien collége Mazarin, où il avait fait ses études, et l'hôtel Conti, où il était né, amena l'une des plus poétiques inspirations de sa vieillesse, l'ode intitulée *Mes Souvenirs*. Sa veine sembla se ranimer sous le consulat : *les Toasts de l'Olympe, le Chant du banquet républicain* après la bataille de Marengo, rappellent son meilleur temps, et *l'Ode nationale contre l'Angleterre* participe de sa manière la plus large. Son patriotisme et son talent poétique furent récompensés par le premier consul d'une gratification de trois mille francs, et plus tard, en 1806, par l'empereur, d'une gratification semblable, jointe à un décret de six mille francs de pension annuelle, ainsi que nous l'avons déjà vu ailleurs. Ses derniers moments se trouvèrent de la sorte à l'abri du besoin. Il ne composait plus, mais s'occupait tous les jours quelques heures de revoir ses anciennes œuvres et d'en préparer une édition. Quand les logements du Louvre furent retirés aux artistes et aux gens de lettres, il alla demeurer au Palais-Royal. Il travaillait dans son lit jusqu'au dîner, selon son ancienne habitude ; après son dîner, il descendait faire un tour dans les galeries, quel que fût le

temps, pour se promener, disait-il, et prendre l'air. Quelques hommes de lettres de ses amis se réunissaient chez lui presque tous les soirs; et c'est ainsi qu'il atteignit paisiblement, et presque sans s'en apercevoir, le terme de sa carrière, auquel il parvint sans infirmité, à part une cécité presque complète. Car, de même que dans son âge mûr il avait été indigent comme Homère, dans sa vieillesse il fut aveugle comme lui. Forlenze, l'habile oculiste, lui avait rendu la vue, mais fort imparfaitement. Lebrun mourut le 2 septembre 1807. Il était arrivé à l'Académie française par l'Institut, section de poésie, nommé par le directoire dans ce noyau de quarante-huit membres chargés d'élire les autres.

Lebrun, malgré de nombreux défauts, est un poëte recommandable auquel on ne peut contester d'avoir ajouté à nos richesses littéraires. Dans l'ode il se place à côté de Rousseau, quoique avec des qualités différentes. S'il n'a pas l'harmonie, la souplesse, la poésie de son style, il est plus varié, plus fécond, plus élevé que lui; il monte souvent, mais trop souvent il tombe. L'avantage de la variété, de l'abondance, et peut-être du tour, lui reste aussi dans l'épigramme. Il en a composé un nombre infini, et le recueil de ses œuvres, qui ne les contient pas toutes, en renferme plus de six cents. Beaucoup de ces épigrammes peuvent faire honneur à son esprit, mais n'en font point à son caractère. L'épigramme était devenue pour lui un besoin : il n'épargnait personne et ne ménageait pas même ses amis ou ses bienfaiteurs. Il trouvait matière

à aiguiser sa raillerie jusque dans la cécité dont il fut atteint, et son remercîment à l'opérateur qui lui rendit la lumière fut encore une épigramme. Ses épîtres ne manquent point de mordant, mais elles n'ont pas la mollesse et l'abandon aimables du genre. Dans ses élégies, il exprime bien la véhémence et l'énergie de la passion et de la haine, mais non la tendre mélancolie de l'amour. Ses deux poëmes inachevés ont de très beaux fragments. En somme, c'est surtout comme poëte lyrique qu'il appartient à l'immortalité. Ses contemporains le surnommèrent le *Pindare français*, et, quelque heurté, quelque tendu, quelque guindé qu'il soit parfois, il justifia ce titre par d'éclatantes et d'éternelles beautés. Son *Exegi monumentum*, un de ses élans les plus hardis, fut bien une vaticination, un vrai chant de *vates*.

VIII

RAYNOUARD.

1807

François-Juste-Marie Raynouard naquit à Brignolles, le 8 septembre 1761. Quoiqu'il se sentît à bon droit prédestiné à la célébrité, il suivit d'abord la carrière du barreau, voulant avant tout s'assurer l'indépendance si nécessaire aux lettres. Son talent d'avocat finit par lui valoir une sorte d'opulence, qu'il aurait pu bien autrement agrandir s'il eût été moins désintéressé. En voici une preuve

entre autres : il soutenait contre le fisc des droits sur une prise maritime ; la cause était désespérée : tous se récusaient, lui seul s'offrit. La valeur était considérable ; la moitié lui en fut promise. Après six mois de soins, Raynouard triomphe du fisc et s'empresse d'écrire à son client, père de famille dont la fortune dépendait de cette affaire : « Votre procès est gagné ; vous me devez *soixante francs*, pour frais et avances. »

Il se montra partisan modéré de la révolution, et fut nommé suppléant à l'Assemblée législative, en 91. Il s'éleva contre les excès de la Convention avec une généreuse franchise, fut arrêté, traîné du fond de sa province à Paris, et ne dut son salut, comme tant d'autres, qu'au 9 thermidor. Il retourna dans son pays achever au barreau sa fortune commencée. Comme, à ce propos, un ami lui reprochait d'ajourner ses projets de gloire : « Je suis un philosophe, répondait-il, et je n'ai besoin que de la besace et du manteau ; mais encore faut-il que la besace soit pleine et le manteau propre. » Enfin ce manteau, cette besace, il les posséda, et il vint se fixer à Paris.

C'était en 1800. Raynouard avait alors trente-neuf ans. Il s'y prenait un peu tard pour débuter en littérature ; mais nous ne savons si cette philosophique manière d'envisager l'existence n'est pas plus digne d'être proposée à l'admiration que les prises de célébrité les plus précoces. Jeune homme, qui pars de la pauvreté pour gravir les sommets littéraires, songe d'abord à te créer une position qui t'élève au-dessus

du besoin, et des faiblesses ou des écarts dans lesquels il entraîne ; et alors, sans trop de peine, toute ta vie se maintiendra digne, honorable ; ou crains, si tu renouvelles Chatterton dédaignant un emploi modeste mais acceptable, de renouveler Chatterton suicide ! Raynouard ne s'était point bercé de présomptueuses chimères, il n'eut ni déceptions ni remords ; la réalité fut son marchepied, il n'eut point de faux pas. Son premier succès fut une palme académique, remportée en 1804. Le poëme couronné, *Socrate au temple d'Aglaure*, dont Bernardin de Saint-Pierre disait que c'était « un tableau ordonné comme ceux du Poussin, » offrait de la chaleur, du mouvement, de nobles images, des pensées énergiques, hardies. Suard en fut frappé et prédit au lauréat qu'il ne tarderait pas à s'asseoir au fauteuil de l'un de ses juges.

L'année suivante, sa tragédie des *Templiers*, reçue depuis longtemps au Théâtre-Français, mais en faveur de laquelle Raynouard, avec sa dignité ordinaire, ne consentit jamais à faire aucune démarche, fut enfin représentée par ordre de l'Empereur, qui, pour parler le langage de M. de Pongerville, « avait toujours une faculté en réserve pour examiner ce qui pouvait convenir à l'illustration de son époque. » Le retentissement qu'elle obtint fut immense, et dépassa de beaucoup le succès même d'*Agamemnon*. Les mérites de l'œuvre justifiaient cet enthousiaste accueil : c'étaient des scènes d'un grand effet, des traits sublimes, de ces vers qui se gravent dans la

mémoire en fortes et magnifiques sentences, le rôle imposant du grand-maître, la création du personnage du jeune Marigny, un pathétique d'admiration à peu près sans exemple, enfin des beautés du premier ordre ; le tout revêtu d'un style mâle et nerveux ; et couronné par ce mot, l'un des plus heureux du théâtre : *Les chants avaient cessé*; hémistiche devenu fameux et proverbial. Rien ne manqua à l'éclatante destinée de cette tragédie : traduite en italien par Franco Salfi, elle fut jouée avec grand succès à Milan; elle ouvrit à son auteur les portes de l'Académie; elle fut trouvée digne du prix décennal et par le jury et par les rapporteurs de la classe ; souvent reprise, elle a été constamment heureuse ; dans ces derniers temps encore, vers 1836, les comédiens se proposaient de la remettre au théâtre ; mais le sage Raynouard n'y consentit pas : il ne voulait pas reparaître, disait-il avec sa spirituelle brusquerie, comme Sully à la cour de Louis XIII.

Parmi d'autres ouvrages dramatiques de Raynouard, quelques-uns publiés, la plupart inédits, et sans parler d'une épopée intitulée *Judas Machabée*, qui rappelle, dit-on, la grandeur solennelle de la Bible, nous mentionnerons seulement sa tragédie des *Etats de Blois*, jouée pour la première fois à Saint-Cloud, en 1810, par ordre de l'Empereur qui en défendit la représentation à Paris, où elle fut donnée plus tard, en 1814, et accueillie sans enthousiasme. Elle n'est pas indigne de l'auteur des Templiers : le rôle de Guise est fortement conçu ; celui de Bussy,

neuf et hardi; celui du roi de Navarre. brillant et vrai; mais Raynouard était entraîné par la nature austère de son talent à traiter des sujets graves et nobles plutôt qu'émouvants, moins passionnés que politiques : il parlait plus aux connaisseurs qu'aux masses.

Appelé, à différentes reprises, sur la scène politique, Raynouard y joua un rôle qui ne fut pas sans importance. Il se montra citoyen courageux, indépendant, et quelquefois éloquent rapporteur, notamment lorsque, au nom de la commission dont il était membre, sous la première Restauration, il repoussa la loi sur la répression des délits de la presse. Dans les Cent-Jours, les électeurs de Draguignan voulurent conserver leur député à la nouvelle Chambre des représentants; Carnot lui offrit le portefeuille de la justice; mais Raynouard n'accepta qu'un siége au conseil de l'Université. Bientôt, à la seconde Restauration, Louis XVIII lui retira ces fonctions qui plaisaient à ses goûts et qu'il se croyait avec raison capable de bien remplir. Cette mesure injuste le blessa; et dès lors, renonçant pour toujours à la politique, il rentra dans sa tente, mais sans amertume, sans regrets; et c'est ici que commence la plus belle phase de sa carrière lettrée.

Les études historiques, les investigations dans le passé, avaient toujours obtenu de son esprit une préférence instinctive : chacun de ses ouvrages dramatiques avait été pour lui la cause de savantes recherches, l'occasion et le motif d'intéressantes dis-

cussions sur des points d'histoire : ainsi pour les Templiers, qui lui avaient fait publier, en 1813, ses *Monuments historiques* relatifs à la condamnation des chevaliers du Temple et à l'abolition de leur ordre ; ainsi pour les *États de Blois*, qui nous valurent une dissertation pleine d'intérêt sur cette époque orageuse de nos annales. Revenu à ses premiers goûts, il reporta sa pensée vers son pays natal, qui avait été la patrie des anciens troubadours, et vers la langue de ces poëtes, qui de bonne heure lui avait été familière. A partir de cette époque jusqu'à la fin de sa vie, il consacra toutes les forces de son intelligence et de sa prodigieuse activité aux découvertes qui l'ont placé au premier rang dans la science philologique. Après avoir retrouvé, dans quelques phrases inachevées et souvent illisibles, les principaux éléments de l'idiome roman intermédiaire entre le latin et toutes les autres langues néolatines, il en exposa la formation, en expliqua les règles, et porta ainsi la plus vive lumière sur des phénomèmes qui jusqu'alors étaient restés inconnus. « Il a fait assister pour la première fois, a dit M. Mignet, à la création ingénieuse d'une langue ; il a redemandé au passé une langue morte ; il en a recherché les débris épars ; il les a rapprochés, reconstruits, ranimés par son esprit créateur, et l'a évoquée tout entière de son tombeau, avec les œuvres qu'elle avait produites, les poëtes qui l'avaient ornée, et la civilisation dont elle avait marqué l'apparition et embelli le déclin. »

Raynouard publia successivement, dans une col-

lection intitulée *Choix des poésies originales des troubadours*, devenue très rare, les preuves historiques de l'ancienneté de la langue romane, des recherches sur l'origine et la formation de cette langue, les éléments de la grammaire avant l'an 1000, la grammaire de la langue des troubadours, des dissertations sur les divers genres de leurs ouvrages, sur les Cours d'amour, sur les anciens textes retrouvés par ses ingénieuses investigations ; et il donna, pour faire suite à son heureux choix des poétiques monuments de notre primitive littérature nationale, un tableau comparatif et détaillé des langues de l'Europe latine.

Les œuvres et le langage des trouvères devinrent aussi l'objet de ses études, et, dans cet autre chaos, il sut porter encore la clarté, en exposant, le premier, dans ses *Observations sur le roman de Rou, sur le roman de la Rose*, et dans plusieurs autres dissertations insérées au *Journal des Savants*, les règles grammaticales, ignorées avant lui, et dont la découverte a puissamment facilité la connaissance de cette autre partie de notre vieille et intéressante littérature.

Ce n'était point assez de tous ces travaux aussi vastes que compliqués, comblant une grande lacune dans l'histoire philologique et littéraire du moyen âge, exécutés avec une patience courageuse, une méthode, une précision, une sûreté d'érudition qu'on ne saurait trop louer, « une sagacité voisine du génie », Raynouard voulut encore rendre accessibles tous les monuments de la langue romane, et, à cet effet, il pré-

para, par vingt années de nouvelles recherches, un lexique ou dictionnaire de cette langue comparée avec les autres langues de l'Europe latine; mais la mort vint suspendre la publication de ce vaste répertoire d'origines et de mots divers; elle anéantit cette infatigable et féconde organisation, le 27 octobre 1836. Toutefois, dans sa crainte amère que ce beau travail ne restât inachevé, Raynouard, à sa dernière heure, disposant de tous ses manuscrits en faveur de son filleul, M. Paquet, lui légua la charge honorable de suffire aux frais d'impression du lexique roman, soin duquel son dévoué légataire s'est fidèlement et religieusement acquitté.

On ne saurait comprendre qu'un seul homme ait suffi à de si nombreuses et si profondes élucubrations; et, en effet, Raynouard nous apprend lui-même, dès 1817, en terminant son discours préliminaire du tome II du *Choix des poésies originales des troubadours*, qu'il avait depuis longtemps trouvé, dans M. Pellissier, son digne élève, un collaborateur aussi savant que plein de zèle. Ajoutons que, dans les derniers temps, M. Léon Dessalles, devenu son secrétaire, et de même formé par lui à l'intelligence des textes romans, prit aussi une part active à la continuation de ses recherches philologiques.

« Raynouard, raconte M. de Pongerville, devait à son esprit d'ordre, à ses doctes travaux, une fortune assez considérable. A la suite de nos derniers troubles politiques, son frère fut contraint d'acquitter sans délai près de quatre cent mille francs : l'honneur

l'exigeait. Raynouard dit à l'un de ses neveux : « Tous » mes biens réunis pourront s'élever à cette somme ; » je t'en fais don, tu les vendras, afin que mon frère » ne reçoive de secours que de la main de son fils. » La donation fut signée sur-le-champ. Une heure après, Raynouard, qui venait de réduire sa vieillesse aux jetons de l'Académie et à la modique rétribution du *Journal des Savants*, se livrait à l'étude accoutumée, sans la moindre distraction. » Caractère antique ! noble vie, inaugurée par la sagesse, continuée par la gloire, couronnée par l'utilité, et d'un bout à l'autre assérénée par la vertu !

Depuis 1816, Raynouard était un des collaborateurs les plus actifs du *Journal des Savants*, et faisait partie, à bien juste titre, de l'Académie des inscriptions. A l'Académie française, « la lucidité de son esprit, la justesse de ses vues, son goût exquis, son expérience, lui acquirent la confiance de ses confrères, qui le nommèrent, à l'unanimité, secrétaire perpétuel, » à la mort de Suard (1817). Ce fut un digne successeur des Duclos, des d'Alembert, des Marmontel. Il exerça dix ans cette fonction avec un zèle que l'âge ne ralentit jamais, et la résigna par des motifs également honorables pour son caractère indépendant et son esprit ami des lumières ; mais il en garda jusqu'à sa mort le titre honoraire, et « n'en resta pas moins dévoué à l'Académie, dont il était devenu la loi vivante. »

IX

M. MIGNET.

1837

M. FRANÇOIS-AUGUSTE MIGNET est né le 8 mai 1796, à Aix. Après avoir terminé ses classes au lycée d'Avignon, il revint dans sa ville natale étudier le droit. C'est alors qu'il connut M. Thiers, auquel une étroite amitié l'unit bientôt, amitié qui depuis ne s'est jamais démentie, et qui associe inévitablement leurs noms sous la plume de l'histoire.

Reçu au barreau en 1818, mais peu enclin à la chicane, M. Mignet penchait volontiers, comme M. Thiers, vers les études historiques et littéraires. L'Académie des inscriptions ayant mis au concours, en 1820, une question où il s'agissait de déterminer le caractère et l'influence des institutions de saint Louis, M. Mignet entra dans la lice, et, jeune avocat de province sans nom, écrivain sans prôneurs, il adressa son mémoire à l'Institut. Ce mémoire mérita d'être couronné, en 1821, et fut publié peu de temps après sous ce titre : *De la féodalité, des institutions de saint Louis et de l'influence de la législation de ce prince.* On y trouva une remarquable profondeur de pensées et une grande sévérité de style; la forme s'appropriait habilement au fond; l'auteur paraissait affectionner le tour de Montesquieu, et montrait dès-lors cette netteté, cette précision, ce patient examen des faits,

cette manière philosophique d'envisager l'histoire, dont il était appelé à donner plus tard bien d'autres preuves. M. de Pongerville raconte que le prédécesseur de M. Mignet au fauteuil, « louant avec toute la force de sa conscience, ce savant travail, ajoutait sur le compte de son auteur : « Il a le coup d'œil et le » burin de l'historien ; il ne dit pas, il peint. »

M. Mignet avait trouvé sa véritable carrière. Il vint donc à Paris, en compagnie de M. Thiers, cultiver les lettres. Les deux amis inséparables logèrent ensemble ; et bientôt, en même temps que celui-ci entrait au *Constitutionnel*, celui-là se faisait admettre parmi les rédacteurs du *Courrier français*, où figuraient alors principalement MM. Kératry et Benjamin Constant. Sa coopération fut jugée précieuse dès ses premiers essais, et le journal y gagna bon nombre d'excellents articles de plus. Cependant l'athénée applaudit deux ans M. Mignet, admis à sa chaire d'histoire. Le jeune professeur traita de l'histoire de la ligue et du protestantisme en France, la première année ; et, l'année suivante, de l'histoire de la révolution d'Angleterre et de la restauration des Stuarts. 1824 vit paraître l'histoire de la Révolution française de 1789 à 1814, deux volumes in-8°, et la réputation de M. Mignet se trouva bientôt définitivement consacrée. Comme pour M. Thiers, l'âge de l'historien accrut l'étonnement inspiré par son talent ; la maturité de l'œuvre contrastait avec la jeunesse de l'écrivain, qui, loin encore de ses trente ans, rappelait Salluste. Ces deux volumes obtinrent donc

un succès retentissant, et de nombreuses éditions s'en succédèrent presque sans intervalle. La France les lut, et l'étranger les traduisit.

M. Mignet et M. Thiers avaient entrepris leurs deux *Histoires* en même temps ; il les avaient composées, à proprement parler, sous les yeux l'un de l'autre ; pourtant, afin de ne point influer réciproquement sur leur manière de sentir, ils ne causaient entre eux de leur travail que rarement et avec réserve, ce qui ne les a point empêchés de se rencontrer souvent dans l'appréciation des événements et des acteurs. Eh bien ! jamais deux amis intimes, écrivant dans le même temps, aux mêmes lieux, sur un même sujet, ne donnèrent le jour à deux compositions plus diverses, plus individuelles. M. Thiers, esprit conteur avant tout, a besoin de tout voir, de tout apprendre et de tout redire ; M. Thiers, homme d'action, d'administration et de tribune (et il était dès-lors tout cela par sa nature, il ne lui manquait plus que les circonstances pour le devenir par le fait), M. Thiers se jouait, s'intéressait lui-même dans les détails infinis, dans les longs développements ; c'était la seule manière d'agir qui lui fût permise ; il faisait un livre parce qu'il lui fallait bien faire quelque chose, et ce livre était admirable parce qu'il y a des talents capables de tout. M. Mignet, esprit méditatif, intérieur, homme de travail et de cabinet, précisait, concentrait, généralisait, et conséquemment abrégeait tout, avec ses formes arrêtées, sa pensée ferme et synthétique. Il marchait avec

hâte et droit devant lui dans les événements, pour en extraire la leçon, expliquer les causes, tirer une déduction sagace, lumineuse, philosophique. Un tout uniforme, complet, pouvait seul le satisfaire. Ainsi l'un produisait dix volumes sur un période décennal, l'autre enserrait en deux l'immense tableau de notre histoire de 89 à 1814; et tous les deux arrivaient, par des voies différentes, mais également fécondes, à des résultats imposants, au succès glorieux, légitime, durable.

En 1830, M. Mignet contribua à la fondation du *National;* et, quand parurent les ordonnances, il fut un des signataires de la protestation que les rédacteurs des principaux journaux fulminèrent contre elles. Il reçut du nouveau gouvernement la récompense acquise à son patriotisme éclairé, à ses utiles talents. Nommé conseiller d'Etat en service extraordinaire, directeur des archives aux affaires étrangères, il est resté depuis lors complètement étranger à nos débats politiques, se bornant à l'exercice de ses fonctions, et se vouant plus que jamais aux travaux historiques, pour lesquels il a une vocation si décidée. Il n'est sorti qu'une fois, et fort passagèrement, de ses calmes études, pour aller en mission diplomatique reconnaître le gouvernement de la reine d'Espagne Isabelle, succédant à Ferdinand en 1833. A la création de l'Académie des sciences morales et politiques, en 1832, il en fut nommé membre; et ses collègues lui déférèrent en 1837 les fonctions de secrétaire-perpétuel de cette compagnie, en remplacement de

M. Charles Comte décédé. Personne ne pouvait se trouver plus à l'aise en cet emploi ; et cette Académie a trouvé en lui un représentant intelligent et zélé, un guide sûr, d'une égale aptitude à composer l'éloge funèbre de ses membres et à préparer longuement, par de patientes recherches, l'histoire des révolutions politiques et religieuses des peuples. Déjà nombre d'éloges historiques et de mémoires ont été lus par lui au sein de la Compagnie, et recueillis ensuite dans la collection de ses travaux. Les premiers roulent notamment sur Siéyès, Rœderer, Destutt de Tracy, Merlin, Livingston, Talleyrand, Broussais, Daunou; les seconds ont pour objet l'établissement de la réforme de Calvin à Genève, le tableau de la Germanie au VIII[e] et au IX[e] siècles, la formation territoriale et politique de l'ancienne monarchie française, Luther à la diète de Worms, etc. Ils ont été publiés en partie les uns et les autres, en deux volumes, sous ce titre : *Notices et Mémoires historiques*. M. Mignet apporte, dans ses notices, ses belles qualités d'historien, nullement altérées par les exigences académiques, cette manière éloquemment dogmatique dans laquelle il excelle ; et, dans ses mémoires, des résumés lumineux, une exposition remplie d'un charme grave, étayés d'un profond savoir ; partout ses inaliénables facultés de style ample, élégant, méthodique.

Ses travaux à l'Institut n'empêchent pas M. Mignet d'être un des plus vigilants collaborateurs à la grande collection des documents relatifs à l'histoire de France, publiés par ordre du gouvernement. Il a déjà

donné pour sa part au public quatre volumes in-4° sur la succession d'Espagne, durant le règne de Louis XIV. Le dernier volume va jusqu'à la paix de Nimègue. Une introduction extrêmement remarquable, tableau rapide et vivant de l'histoire d'Espagne et de celle de France jusqu'à la réunion des deux pays sous la domination de la famille de Bourbon, précède cette publication, qui n'est pas seulement une compilation diplomatique, mais bien un ouvrage complet sur un événement d'une grande importance. Le consciencieux éditeur ne s'est point borné à ouvrir les archives dont il est dépositaire, et à publier les pièces dans l'ordre chronologique, ainsi que d'autres auraient pu se contenter de faire, et ce qui sous un ordre apparent eût présenté une confusion réelle; il les a classées, choisies, extraites avec art; il a savamment combiné l'ordre des matières avec celui des temps; il a su lier le tout ensemble à l'aide de résumés historiques qui déterminent le sens et la valeur de chaque pièce, si bien que, d'un recueil de correspondances diplomatiques, il est résulté un livre rempli d'intérêt. Quelquefois même l'étendue de ses appréciations en fait de véritables morceaux d'histoire. Ainsi le tableau de la cour d'Espagne sous Charles II forme un tout piquant et spirituel; la révolution de la Hollande et la mort des frères de Witt sont racontées avec entraînement, avec une émotion que partage le lecteur.

Cette publication est donc pour M. Mignet un beau titre de plus à sa renommée d'historiographe, et ce

titre ne sera sans doute pas le dernier : l'auteur médite depuis longues années le plus important de ses travaux, au dire de ceux de ses amis qui sont entrés en confidence de l'ouvrage, une grande histoire de la Réformation ; il a recueilli, dans presque toutes les archives de l'Europe, d'immenses matériaux ignorés jusqu'à lui. Ce beau sujet a tenté bien des écrivains, tant en France qu'en Allemagne, depuis ces dernières années. Le ferme pinceau de M. Mignet, sa science des hommes et des choses, peuvent faire présumer qu'il le traitera de manière à désespérer pour longtemps toute tentative ultérieure sur le même terrain.

Nous devons d'abord louer M. Mignet d'une chose, c'est de n'avoir jamais cessé d'appartenir, et par la production et par le talent, à la grande famille littéraire. Tandis que d'autres s'égaraient en des voies sans issues et gaspillaient ce qu'ils avaient de meilleur en des discussions sans profit, il se rattachait plus fermement encore à ces exercices de la pensée dans lesquels il a trouvé la gloire, et à ces académies dont il est une des plus éclatantes lumières. En un mot, M. Mignet n'a pas cessé un moment de penser et d'écrire. Après les travaux que nous avons cités, nous mentionnerons donc, parmi ceux qu'il a mis au jour depuis, les notices que ses fonctions de secrétaire l'ont engagé à rédiger, et qu'il a réunies sous le titre de *Notices et Portraits ;*

puis son ouvrage intitulé *Antonio Perez et Philippe II*. Cette intéressante biographie est une des pages les plus curieuses de l'histoire d'Espagne, et, sous certains rapports, de l'histoire générale de l'Europe pendant la dernière partie du XVI[e] siècle. Elle fait connaître l'intérieur de cette résidence de l'Escurial, où se préparaient les grands événements de l'époque; elle montre sous son vrai jour le caractère du sombre fils de Charles-Quint, sa politique au milieu des graves commotions qui agitèrent l'Espagne et les Pays-Bas pendant son long règne, ses rapports avec les premières puissances de l'Europe, la France et l'Angleterre. Mais, ce qu'on a surtout relevé dans ce livre, c'est le caractère de véracité dont il est empreint, caractère qui est dû aux patientes recherches de son auteur et à la publication qui s'y trouve faite d'une foule de documents inconnus ou inédits. Aussi le succès n'a-t-il pas fait défaut à cet instructif et attachant ouvrage. Non-seulement il en a été fait un très-grand nombre d'éditions en France, mais il compte déjà plusieurs traductions.

Le même empressement a accueilli l'*Histoire de Marie Stuart*, que M. Mignet a fait paraître plus récemment. Le sujet était bien usé pourtant; M. Mignet ne l'en a pas moins abordé, parce qu'il savait aussi que personne avant lui n'avait jugé cette reine charmante et infortunée comme elle devait l'être. Guidé par cet esprit philosophique à la fois si juste et si sévère qui est le sien, il a pris la plume et s'est

proposé de rechercher tous les actes de la vie privée et publique de Marie Stuart, d'en préciser le caractère, d'en déterminer la moralité, de les juger, enfin, sans tenir compte des préventions de nationalité ou de religion, mais avec le calme et l'impartialité qui constituent le mérite principal et comme la vertu de l'historien.

Cette assurance en lui-même a été couronnée par la réussite. L'*Histoire de Marie Stuart* se trouve être aujourd'hui le digne pendant de celle d'*Antonio Perez*. Les qualités qui en ont déterminé le succès s'y retrouvent, il faut le dire aussi, à un degré non moins élevé. Nous voulons parler de cette érudition ingénieuse et cependant profonde qui remonte aux sources, interroge et commente tous les documents contemporains, restitue leur véritable sens aux faits dénaturés; de cette raison austère qui discerne et caractérise la moralité des événements, afin que l'histoire, tout en fixant le souvenir du passé, serve d'enseignement au présent et à l'avenir; enfin, de ce style dont la tradition commence aux grands maîtres du XVII[e] siècle. Disons-le donc : de semblables ouvrages augmentent l'impatience des admirateurs du talent de M. Mignet et leur font désirer de plus en plus la publication, qu'il nous promet depuis si longtemps, de son *Histoire de la Réforme*.

XIV

LE FAUTEUIL DE LA FONTAINE.

LE FAUTEUIL DE LA FONTAINE.

I

SILHON.

1634

JEAN SILHON, né vers la fin du XVIe siècle à Sos, dans la généralité d'Auch, mort en 1667, rendit des services importants au cardinal de Richelieu, services d'homme politique et de lettré. Il avait fait voir, dit-il lui-même dans un placet vraiment touchant et digne, adressé au roi, en 1660, à l'effet d'obtenir la continuation d'un traitement que son grand âge et ses infirmités lui rendaient indispensable, « il avait fait voir qu'il avait une passable connaissance des affaires de France, et qu'il n'était pas tout-à-fait novice en l'art d'écrire ; sans cela il lui eût été impossible de fournir au grand travail qu'il lui fallut essuyer pendant un assez long temps, durant lequel il fut obligé d'écrire, par l'ordre de son éminence : au dehors, à tous nos alliés, à tous les ambassadeurs, rési-

dents et agents de Sa Majesté ; au dedans, à tous nos généraux et officiers d'armées, à tous les ordres de l'État, et à une infinité de particuliers. Le souvenir de cet excessif et important travail lui fait encore peur, et il lui en coûta une maladie qui le mit à la dernière extrémité, comme toute la cour le sait. »

C'était Louis XIII lui-même qui, sur l'estime qu'on lui avait inspirée de Silhon, à propos d'un de ses ouvrages, deux volumes intitulés le *Ministre d'Etat*, l'avait donné à Richelieu pour secrétaire. Silhon acquit depuis, par ses talents et par son zèle, la place de conseiller-d'État. Après avoir bien servi le grand ministre de Louis XIII, il rendit de bons offices à celui de la régente, à Mazarin qui, en mourant, le recommanda à Louis XIV. Pendant les troubles de la Fronde, il paya, du pillage de sa maison et des fureurs de la populace, son dévouement à la cour. Après de si honorables et si constants services, il attendit vainement pendant cinq ans qu'on lui soldât sa pension, pension donnée par Mazarin, et au sujet de laquelle il écrivit le placet dont nous venons de rapporter un extrait, et qu'il termine ainsi : « Je demande pardon, sire, à Votre Majesté, si, parlant de moi, je n'ai pas observé toutes les lois de la modestie, quoique je puisse assurer de n'avoir point violé celles de la vérité. »

L'histoire ne dit pas s'il obtint justice; car on n'a guère d'autres détails sur son compte que ceux que l'on peut puiser dans son placet. Quelques-uns de ses contemporains ont rendu des témoignages favo-

rables de ses talents et de son caractère. Guy-Patin manda sa mort en ces termes dans une lettre : « Il est ici mort depuis peu un savant homme qui parlait bien : c'est le bon M. de Silhon. » Bayle dit « qu'il était sans contredit l'un des plus solides et des plus judicieux auteurs de son siècle. » Et quand deux hommes tels que Guy-Patin et Bayle s'accordent à dire du bien de quelqu'un, il faut les en croire, ajoute à ces détails l'abbé d'Olivet.

II

COLBERT.

1667

JEAN-BAPTISTE COLBERT, né le 29 août 1619, à Reims. Il y a tout lieu de croire, malgré les dénégations contraires, qu'il était fils d'un marchand de drap de cette ville. Tant mieux pour sa gloire, qu'il faut accroître de tous les obstacles que dut opposer à son mérite ce privilége des hauts emplois attribué de son temps presque uniquement à la noblesse. La passion des sciences et des arts était instinctive en lui; mais son éducation de collége fut négligée; car plus tard, parvenu au faîte des grandeurs, il eut à rougir d'ignorer le latin; mais, ne voulant pas consacrer à l'apprendre un temps qu'il croyait devoir tout entier aux affaires de l'État, c'était dans son carrosse, quand il sortait, qu'il se faisait enseigner par un savant la langue de Virgile. Son apprentissage de la

science du gouvernement se fit sous Mazarin. Ce tout puissant ministre de la régence d'Anne d'Autriche et des premières années de Louis XIV, le légua, pour ainsi dire, au roi en ces termes : « Je vous dois tout, sire ; mais je crois m'acquitter en quelque sorte avec Votre Majesté, en vous donnant Colbert. »

On n'attend pas de nous le détail des choses grandes et utiles qu'il exécuta pendant sa longue et glorieuse administration. Un mot suffit à cet éloge ; sa mort fut comme le signal du déclin du règne, jusque là si brillant, de Louis XIV. Nous allons seulement jeter un rapide coup-d'œil sur l'éclatante protection qu'il accorda aux lettres et aux arts. En 1663, il fonda l'Académie des Inscriptions ; il en choisit les premiers membres parmi ceux de l'Académie-Française, et leur donna sa maison pour lieu de réunion. Il fit venir de l'étranger des artistes célèbres, qu'il réunit à ceux qu'avait assemblés Mazarin dans les dernières années de sa vie, et en forma, en 1664, une Académie royale de peinture, de sculpture et d'architecture, qu'il plaça dans le vieux Louvre. Il institua l'Académie de France à Rome, enrichit prodigieusement le cabinet des tableaux, devenu depuis ce grand musée du Louvre. En 1666, l'Académie des Sciences lui dut aussi son établissement ; les Huyghens, les Roëmer, les Cassini, les Mariotte, les Roberval, et d'autres encore, se réunirent à sa voix dans la Bibliothèque du Roi d'abord, ensuite au Louvre, et instaurèrent cette grande société savante, la première du monde aujourd'hui comme alors. La Bibliothèque du Roi lui fut redeva-

ble de la partie la plus considérable de ses richesses, surtout en fait de manuscrits; le cabinet des médailles, de nombreuses médailles et pierres gravées; le Jardin des Plantes, de son accroissement. En un mot Colbert appliqua ses travaux à tout ce qui était grand, comme à tout ce qui était utile.

A peine l'Académie des Sciences fut-elle installée, qu'il établit un fonds annuel, pour être distribué aux hommes de lettres célèbres, soit de France, soit de l'étranger. Ces gratifications s'étendirent par toute l'Europe et jusqu'au fond du Nord. « Des pensions plus ou moins considérables, accompagnées de lettres encore plus flatteuses, venaient pénétrer la retraite obscure d'un savant, quelquefois ignoré dans sa patrie même, et qui s'étonnait d'être connu à Versailles, et encore plus d'y être récompensé, a dit d'Alembert. Les pensions ainsi répandues par Colbert ont peut-être plus contribué à porter le nom de Louis XIV aux extrémités du monde, que tout ce qu'il a fait d'ailleurs de grand et de mémorable. Tant de bienfaits inattendus, distribués avec éclat et offerts avec grace, intéressèrent tout à coup dans l'Europe mille bouches à célébrer le monarque; et ces bouches étaient celles qui, pour leurs contemporains et pour la postérité, sont les interprètes de l'estime ou de la censure publique : utile leçon pour les princes, qui ne peuvent ni se montrer insensibles à la gloire sans renoncer aux grandes actions dont elle est le prix, ni être assurés de l'obtenir qu'en se rendant favorables ceux qui en sont les dispensateurs. »

Et qu'on ne s'imagine pas que Colbert fut un lettré ou un prodigue. Homme, il était ignorant; ministre, une sage économie était sa devise. « Il faut épargner cinq sous, disait-il au roi, pour les choses non nécessaires, et jeter les millions quand il est question de votre gloire. Un repas inutile de trois mille livres me fait une peine incroyable; et lorsqu'il est question de millions d'or pour la Pologne, je vendrais tout mon bien, j'engagerais ma femme et mes enfants, et j'irais à pied toute ma vie pour y fournir. » Mais Colbert était un homme d'Etat habile, voilà tout le secret; il eut la science des âmes faites pour gouverner : il sut apprécier les grands avantages de la culture de l'esprit humain.

Peut-être aurait-on quelque curiosité de retrouver ici la liste des gens de lettres de l'Académie Française pensionnés sous Colbert. C'étaient Chapelain, d'Ablancourt, Conrart, Gomberville, Cotin, Bourzeys, Charpentier, Perrault, Fléchier, Cassagnes, Desmarets, Corneille, Segrais, Racine, Huet, Mézeray, Leclerc, Gombault, Lachambre, Silhon, Boyer, Quinault. A chaque nom de cette liste étaient jointes des qualifications, dont quelques-unes sont originales. Ainsi on y lisait : au sieur Boyer, *excellent* poëte français... au sieur Leclerc, *excellent* poëte français... au sieur Racine, poëte français, 600 livres... au sieur Desmarets, doué de *la plus belle imagination qui soit au monde*, 1200 livres... au sieur Huet, *grand personnage* qui a traduit Origène, 1500 livres... au sieur Perrault, habile en *poésie* et en belles-lettres

1500 livres... au sieur Chapelain, *le plus grand poëte français* qui ait jamais été, et du plus solide jugement, 3000 livres. Mais pour diminuer l'étonnement que l'on pourrait concevoir de la manière dont les écrivains sont caractérisés dans ce bizarre catalogue, il suffira de dire : d'abord, qu'il fut fait en 1663, c'est-à-dire avant même que Racine eût donné aucune de ses tragédies, car la *Thébaïde* ne parut que l'année d'après ; et ensuite que Chapelain, si emphatiquement exalté dans cette liste, en était sinon l'auteur, au moins le directeur et le conseiller principal. Du reste, si l'on veut bien se reporter au temps où la liste fut composée, il faudra reconnaître que la plupart des hommes de lettres et des savants y sont appréciés avec plus de justesse qu'on ne le supposerait aujourd'hui. Il y a un seul tort à reprocher à Colbert bienfaiteur des lettres : c'est d'avoir obstinément privé La Fontaine de ses bienfaits, qui n'eussent été que justice.

« Un ministre si sage, dit l'abbé d'Olivet, était au-dessus de cette faiblesse qui fait que l'on n'a pas pour d'anciens établissements le même zèle que pour ceux dont on se croit l'auteur. Quoique l'Académie Française fût l'ouvrage d'autrui, quelle tendresse et quels égards n'eut-il pas pour elle ? Il contribua plus que personne à la faire connaître, à la faire aimer du roi. Il lui attira la plupart des grâces dont elle fut comblée sous son ministère ; et, non content des grâces qui tombaient sur la compagnie en corps, il en procura de particulières à tous ceux des académi-

ciens dont la fortune ne répondait pas au mérite. Il était attentif et ingénieux à mettre leurs talents en œuvre. Plus sa place l'élevait au-dessus d'eux, plus il s'étudiait à leur témoigner qu'avec eux il n'était que leur confrère. Il leur donnait des fêtes dans sa belle maison de Sceaux. Enfin, avec le titre d'académicien, on pouvait compter sur ses bienfaits; et, pour dire quelque chose de plus, sur son amitié.

« A sa mort (6 septembre 1683), l'Académie voulant faire pour lui au-delà de ce qu'elle fait pour tout académicien, eût souhaité que son oraison funèbre fût prononcée dans l'église des Billettes, le jour du service, par quelqu'un de la compagnie. Mais ceux des académiciens qui étaient dans les ordres avaient été retenus pour l'oraison funèbre de la reine. Ainsi, ne pouvant rendre à M. Colbert ce dernier devoir dans un lieu sacré, on tint au Louvre une séance extraordinaire, où ses louanges furent célébrées, en vers par M. Quinault, et en prose par M. l'abbé Tallemant. » Depuis, l'Académie lui a rendu un nouvel hommage, en mettant au concours son éloge, quatre-vingt-dix ans après sa mort. Le prix fut, comme on a pu le voir à la liste que nous avons donnée, décerné à Necker, le futur ministre de Louis XVI. Colbert avait été le premier membre de la compagnie dispensé du discours de réception : le poids des affaires de l'État fut son excuse valable.

Colbert était d'une taille médiocre, œil perçant, sourcils épais, regard austère, *pli de front* redoutable. Il avait l'esprit droit et juste, la pensée claire, la

parole concise. Travailleur infatigable, il fallait que tout ce qui l'entourait participât de son zèle : ses commis devaient être sur pied à cinq heures et demie du matin, et restaient souvent à leurs bureaux pendant seize heures en un jour. La persévérance opiniâtre suppléait à ce qui pouvait lui manquer du côté des talents. Froid et silencieux dans ses audiences, et ménager du temps, il fallait qu'on allât droit au but. D'une probité sévère, passionné pour la gloire de son roi et pour le bien-être de la nation, un jour, dans sa maison de Sceaux, il regardait mélancoliquement la campagne, et des pleurs naissaient sous ses paupières ; « Oh! je voudrais, dit-il à un ami qui lui demandait la cause de cette émotion, je voudrais pouvoir rendre ce pays heureux, et que, éloigné de la cour, sans appui, sans crédit, l'herbe crût jusque dans mes cours. » Eh! bien, quand il mourut, des épigrammes sans nombre se ruèrent sur son cadavre; et la foule imbécille crut qu'elle allait respirer désormais. Mais bientôt elle soupira ; car les ministres successeurs de Colbert ne tardèrent pas à faire adorer sa mémoire.

III

LA FONTAINE.

1684

Jean de La Fontaine, celui de nos poëtes qui a le mieux mérité le surnom d'inimitable, celui que l'on a tant de fois et si bien désigné sous cette qualifica-

tion affectueuse de *bonhomme*, naquit à Château-Thierry, le 8 juillet 1621, de Jean de La Fontaine, maître particulier des eaux et forêts de ce duché, et de Françoise Pidoux, fille du bailli de Coulommiers. Elevé par d'humbles magisters, il n'apprit d'eux que le latin, et ignora le grec toute sa vie. Quand il eut dix-neuf ans, lui le moins fait des hommes pour s'assujettir aux règles d'une congrégation religieuse, n'eut-il pas la fantaisie d'entrer à l'Oratoire! C'est beaucoup qu'il ait pu y demeurer dix-huit mois.

D'ordinaire le génie poétique est celui de tous qui s'annonce le plus tôt. La Fontaine avait vingt-deux ans, et sa muse sommeillait encore; mais alors il entendit déclamer par un officier, en garnison à Château-Thierry, l'ode de Malherbe sur l'assassinat de Henri IV. « Il écouta cette ode avec des transports mécaniques de joie, d'admiration et d'étonnement, » dit d'Olivet. Ce fut une extase, suivie de transfiguration. Le voilà qui se met à lire Malherbe, à le méditer : la nuit, l'apprenant par cœur; le jour, allant le déclamer dans les bois. Ce qu'on admire tant, il faut bien l'imiter un peu : La Fontaine imita donc Malherbe; mais il sut s'arrêter à temps, et reconnaître que la pompe et l'emphase n'allaient pas à sa nature naïve et champêtre; il abandonna vite ce maître « qui avait pensé le gâter, » a-t-il dit. Les anciens l'attiraient, et, parmi eux, surtout Horace, Virgile, Térence; puis vint le tour des modernes, et sa prédilection se porta sur Rabelais, Marot, Voiture, et d'Urfé dont l'*Astrée* le retint longtemps. Les autres écrivains français lui

furent peu familiers, il n'y en avait pas encore beaucoup dignes en effet de lui plaire ; il se divertissait mieux, disait-il, avec les Italiens, parmi lesquels il cultivait de préférence l'Arioste, Boccace, et Machiavel, non pas évidemment le Machiavel écrivain politique, mais celui de la *Mandragore* et de *Belphégor*. On n'ignore pas les obligations nombreuses que, tout en les surpassant souvent, il a eues à ces trois conteurs, auxquels il a pris la plupart des sujets de ses joyeux récits, et dans lesquels il trouva des modèles de narration.

C'est à l'âge de trente-trois ans, en 1654, que La Fontaine fit imprimer à Reims son premier livre, et ce livre, traduction de l'*Eunuque* de Térence, fut l'hommage de son admiration pour l'antiquité, et de l'étude assidue qu'il faisait de ses chefs-d'œuvre.

Par une singalurité qui n'est pas la moindre dans la singulière existence de La Fontaine, son père avait désiré passionnément que son fils fût poëte, et il ressentit une joie incroyable de voir son vœu exaucé. Cependant, pour lui donner rang dans le monde, il lui avait résigné sa charge de maître des eaux et forêts, et plus tard il le maria. La Fontaine se laissa investir et de la charge et de la femme. Mais après trente ans d'exercice de son emploi, il en ignorait encore les termes principaux ; et quant à sa femme, il vécut presque toujours avec elle dans une indifférence plénière. Elle était belle pourtant, aimable, spirituelle, mais d'une humeur à ne point déguiser à son mari, ennemi de toute contrainte, que l'hymen est après

tout une chaîne. Aussi notre homme se tenait-il éloigné d'elle le plus souvent et le plus longtemps possible. Il eut une fois quelque velléité de jalousie, mais par insufflation et non de son chef. Un de ses amis, Poignant, ancien capitaine de dragons, était fort assidu auprès de Mme La Fontaine. Le mari ne s'en doutait même pas; mais on vint à bout de lui persuader que son honneur était compromis. Lui cependant trouvait bien naturel que son ami vînt le visiter tous les jours; n'importe! le monde prétend qu'il doit se tenir pour offensé, il demandera donc satisfaction. Le bon homme, qui aimait tant à dormir, se lève à quatre heures du matin, va trouver Poignant, le presse de s'habiller, de le suivre avec son épée. Sans savoir où ni pourquoi, Poignant le suit. A peine hors de la ville : « Il faut nous battre, mon ami! » dit La Fontaine. L'autre demande pourquoi, représente combien la partie est inégale : « N'importe! le public veut que je me batte avec toi! » Et, sans lui donner le temps de répliquer, il met l'épée à la main. Poignant se défend, et bientôt fait sauter à dix pas l'arme novice de son agresseur. Alors on s'explique : « Le public prétend que ce n'est pas pour moi que tu viens chez moi tous les jours, mais pour ma femme.—Eh! mon ami, je ne t'aurais pas soupçonné d'une pareille inquiétude; je te proteste que je ne mettrai plus les pieds chez toi. —Au contraire, reprend vivement La Fontaine; j'ai fait ce qu'on a exigé de moi; maintenant je veux que tu viennes chez moi tous les jours, sans quoi nous nous battrons encore. »

La Fontaine vivait obscurément dans sa ville natale, lorsque la duchesse de Bouillon y vint en exil. On le présenta à la grande dame, qui goûta beaucoup son talent naïf, l'engagea à s'exercer dans le genre badin, et lui suggéra de la sorte la pensée de ses premiers contes. La duchesse l'amena avec elle à Paris, lorsqu'elle y fut rappelée; et La Fontaine, à part de courtes absences, ne quitta plus cette ville pendant les trente-cinq dernières années de sa vie. Un oncle de sa femme, favori de Fouquet, l'introduisit auprès du magnifique surintendant. La Fontaine eut part à ses bienfaits, et l'on sait combien il fut sensible à sa disgrâce : tout le monde se rappelle la belle et touchante élégie aux nymphes de Vaux, cette supplique éloquente en faveur de l'illustre accusé. Il écrivit au roi sur le même sujet une ode moins poétique sans doute, mais plus courageuse encore. La douleur qu'il fit éclater publiquement, il l'éprouvait au fond de son cœur dans toute sa sincérité. En passant par Amboise quelque temps après l'arrestation de son bienfaiteur, il alla visiter le château où celui-ci avait été détenu d'abord; et, n'ayant pu se faire ouvrir la chambre qu'il y avait occupée, « il fut longtemps à en considérer la porte, a-t-il écrit dans tout l'épanchement d'une lettre; sans la nuit, on n'eût jamais pu l'arracher de cet endroit. »

La Fontaine entra chez Mme Henriette d'Angleterre, comme gentilhomme ordinaire; mais il ne demeura que fort peu de temps auprès d'elle, cette aimable princesse ayant été enlevée par une mort prématurée

et soudaine. A cette époque, il ne lui restait plus rien de son patrimoine, qui avait été assez considérable, et qui aurait pu toujours suffire à ses besoins, s'il avait su l'administrer et qu'il n'eût pas *mangé son fonds avec son revenu*. Depuis qu'il s'était fixé à Paris, il n'était retourné dans son pays natal que pour aller vendre chaque fois quelque portion de son bien. Nous nous trompons cependant; il y revint une fois pour voir sa femme, d'après les conseils de ses amis Racine et Boileau. Il prend la voiture publique, arrive chez lui, demande sa femme. « Elle est au salut, lui répond un valet qui ne le connaissait pas.—C'est bien! » Lafontaine s'en va chez un ami qui lui donne à souper, à coucher, lui fait bonne chère deux jours durant; puis, la voiture repartant pour Paris, il y reprend sa place; et de retour, quand ses amis l'interrogent : « J'ai bien été pour voir ma femme, leur dit-il, mais je ne l'ai pas trouvée; elle était au salut. » Il ne lui restait donc plus rien à vendre, et ce n'était pas pour lui que Louis XIV avait des bienfaits, soit que ce monarque fût en effet peu sensible aux débats de dame Belette et de Janot Lapin, suivant le mot de Chamfort, soit qu'il fût détourné du poëte par son ministre Colbert, jaloux de poursuivre de son ressentiment la fidélité à Fouquet. Les libéralités qu'il recevait des princes les plus distingués par leur mérite, du grand Condé, des Conti, du duc et du grand-prieur de Vendôme, n'étaient pas mieux gouvernées par lui que ne l'avaient été ses biens-fonds; et son existence eût été bien triste et bien précaire, si la

Providence ne lui avait envoyé un ange gardien sous les traits d'une femme : Mme de La Sablière le retira dans sa maison. Elle fournissait à tous ses besoins, les prévoyait pour lui qui n'y songeait pas, faisait mettre sur son lit des habits neufs en place des vieux, et celui-ci ne s'apercevait de l'échange que lorsqu'il était complimenté sur sa nouvelle parure. Elle le dirigeait même dans ses devoirs de bienséance sociale, qu'il oubliait assez volontiers. Enfin, auprès de cette excellente tutrice, La Fontaine n'avait plus qu'à s'abandonner à sa douce incurie, à ses rêveries à la fois paresseuses et fécondes. Il lui témoignait sa reconnaissance en l'aimant, en lui *bâtissant un temple dans ses vers*, qu'il lui communiquait toujours avant de le faire à tout autre, en lui payant ses bienfaits en gloire. Il demeura près de vingt ans chez elle, et n'en sortit qu'après qu'elle fut morte ; il semblait être devenu partie intégrante de la maison, et un jour, comme Mme de La Sablière avait congédié à la fois tous ses domestiques, elle disait : « Je n'ai gardé avec moi que mes trois animaux, mon chien, mon chat et La Fontaine. »

Ayant perdu sa bienfaitrice, le bonhomme se trouva dans un plus grand embarras que lors même qu'il était entré chez elle; car le peu qu'il avait jamais su de la vie il avait bien eu le temps de le désapprendre durant ces vingt années de bien-être tombé du ciel. Peu s'en fallut que l'un des plus grands poëtes de la France ne se vît obligé d'aller chercher le pain de sa vieillesse sur la terre étrangère. La duchesse de

Bouillon, sa première protectrice, alors en Angleterre, voulut l'y attirer, secondée de Saint-Évremont et de quelques gentilshommes anglais. La Fontaine accueillit ses propositions ; il étudia même un peu la langue anglaise. Heureusement la munificence du jeune duc de Bourgogne, inspirée sans doute par Fénelon, lui vint en aide avant qu'il eût quitté sa patrie.

Il tomba dangereusement malade en 1692, et, sur les conseils de quelques amis, manda le confesseur. Exhorté par lui à des aumônes et des prières : « Pour des aumônes, dit-il, je n'en puis faire, je n'ai rien. Mais on fait une nouvelle édition de mes contes, et le libraire m'en doit donner cent exemplaires, je vous les donne : vous les ferez vendre pour les pauvres. » Une autre fois, s'entretenant de religion avec le prêtre, il lui dit : « Je me suis mis depuis quelque temps à lire le Nouveau-Testament ; je vous assure que c'est un fort bon livre ; oui, ma foi, un fort bon livre ! mais il y a un article pourtant sur lequel je ne me suis pas rendu ; c'est celui de l'éternité des peines ; je ne comprends pas comment cette éternité peut s'accorder avec la bonté de Dieu. » Il finit cependant par se rendre sur cet article comme sur les autres ; mais il l'accommodait à sa manière : « J'aime à croire, avouait-il, que les damnés s'accoutumeront à leur état, et finiront par se trouver dans l'enfer comme le poisson dans l'eau. » Deux actes de pénitence furent exigés de lui : qu'il fît amende honorable de ses *contes*, et qu'il brûlât une comédie inédite. Il eut beau-

coup de peine à se laisser convaincre des offenses portées par ces œuvres à la religion et à la morale; au milieu de ces débats, sa garde disait au prêtre : « Eh! ne le tourmentez pas tant, il est plus bête que méchant : Dieu n'aura pas le courage de le damner. » A la fin, il consentit à tout de la meilleure résignation du monde, brûla sa pièce, dont le titre même est resté ignoré, et se confessa contrit de ses *contes*, en présence d'une députation de l'Académie appelée par lui pour entendre l'aveu de son repentir. Cet aveu il le renouvela quelque temps après au sein même de la Compagnie, quand sa santé lui fut revenue, et il y ajouta l'engagement de consacrer à louer Dieu les restes de son talent poétique.

Cependant M. et Mme d'Hervart, qui pendant la maladie de La Fontaine, lui avaient prodigué les soins les plus tendres et les plus assidus, alarmés de le voir, plus que septuagénaire et avec son caractère d'enfant, livré aux soins d'une femme à gages dans une maison étrangère, résolurent de le prendre avec eux. D'Hervart se rend chez lui pour lui en faire la proposition; il le rencontre en route : « Venez loger chez nous, lui dit-il. — J'y allais, répond La Fontaine. » Expression naïve et charmante de la confiance de l'amitié! Mme d'Hervart se montra pour lui ce qu'avait été si longtemps Mme de La Sablière, et La Fontaine mourut chez elle le 13 avril 1695. Dans les derniers temps de sa vie les terreurs de la religion avaient épouvanté son âme incapable de mal et si douce; il s'était livré à des austérités, à des macérations telles

que, lorsqu'on le dépouilla pour l'ensevelir, on le trouva couvert d'un cilice. A cela près, il avait toujours vécu le plus heureux, comme le plus insouciant, des grands poëtes de son époque.

Jamais le contraste du génie dans les écrits et de la nullité presque complète dans la personne ne fut aussi frappant que chez La Fontaine. Louis Racine en a dit : « Autant il était aimable par la douceur du caractère, autant il l'était peu par les agréments de la société. Il n'y mettait jamais rien du sien ; et mes sœurs qui, dans leur jeunesse, l'ont vu souvent à table chez mon père, n'ont conservé de lui d'autre idée que celle d'un homme fort malpropre et fort ennuyeux. Il ne parlait point, ou voulait toujours parler de Platon. » Selon d'Olivet, « à sa physionomie on n'eût pas deviné ses talents : un sourire niais, un air lourd, des yeux presque toujours éteints, nulle contenance. Rarement il commençait la conversation, et même, pour l'ordinaire, il y était si distrait qu'il ne savait ce que disaient les autres. Il rêvait à tout autre chose, sans qu'il eût pu dire à quoi il rêvait. Si pourtant il se trouvait entre amis, et que le discours vînt à s'animer par quelque agréable dispute, alors il s'échauffait véritablement, ses yeux s'allumaient, c'était La Fontaine en personne, et non pas un fantôme revêtu de sa figure. » Au reste, s'il n'était point aimable en société, il n'y était point gênant non plus ; il y portait toute la bonhommie, tout le sans-façon de son naturel candide. Un jour, après avoir dîné avec grand appétit chez un financier, car il était gros

mangeur aussi bien que dormeur fini, il sort de table et se dispose à partir. On veut le retenir, flatté d'avoir un convive de ce mérite : « Il y a séance à l'Académie, et j'y vais, dit-il. — Mais la séance ne commence pas encore de longtemps. — Je prendrai le plus long. » Et il s'en va.

Il avait les mouvements prompts, passionnés, enthousiastes, exclusifs comme ceux des enfants. Tous les auteurs qu'il aimait, il en avait raffolé : chez Racine, nous avons vu que c'était de Platon ; une autre fois c'était de Baruch, parce que le poëte d'*Andromaque* l'ayant un jour mené à Ténèbres, et lui ayant donné une Bible pour l'occuper, La Fontaine tomba sur la prière des juifs dans Baruch, qu'il ne pouvait se lasser d'admirer. « C'était un beau génie que Baruch, disait-il à Racine. Qui était-il? » à toutes les personnes qu'il rencontrait le lendemain et les jours suivants : « Avez-vous lu Baruch ? c'était un beau génie ! » tel était son refrain. Aucun écrivain, selon lui, qui ne dût s'honorer de se voir comparer à Rabelais : un jour donc qu'il se trouvait chez Despréaux avec Racine, Boileau le docteur et quelques autres, on parlait beaucoup de saint Augustin ; après un long moment, il se réveille comme d'un profond sommeil, et demande au docteur, le plus sérieusement du monde, s'il pensait que saint Augustin eût plus d'esprit que Rabelais ; il ne soupçonnait rien de mal sonnant à cette association de maître François, le joyeux bouffon parfois impie, avec un saint évêque, l'une des lumières de l'Église. Le docteur, le regardant de la tête aux pieds, lui dit pour

toute réponse : « Prenez garde, M. de La Fontaine, vous avez mis un de vos bas à l'envers. » Et c'était vrai.

Il y eut une chose que La Fontaine désira plus vivement et avec plus de persistance que toute autre : ce fut son admission à l'Académie. Il avait depuis longtemps publié tous ses ouvrages, et il n'en était pas encore : ses premiers *Contes*, en 1664, les autres en 1671 ; *Adonis, Psyché* en 1669 ; ses *Fables*, les six premiers livres en 1668, les six derniers en 1678. La première fois qu'il s'était présenté, un académicien, hostile à sa candidature, n'avait eu qu'à jeter sur le bureau un exemplaire des Contes pour glacer le zèle de ceux qui lui étaient le plus favorables. Et puis, l'inimitié, ou, pour mieux dire, l'indifférence de Colbert pesait sur lui. Le ministre étant mort, La Fontaine réunit seize suffrages contre sept. Ce fut surtout à son concurrent qu'il fut redevable d'une telle faveur ; ce concurrent était Boileau, et, pour le coup, certains académiciens trouvèrent plus facile de pardonner aux atteintes du conteur à la morale qu'aux attentats du satirique envers leurs écrits. Mais quand, le lendemain, le directeur de la compagnie alla savoir de Sa Majesté si elle agréerait l'élection, Louis XIV se plaignit « qu'il y eût eu du bruit et de la cabale dans l'Académie. » Le directeur voulut lui faire entendre que tout s'était passé dans les formes ordinaires et lui expliquer quelles étaient ces formes : « Je les sais très bien, interrompit le roi ; mais je ne suis pas encore déterminé ; je ferai savoir mes inten-

tions à l'Académie. » A son tour, le monarque se montrait rebelle à l'admission de La Fontaine ; pourquoi cela ? seraient-ce encore les Contes ? mon Dieu, non ! mais Louis XIV, qui avait beaucoup d'affection pour Boileau, avait été blessé de la préférence donnée à La Fontaine ; jaloux de conserver à l'Académie sa liberté, il ne manifesta pas son désir secret, il laissa toutes choses en suspens, jusqu'au moment où, à la vacance suivante, Boileau fut enfin élu ; alors il dit au député de la compagnie qui lui en rendit compte « que ce dernier choix lui était très agréable et serait généralement approuvé ; » et ajouta : « Vous pouvez recevoir incessamment La Fontaine, il a promis d'être sage. »

Le bon La Fontaine fit l'éloge de son prédécesseur comme s'il n'avait eu qu'à s'en louer : « Homme dont le nom ne mourra jamais, infatigable ministre, l'appelait-il. Combien de fidélité, de lumières, d'exactitude, de vigilance ? Il aimait les lettres et les savants, et les a favorisés autant qu'il a pu. » Et l'Académie reconnut, dans le récipiendaire, par l'organe de son directeur, « un de ces excellents ouvriers, un de ces fameux artisans de la belle gloire qui l'allait soulager dans les travaux qu'elle avait entrepris pour l'ornement de la France. » La Fontaine se montra fort assidu aux séances académiques ; elles étaient devenues, dans les derniers temps de sa vie, son unique plaisir : « Je ne sors point, écrivait-il un mois avant sa mort, si ce n'est pour aller un peu à l'Académie, afin que cela m'amuse. » Un jour, il était arrivé trop tard pour avoir droit aux

jetons de présence. Ses confrères, qui l'aimaient tous, voulaient faire en sa faveur exception à la règle. Il s'y refusa : « Cela ne serait pas juste, Messieurs, leur dit-il ; je suis venu trop tard, c'est ma faute. » Un moment auparavant, un académicien fort riche, logé au Louvre, et qui n'avait par conséquent que la peine de descendre pour se trouver aux séances, avait entr'ouvert la porte et, s'étant aperçu qu'il venait trop tard pour les jetons, l'avait refermée pour remonter chez lui. Cette circonstance servit à faire ressortir encore mieux le désintéressement du pauvre La Fontaine.

Tout a été dit sur le génie de ce poëte admirable, qui, s'il n'est pas le plus grand des écrivains célèbres du siècle de Louis XIV, en est au moins le plus singulièrement original, le plus surprenant, le plus désespérant pour le peuple des imitateurs. Dans tous ses ouvrages, il joignit au naturel le plus heureux un cachet particulier qu'avant lui ne posséda personne, que depuis lui personne n'a fait revivre ; et, surtout en deux genres, il s'est placé au-dessus de toute rivalité : il est le premier des conteurs en vers, il est le premier des fabulistes. Ce qu'il y a de plus accessible dans ses contes, la négligence et la licence, n'a été que trop reproduit ; mais nul n'approcha de leur grace, de leur précieuse facilité, de leur tour ingénieux. Et pourtant il est encore plus accompli dans la fable. C'est là qu'on admire tout ce que, sans jamais paraître cesser d'obéir à l'instinct de la nature, le poëte avait appris de l'art et du travail ; car ce serait commettre

une grave erreur que de prendre à la lettre le mot de la duchesse de Bouillon appelant La Fontaine *fablier*, comme s'il eût produit des fables ainsi que l'arbre porte ses fruits. La Fontaine étudia toujours beaucoup dans la nature et dans les livres. S'il peignit les actions et les mœurs des animaux avec tant de complaisance et de vérité, c'est qu'il les observait avec amour jusque dans leurs détails les plus infimes. Un jour il se fit attendre longtemps à l'heure du dîner, et n'arriva qu'après qu'on fût sorti de table. On lui demanda d'où il venait : « Je viens de l'enterrement d'une fourmi ; j'ai suivi le convoi jusqu'au cimetière, et j'ai reconduit la famille jusque chez elle. » Nous avons vu combien, dans sa jeunesse, il s'était épris des anciens ; ce culte lui resta toute sa vie : « Nous ne saurions aller plus loin qu'eux, disait-il ; ils ne nous ont laissé pour notre part que la gloire de les bien suivre. » Aussi avait-il la *bêtise*, suivant le mot de Fontenelle, de se trouver inférieur à Phèdre ; et pourtant il posséda l'art d'embellir presque toujours ses originaux, et, même en les imitant, il leur prêtait de nouvelles graces, si naturellement qu'il devenait original lui-même. La Fontaine travaillait donc beaucoup, et avec une telle faculté d'absorption mentale, partie la plus essentielle du génie, qu'un jour il fut vu le matin méditant profondément assis sous un arbre, et revu le soir au même lieu, dans la même posture pensive, sans que le froid et la pluie l'en eussent arraché. De cette alliance d'une méditation intime et de l'instinct le plus heureux, combinés avec un goût exquis,

jaillirent tant de chefs-d'œuvre inappréciables, dont la lecture procure une inépuisable jouissance, où l'on admire à chaque pas la richesse, l'abondance, la variété ; un mélange magique de finesse et de bonne foi ; un luxe étincelant d'esprit et de génie puisés au fond même des choses, toujours venus, jamais cherchés ; une fécondité dans les idées, un coloris dans les images, une hardiesse dans l'expression, tout cela d'un bonheur si singulier, si imprévu, qu'on est tenté de l'attribuer au hasard d'une rencontre plutôt qu'au produit de la réflexion. Comble de l'art !

Mais, renonçant à peindre ce qui doit être senti, terminons par cette citation de Laharpe : « La Fontaine a inventé sa manière d'écrire, et cette invention n'est pas commune ; elle lui est demeurée tout entière : il en a trouvé le secret et l'a gardé. Il n'a été, dans son style, ni imitateur ni imité ; c'est là son mérite. Comment s'en rendre compte ? Il échappe à l'analyse, qui peut faire valoir tant d'autres talents, et qui ne peut approcher du sien. Définit-on bien ce qui nous plaît ? Peut-on discuter ce qui nous charme ? Quand nous croirons avoir tout dit, le lecteur ouvrira le livre, et dira qu'il a senti cent fois davantage ; et peut-être, si ce génie heureux et facile pouvait lire tout ce que nous écrivons à sa louange, peut-être nous dirait-il : Vous vous donnez bien de la peine pour expliquer comment j'ai su plaire ; il m'en coûtait bien moins pour y parvenir. »

IV

CLÉREMBAULT.

1695

Jules de Clérembault, abbé de Saint-Taurin d'Evreux, né vers 1660, mort le 17 août 1714. Il était fils de l'illustre maréchal de Clérembault. « Distingué, il est vrai, par sa naissance, mais privé de toute autre décoration, il avait besoin pour justifier le choix de l'Académie, dit d'Alembert, de lui apporter, comme il fit, tout le mérite d'un véritable homme de lettres, et surtout la vivacité de son esprit, fertile en expressions fortes et singulières, sa mémoire prodigieuse, aussi sûre qu'étendue, et que ceux qui la consultaient ne trouvaient jamais en défaut. « Il n'était » pas, a dit son successeur, du nombre de ces hom» mes qui s'imaginent qu'un grand nom est un privi» lége d'ignorance... il résolut de porter le savoir aussi » loin que ses aïeux avaient porté la valeur... Philo» sophe et théologien, il semblait que la nature et la » religion n'eussent pour lui rien d'obscur ni de caché. » Profond dans l'histoire, on eût dit qu'il avait vécu » dans tous les siècles, et qu'il avait vu toutes les na» tions. » Clérembault était contrefait, d'où un plaisant conclut que l'Académie avait remplacé La Fontaine par Esope.

V

MASSIEU.

1714

Guillaume Massieu naquit à Caen, en 1665, d'une famille pauvre. Il vint à Paris faire son cours de philosophie chez les jésuites. Ceux-ci, l'ayant bientôt distingué de la foule de leurs disciples, accueillirent volontiers l'empressement qu'il marquait d'entrer dans leur compagnie. Après son noviciat, ses supérieurs le consacrèrent, selon l'usage, à l'enseignement, et l'envoyèrent à Rennes où, de classe en classe, il professa jusqu'à la rhétorique. De là il revint à Paris étudier lui-même la théologie. Il fit des progrès tellement rapides dans cette science, pour laquelle il semblait né; la clarté, la profondeur, la solidité de son esprit frappèrent tellement ses maîtres qu'ils exigèrent qu'il répudiât toute autre étude. Mais en lui interdisant la culture des lettres, on ne fit qu'augmenter son goût pour elles; il ne put subir une telle contrainte, et rentra dans le monde.

Bientôt ses talents l'y firent avantageusement connaître, et lui valurent l'amitié de notre académicien Sacy, le célèbre avocat et l'élégant traducteur de Pline. L'abbé lui témoigna la sienne en se chargeant de l'éducation de son fils, à laquelle il se dévoua au point de composer tout exprès des traités particuliers de sphère, de géographie et d'histoire. Les amis de

l'avocat devinrent les siens, et, parmi ceux-là, Tourreil, le traducteur de Démosthènes, et l'un des académiciens que nous verrons au quarantième fauteuil. Tourreil trouva dans Massieu un puissant auxiliaire pour sa traduction et un excellent homme; et son affection pour lui alla bientôt jusqu'au dévouement. A cette époque chacun des pensionnaires de l'Académie des inscriptions avait le droit, quand il y vaquait une place d'élève, d'y nommer, à son tour, un sujet capable, à son choix. Tourreil, pensionnaire de cette Académie, usa de son droit en faveur de Massieu, en 1705. Une fois sur ce théâtre, le mérite de notre abbé sembla s'accroître, et sa réputation grandit d'autant. Cinq ans après, il devint lui-même pensionnaire.

En cette même année 1710, il fut nommé à une chaire de professeur royal en langue grecque. Il s'acquitta de cet emploi aux applaudissements des savants. Il consacra principalement ses cours à expliquer celui de tous les poëtes antiques à qui son lyrique désordre a fait une réputation plus généralement acceptée par la tradition qu'individuellement ratifiée par la lecture, le sublime Pindare.

Sorti des jésuites, il avait été en proie à un dénûment absolu. La triste expérience du passé le mit en garde contre l'avenir. Modéré par tempérament et par prudence, il fit, dès qu'il le put, des économies pour sa vieillesse, et les plaça de son mieux : une faillite du dépositaire les lui enleva. « Il en fut aussi étonné que si le cas eût été nouveau, dit de Boze; il en parlait avec une naïveté surprenante; mais il en fut aussi peu

touché que si, en perdant tout, il n'avait rien perdu.» Sa philosophie ne tarda pas à être mise à une épreuve plus rude que la perte de son modeste pécule. Il devint goutteux, et, de plus, deux cataractes le rendirent entièrement aveugle. Il supporta la perte de la vue avec sa courageuse résignation au malheur; il n'en fut pas moins assidu ni moins utile aux assemblées des deux Académies. Au bout de trois ans, ses cataractes étant arrivées au point de maturité exigée pour l'opération, il se contenta de recouvrer un œil, puisqu'il en avait assez pour ses travaux, et dit avec bonhommie qu'il tenait le second en réserve et comme une ressource contre de nouveaux accidents. Il mourut en 1722.

Les principaux ouvrages que l'on doit à cet érudit justement renommé sont un poëme latin, fort joli et très élégamment écrit, sur le café, et plusieurs dissertations insérées dans le recueil de l'Académie des inscriptions, et dont la plus célèbre est celle qui traite des graces. Tourreil qui l'avait introduit dans cette Académie, ainsi que nous venons de le voir, et qui jouissait d'un grand crédit à l'Académie française, s'employait de son mieux pour le faire admettre dans cette dernière; mais des circonstances particulières avaient plusieurs fois triomphé de ses efforts; et lorsqu'enfin Massieu fut élu, Tourreil venait de mourir dans l'année même. Massieu fut reçu dans la même séance que le successeur de Tourreil, et dans son discours de réception il paya un juste tribut de reconnaissance à la mémoire de cet ami zélé : ces deux

circonstances expliquent l'erreur de quelques biographes qui donnent notre abbé pour successeur à Tourreil, tandis que par le fait il succédait à Clérembault.

VI

HOUTTEVILLE.

1725

Claude-François Houtteville, abbé de Saint-Vincent-du-Bourg, né à Paris en 1688. Il entra fort jeune à la congrégation de l'Oratoire, y demeura près de dix-huit années, partageant son temps entre l'étude de la religion et celle des lettres. « Au sortir de cette excellente école, l'abbé Houtteville passa dans une autre qui n'y ressemblait guère : il fut choisi pour secrétaire par le cardinal Dubois, ministre alors très accrédité, qui ne paraissait pas se piquer beaucoup du mérite d'aimer les lettres, ni de l'honneur de rien faire pour elles. L'abbé conserva dans son nouvel état l'amour pour la littérature et pour la religion, dont il avait été rempli dès ses premières années. Il sut, par la douceur de son caractère et par une conduite sage et mesurée, sans raideur et sans bassesse, se concilier l'estime, la faveur et la confiance même de l'homme puissant qui avait eu le bonheur de se l'attacher.

« Ce fut dans la maison de ce ministre, et presque sous ses yeux, qu'il composa ou du moins acheva l'ouvrage qui a le plus contribué à sa réputation littéraire, et qui parut sous ce titre intéressant : *La re-*

ligion chrétienne prouvée par les faits. » Ce livre fut en proie à de nombreuses critiques : pour le fond, on lui reprochait de manquer d'exactitude, et de n'être pas concluant ; pour la forme, « on y trouva plusieurs expressions impropres ou recherchées. Si la manière d'écrire de l'abbé Houtteville pouvait être blâmable à certains égards, son intention était au moins bien excusable : il avait principalement pour but d'instruire les gens du monde ; il fallait donc se faire lire par eux, et pour s'en faire lire, il fallait, selon lui, parler leur langage, qui n'est pas, à beaucoup près, celui qu'un bon écrivain doit se proposer pour modèle. Quoi qu'il en soit, l'abbé essaya de répondre aux principaux reproches qu'on faisait à son livre ; mais il fit encore mieux que de le défendre : il corrigeait tout ce qui lui paraissait réellement répréhensible, et qu'une critique plus amère qu'éclairée n'avait pas toujours aperçu. Ces corrections judicieuses produisirent une seconde édition de l'ouvrage, fort supérieure à la première ; » et, tel qu'il est, ce livre a mérité d'être appelé excellent par un des critiques consciencieux de nos jours, par Duviquet.

Voué à la défense de la religion, l'abbé se fit remarquer de nouveau par un *Essai sur la Providence*, qui parut quelques années après son grand ouvrage. Cette seconde production essuya encore bien des critiques. Mais elles n'ôtèrent rien au mérite ni à la considération de l'abbé, et ses censeurs ne l'empêchèrent pas d'avoir des amis et même des partisans éclairés. « Porté à l'Académie par le succès de son premier

ouvrage sur la religion, il s'y concilia tellement l'estime et l'amitié de ses confrères, qu'à la mort de l'abbé Dubos, secrétaire de la compagnie, il fut choisi pour lui succéder. Plusieurs académiciens pouvaient être propres à cette place par des talents supérieurs aux siens, mais personne n'en était plus digne par son attachement pour la compagnie, et par l'assiduité que cette place exige, qualités plus indispensables encore au secrétaire de l'Académie française qu'une plume éloquente et exercée. Notre académicien, quoique peu avancé en âge, jouit à peine de l'honneur que la compagnie lui avait fait : il mourut au bout de quelques mois, plus regretté de ses confrères que du public, mais laissant à la religion des monuments de son zèle, et aux gens de lettres l'exemple d'une honnêteté de mœurs et d'une sagesse de conduite plus faites pour leur assurer une vie heureuse, que des talents brillants et enviés. » D'Alembert.

VII

MARIVAUX.

1743

Pierre Carlet de Marivaux, né à Paris en 1688. Fit-il, ne fit-il pas de bonnes études? les uns disent oui, les autres disent non; mais l'on s'accorde à reconnaître qu'il ne savait pas le grec. Heureusement pour lui, cela ne l'a point empêché de marquer dans

son siècle, et de laisser trace dans la postérité. Son père, quoique directeur de la monnaie à Riom, ne lui légua pas de fortune, mais seulement un nom illustré en Normandie par quelques hautes places de magistrature que la famille avait occupées au parlement de Rouen. Dès l'âge de dix-huit ans, il toucha à la littérature par suite d'un défi : on parlait devant lui de comédies ; il prétendit que ces sortes d'ouvrages n'étaient pas bien difficiles à faire. Raillé, il voulut appuyer son dire de preuves personnelles, et peu de jours après apporta à ses railleurs une comédie en un acte et en vers, le *Père prudent*. La preuve fut jugée concluante, par un excès d'indulgence qui surpassait l'excès précédent d'incrédulité : l'auteur lui-même trouva son œuvre si médiocre qu'il ne la fit jamais représenter.

Marivaux publia bientôt après une parodie burlesque de l'Iliade, l'*Homère travesti*, lui qui ne connaissait pas le grec ! et par cette raison-là même sans doute : s'il l'avait connu, n'aurait-il pas appelé Homère *divin*, autrement que par raillerie ? Mais il n'avait lu l'œuvre admirable du père de la poésie que dans la traduction, disons mieux dans le travestissement de son ami Lamotte ; et, si d'un côté, cet Homère défiguré devait lui inspirer peu d'estime, il faut convenir, de l'autre, qu'il ressemblait assez à une parodie pour le détourner d'entreprendre la sienne. Cette saillie d'humeur anti-poétique ne lui fit guère honneur, non plus que les trois premiers livres du *Télémaque travesti* qu'il publia peu de temps après. Mais

finissons-en avec les écarts malencontreux de la jeunesse littéraire de cet agréable écrivain.

N'oublions pas de dire, en passant, qu'il s'essaya d'abord, en fait d'œuvres sérieuses, dans la tragédie. *Annibal*, représenté en 1720, n'obtint pas de succès, et ne put se soutenir au-delà de trois représentations. Cet échec le détourna d'un genre qui n'était pas fait pour lui, et enfin il aborda la comédie; mais là non plus ses premières tentatives ne furent pas heureuses. Enfin arriva pourtant le jour du succès, et pendant une longue suite d'années il produisit une longue suite de comédies qui enrichirent et le Théâtre-Français et surtout la scène italienne. A ce dernier théâtre, soit que le public s'y montrât moins exigeant qu'au premier, soit que l'esprit de Marivaux y fût plus en rapport avec celui des acteurs, il triompha presque continuellement. Il méritait cette faveur; car ce fut lui qui, le premier, remplaça, par des comédies régulières et de bon goût, ces canevas informes dont les gravelures grossières et les équivoques indécentes salissaient le théâtre italien.

Prononcer le nom de Marivaux, c'est rappeler inévitablement et glorieusement ces charmantes compositions : les *Jeux de l'Amour et du Hazard*, les *Fausses Confidences*, l'*Epreuve*, le *Legs*. On a pu dire avec raison que Marivaux avait fait une seule comédie de vingt manières diverses; que c'est toujours chez lui une *surprise de l'amour;* que l'intrigue est basée sur un mot qu'on s'opiniâtre à taire jusqu'à la fin, et que personne n'ignore plus dès le commence-

ment ; que ses amants s'aiment le plus tard qu'ils peuvent, et se marient le plus tôt qu'il est possible; peut-être brode-t-il à petits points sur des canevas de toile d'araignée, selon l'expression de l'abbé Desfontaines; oui , selon l'expression ingénieuse d'une femme spirituelle, c'est un homme qui se fatigue et vous fatigue en vous faisant faire cent lieues avec lui sur une feuille de parquet; mais avec quelle adresse et quelle subtilité ne marche-t-il pas sans trébucher dans cette route si étroite et si tortueuse! quelle habileté infinie à disposer les ressorts d'une imperceptible intrigue! qui donc a su mieux que lui filer une scène de galanterie, graduer le développement d'une passion, faire oublier par la vivacité du dialogue l'absence d'incidents, mettre en saillie par la familiarité même d'une locution la délicate finesse d'une pensée! Voltaire, tout en convenant que Marivaux connaissait bien les *sentiers* du cœur, a prétendu qu'il en ignorait la grande *route*. Oui, si l'on compare; non, si l'on juge! Certes si l'on met en parallèle son ingénieux pinceau avec le pinceau vigoureux et profond de Molière, Marivaux n'est pas un observateur, un philosophe; mais il n'a pas laissé d'approfondir parfois l'étude du cœur humain, que le plus souvent, il est vrai, il ne voit qu'à la loupe : on a dit avec vérité, et de la manière la plus ingénieuse, qu'en observant la nature avec un microscope, il faisait voir des écailles sur la peau.

Eh! bien, malgré tout, et quoique Marivaux soit

loin d'être exempt de mauvais goût; que son style précieux s'écarte assez souvent de la nature, au point d'avoir donné lieu à la création du mot *marivaudage*, pour exprimer l'esprit alambiqué; quoique l'on éprouve à ses pièces quelques moments d'impatience et de fatigue, il est peu d'auteurs du vieux répertoire que l'on représente plus souvent que lui, même encore de nos jours. Est-ce le procès du siècle? est-ce l'éloge de Marivaux? nous penchons volontiers vers cette dernière croyance. Telle est la vertu de ce don précieux de l'originalité, quand elle est véritablement innée, qu'elle triompherait de défauts bien plus grands encore que ceux de notre auteur. Il a trouvé, non seulement grâce, mais honneur, parce qu'il ne parle et ne pense que d'après lui-même, et que tout est naturel en lui jusqu'à son affection inimitable. Convenons toutefois que le charme et la séduction du talent d'une grande actrice contribuaient puissamment à le maintenir sur la scène actuelle. Pareil bonheur était échu en partage à Marivaux de son vivant même. La fameuse Sylvia, actrice de la Comédie italienne, qu'il s'était formée lui-même, excellait dans la représentation de ses ouvrages, et excitait l'enthousiasme du public et celui plus difficile encore de l'auteur. Il est permis de croire que notre contemporaine Mlle Mars ne le cédait en rien à la charmante Sylvia. Au reste il est tout naturel que, parmi les interprètes dramatiques de Marivaux, ce soient les femmes qui contribuent à sa fortune littéraire, puisque nul auteur n'a pénétré plus avant dans

le secret de leurs douces faiblesses et dans le manége de leur gracieuse coquetterie.

On s'est tellement habitué à considérer Marivaux comme écrivain dramatique, qu'on oublie la plupart du temps de faire mention de lui comme romancier. Cependant la gloire qu'il a méritée en ce genre ne le cède en rien à l'autre, si même elle ne lui doit être supérieure. Il avait composé plusieurs romans, parmi lesquels deux principalement sortent de la foule, et suffiraient à la renommée d'un écrivain, *Marianne* et le *Paysan parvenu*. Laharpe, qui s'est montré plus que sévère dans le jugement qu'il a porté du théâtre de Marivaux, et dont l'opinion ne saurait être ici suspecte de bienveillance, appelle *Marianne* un des meilleurs romans français et l'un de ceux dont les étrangers font le plus de cas. « Ce roman, dit-il, attache également par l'intérêt des situations et par celui des caractères. *Marianne* et les premières parties du *Paysan parvenu*, que Marivaux n'a pas achevé, seront en tout temps une lecture agréable, et le premier de ces ouvrages seul suffirait à lui assurer une des premières places parmi les romanciers français. »

Les défauts de cet aimable auteur étaient trop inhérents à ses qualités pour qu'il n'en ait pas laissé l'empreinte dans ce genre de composition aussi bien que dans ses œuvres de théâtre. Mais, plus à l'aise ici qu'à la scène, à quels développements ingénieux, à quels aperçus charmants n'abandonne-t-il pas sa plume vagabonde! Et de plus, que de traits de mœurs, quelle riche variété et quels heureux contrastes de

caractères ! Tous ses personnages sont vivants, depuis la noble dame jusqu'à la lingère, depuis la supérieure du couvent jusqu'au cocher de fiacre, depuis le vieillard, homme du monde, hypocrite par faiblesse, jusqu'à la jeune fille, confiante et ingénue. C'est une vérité, une verve, un coloris qu'on ne saurait trop louer dans une riche galerie de portraits où la différence d'âge, de sexe, de profession et de position sociale établit tant de diversité de caractères et de mœurs !

On a fait, à propos du *Paysan parvenu*, qui se recommande par des mérites analogues à ceux de *Marianne*, une observation vraie et piquante : Marivaux est au premier rang des peintres de la femme ; aussi est-ce aux femmes qu'il dut dans son temps la plus grande partie de sa vogue. Eh ! bien, il est fort peu de livres où elles aient été traitées avec plus d'irrévérence que dans celui-ci. Leurs faiblesses y sont toutes mises à nu : sont-elles sages ? c'est une conséquence de leur laideur ! pieuses ? c'est de l'hypocrisie ! la jeune fille n'y a pas de mouvements ingénus, de regards innocents que la malice de l'auteur ne les interprète à comédie. Et Marivaux n'en est pas moins, aujourd'hui comme autrefois, un auteur favori des femmes. Leur instinct est-il donc de tromper, comme a dit Beaumarchais, et la grâce naïve qu'elles savent mettre à ce jeu les porte-t-elle à pardonner qu'on le leur reproche ?

Le caractère de Marivaux n'offrait pas moins de singularité que ses écrits. Il était loin d'être exempt de défauts : son cœur ne fut pas toujours inaccessible

à la jalousie, et son amour-propre allait souvent jusqu'à d'injustes susceptibilités, dont il revenait volontiers du reste; mais on peut rendre sans aucune restriction hommage à la noblesse de son âme et à sa rigoureuse probité. Ayant perdu sa femme de bonne heure, et une fille qu'il en avait eue étant entrée en religion, il se crut dispensé de se livrer à des occupations lucratives; car, quoiqu'il ait beaucoup écrit, il était paresseux par tempéramment. Fort insoucieux de la fortune, ses ressources étaient très bornées; il trouvait néanmoins le moyen de secourir de plus pauvres que lui. « Lespectacle de ceux qui souffraient lui était si pénible, a dit d'Alembert, que rien ne lui coûtait pour les soulager; il pratiquait la véritable bienfaisance, celle qui sait se priver elle-même pour avoir le plaisir de s'exercer. Il avait fait sur une jeune actrice, qui n'avait ni talent ni figure, une plaisanterie qu'il se reprocha, et dont même il se punit, si c'est se punir que de réparer une faute par une action généreuse: il détermina cette actrice à se retirer dans un couvent, où il paya sa pension, en se refusant preque le nécessaire pour cette bonne œuvre. Un mendiant, qui lui demandait l'aumône, lui parut jeune et valide. Il fit à ce malheureux la question que les fainéants aisés font si souvent aux fainéants qui mendient : « Pourquoi ne travaillez-vous pas? — Hélas! monsieur, répondit le jeune homme, si vous saviez combien je suis paresseux! » Marivaux fut touché de cet aveu si naïf, et n'eut pas la force de refuser au mendiant de quoi continuer à ne rien faire. Aussi,

disait-il que, pour être assez bon, il fallait l'être trop. »

Il donnait bien plus volontiers qu'il ne recevait, et ne faisait pas à tout le monde l'honneur d'accepter des bienfaits. Il était très chatouilleux en cette matière. Cependant il ne crut pas devoir refuser une pension que lui avait offerte l'opulent et généreux Helvétius; mais il n'en conservait pas moins vis-à-vis de lui toute sa rude franchise. Un jour, entre autres, il lui fit essuyer une vigoureuse sortie, et l'excellent philosophe se contenta de dire, quand Marivaux fut parti : Comme je lui aurais répondu, si je ne lui avais pas l'obligation d'avoir bien voulu accepter mes bienfaits! On ne sait vraiment si l'on doit plus aimer la noble indépendance de l'homme de lettres qu'admirer la tolérante bonté de son protecteur. Une autre fois, Marivaux, malade, reçut la visite de Fontenelle qui, dans la crainte que son ami eût besoin d'argent, lui apportait cent louis, et le suppliait de les accepter : « Je sens, lui dit Marivaux, les larmes aux yeux, tout le prix de votre amitié, et de la preuve touchante que vous m'en donnez. Je répondrai comme je le dois et comme vous le méritez. Je regarde ces cent louis comme reçus, je m'en suis servi et je vous les rends avec reconnaissance. » Et il le força de les reprendre.

Uniforme et simple dans sa vie privée, il menait une existence assez obscure, avait peu d'empressement à se répandre, et bornait le plus souvent sa société à un très petit nombre d'amis. « Sa conversation, semblable à ses ouvrages, paraissait, dans les

premiers moments, amusante par sa singularité, mais bientôt elle devenait fatigante par sa monotonie métaphysique, et par ses expressions peu naturelles; et si l'on aimait à le voir quelquefois, on ne désirait pas de le voir longtemps, quoique la douceur de son commerce et l'aménité de ses mœurs fissent aimer et estimer sa personne. »

Malgré le succès de plusieurs de ses ouvrages, il fut admis assez tard à l'Académie-Française. Il eut pour compétiteur Voltaire, et l'emporta sur lui, par une préférence qu'on peut taxer d'injustice; aussi le public n'approuva-t-il pas cette élection, quoique Marivaux l'eût bien méritée, mais parce qu'en ce moment elle paraissait, avec raison, inopportune. On alla jusqu'à dire qu'un tel écrivain eût été mieux placé à l'Académie des Sciences, comme inventeur d'un idiome nouveau, qu'à l'Académie française, dont assurément il ne connaissait pas la langue. Malheureux dans son élection, il le fut encore à sa réception: « L'archevêque de Sens, Languet de Gergy, chargé de le recevoir, et obligé par cela même de louer ses ouvrages, qu'il ne voulait pas paraître avoir lus, tempéra un peu fortement ses louanges par quelques critiques, qu'il assaisonna, il est vrai, de tous les dehors de la politesse, mais sur lesquelles il aurait pu glisser d'une main plus adroite et plus légère. Le récipiendaire s'en trouva blessé, et fut sur le point, nous le savons de lui-même, de demander publiquement satisfaction, à l'Académie et à l'assemblée, d'une leçon qui pouvait être juste, mais qui, par la circonstance

et par la forme, n'était pas en ce moment fort à sa place. »

L'avénement de Marivaux au fauteuil fût le fait le plus marquant de sa vie, qui, comme son talent, ne se compose, a-t-on dit, que de petits traits. Il essuya encore dans sa carrière d'académicien un autre jour d'orage, que d'Alembert raconte de la manière suivante : « Marivaux lisait ses ouvrages avec une perfection peu commune, surtout dans les sociétés particulières, où il faisait sentir, par les inflexions délicates de sa voix, toute la finesse de sa pensée ; mais ces inflexions légères, plus faites pour un petit théâtre que pour une grande assemblée, échappaient, dans nos séances publiques, à des auditeurs que sa métaphysique trouvait déjà peu favorables. Il eut même un jour le dégoût de voir qu'on ne l'écoutait pas, et termina brusquement sa lecture, avec un mécontentement qu'on lui pardonna. » Il mourut le 12 février 1763.

VIII

L'ABBÉ DE RADONVILLIERS.

1763

Claude-François Lysarde de Radonvilliers, aumônier ordinaire du roi, conseiller d'État, abbé de Saint-Loup, né à Paris en 1709, mort le 20 avril 1789.

« C'était un usage ancien et comme sacré pour l'Académie, a dit d'Alembert, de recevoir parmi ses membres le précepteur et le sous-précepteur des enfants

de France. Le mérite éminent des Bossuet, des Fénelon, des Fleury, suffit pour justifier cet usage; il est d'ailleurs naturel de penser que, pour instruire et former l'héritier de la couronne, le monarque choisit ceux qui, par leurs connaissances et leurs lumières, se sont montrés les plus dignes de cette importante place; et l'Académie ne doit pas se piquer d'être plus difficile que son protecteur. » Ce fut à ces considérations que l'abbé de Radonvilliers, alors sous-précepteur des enfants de France, dut le fauteuil. La Cour désirait pour lui cette distinction littéraire. Marmontel s'était mis sur les rangs; mais aussitôt que le sous-précepteur fut présenté, il retira bien vite sa candidature, qui n'eût pas été heureuse, grâce à des oppositions puissantes, comme il nous l'apprend lui-même dans ses Mémoires. Ce tour de modestie habile lui réconcilia ses ennemis; et, cette même année, une place d'académicien étant venue à vaquer, elle échut à Marmontel.

L'abbé était d'ailleurs un littérateur fort estimable. On lui doit une assez bonne traduction du *Cornelius Nepos*, et un Traité *de la manière d'apprendre les langues*, où, parmi quelques subtilités, on rencontre des observations d'un grand sens, on reconnaît une justesse d'esprit peu commune. Il fut le premier académicien mort sous la révolution sans obtenir un successeur naturel, et c'est lui que le cardinal Maury magnifia si fort dans son discours de réception de 1807. Le sort le mit à la tête de la Compagnie dans plusieurs circonstances solennelles : à la réception

de Delille, à celle de Malesherbes, à celle de Ducis, succédant à Voltaire. C'était ici une mission scabreuse pour un prêtre; mais ce prêtre était sincèrement vertueux : aussi accomplit-il sa tâche consciencieusement, louant avec expansion le génie de l'académicien mort, et séparant avec une évangélique bonté l'ivraie du bon grain, exemple trop peu suivi dans un si grand nombre de déclamations hypocrites.

Quoique l'abbé de Radonvilliers ait montré des talents assez remarquables, on trouve à louer en lui mieux que cela : il eut une inépuisable charité. Il distribuait annuellement aux pauvres le plus clair de son revenu. Dans tous les pays où il possédait des bénéfices ecclésiastiques, il en déléguait le quart aux indigents du lieu; et à Paris, durant toute la seconde moitié de sa vie qui fut longue, il ne manqua jamais d'envoyer cent louis par année au curé de la paroisse de Saint-Roch qui était la sienne.

IX

COLIN D'HARLEVILLE.

1798

Jean-François Colin d'Harleville, né à Maintenon le 30 mai 1755. Avant d'entamer cette notice, nous devons un aveu au lecteur. Dans notre préface nous avons écrit, trompé par de faux indices, que, pour arriver à rétablir la succession interrompue par la suppression des Académies, on remplit le premier

fauteuil vacant par le premier académicien nommé ; ce n'est point cela qu'il fallait dire, mais bien qu'on remplace le premier académicien mort par le premier académicien nommé. De cette manière, l'abbé de Radonvilliers étant mort le premier sans successeur, Volney ayant été nommé le premier par l'arrêté consulaire qui rendit à l'Académie française sa forme primitive, celui-ci succède à celui-là. Ici donc est la place de Volney, et celle de Colin au troisième fauteuil. Ce n'est là que l'affaire d'un déplacement, et nous l'opérerons nous-même dans une édition ultérieure, pourvu que Dieu et le public nous prêtent vie. Cela dit, venons-en à Colin.

Quelques arpents de terre possédés par son père dans le canton d'*Harleville*, aux environs de Chartres, lui firent donner ce nom, par lequel les habitants de la contrée le désignèrent toujours. Pendant qu'il étudiait au collége de Lisieux, où il était boursier, il lui arriva, à l'âge de dix ou onze ans, un accident terrible. En voulant sauter de la chaire du réfectoire, où il avait fait la lecture pendant le dîner, il tomba d'assez haut sur la tête, resta sur le coup sans connaissance : on le crut tué. Pendant les six mois qu'il passa pour se rétablir, dans la campagne de son père, il ressentit au cerveau un bourdonnement continuel; c'était de l'étourdissement et comme une sorte d'ivresse. A en croire ce qu'il disait plus tard, il s'opéra une crise dans son intelligence, et cette crise l'aurait fait poëte. Ses études finies, on le mit chez un procureur au parlement, où il montra

d'heureuses dispositions pour les lettres et une incapacité à peu près complète pour les affaires. De cinq années de cléricature, il ne retira guère d'autre fruit qu'une petite pièce de vers monorimes sur les infortunes d'un clerc en parlement.

Sa première idée littéraire se traduisit en une petite comédie, l'*Inconstant*, un acte en prose qu'il destinait tout simplement à l'Ambigu-Comique. L'œuvre, présentée à Préville par un ami, fut bienvenue de ce grand acteur, qui engagea l'auteur à l'étendre en trois actes d'abord, puis à l'écrire en cinq actes et en vers : « Ce serait, lui dit-il, une pièce de caractère qui vous ferait honneur. » Le modeste Colin, n'ayant encore rimé que des chansonnettes, se croyait incapable de cinq actes de vers ; mais le bon Andrieux, déjà son ami, l'enhardit ; et l'*Inconstant* fut reçu à la Comédie française en 1780.

Cependant le jeune homme, logé dans une humble maison garnie, s'était endetté envers son hôtesse, et son père, mécontent de le trouver poëte quand il le voulait avocat, retirait ses secours. Il fallut capituler : Colin revint à Chartres, prit la robe, et, tant bien que mal, plaida, en butte aux remontrances, aux railleries de famille, qui s'adressaient soit au mauvais sujet, soit au fou, et dont il se vengeait en composant à huis-clos, sur sa situation personnelle, *le Poëte en Province*, gaie comédie qu'il brûla bientôt, par un sentiment honorable de respect et d'affection pour ses parents. En attendant, quelques voyages à Paris, de temps à autre,

lui remettaient du baume au cœur, et ses amis se prodiguaient en graves négociations pour la représentation de sa pièce. Molé, qui devait y jouer le principal rôle, ne la connaissait pas ; il fallut mille instances avant qu'il daignât la lire. D'Alembert, consulté par l'auteur jaloux d'améliorer son œuvre, n'avait pas le temps. Diderot la lut avec bonté, se montra satisfait du style, trouva l'action faible : « C'était, dit-il, une pelure d'ognon brodée en paillettes d'or et d'argent. » Enfin, à force de protection, la pièce fut jouée à Versailles, au mois de mars 1784, satisfit beaucoup par les détails, laissa désirer des changements ; et le pauvre Colin qui, par déférence pour sa famille, était resté à Chartres pendant que ses vers charmaient des oreilles royales, quel crêvecœur ! n'y tenant plus cette fois, revint à Paris, se remit à l'œuvre, et ne fut plus définitivement que poëte.

Heureusement il avait l'écriture nette et lisible : il fit des copies pour les libraires ; il gagnait à ce métier trente à quarante sous par jour, quand il travaillait bien et qu'il avait de l'ouvrage. Cela dura jusqu'au mois de juin 1786, que l'*Inconstant* fut enfin représenté au Théâtre-Français, après six ans d'attente. La pièce réussit ; les connaisseurs applaudirent à son avènement ; Palissot déclara que, depuis quarante ans, il n'avait pas vu de début littéraire fait pour inspirer de plus grandes espérances, et Colin prit courage. L'année d'après, il donna son *Optimiste,* qui réussit mieux encore. Il se vit recherché, complimenté, fêté. En quatre mois sa comédie lui rapporta plus

de vingt mille francs. Rien ne manquait à son bonheur, que de le voir partagé par son père; mais le digne homme était mort avant même la représentation de l'*Inconstant,* sans avoir pu jouir des premiers succès de son fils dans cette carrière dont ses craintes paternelles n'avaient pu le détourner. Ce bonheur il le partagea du moins avec ses six sœurs et ses cousines, qu'il fit venir successivement, en poste et deux par deux, à Paris, d'où il les renvoya de même, après les avoir bien réjouies, promenées, et bien enchantées du spectacle de sa pièce. Les *Châteaux en Espagne* vinrent un an juste après l'*Optimiste,* eurent moins d'éclat que lui, mais plus que l'*Inconstant;* et les trois pièces, restées au répertoire, se voyaient toujours avec plaisir.

Échauffé par l'ardeur du travail, Colin tomba sérieusement malade dans l'été de 1789, garda le lit, et toute application d'esprit lui fut interdite par son médecin. Au bout de quelque temps il devint morne et taciturne : la présence de sa sœur aînée, qui s'était constituée sa garde, les visites de ses meilleurs amis, semblaient l'importuner. Cet état dura douze jours, après lesquels, dans un moment où il se trouvait seul avec Andrieux, il lui avoua que, pendant ces douze jours, il avait fait une comédie en cinq actes. Son ami le crut fou; Colin alors, tirant d'entre ses draps un monceau de feuilles de papier griffonnées, lui prouva qu'il disait vrai, en lui montrant son *Vieux Célibataire.* Et c'est ainsi, au milieu du délire de la fièvre, que fut composée cette pièce qui passe avec

raison pour le chef-d'œuvre de son auteur; cependant il est vrai de dire qu'il eut tout le temps de la corriger, car elle ne fut mise au théâtre qu'en 1792, un an après son *M. de Crac dans son petit Castel*, ce petit chef-d'œuvre de verve et d'intarissable gaîté.

Colin n'avait jamais été robuste; mais depuis le *Vieux Célibataire*, sa santé resta toujours incertaine et languissante. Son humeur s'en ressentit, et, de joviale et vive qu'elle était dans sa jeunesse, quoique avec un fond naturel de mélancolie, elle devint abattue et comme chagrine. Ses œuvres subséquentes portèrent l'empreinte de cet affaissement, à part de rapides éclairs. Il y a quelque chose d'une exaltation fiévreuse dans les *Artistes*; et *Les Mœurs du jour* accusent de la faiblesse dans le pinceau. Au reste, même en parfaite santé, il est douteux que Colin eût été plus énergique; il n'était pas fait pour connaître le vice, et lui-même il disait : « Je ne sais pas peindre les méchants, et je n'aime pas à les peindre. » Il n'a pu se faire violence qu'une fois, et ce fut au *Vieux Célibataire*, dans le rôle de Mme Evrard, tracé de main de maître.

Lorsque Picard devint directeur du théâtre Louvois, Colin, qui était son ami, se ranima pour le seconder. Comme sa facilité était extrême, il composa coup sur coup plusieurs pièces, entre autres *Malice pour malice*, *le Vieillard et les jeunes gens*, jouées toutes deux dans la même année (1803), *Il veut tout faire*; puis, en 1805, il donna lui-même une édition de ses œuvres, et quelque temps après il cessa de vi-

vre, en 1806. Par un hasard singulier, il mourut le jour anniversaire de la première représentation de son chef-d'œuvre, un 24 février. Quelque temps après sa mort, on joua de lui, avec le plus grand succès, une œuvre posthume, *Les Querelles des deux frères*. La destinée de cette pièce a été curieuse. Colin, avant de mourir, voulant se défaire d'une certaine quantité de papiers inutiles, avait chargé sa gouvernante de les brûler. Celle-ci les vendit à un épicier, et parmi ces papiers se trouvait le manuscrit de la comédie, qui heureusement tomba entre les mains d'un bon juge, et fut donné par lui au théâtre.

Colin était le plus doux et le plus bienveillant des hommes; on sent cela quand on lit ou qu'on voit représenter ses ouvrages; ils respirent partout les sentiments délicats, le goût de la vie champêtre et des mœurs simples. Ils portent en outre un caractère de naïveté comique et de bonhomie charmante, qui ont valu à bon droit à leur auteur le glorieux surnom de La Fontaine de la comédie. « L'espèce de gaîté qui règne dans ses pièces est aimable, a dit Laharpe, et fait naître le sourire de l'âme. » Il a une manière tellement individuelle, si peu imitée et si inimitable; toutes ses inspirations semblent si bien l'effet de l'instinct et non le résultat de l'effort, que, pour nous, nous l'avons toujours considéré comme un homme de génie, c'est-à-dire comme un de ces hommes rares qui ont rencontré leur vrai milieu, ne se sont point créé une vocation factice, et ont fait irrésistiblement la seule chose à laquelle la nature les eût prédestinés.

Après cela, nous ne craindrons pas pour lui d'avouer qu'il mérite généralement « ce reproche que César faisait aux comédies de Térence, dont il regrettait beaucoup que les doux écrits manquassent d'une certaine force comique. » Ce sont les termes dans lesquels, en 1810, la classe de littérature et de langue parlait d'une pièce de Colin.

Ce gracieux poëte fut nommé membre de l'Institut par le Directoire, section de grammaire, à la place qu'avait refusée Garat. Mais lorsqu'il se présenta pour prendre rang parmi les grammairiens, il fut réclamé par les poëtes, qui l'introduisirent eux-mêmes dans leur section; ce fut comme une double nomination, dont on est bien aise de le voir l'objet.—Rappelons, en terminant, la touchante notice que lui a consacrée Andrieux, de laquelle celle-ci n'est que l'extrait indigne; et invitons ceux qui ne l'ont point lue à la lire, ceux qui l'ont lue à la relire encore.

II

LE COMTE DARU.

1806

Pierre-Antoine-Noel-Bruno, comte Daru, né à Montpellier en 1767. Il reçut une éducation brillante, fit très jeune ses preuves en poésie, fut d'abord sous-lieutenant à seize ans, se dégoûta bientôt du service, entra dans la carrière de l'administration militaire, où 1789 le trouva commissaire des guerres.

Il fit, en cette qualité, la campagne de 1792. Arrêté à l'armée, comme suspect, il resta dix mois en prison, et ce fut là qu'il composa son *Epître à mon sans-culotte,* badinage plaisamment philosophique où il prouvait en jolis vers à son porte-clefs Brutus « que c'était lui, geôlier, qui était prisonnier, tandis que le poëte, sous les verroux, parcourt libre et gai l'univers. » Il fut délivré par le 9 thermidor, bientôt rendu à ses fonctions, puis élevé au grade de commissaire-ordonnateur en chef.

Le 18 brumaire arriva, et la vaste capacité qu'avait déployée Daru dans toutes ses fonctions ne pouvait échapper à Bonaparte, « à l'homme des temps modernes qui a su le mieux tirer parti des talents, disait Cuvier. Aussi dès qu'il l'eut connu, soit qu'il s'agît de pourvoir aux besoins des combattants, ou de recueillir avec ordre les fruits de la victoire, ou de préparer pendant les courts intervalles de la paix des victoires nouvelles, Daru fut-il toujours employé en chef. Intendant d'armée, commissaire pour l'exécution des traités, administrateur des pays conquis, ministre, partout il déploya la même force de tête et la même vigueur de caractère. » Chaque fardeau lui créait une force, chaque emploi un mérite, suivant la belle expression de son successeur. Sur son rocher de Saint-Hélène, l'Empereur, passant en revue les hauts fonctionnaires qui avaient bien mérité de lui, rendait à Daru ce témoignage : « que c'était un homme d'une extrême probité, sûr, et grand travailleur, et qu'au travail du bœuf il joignait le courage du lion. »

Ce fut surtout dans la désastreuse retraite de Russie qu'il montra une constance, une énergie, un dévouement à ses difficiles devoirs, au-dessus de tout éloge.

Quelque infatigable qu'il fût, il avait affaire à une organisation tout aussi active que la sienne, et une fois il se trouva pris. L'Empereur l'avait mandé pour travailler après minuit : Daru, accablé de lassitude, savait à peine ce qu'il écrivait, et, vaincu par la nature, il s'endormit sur son papier. Réveillé, après quelque temps d'un sommeil profond, qui voit-il à ses côtés? l'Empereur lui-même, absorbé dans le travail. Muet de surprise et de confusion, il allait balbutier quelques excuses : « Eh bien! oui, Monsieur, lui dit Napoléon, vous me voyez faisant votre ouvrage, puisque vous n'avez pas voulu le faire. J'ai pensé que vous aviez bien soupé, passé une bonne soirée; mais encore faut-il que le travail ne souffre point. — Ah! Sire, moi, avoir passé une bonne soirée! Voilà plusieurs nuits blanches que je passe au travail, et Votre Majesté vient d'en voir la triste conséquence, qui m'afflige cruellement. — Eh! que ne disiez-vous cela? je n'ai point envie de vous tuer! allez vous coucher, et bonne nuit, M. Daru! »

« Parmi tant de fonctions diverses où la pensée a peine à trouver une lacune, disait M. de Lamartine le jour de sa réception, comment l'administrateur trouva-t-il le temps de la philosophie, de l'histoire, de la poésie? Dans des moments toujours employés, dans des heures dérobées par minutes, non à ses de-

voirs, mais aux plaisirs, à la nuit, au sommeil, dans une âme toujours active, pour qui le travail était le repos du travail. La traduction d'Horace, des traductions de Cicéron, un poëme sur Washington, un poëme sur les Alpes, un autre sur la fronde, une épître à Delile, la traduction de Casti, des discours en vers, des discours à l'Académie, des travaux sur la librairie, sur les liquidations, l'histoire de Bretagne, l'histoire de Venise, enfin un poëme sur l'astronomie, qui n'est publié que d'hier, et qui promet d'éclairer son tombeau du rayon le plus tardif, mais le plus éclatant de sa gloire, tels furent ce qu'un tel homme appelait ses loisirs. »

Quoique dans tous ces écrits Daru ait laissé des traces lumineuses de talent, nous ne nous occuperons que des deux principaux. La traduction d'Horace était son œuvre de prédilection ; il en poursuivit l'achèvement et l'amélioration dans toutes les circonstances de sa vie ; « à chaque campement, au moindre bivouac, il trouvait quelques moments à lui consacrer. » Cette traduction estimée, qui a été réimprimée cinq fois, laisse à désirer sous le rapport du coloris poétique ; mais elle est élégante, correcte, et bien supérieure à toutes les traductions antérieures du même poëte. Sans doute elle ne reproduit pas, dans les odes, l'élévation, la précision, la vigueur, le génie de l'original, tâche à laquelle le plus grand poëte ne saurait suffire ; mais du moins elle ne les dénature pas et les laisse deviner ; et, dans les épîtres et les satires, elle approche mieux du but, offre même

souvent des passages rendus avec une incontestable habileté.

Toutefois l'ouvrage de Daru le plus éminent et le plus durable, c'est son *Histoire de Venise*, vaste composition qui lui conservera un souvenir honorable dans l'estime de la postérité. Les écrivains qui l'avaient précédé dans le choix de ce sujet n'avaient pu, comme lui, puiser aux sources authentiques. Il fallait la chute de la république vénitienne pour tirer ses archives du secret profond où elles étaient ensevelies; ce fut donc quand cette république expira sous Bonaparte que Daru conçut le plan de son histoire, et se réserva, pour sa seule part de butin, les documents importants indispensables à son travail. Aussi le livre de Daru abonde-t-il en faits qu'on chercherait vainement ailleurs; et ces faits, rassemblés avec un zèle consciencieux, une patience infatigable, un choix éclairé, sont judicieusement, impartialement racontés et discutés, sont exposés sous la forme sobre et sévère du vrai style historique. En un mot, par ses proportions et son mérite, cette histoire est un estimable monument.

Daru, appelé à la Chambre des Pairs en 1819, y fit preuve, comme toujours, d'une grande rectitude de jugement, de hautes connaissances administratives, d'une facilité universelle; de plus, il s'y montra souvent éloquent et courageux, et servit bien son pays dans plusieurs discussions importantes. Il mourut le 5 septembre 1829. Un mot suffit à son éloge : de son vivant même on l'appela l'homme probe. Un or-

gane sonore, une élocution facile, beaucoup de calme et de dignité avaient fait de lui, en maintes circonstances, un président distingué des séances académiques.

XI

M. DE LAMARTINE.

1830

M. Alphonse de Lamartine est né à Mâcon, le 21 octobre 1790. Il avait pour nom de famille *de Prat;* celui de Lamartine, il le prit plus tard d'un oncle maternel. Ses premiers souvenirs datent de la maison d'arrêt où, pendant la terreur, on le menait visiter son père, autrefois major de cavalerie sous Louis XVI, et attaché à l'ancien ordre de choses par la naissance et les opinions. Echappés à l'échafaud, ses parents se confinèrent à Milly, terre obscure, poétique nom immortalisé désormais. C'est là qu'il écoula sereines les années de son enfance, là que celui qui devait être un jour un grand poëte religieux apprit à lire dans une belle bible de Royaumont, sous les leçons de sa mère, une femme admirable, qui le récompensait de son attention et de ses progrès en lui montrant et lui expliquant, sa lecture finie, les gravures du livre. Après le toit paternel vint l'éducation, assez bienveillante aussi, du collége de Belley, sous les Pères de la Foi.

Sorti du collége vers 1809, M. de Lamartine ha-

bita Lyon, fit un premier voyage en Italie, où il séjourna quelque temps, puis vint à Paris. Il composait déjà beaucoup de vers, en laissait tomber même dans ses lettres familières, rêvait la gloire poétique, celle du théâtre surtout; et l'un de ses premiers ouvrages fut une tragédie, inédite, de *Saül*, dont Talma aimait à lui entendre réciter des fragments avec sa voix mélancolique et sonore. Cependant il souffrait d'un triste désaccord entre ses désirs et son pouvoir, entre ses instincts innés de magnificence et son peu de ressources pour y suffire; sa santé s'altéra. Il dut revoir l'Italie, et ce second voyage fit éclore ou prépara bien des vers admirés depuis. Sur ces entrefaites, la Restauration remplaça l'Empire, et vint ouvrir de nouvelles destinées au jeune gentilhomme, qui entra, en 1814, dans une compagnie de gardes-du-corps. Après les Cent-Jours, M. de Lamartine, alors tout entier à son Elvire, ne reprit point de service. Bientôt Elvire mourut, et son poëte lui-même fut bien près de succomber à une maladie mortelle, qui fut signalée par un retour fervent à Dieu et par l'anéantissement de quelques poésies que, avec ce scrupule exagéré de l'heure suprême, leur auteur voua au feu comme trop mondaines.

C'est à travers ces événements que M. de Lamartine arriva à l'année 1820. Les *Méditations poétiques* étaient écrites; le poëte n'était plus séparé de la gloire que par bien peu de chose, par un rien, par un libraire; mais encore ce libraire fallait-il le trouver. Enfin, après bien des rebuts, des dégoûts, des

déboires amers, le manuscrit fut accepté par un M. Nicolle. Ce nom mérite bien qu'on essaie de le transmettre à la postérité ; non pas que sans M. Nicolle M. de Lamartine n'eût pu se faire jour : les grandes destinées ne sont pas à la merci de si petits obstacles; mais enfin honneur à lui, qui fut un instrument! Le livre parut donc, sans nom d'auteur, sans préface, isolé, sans appui, avec ce titre tout court : *Méditations poétiques*. Eh bien ! en moins de quatre ans, quarante-cinq mille exemplaires s'en répandirent par le monde; ce fut, depuis le *Génie du Christianisme*, le succès le plus éclatant du siècle; on s'empressa d'en rechercher l'auteur, de savoir au moins son nom, et tout à coup ce nom, obscur la veille, Lamartine, se trouva glorieux et se plaça à côté des grands noms de l'époque, Châteaubriand, Byron, Gœthe. C'était une sorte de phénomène bien rare, alors comme toujours, que cette apparition de vers où abondait la poésie, que cette suite de compositions brillantes où le coloris le plus poétique revêtait des pensées grandes et nobles ; où la magnificence des expressions rehaussait des sentiments élevés; où la richesse des images mettait en saillie la majesté des idées; où la grâce la plus touchante, les accents émus les mieux faits pour s'insinuer au fond des âmes, se mêlaient aux épanchements les plus tendres, les plus mélancoliques; où l'amour et la religion s'entrelaçaient avec un indicible enchantement, en une peinture idéale et vraie de ce qu'il y a de religieux dans le plus affectueux des sentiments de l'homme. Les esprits même

les moins amis des vers en furent frappés; les cœurs aimants se laissèrent aller avec volupté à ces chants de passion, de douleur et de rêverie plaintives; les cœurs religieux se sentirent attirés par cette expression profonde des grandes vérités de la religion et de la morale; enfin les caractères sérieux et méditatifs se prirent eux-mêmes à ces hautes considérations philosophiques; et tous s'avouèrent séduits par cette harmonie suave, ravissante, qui attendrit comme la musique la plus douce, et qui arrive irrésistiblement à l'âme par l'oreille. Dans les grandes facultés de M. de Lamartine, il nous semble en effet que cette dernière, faculté si précieuse! est la plus développée; et, comme les arts sont frères jumeaux de toute poésie, nous trouverions volontiers en lui le poëte-musicien, comme dans M. Hugo le peintre-poëte : le premier procède en général par la mélodie, le second par l'image.

Il faut le reconnaître pourtant : le mérite éminent des *Premières Méditations* fut, dès l'origine, mieux senti de la foule que bien jugé des connaisseurs. Si M. de Talleyrand, possesseur du premier exemplaire imprimé, se montra enthousiaste, si M Villemain admira sincèrement et sut trouver d'éloquentes paroles pour exprimer sa prédilection en faveur de quelques-unes des plus belles pièces du recueil, certains esprits, et des plus hauts et des plus éclairés, n'accueillirent pas sans scrupule cette jeune et aventureuse poésie; et même avant ce temps, à Mâcon, dans une société littéraire composée d'hommes distingués, où M. de La-

martine donnait quelquefois lecture de ses vers, ses vers étaient médiocrement goûtés, ses meilleurs souvent paraissaient bizarres : tant le talent le plus riche et le plus brillant court risque d'être méconnu lorsqu'il se produit avec le cachet hasardeux de l'originalité, cette originalité si vivement réclamée où elle n'est pas, si difficilement acceptée où elle existe. Quoi qu'il en soit, il y a déjà longtemps que ce délicieux recueil d'élégies est rangé parmi ces livres de prédilection auxquels on revient toujours, comme aux confidences d'un ami.

Les désirs de sa famille appelaient M. de Lamartine à la carrière diplomatique ; il profita de son succès pour se faire attacher à la légation de Florence. Il partit pour la Toscane, où il rencontra un mariage opulent et conforme à ses goûts ; sa fortune s'accrut encore bientôt du riche héritage d'un oncle. Il résida, comme secrétaire d'ambassade, à Naples, puis quelque temps à Londres, et revint, comme chargé d'affaires, en Toscane. Déjà les *Secondes Méditations* avaient paru, en 1823 ; et, tout en reproduisant les grandes beautés accoutumées du poëte, elles avaient accusé un progrès dans sa manière, devenue plus arrêtée, plus précise ; il peignait toujours ses impressions personnelles, mais il y avait de plus, çà et là, de magnifiques échappées dans le domaine des faits historiques ; ainsi l'ode admirable à Bonaparte. Le poëme de la *Mort de Socrate* fut publié la même année ; et 1825 vit paraître le *Chant du Sacre* et le *Dernier Chant* du pèlerinage d'Harold. Dans cette

dernière œuvre, le poëte adressait quelques vers éloquemment dédaigneux à l'Italie actuelle, si déchue de son antique gloire. Un colonel italien voulut y voir un outrage à l'honneur de sa nation ; il en témoigna son mécontentement à M. de Lamartine, dans un salon de Florence. Un duel dut s'ensuivre, dans lequel notre poëte reçut une grave blessure. Après avoir ainsi fait sa preuve de bravoure, il donna des explications franches et loyales de sa pensée, qui n'avait exprimé qu'un sentiment général sans aucune intention offensante; et, une fois rétabli, il fut le premier à intercéder auprès du grand-duc en faveur de son adversaire. Cette conduite, doublement généreuse et chevaleresque, fut vivement approuvée par la haute société de Florence.

En 1829, M. de Lamartine revint en France, et les *Harmonies poétiques et religieuses* parurent la même année. C'est là qu'il faut chercher surtout la puissance lyrique du poëte; c'est là qu'il a donné toute sa mesure, qu'il a montré combien sa voix avait de souplesse, d'étendue et de variété, combien il avait à sa lyre de cordes magnifiques et vibrantes. L'année suivante, il fut reçu à l'Académie, circonstance que, selon notre habitude et parce qu'elle fait double emploi avec notre spécialité et la date qui précède cette notice, nous ne rappellerions pas, si elle ne marquait dans sa vie comme révélation de son talent sous un jour nouveau : dans son discours de réception c'est la première fois que le poëte descendait à la prose, et, quelque préparé que l'on fût à l'admiration, il étonna.

Ce furent une abondance luxuriante et réglée de tours et d'images, un déroulement majestueux et facile de la période, un enchaînement de pensées et de phrases à la fois nobles et naturelles, poétiques et simples, qui enchantèrent l'auditoire, annoncèrent dès-lors l'orateur admiré depuis, et donnèrent un démenti de plus à ce préjugé vulgaire qu'un grand poëte est difficilement un grand prosateur.

Au moment où la révolution de juillet éclata, M. de Lamartine allait partir pour la Grèce en qualité de ministre plénipotentiaire; mais, quoique le gouvernement nouveau lui eût offert de lui conserver ce titre, il resta. Deux ans plus tard, il s'embarquait pour l'Asie, et, après un voyage de seize mois, retournait en France, rappelé par un mandat législatif que lui avaient décerné les Dunkerquois pendant son absence. Il rapportait un beau livre, le *Voyage en Orient;* mais, à Beyruth, l'âme de son unique enfant, sa fille chérie, un bel ange, était remontée vers les cieux! Malgré les beaux récits de Volney, de M. de Châteaubriand et de tant d'autres, on lit avec tout le charme de l'imprévu le livre de M. de Lamartine. Ce n'est point un ouvrage composé, prémédité, mais bien une suite de descriptions et de scènes tracées sur les lieux sans prétention, en face des personnes et des choses, pensées et senties en tout abandon. Le lecteur entre avec un charme infini dans l'intimité de l'écrivain aimé; il sympathise avec lui, partage ses émotions, accepte ses points de vue; il admire ces descriptions exactes, enchanteresses, au coloris frais

et vigoureux, des plus poétiques régions de la terre; il s'attendrit de la mélancolie exquise tombée çà et là; il se récrée des scènes variées de la navigation, de l'aspect des monuments et des contrées; se laisse bercer aux contemplations historiques et rêveuses, médite aux aperçus rapides et profonds jetés avec tant de justesse et de charme sur la famille, la religion, la liberté, l'instruction, l'art, la divination, la solitude, les voyages, tout cela traduit dans la plus harmonieuse des formes et la plus limpide, avec le cœur le plus expansif et le plus chaleureux.

Une fois à la Chambre, M. de Lamartine n'a point déserté la poésie, mais il l'a bien subordonnée, hélas! à la politique. *Jocelyn*, la *Chute d'un ange*, les *Recueillements poétiques*, cinq volumes de vers, démontrent combien sa muse est facilement féconde. Dans le premier et le mieux accueilli de ces poëmes, où l'auteur s'attaquait pour la première fois aux compositions étendues, la fable est simple mais touchante : c'est le magnifique tableau de la passion sacrifiée au devoir; il y a là, dans bien des pages délicieuses, à travers quelques longueurs, quelque incorrection de détails, des parfums de poésie, des délicatesses de sentiment, une suavité, une émotion qui provoquent l'attendrissement et les larmes. Là le poëte se montre encore une fois en progrès, plus magnifique et plus vrai que jamais quand il décrit, plus élevé que par le passé quand il s'adresse à la nature, à Dieu; et, de plus, il a parfois des inspirations d'une simplicité, d'une naïveté qu'on ne lui connaissait pas

encore. Dans *la Chute d'un ange,* la grandeur et la grace inhérente au talent de M. de Lamartine s'allient à une énergie, à une virilité qu'il n'avait point révélées jusque là. L'intention du poëme est plus haute, plus féconde que la rêverie des Méditations, que la piété des Harmonies, que la charité de Jocelyn; il renferme des morceaux d'une excellente beauté, d'éblouissantes images, des tableaux d'une fraîcheur et d'un intérêt peu communs, d'admirables récits, d'heureuses inventions, des épisodes d'une poésie homérique; mais, on l'a dit à regret à M. de Lamartine, c'est plutôt une ébauche qu'un tout coordonné et logique; l'abnégation de l'amour-propre poétique, l'incurie et le laisser-aller y sont trop flagrants. Etait-ce donc là le prélude de la préface annexée depuis aux *Recueillements poétiques?* la poésie n'aurait-elle été pour M. de Lamartine qu'un marchepied, ou tout au plus la distraction des heures perdues? peut-elle être en effet considérée comme la très humble vassale de la politique? et ne serait-elle qu'une sublime inutilité? Non! ces idées ont déjà par elles-mêmes assez de penchant à s'infiltrer au cœur du vulgaire pour qu'un poëte eût dû ne point les autoriser, même par une apparence de sanction. La poésie est un sacerdoce bien autrement élevé et précieux que la députation; il est douteux que le député le plus utile puisse l'être autant qu'un grand poëte; et, de plus, loin qu'il y ait en France autant de poëtes que de députés, il y a en Europe, selon le mot de M. Hugo, moins de poëtes que de rois. Mais voilà ce que c'est! Voulez-vous que, grands ou petits,

nous tenions à une qualité quelconque, contestez-nous-la. Personne ne s'avise de refuser à M. de Lamartine son titre de grand poëte, il en fait litière; certaines gens, à tort sans doute, lui disputent celui d'homme d'État, il s'y cramponne, et veut les convaincre d'erreur.

Ce n'est pas nous qui contesterons au poëte ses droits à devenir à son tour pasteur d'hommes. En un temps où le verbe s'est fait pouvoir, peu de verbes ont autant de puissance que le sien. A la tribune, alors surtout qu'il s'agit de combattre pour ces bases éternelles de la société humaine, l'honneur, la morale, la charité, l'intelligence, nul n'a des mouvements plus éloquents, plus imposants, mieux sentis; alors il fait entendre, en un style qui frappe et pénètre, de graves et d'utiles enseignements. Mais il possède aussi l'art d'assouplir sa manière, tout en la conservant élevée, poétique, à toutes les circonstances, à l'expression de toutes choses. Une imagination vive et fleurie, abondante et colorée, secondée d'une mémoire vaste et féconde; une distinction de langage constamment élégant et noble; un enchaînement de phrases large et libre; une cadence de sons nombreux, toujours caressante sans monotonie, règnent dans ses discours; sa réplique est chaude, animée. Il est un de ces rares orateurs dont la parole improvisée ressemble le plus, par la beauté pure de la forme, à la parole écrite; il est enfin, comme on l'a fort bien dit, une de ces voix pour lesquelles, amis politiques ou dissidents, il n'y a que des admirateurs.

— Ses traits, suffisamment popularisés par la gravure, sont, on ne l'ignore pas, nobles, gracieux. Ce que l'on raconte de ses manières distinguées, de son affabilité bienveillante, et surtout de sa bienfaisance prodigue, est de nature à consolider l'affection générale que ses œuvres lui ont conciliée.

Depuis l'époque où nous tracions les lignes qui précèdent, cet académicien n'a fait qu'accroître le regret que nous y exprimions humblement, et qui était de voir M. de Lamartine sacrifier la poésie à la politique. M. de Lamartine a, pendant un temps, complétement abandonné la Muse, ou, pour nous servir de ses propres termes, il l'a *attelée au char des factions*; et, si nous le retrouvons à cette heure dans le domaine des lettres, c'est que la politique ne veut plus de sa participation.

L'histoire, dans laquelle il joue un si grand rôle, est trop voisine de nous pour que nous ayons à nous étendre bien particulièrement sur la biographie politique de M. de Lamartine. Personne n'ignore que, membre de la Chambre des députés, il mit une ardeur telle dans l'opposition qu'il y faisait que, peu de temps après, cette Chambre s'écroulait avec la monarchie de Juillet. Une révolution venait de s'accomplir, grâces à lui et à ses amis! Aussi retrouvons-nous bientôt M. de Lamartine membre du

gouvernement de la République, qu'il venait de créer; puis nous le voyons figurer à l'Assemblée constituante et à l'Assemblée législative jusqu'au coup d'Etat de 1851. Alors seulement M. de Lamartine, rendu à ces lettres qu'il n'eût jamais dû délaisser, reprend sa place dans notre histoire; mais combien il nous semble changé pendant une aussi longue absence!...

Toutefois, avant d'arriver aux dernières compositions de M. de Lamartine, lesquelles ont essuyé de vives critiques, la première de toutes, et par la date et par le talent, l'histoire des *Girondins*, mérite une mention particulière. Ce n'est pas sans raison que l'on a dit que cet ouvrage devait faire époque dans la littérature et dans la politique. Il existe bien des histoires de la Révolution : il en est quelques-unes qui sont même des monuments littéraires d'une haute valeur; mais nous croyons fermement que si M. de Lamartine avait accompli dans son entier la tâche qu'il s'était imposée, c'est-à-dire, si ce qui a paru de son histoire des *Constituants* jouissait de la même supériorité que celle des *Girondins*, il ne resterait plus rien à faire pour ceux qui tenteraient d'écrire sur le même sujet, et que les *Girondins* et les *Constituants* seraient les colonnes d'Hercule de l'histoire écrite de la Révolution. Il y a malheureusement entre ces deux œuvres un abîme. Autant la première est étudiée et parfaite, autant la seconde se ressent de la précipitation qu'y met son auteur et de sa négligence. On a dit des *Girondins*, et l'on a dit avec

raison, qu'aucun ouvrage moderne ne méritait mieux la comparaison avec les *Mémoires* de Saint-Simon.

Avec la même verve, la même variété et une correction de style incomparablement supérieure, c'est en effet le même soin, la même conscience dans l'étude des causes et des résultats, des caractères et des faits, des passions et des intérêts. « La position du grand écrivain moderne diffère cependant beaucoup de celle du grand chroniqueur du siècle dernier, disait à ce propos un critique; celui-ci raconte ce qu'il a vu : dans le drame immense dont il déroule devant nous les péripéties, il est à la fois auteur et acteur; la passion, et une passion personnelle, anime souvent ses récits, et l'intention d'être toujours équitable ne le garantit peut-être pas de toute partialité. M. de Lamartine, au contraire, ne parle que d'après le témoignage d'autrui. L'intervalle d'une génération le sépare des événements qu'il retrace, des personnages qu'il fait revivre; mais il a interrogé les contemporains qui leur ont survécu, il a recherché tout ce qui est resté d'eux-mêmes, il a comparé tous les récits, toutes les versions dans une foule de documents divers et parfois contradictoires; il s'est appliqué à découvrir le vrai, même quand il devrait rencontrer le faux. » Cependant, si constante que soit sa sévérité pour les actes répréhensibles, il a, par malheur, couvert de trop d'indulgence des intentions et des caractères injustifiables; mais, comme il l'a fait le plus souvent avec une grande

supériorité, c'est à l'opinion à l'en blâmer et non point à la critique littéraire. Celle-ci a, d'ailleurs, trop à reprendre aux autres publications historiques de M. de Lamartine pour ne point user d'indulgence ici. Dans ses derniers ouvrages, en effet, M. de Lamartine semble en quelque sorte avoir pris à tâche de prouver que le goût de la poésie est incompatible avec le talent que demande l'histoire; c'est, du moins, ce qu'une critique consciencieuse a pensé en lisant les pages qu'il a consacrées à la république de 1848, à la Turquie, à la Restauration, et celles qu'il fournit tous les jours au *Siècle* sous le titre des *Constituants*.

Nous ne sommes pas, quant à nous, de ceux qui refusent aux poëtes la faculté d'écrire l'histoire : nous pensons, au contraire, que l'imagination joue un rôle très-important dans le talent historique; et nous venons de le prouver en admirant celle des Girondins; mais nous ne saurions croire, cependant, qu'elle doive tenir lieu des patientes études que nécessite la tâche si supérieurement remplie par MM. Aug. Thierry, Mignet, Thiers et Guizot. A côté de ce don brillant de l'esprit, l'érudition, la persévérance et l'amour de la vérité sont des qualités nécessaires, et malheureusement M. de Lamartine les a bien souvent négligées. L'imagination domine trop chez lui : de là les graves défauts qu'on a relevés dans ses productions historiques, et qui sont d'abord l'absence de composition, l'infidélité et la défectuosité du jugement ; ce qui a fait dire juste-

ment que l'histoire n'est pas un roman et que M. de Lamartine aurait dû ne pas l'oublier.

Son dernier livre, l'*Histoire de la Restauration*, n'est qu'une improvisation tantôt ingénieuse, tantôt passionnée, trop souvent confuse. On sent néanmoins, malgré ses nombreux défauts, qu'elle émane d'un écrivain animé des sentiments les plus généreux, habitué aux plus nobles idées ; on y trouve par cela même de bons et beaux passages, des portraits tracés de main de maître, de l'émotion surtout, et des morceaux tels que le grand poëte sait les écrire. Il en est de même des fragments semés par lui dans les recueils qu'il a fondés, tels que le *Civilisateur* et le *Conseiller du peuple*, dans les nombreux écrits sortis de sa plume depuis 1848, dans ses discours, ses manifestes. Mais où se retrouve tout entier l'auteur des *Méditations* et des *Harmonies*, c'est dans *Raphaël* et les *Confidences*. *Geneviève* et le *Tailleur de Saint-Point*, ne sont que des romans très-supérieurs par la délicatesse des sentiments et l'étude du cœur humain. On sait comme M. de Lamartine parle des tendresses du cœur, à quelle hauteur il s'élève dans le ciel de l'imagination : *Raphaël* et les *Confidences* sont les nouveaux témoignages de ces dons merveilleux de son génie, chaque page en contient la preuve. Nous voudrions pouvoir citer ici celles où M. de Lamartine apprécie en passant les historiens antiques et les écrivains du XVIIᵉ siècle, les ouvrages et le but des économistes, les résultats obtenus par les ora-

teurs politiques, ses pensées sur les gouvernements, les ravissantes descriptions, les charmantes peintures dont ces deux livres abondent : car de ce qui en fait le fonds, la valeur suprême, l'analyse même ne pourrait en donner l'idée, ni en faire dignement l'éloge : il est des choses qui se sentent et qui ne s'expliquent pas. Comment quelques lignes décolorées offriraient-elles un reflet de ce style merveilleusement splendide, de ces développements du sentiment intime, de cette parole magique qui est le secret de M. de Lamartine, qui n'appartient qu'à lui, qui le fait reconnaître et admirer entre tous ? Disons-le donc : peut-être de tels livres peuvent-ils bien ne pas donner satisfaction à toutes les exigences des critiques de profession ; mais ils séduisent, ils charment, ils font longuement rêver et penser. Trouve-t-on beaucoup de chefs-d'œuvre dont on puisse en dire autant ?

XV

LE FAUTEUIL DE LALLY.

LE FAUTEUIL DE LALLY.

I

SIRMOND.

1634

Jean Sirmond, neveu du jésuite Jacques Sirmond l'un des hommes les plus savants du xvii[e] siècle, naquit à Riom, en Auvergne, vers l'an 1589. Il vint à Paris dans sa jeunesse. Son oncle le recommanda au cardinal de Richelieu, et celui-ci l'employa d'abord à répondre aux pamphlets que publiait contre son ministère l'abbé de Saint-Germain, autrefois sa créature, et alors son plus ardent adversaire. Au reste, si l'on est curieux de savoir quel est le premier pamphlétaire qui ait bavé sur l'Académie, ce fut cet abbé de Saint-Germain, âme damnée de la reine exilée Marie de Médicis, et détracteur quand même de toutes les conceptions du grand ministre. Le cardinal ne tarda pas à voir en Sirmond un des meilleurs écrivains du siècle, et le récompensa en le

nommant historiographe du roi, aux appointements de douze cents écus. Cette faveur et son zèle éprouvé pour le ministre lui créèrent en Saint-Germain un implacable ennemi, qui le harcela de ses diatribes. Sirmond n'eut pas le bon esprit de se taire : il répondit aux premières injures, sa réponse lui en attira de nouvelles; il les releva dans un second écrit composé pour sa défense; mais, le cardinal et le roi étant morts, il n'eut pas le crédit, sous la régence, d'obtenir un privilége pour faire imprimer cet ouvrage. Cette contrariété l'aigrit; il prévit la fin prochaine de sa faveur, et, pour la prévenir, il se retira dans sa province, où il mourut à l'âge de soixante ans environ.

Ses ouvrages, presque tous de circonstance, n'ont pas survécu aux événements qui les firent naître. Son fils publia le recueil de ses poésies latines, parmi lesquelles il s'en trouve de fort remarquables. « La prose de Sirmond marque beaucoup de génie pour l'éloquence, dit Pellisson; son style est fort et mâle, et ne manque pas d'ornements. J'ajouterai ici par une espèce de reconnaissance, continue cet écrivain, qu'un de ses ouvrages (*le Coup d'Etat de Louis XIII*, écrit en faveur de Richelieu) est une des premières choses qui m'ont donné du goût pour notre langue. J'étais fraîchement sorti du collége; on me présentait je ne sais combien de romans, dont, tout jeune et tout enfant que j'étais, je ne laissais pas de me moquer. Enfin il me tomba entre les mains le *Coup d'Etat* de M. Sirmond. Dès lors je commençai à ne plus

mépriser la langue française, et à croire qu'on pouvait la rendre capable de toutes choses. »

Ce dut être un académicien ardent que Sirmond, s'il faut en juger par une de ses motions au sein de la compagnie : chargé de rédiger un mémoire pour le projet des statuts à venir, ne s'avisa-t-il pas, « quoique d'ailleurs homme d'un jugement fort solide, raconte le premier historien de l'Académie, de proposer que tous les académiciens fussent obligés par serment à employer les mots approuvés par la pluralité des voix dans l'assemblée : en sorte que, si cette loi eût été reçue, quelque aversion particulière qu'on pût avoir pour un mot, il eût fallu nécessairement s'en servir ; et qui en eût usé d'autre sorte aurait commis, non pas une faute, mais un péché. » Certes ce zèle est exagéré sans doute ; mais l'exagération, vice dans l'âge mûr, n'est-elle pas peut-être une vertu de jeunesse ? et l'Académie naissait. Il fut l'un des commissaires chargés de revoir le travail sur le Cid ; mais cette fois le cardinal ne fut pas satisfait de son style, et, comme nous l'avons dit déjà, ne s'en rapporta qu'à Chapelain.

II

MONTEREUL.

1649

Jean de Montereul, chanoine de Toul, né à Paris vers 1611, mort en 1651. Fils aîné d'un avocat au

parlement, il étudia d'abord pour le barreau; mais d'autres circonstances le jetèrent fort jeune dans la diplomatie. Après avoir été secrétaire d'ambassade à Rome, puis en Angleterre, il devint résident en Écosse. C'était un esprit souple, adroit, discret, avisé, ne donnant rien au hasard. Quand il mourut, il n'avait pas encore atteint quarante ans. « Il semblait, dit Pellisson, n'en avoir que vingt ou vingt-cinq; car il était naturellement fort beau, et avait conservé jusqu'alors le teint et la fleur de la première jeunesse. On lui trouva sur le poumon un corps étrange, en forme de champignon, qui l'avait peu à peu suffoqué. » Il avait composé plusieurs morceaux de vers et de prose, fort estimés de ses amis, dont ses contemporains attendaient la publication, mais qui n'ont pas vu le jour. Il n'existe point de détails sur la réception de cet académicien. A l'époque où on l'admit, les longues et fréquentes indispositions de Conrart, le secrétaire de l'Académie, l'empêchaient de vaquer assidûment à ses fonctions, et les registres d'alors offrent des vides que plus tard on n'a pu combler.

III

TALLEMANT.

1651

François Tallemant, cousin de Paul Tallemant que nous avons vu au fauteuil de Gresset, né à La Rochelle vers l'an 1620, mort en 1693, embrassa l'état

ecclésiastique, fut pourvu de nombreux bénéfices. Il occupa vingt-quatre ans l'emploi d'aumônier du roi Louis XIV. « Il avait de l'esprit, dit l'abbé d'Olivet, il ne manquait pas de savoir ; mais, faute d'avoir bien mesuré ses forces, comme le veut Horace, il a vieilli sur une traduction des vies de Plutarque qui n'a point eu de succès. Ce qui avait fait réussir celle d'Amyot, ce sont les grâces du style. Ce qui fit échouer celle de M. l'abbé Tallemant, c'est tout le contraire. On a reçu plus favorablement sa traduction de l'histoire de Venise. » Il connaissait parfaitement le grec, le latin, l'italien, l'anglais, l'espagnol. C'était un excellent homme, mais inquiet par caractère. Ce défaut lui avait fait appliquer spirituellement un plaisant sobriquet : tandis que quelques-uns de ses confrères de l'Académie, cardinaux, ministres, évêques, étaient appelés Son Éminence, Son Excellence, Sa Grandeur, lui on le nommait *Son Inquiétude*.

IV

LA LOUBERE.

1693

Simon de La Loubère naquit en 1642 à Toulouse. Son père, l'un des principaux officiers du présidial de cette ville, et homme lettré lui-même, ne négligea rien pour son éducation, et lui inspira le goût de la poésie. Le fils avait les inclinations parfaitement conformes aux désirs paternels. Idolâtre d'Homère et de la langue grecque, il fit, pour son usage per-

sonnel, une grammaire et des racines en vers dans le goût de celles de Port-Royal. A seize ans, il avait composé sa tragédie latine sur un sujet de l'écriture sainte, et, de plus, une comédie en vers français imitée de Plaute. Mais il les jugea lui-même dignes du feu lorsqu'il fut venu à Paris, et que la fréquentation du monde, du théâtre et des gens de lettres lui fit connaître l'insuffisance de ses essais.

Fort répandu parmi les dames, il écrivit d'abord pour elles une foule de poésies galantes, que s'empressaient de mettre en musique les meilleurs compositeurs du temps, *et Lambert, qui plus est,* le Lambert de Boileau. Ces poésies, chantées, devenaient populaires; de sorte, disait-il, qu'il serait devenu le premier chansonnier de France et de Navarre si l'Opéra, que l'on fonda à cette époque, ne lui en eût enlevé la gloire. Il se consola volontiers de cette gloire moissonnée en sa fleur, s'appliqua à l'étude plus sérieuse et plus productive du droit public, et ne tarda pas à être nommé secrétaire de l'ambassadeur en Suisse. Le grave de Boze raconte que l'ambassadeur joignit, au témoignage authentique des services rendus en ce pays-là par son secrétaire, cet autre témoignage : qu'il s'y était acquis l'estime générale, *quoique il ne bût presque que de l'eau.*

Quelque temps après, Louis XIV, qui caressait la douce chimère de convertir à la religion catholique le roi de Siam, et partant le royaume, y députa La Loubère avec le titre d'envoyé extraordinaire, et sous le prétexte de relations commerciales. L'espace de trois

mois que La Loubère séjourna dans cette contrée lui suffit pour rassembler des notions si exactes sur l'histoire et la nature du pays, sur l'origine, la langue, les usages, les mœurs, l'industrie et la religion des habitants, que la relation qu'il en publia à son retour, quoique précédée de trois ou quatre autres, fut bientôt regardée comme l'unique. Ce travail, fruit d'une observation judicieuse, et où l'auteur ne profite pas du privilége que s'arroge assez communément quiconque vient de loin, fait encore aujourd'hui honneur à notre académicien. Cette mission, utilement accomplie, lui en valut une de confiance pour Madrid, probablement dans le but de détacher l'Espagne de l'alliance anglaise. Soupçonné de ce dessein, il fut arrêté, et n'obtint sa délivrance que par suite des représailles dont on usa envers les Espagnols présents à Paris.

De mœurs douces, d'un commerce sûr, d'un caractère original et charmant, d'un esprit plein de gaieté, La Loubère gagna les bonnes grâces du contrôleur général des finances, Pontchartrain, qui l'attacha à son fils et devint son protecteur déclaré. Il lui allégeait le poids des affaires par son enjouement, des récits instructifs et curieux, la solidité piquante de sa conversation et de savantes lectures. Cette faveur ministérielle ne l'empêchait pas de donner parfois un soupir de regret à sa ville natale. Cependant l'Académie, jalouse de la résidence de ses membres, et qui avait depuis quelque temps les yeux sur La Loubère, crut pouvoir le nommer à cette époque, espérant qu'il se fixerait pour toujours à Paris, dans la position nou-

velle que lui faisait la protection du contrôleur général. Mais le nouvel élu ressentit bientôt d'irrésistibles atteintes du mal du pays. Il commença par solliciter le rétablissement de l'Académie des jeux Floraux, autrefois si célèbre, alors dégénérée. Il en démontra si bien l'utilité qu'on le chargea d'en dresser de nouveaux statuts, les lettres patentes, et d'en désigner lui-même les membres, ce qu'il fit en n'oubliant que lui; mais la nouvelle Académie, qui le regardait avec raison comme son second fondateur, le récompensa de son omission modeste en lui déférant à l'unanimité la première place vacante. Il n'en fallut pas davantage pour l'attirer à Toulouse; il colora son départ du prétexte de remercier ses nouveaux confrères. L'amour de la terre natale le ramenait; les charmes d'une parente aimable le retinrent. Il l'épousa, quoique âgé de soixante ans, et ne reparut plus à Paris qu'à de rares intervalles et seulement pour affaires.

La supériorité de son goût et de ses connaissances le rendit l'arbitre des jeux Floraux; l'agrément de son caractère le fit rechercher des meilleures compagnies; il composa, pour les uns et les autres, de nombreuses poésies qui n'ont pas survécu, non plus que leurs aînées que nous avons passées sous silence, fit un gros livre de mathématiques dont, malgré les suffrages de quelques savants, l'oubli s'est emparé; et mourut, chéri et regretté, un an après sa femme, et ayant accompli sa quatre-vingt-septième année.

L'Académie des inscriptions l'avait aussi jugé digne

d'elle en 1694, à une époque où elle ne comptait encore que huit membres, tous de l'Académie française. Il méritait cette distinction par la variété et l'étendue de ses connaissances. Il possédait parfaitement les langues italienne, espagnole et allemande. On ne pouvait le connaître sans l'aimer, et il savait payer d'un tendre retour l'attachement qu'on lui portait. Chaque fois qu'il sortait de maladie, il remerciait le ciel principalement du bonheur de se retrouver avec ses amis. Il portait dans les moindres actions de la vie toute la franchise et la loyauté d'un noble caractère : un jour, quelqu'un lui faisait remarquer obligeamment que, âgé et malade comme il l'était, il n'avait nullement les mains tremblantes, ainsi que le sont ordinairement, aux yeux du peuple, celles des parjures : « Aussi, répondit-il, n'ai-je jamais fait de faux serment, pas même en amour. »

V

L'ABBÉ SALLIER.

1729

Claude Sallier, né à Saulieu en 1685, mort à Paris en 1761. Il fit ses études dans sa petite ville natale, où les livres, ces éléments de l'érudition, pour laquelle il était passionné, lui manquèrent. Afin de sauver à d'autres, à l'avenir, cet inconvénient, il y fonda de ses propres deniers, dès qu'il le put, une bibliothèque. Venu à Paris, il s'abreuva à toutes les sources érudites, approfondit le grec et le latin, le

syriaque et l'hébreu, l'italien, l'espagnol et l'anglais. Il fut nommé membre de l'Académie des inscriptions en 1715, professeur d'hébreu au collége royal en 1719, garde des manuscrits de la bibliothèque du roi en 1721. Il n'a pas laissé d'ouvrage important; mais, sur les vingt-cinq premiers volumes du recueil de l'Académie des inscriptions, vingt-deux témoignent, par une foule de mémoires intéressants qu'ils conservent de lui, de ses vastes recherches, de son profond savoir, de sa critique saine et de son style judicieux. Depuis le siècle de Louis XIV, ç'a toujours été avec raison un titre à l'Académie française que d'être conservateur de la bibliothèque royale, et réciproquement un titre à devenir conservateur de la bibliothèque royale que d'être académicien. L'abbé Sallier fût un bibliothécaire modèle, d'un zèle et d'une exactitude admirables, toujours prévenant et poli envers le public, toujours disposé à fournir des renseignements aux gens de lettres, à faciliter leurs recherches, à leur faire part de ses immenses connaissances. En un mot, « la grande réputation qu'il avait dans les lettres fut ce qui détermina l'Académie en sa faveur; c'est à la voix publique qu'elle conforma la sienne, son choix fut généralement applaudi, » ainsi que le disait Mirabaud dans sa réponse au récipiendaire.

VI

COETLOSQUET.

1761

Jean-Gilles de Coetlosquet, né à Saint-Pol-de-Léon en 1700, mort en 1784 à l'abbaye de Saint-Victor, où il s'était retiré dès 1774, fut appelé en 1739 à l'évêché de Limoges, dont il se démit en 1758, lorsqu'il fut nommé précepteur du duc de Bourgogne. Son élève étant mort à l'âge de neuf ans, il devint précepteur du duc de Berry, plus tard Louis XVI, et de ses frères. C'était un homme d'une sincère modestie. Et ici, comme nous ne voudrions pas contribuer pour notre part à donner de fausses notions de cette vertu, assez mal définie et trop souvent négative, nous trouvons bon de nous expliquer. La modestie vraiment louable n'exclut pas, selon nous, la connaissance exacte de soi-même, sans jactance et sans fausse humilité. Corneille ou Bossuet ou Mirabeau, se reconnaissant homme de génie, peut être tout aussi modeste qu'un homme ordinaire s'avouant ce qu'il est; et il serait fort regrettable que Vincent de Paul n'eût pas eu le sentiment de sa bonté, n'eût pas été heureux de la reconnaître au fond de son cœur. Mais quels sont les prôneurs de la modestie telle qu'on la comprend d'ordinaire? en fait d'esprit, les sots; en fait de cœur, les méchants : et voilà pourquoi, ces deux classes d'hommes étant si généralement répandues, ce qu'ils appellent modestie, et qui n'est

qu'une négation niaise de soi-même, est si généralement accrédité comme vertu. Coetlosquet, sincèrement modeste, reconnaissait, et il avait raison, qu'en l'appelant à l'Académie, c'était à sa place de précepteur des enfants de France qu'on faisait honneur en sa personne. Il possédait aussi au plus haut degré la tolérance, cette vertu des âmes douces, généreuses et véritablement philosophiques. On attaquait un jour devant lui les principes et le caractère de d'Alembert : « Je ne le connais pas, dit le bon évêque qui n'était point encore son confrère à l'Académie ; mais j'ai toujours entendu dire que ses mœurs étaient simples et sa conduite sans reproche. Quant à ses ouvrages, je les relis souvent, et je n'y trouve que beaucoup d'esprit, de grandes lumières et une bonne morale. S'il ne pense pas aussi bien qu'il écrit, il faudrait le plaindre ; mais personne n'est en droit d'interroger sa conscience. » Certes, on n'accusera pas ce prélat d'avoir manqué de zèle, sa piété était aussi vive que sincère : c'est pour cela qu'elle était indulgente. « Il aimait à assister à nos assemblées particulières, » dit Suard, et nulle part ce pieux évêque ne reçut des hommages plus purs, plus personnels que dans ce sanctuaire des lettres et de la philosophie. On y avait pour lui cette sorte de respect que peut seule inspirer l'extrême vertu jointe à l'extrême bonté. »

VII

MONTESQUIOU.

1784

Anne-Pierre, marquis de Montesquiou-Fezenzac, naquit à Paris, en 1741, d'une ancienne et grande maison du comté d'Armagnac. Il fut élevé à la cour, et attaché aux enfants de France en qualité de menin. Son penchant pour les lettres, qui lui était commun avec Monsieur, plus tard Louis XVIII, lui valut la bienveillance toute particulière de ce prince. Il fut nommé son premier écuyer, et reçut de lui de nombreuses faveurs. Entré de bonne heure dans la carrière des armes, il fut fait maréchal de camp en 1780, et, en 1783, on le décora des ordres du roi. La noblesse de Paris le députa aux états-généraux en avril 1789. L'un des premiers de son ordre il se réunit au tiers-état; philosophe éclairé, comprenant les abus dont l'excès provoquait la révolution, il se faisait franchement leur antagoniste, quoiqu'ils lui fussent favorables, et combattait généreusement pour les droits du peuple, quoique, en apparence, ennemis des siens mêmes. Il n'apporta pas seulement sa part de patriotisme à la Constituante, il l'éclaira de ses lumières, surtout dans les questions de finances, qu'il avait profondément étudiées, et dans lesquelles il avait acquis des connaissances qu'on était loin de soupçonner en lui. Jusque là, en effet, il ne s'était fait remarquer que par un esprit délicat, enjoué, mais

qui pouvait passer pour superficiel; les salons de l'époque l'avaient distingué pour quelques pièces de vers agréables, et surtout pour une comédie, *le Minutieux*, représentée chez Mme de Montesson, et qui renfermait beaucoup de détails ingénieux et piquants.

Les velléités libérales de MONSIEUR ne s'élevant pas sans doute jusqu'au patriotisme sincère de Montesquiou, le prince fit demander, vers cette époque, au marquis la démission de la charge qu'il occupait auprès de sa personne. Il motivait cette demande, qui causa quelque étonnement, sur la couleur politique adoptée par son premier écuyer dans l'assemblée nationale. Le marquis s'empressa d'envoyer cette démission, accompagnée d'une lettre froidement polie. Il passa bientôt de cet emploi de cour à une mission nationale : on lui confia, après la clôture de la session, le commandement de l'armée du Midi. Des troubles venaient d'ensanglanter Avignon; il se rendit dans cette ville, et prévint, par d'habiles mesures, le retour du désordre. Il conquit la Savoie sans coup férir, en 1792. Déjà il avait été en butte à de violentes dénonciations au sein de la Convention nationale; il n'en avait point tenu compte, et le succès de ses armes en Savoie en avait un instant suspendu le cours; mais, quelques jours plus tard, il fut décrété d'accusation : on lui reprochait, avec une injustice qui n'avait d'égale que son ridicule, d'avoir, dans une négociation avec Genève, relative à l'éloignement des troupes suisses, compromis la dignité nationale. Il

n'attendit pas l'exécution du décret ; quand les commissaires chargés de l'arrêter se présentèrent à Genève, il en était parti et s'était retiré au cœur de la Suisse, où il obtint de vivre sous la protection des cantons. Pendant toute la durée de cet exil, il n'y eut jamais de rapprochement entre le marquis de Montesquiou et les émigrés qui portaient les armes contre la France. Aussi, à peine des temps plus doux se levèrent-ils sur sa patrie, un mémoire justificatif de sa conduite suffit pour lui en rouvrir les portes. Il reparut, en 1797, parmi les vrais amis de la liberté, parmi ceux-là qui opposaient une égale résistance aux menées royalistes et aux entreprises anarchiques. L'estime qu'on faisait généralement de son caractère le désignait pour le ministère de la guerre ou celui des finances : il allait vraisemblablement être chargé de l'un de ces portefeuilles, lorsque la mort vint le surprendre, dans toute la force de l'esprit et l'acquis de l'expérience, le 30 septembre 1798.

La séance consacrée à la réception du marquis de Montesquiou fut signalée par la présence du roi de Suède Gustave III, qui voyageait sous le nom de comte de Haga. Suard, directeur, en rappelant tous les droits du récipiendaire, lui dit : « Votre talent ne s'est pas borné à de petits ouvrages de société ; il s'est élevé à un genre plus digne encore des regards du public. Vous avez fait des comédies où vous avez peint les mœurs de la société avec le coup d'œil fin de l'observateur et avec l'art du poëte. » En effet, outre *le Minutieux*, dont nous avons parlé, Montes-

quiou avait fait imprimer, mais à cinquante exemplaires seulement, *Emilie ou les Joueurs*, autre comédie, de laquelle Laharpe disait que c'était un ouvrage estimable et qui obtiendrait du succès au théâtre. Quand, plus tard, il eut embrassé les études politiques, les nombreux écrits qu'il publia, principalement sur les finances, abondèrent en esprit et en finesse, sans manquer pour cela de profondeur. C'était un homme remarquable par la dignité et la noblesse de son caractère. Quoiqu'il fût un des personnages que la révolution avait le plus largement dépouillés d'influence, de richesses, d'honneurs, on ne l'entendit jamais prononcer un mot de regret sur son existence d'autrefois.

Terminons par une petite anecdote. Le marquis de Montesquiou soutenait un procès contre les sieurs de la Boulbène, auxquels il contestait le droit de porter le nom de Montesquiou. Il avait établi, dans un mémoire, qu'il descendait en ligne directe de Clovis. Quand il eut gagné son procès, par arrêt du 31 juillet 1783, le comte de Maurepas lui dit : « Maintenant nous espérons qu'au moins vous voudrez bien ne pas retraire le royaume de France. »

VIII

ARNAULT.

1799

ARNAULT, éliminé de ce fauteuil par l'ordonnance

de 1816, et réélu en 1829, est mort au fauteuil de Racine, où nous trouverons sa notice.

IX

LALLY-TOLLENDAL.

1816

Trophime-Gérard, comte de Lally-Tollendal, né à Paris le 5 mars 1751. « Il n'apprit, a-t-il dit lui-même, le nom de sa mère que plus de quatre ans après l'avoir perdue, celui de son père qu'un seul jour avant de le perdre. » Il étudiait, sous le nom de Trophime, au collége d'Harcourt, ne se connaissant d'autre famille que ses condisciples. « Enfin, dit M. de Pongerville, se présente à lui un étranger revêtu des insignes de la grandeur et frappé d'une sombre tristesse. L'étranger le contemple avec attendrissement, l'interroge, et, satisfait de ses réponses, laisse échapper un éclair de joie à travers le voile de tristesse qui couvre son front. Viens dans mes bras, lui dit-il, je suis ton père!... C'était l'infortuné général de Lally qui donnait à son fils quelques instants disputés au glaive meurtrier. » Calomnieusement accusé de trahison, tandis que sa conduite avait été un modèle parfait d'héroïsme, le général fut traîné à l'échafaud. Le jeune Lally « courut pour lui porter son éternel adieu, pour lui faire entendre au moins la voix d'un fils parmi les cris de ses bourreaux, pour l'embrasser du moins sur l'échafaud où il allait périr... Il courut vainement...

On avait hâté l'instant. Il ne trouva plus son père, il ne vit que la trace de son sang. » C'est ainsi qu'il a raconté lui-même ces douloureuses circonstances. Aussitôt qu'il le put, il fit retentir les tribunaux de ses réclamations pour la réhabilitation de son père. A cet effet, il composa des *Mémoires et plaidoyers*, pleins d'énergie et d'éloquence. Sa jeunesse, ses talents, ce malheur intéressaient à lui les personnes les plus illustres, toute la France, et Voltaire, ce vétéran-défenseur de toutes les nobles causes, qui combattit avec sa chaleur accoutumée la condamnation du général. La longue persévérance de l'éloquent jeune homme ne fut pas infructueuse : quatre arrêts successifs du conseil cassèrent ceux des parlements. La cause n'était pas encore entièrement entendue devant la justice quand la révolution éclata ; mais elle était depuis longtemps jugée dans l'opinion publique. Des lettres de provision, obtenues vers 1780 pour la charge de grand-bailli à Etampes achetée par le comte de Lally, portèrent « qu'elles lui avaient été accordées pour les services rendus à l'Etat par son père, et à cause de sa piété filiale. » Quatre jours avant de mourir, le 26 mai 1778, Voltaire, à la nouvelle du premier arrêt, s'était un instant ranimé sur son lit funéraire pour lui adresser le billet suivant : « Le mourant ressuscite en apprenant cette grande nouvelle ; il embrasse bien tendrement M. de Lally ; il voit que le roi est le défenseur de la justice, il mourra content. »

Lally, selon les expressions de son successeur,

« fit presque toujours de l'emploi de ses talents un acte de courage ou de vertu. » Ici principalement il s'était voué à la plus sainte des causes, à la piété filiale; il en fut doublement récompensé, d'abord par le succès de ses généreux efforts, ensuite par la renommée qu'il leur dut de son vivant et qu'il leur devra toujours. Ses autres titres, littéraires ou politiques, pourront disparaître ou s'oublier; celui-ci durera autant que la langue. « Toute la France, a dit Laharpe, accompagnait ses pas avec des vœux et des applaudissements; elle l'a, pour ainsi dire, porté dans ses bras... Il a déployé dans ses Mémoires l'éloquence de l'âme, qui est le premier des talents de l'orateur. Son style est plein de noblesse, d'intérêt et d'énergie. Personne n'a porté plus loin cet art, qu'on admire dans Cicéron, de donner aux preuves une force progressive; de faire naître une grande attente et de la remplir; de diviser ses moyens avec méthode pour les rendre plus sensibles, et de les réunir ensuite pour en former une masse accablante; de joindre à une logique qui brille comme la lumière un pathétique qui embrase comme un incendie; et, ce qui est plus rare que tout le reste et ne pouvait peut-être se rencontrer que dans une pareille cause, de contenir jusqu'à un certain point cette juste indignation qu'il n'est pas toujours permis aux malheureux d'exhaler sans ménagement, mais qu'il sait contenir de façon à la faire passer dans l'âme des lecteurs, à faire entendre tout ce qu'il ne dit pas, à faire sentir tout ce qu'il n'ose pas exprimer, à faire deviner le secret de l'in-

fortune et des larmes, et à laisser dans tous les cœurs l'impression profonde de ce qu'il semble cacher dans le sien. »

Sa réputation lui valut d'être nommé par la noblesse de Paris député aux Etats-Généraux. Il tenta, de toute la force de son éloquence, de concilier les intérêts populaires et ceux du trône. Noble rêve, réalisable peut-être, mais que l'événement laissa chimérique. Il se montra citoyen dévoué, brillant orateur. Il proposait dès lors un mode de gouvernement à peu près semblable à la constitution qui nous a régis depuis : une chambre de pairs nobles et une chambre de représentants. Parmi les motions qu'il porta, il ne faut pas oublier celle-ci, devenue la base de nos droits civiques : « Tous seront admissibles aux emplois, sans autre distinction que celle des talents et des vertus. » Quand il vit que les débats parlementaires ne pouvaient plus opérer le salut de la monarchie, il donna sa démission de député et se retira en Suisse. Là il publia, dans le sens royaliste, un énergique appel à la nation, sous le titre : *Quintus Capitolinus aux Romains*. Les dangers courus par la famille royale le ramenèrent en France; il fit, de concert avec Malouet, Montmorin et quelques autres, des efforts inouïs pour la sauver, et se vit, après le 10 août, incarcérer lui-même à l'Abbaye, dont ses amis obtinrent, par miracle, de le faire sortir la veille même des massacres de septembre. Il se hâta de passer en Angleterre, où il eut pour unique ressource une faible pension du gouvernement britannique. Le procès

du roi ne pouvait le trouver indifférent. « Avec cette chaleur et cette religion qu'il avait mises à venger son père, » a dit M. de Barante, il offrit à la Convention de revenir pour défendre Louis XVI. La Convention n'ayant point répondu à sa demande, il composa et publia bientôt un plaidoyer digne en tout point de ce grand sujet par l'émotion et la chaleur. Peut-être, selon une opinion assez répandue, le procès aurait-il eu des résultats différents si ce plaidoyer eût été prononcé au sein de l'assemblée, avec le sentiment et l'accent de conviction que le comte de Lally possédait au suprême degré. Tout malheur semblait avoir acquis des droits au dévouement de son éloquence. En 1795, il réclama, dans un *Mémoire au roi de Prusse,* la liberté de Lafayette; en 1797, il adressa au peuple français une *Défense des émigrés.* « Le héros de la piété filiale reconnut toujours une mère dans la patrie absente, » selon l'heureuse expression de son successeur; il se hâta donc de rentrer en France aussitôt après brumaire, « ne prit aucune part aux bons ni aux mauvais jours du consulat et de l'empire, chercha l'indépendance dans la vie privée. »

La restauration ramenait en France la dynastie qui avait sa reconnaissance et son amour; elle ajouta pour lui à cette joie, en réalisant son ancien système de gouvernement représentatif; elle l'appela avec justice à la pairie. Il parcourut de nouveau avec honneur cette carrière de l'éloquence délibérative qui se rouvrait devant lui. « Mais, par une réaction naturelle à l'esprit humain, les excès populaires dont il

conservait le souvenir le firent quelquefois céder à des exigences qu'il croyait salutaires. Cependant il retrouva toute son énergie pour défendre la plus précieuse de nos libertés. Ses paroles ont retenti comme l'expression du vœu national : « Point de li-« berté sans la liberté de la presse. Point de liberté « d'aucun genre, si à côté d'elle n'existe une loi qui « en réprime l'abus. »

Le comte de Lally mourut le 11 mars 1830, ministre d'État, grand-officier de la légion d'honneur depuis 1825, et depuis 1829 ayant succédé au comte de Sèze, défenseur de Louis, dans les titres de chevalier commandeur grand-trésorier du Saint-Esprit. S'il fut appelé au fauteuil par l'ordonnance royale, il faut reconnaître que l'élection libre n'eût guère pu mieux faire. Il possédait un talent littéraire fort distingué ; il avait la pensée noble, l'expression brillante, mais peut-être entachée de quelque affectation du tour oratoire, par suite des habitudes prises dans ses premiers essais. Parmi ses autres productions que nous n'avons point mentionnées, « on distingue des rapports remplis de hautes considérations politiques, l'histoire du ministre anglais Strafford, ouvrage où des vues philosophiques caractérisent le mérite de l'historien. » Il avait écrit sur le même sujet une tragédie en cinq actes, en vers, reçue au Théâtre-Français en 1792, mais jamais représentée. Cet ouvrage lui avait été inspiré sans doute « par la conformité de l'infortune paternelle et des malheurs de son héros. » La conversation du comte de Lally était animée, cha-

leureuse comme ses écrits. D'une sensibilité exquise, un rien suffisait à l'attendrir; il n'y avait place dans son cœur que pour l'affection, le dévoûment, la bienveillance; et c'est avec raison que son empressement à servir ses amis a été célèbre dans le monde.

X

M. DE PONGERVILLE.

1830

Jean-Baptiste-Antoine-Aimé Sanson de Pongerville, né à Abbeville le 3 mars 1792, annonça de bonne heure un goût déterminé pour l'étude, de singulières dispositions pour la poésie. Ses premières années s'écoulèrent à la campagne dans un domaine de sa famille, au bord de la Manche. Là, son père, magistrat honorable, ami des lettres et de la philosophie, appréciant toute l'efficacité du savoir, lui fit donner, sous ses yeux, par des maîtres particuliers, une instruction solide et variée. Les progrès de l'enfant furent rapides : il semblait deviner plutôt qu'apprendre; à sept ans, il expliquait Virgile, et conservait dans sa mémoire les vers qu'il venait de traduire; bientôt il en fit lui-même, rimant thèmes et versions, ébauchant des poëmes, essayant tour à tour de peindre tout ce qui frappait sa jeune imagination, le calme des bois, les beautés riantes des champs, les scènes majestueuses que lui offrait à l'horizon l'immensité de l'Océan. Déjà fort dans la connaissance des langues anciennes, à un âge où d'ordinaire on en ap-

prend encore les éléments, un heureux hasard fit tomber entre ses mains le poëme de Lucrèce. Le jeune Pongerville en fit son étude favorite ; l'étude particulière qu'exige la latinité même de cet ouvrage devint pour lui un aiguillon. Émerveillé des beautés de cette poésie grave et austère, où il retrouvait les tableaux dont il était sans cesse le témoin et l'admirateur, il se sentit bientôt en harmonie avec le poëte romain ; et, malgré la décision tranchée de Laharpe, qui avait déclaré le poëme de la *Nature* intraduisible, il résolut de le traduire.

Il se mit donc à l'œuvre ; et quand, après plusieurs années, il eut avancé cet immense travail, dans lequel sa tâche semblait devenir plus ardue à mesure que son goût s'épurait et se faisait plus sévère, il voulut connaître si en effet les arbitres de l'art le jugeaient capable de lutter avec le poëte qui, s'ouvrant des routes nouvelles, avait osé pénétrer dans le sanctuaire de la nature et s'inspirer du vaste univers. Le jeune interprète de Lucrèce envoya sa traduction du V[e] chant au secrétaire perpétuel de l'Académie française, Raynouard, en le priant de prononcer un arrêt qui pour lui serait irrévocable : le célèbre auteur des *Templiers*, surpris autant que charmé de voir tant de difficultés si heureusement vaincues, s'empressa de lui répondre : « Traduire de beaux vers en beaux vers, c'est écrire de génie ; venez à Paris terminer votre ouvrage, le succès vous y attend. » M. de Pongerville suivit ce conseil, et la prédiction ne tarda pas à se réaliser.

Le monde littéraire accueillit avec la plus grande faveur cette traduction en vers d'un des plus beaux poëmes que nous ait légués l'antiquité ; toutes les opinions se réunirent dans un concert d'unanimes éloges ; depuis la version poétique des *Géorgiques*, nul ouvrage de ce genre n'avait produit une telle sensation. Toutefois, il faut le reconnaître, la tâche de l'abbé Delille n'avait été qu'un jeu en comparaison de celle du traducteur de Lucrèce. Pour ce dernier, le côté vraiment effrayant de son entreprise, c'était de rester clair, intelligible, tout en traitant des matières à la portée d'un bien petit nombre d'esprits, tout en reproduisant un poëte qui ne paraît pas toujours s'être bien entendu lui-même, s'égare souvent dans le vide dont il établit l'existence, se perd parfois au milieu de ses atomes.

Rendre en vers un système scientifique quelconque fut toujours un véritable tour de force; que sera-ce donc si ce système est écrit dans une langue morte, si cette langue elle-même n'offrait pas une nomenclature suffisante à l'expression du système, si le traducteur est réduit à employer un idiome encore moins riche et surtout moins simple que celui du poëte original? L'œuvre de Lucrèce offre deux parties bien distinctes : lorsque le poëte décrit, lorsqu'il peint les objets de la nature, lorsqu'il exprime les pensées qu'ils lui inspirent, sa poésie est brillante d'énergie et de vérité, ses tableaux enchantent de plus en plus à mesure qu'on les étudie davantage ; mais disserte-t-il sur des hypothèses, son style n'est

plus le même; soumis alors aux formes didactiques, il en a toute la raideur et la sécheresse; son vers, dur, hérissé des termes de la science, n'a plus rien de la poésie que le nombre et la mesure voulus par les règles de la prosodie. En effet, comment poétiser les atomes, les divisions infinies de la matière, la dispute du plein et du vide, la formation des corps, les mystères de la génération, et tant d'autres énigmes de cette métaphysique et de cette cosmogonie qui semblent impénétrables à l'intelligence humaine? C'est toutefois dans ces passages, par trop nombreux, que le talent habile et souple de M. de Pongerville s'est particulièrement distingué. Quand la sécheresse d'un détail technique ou d'un froid raisonnement décolore les peintures de son modèle, il s'efforce alors de les ranimer et de faire naître au milieu de cette aridité quelques fleurs inattendues; s'identifiant avec les pensées de l'original, il les rajeunit par la fraîcheur du coloris, et, sans cesser jamais d'être exact, d'être clair, il saisit l'ensemble de l'image, en rend tout l'effet, comme Lucrèce le ferait lui-même s'il renaissait parmi nous. Traduire ainsi n'est-ce pas créer?

Cependant, il ne suffisait pas de donner un certain charme à ces détails obscurs et arides, il fallait aussi reproduire avec tout leur éclat les grandes beautés, les hautes inspirations qui brillent si éminemment dans ces tableaux admirables où le poëte a prodigué tous les trésors de son imagination, toute la puissance de son génie. Ce qui a fait vivre le poëme de Lucrèce, c'est à la fois l'importance philosophique du sujet,

embrassant l'immensité de la nature, et la vigueur énergique du style qui, souvent élevé jusqu'à la sublimité d'Homère, redescend doucement de cette hauteur aux descriptions suaves et riantes. Autant que son auteur, plein de verve, de chaleur et d'audace, M. de Pongerville s'élève avec lui, le soutient quelquefois, et trouve sous son pinceau les nuances variées et tout l'éclat du coloris de son admirable modèle. Toujours pur, élégant, son style est souvent hardi ; ses vers ont le rhythme, l'harmonie, et ses rimes sont constamment riches, mérite si rare dans un traducteur.

M. de Pongerville a plus fait que Delille, pour la poésie didactique. Il est plus simple que lui, et surtout plus antique dans sa concision fidèle. Aussi est-il parvenu à faire lire et goûter des gens du monde un chef-d'œuvre de poésie que jusqu'alors les savants eux-mêmes ne connaissaient que par fragments ; il a mis ainsi en circulation des idées, des images poétiques éternellement neuves parce qu'elles ont leur type dans la nature, qui ne vieillit pas. Puis, dans une introduction remarquable, il a dignement réhabilité la mémoire de Lucrèce, en prouvant que, loin de professer l'athéisme, comme on le prétendait sans cesse, nul n'était plus ami de l'ordre moral, ne reconnaissait mieux, dans la régularité de la nature, une force indestructible et secrète, une âme universelle répondant à l'idée que nous nous faisons de l'Etre suprême. Quant aux erreurs de sa métaphysique et de sa cosmogonie, elles n'ont plus rien de dangereux, au-

jourd'hui que la science est mieux éclairée ; et d'ailleurs, comme elles sont amplement rachetées par ces préceptes d'une morale pure et touchante, par cette généreuse indignation contre toutes les superstitions sanglantes, par cet amour ardent de l'humanité, qui ont fait de ce poëte le fléau de toutes les tyrannies !

Les éloges unanimes qui avaient accueilli, en 1823, la publication de son ouvrage, loin d'enorgueillir M. de Pongerville, ne firent que lui donner la louable ambition de s'en rendre plus digne encore. Beaucoup plus exigeant envers lui-même que les arbitres de l'art les plus sévères, il essaya de donner à son œuvre un nouveau degré de perfection, et engagea une lutte nouvelle avec certains passages du texte, où seul il savait qu'il s'était défié de ses propres forces ; chaque fois il sortit victorieux, et, par cette persévérance courageuse, il rendit plus parfaite encore, dans les éditions subséquentes, cette belle traduction qui, dès son apparition première, avait été regardée comme un service éminent rendu aux lettres françaises, comme une des plus belles conquêtes de notre langue poétique. Et quant il eut si dignement reproduit Lucrèce en vers, le poëte voulut encore le traduire en prose : c'était, après la magie du tableau, donner l'austère fidélité de la gravure ; le prosateur n'eut rien à envier au poëte.

Un académicien dont le titre au fauteuil avait été une traduction en vers des *Métamorphoses d'Ovide*, Saint-Ange, avait dit assez inélégamment dans sa préface : « J'ai voulu que les *Métamorphoses* fussent

tellement traduites que si quelqu'un se hasardait désormais de les retraduire, il fût dans la nécessité d'être ou un imitateur infidèle ou un copiste plagiaire. » M. de Pongerville se fit fort de prouver qu'il ne serait ni l'un ni l'autre; il s'essaya donc sur quelques épisodes choisis, qu'il publia en 1827 sous le titre d'*Amours mythologiques;* cette fois encore il trouva sur sa palette des couleurs assorties aux nuances brillantes de son modèle. Ce premier échantillon offre toute la grâce et la volupté, tout l'esprit et le sentiment qui caractérisent le poëte de Sulmona; il fait vivement désirer l'achèvement de cet important travail.

Bientôt une nouvelle ère politique ouvrit une source nouvelle aux inspirations du poëte. Il publia successivement plusieurs épîtres philosophiques, où les hautes pensées s'allient aux nobles sentiments, d'une verve parfois mordante, mais toujours harmonieuse et pure. On doit encore à M. de Pongerville une bonne traduction en prose du *Paradis perdu* de Milton et de l'*Enéide* de Virgile. Comme la plupart de ses confrères, il a prononcé dans les solennités publiques de l'Académie plusieurs discours qui méritent d'être remarqués; mentionnons en passant qu'il reçut M. Mignet au fauteuil de l'auteur des *Templiers;* car l'hommage suprême qu'il rendit, en cette occasion, à la mémoire de Raynouard, acquitta dignement, et dans les formes les plus touchantes, la dette de sa pieuse reconnaissance. Cet écrivain a de plus enrichi nos recueils littéraires de plusieurs

morceaux distingués de poésies diverses ; il a concouru et prête encore l'appui de son talent aux principales entreprises biographiques, en les dotant d'un grand nombre de notices sur la vie et les ouvrages d'hommes célèbres. Fécondant le germe d'une idée émise par un philologue distingué dans le *Dictionnaire de la Conversation et de la Lecture* (article *Dictionnaire*), le premier il proposa à l'Académie le plan d'une histoire alphabétique et littéraire de la langue française, autrement dit ce grand dictionnaire historique dont la Compagnie s'occupe actuellement, sous la direction d'une commission qui compte M. de Pongerville parmi ses membres les plus actifs et les plus éclairés.

« Des mœurs douces, un commerce sûr, un caractère bienveillant, une âme pure, tendre, élevée, accessible aux plus nobles affections ; une manière de vivre toute littéraire, qui le tient à l'écart des affaires publiques ; un patriotisme éclairé, sans aveuglement de parti ; une philosophie sans intolérance ; la simplicité du sage avec toutes les grâces de l'homme du monde, » tels sont, suivant un écrivain contemporain, les principaux traits caractéristiques de cet académicien. Dans toute la force de l'âge et dans la maturité de son talent, il a déjà fourni une brillante carrière ; puisse-t-il la prolonger longtemps encore, à l'honneur des lettres dont nul plus que lui n'a compris toute la dignité !

TABLE.

TABLE DES MATIÈRES.

VI. LE FAUTEUIL DE MONTESQUIEU.

VII. LE FAUTEUIL DE FÉNELON.

VIII. LE FAUTEUIL DE L'ABBÉ MAURY.

IX. LE FAUTEUIL DE BOUFFLERS.

X. LE FAUTEUIL DE MASSILLON.

XI. LE FAUTEUIL DE DESTOUCHES.

XII. LE FAUTEUIL DE CHARLES NODIER.

XIII. LE FAUTEUIL DE RAYNOUARD.

XIV. LE FAUTEUIL DE LA FONTAINE.

XV. LE FAUTEUIL DE LALLY.

FIN DE LA TABLE DU DEUXIÈME VOLUME.

ERRATA.

Page 43, ligne 18, au lieu de sa santé *abattue*, lisez : *battue*.

Page 45, ligne 25, après ces mots : *pour remplir ce poste important*, ouvrez le guillemet, et fermez-le à la fin de la phrase, les expressions que ces deux guillemets enserreront appartenant au successeur de François de Neufchâteau.

Page 47, ligne 15, au lieu de bien *jeune* alors, lisez : bien *jeunes* alors.

Page 53, ligne 5, après ces mots : *lisez-la*, fermez le guillemet, et non pas à la fin de la phrase suivante, des expressions fort naturelles sous la plume du narrateur devenant ridicules dans la bouche de Napoléon.

Page 87, ligne 7, au lieu de sa douce chimère *de* quiétisme, lisez : *du* quiétisme.

Page 290, ligne 13, au lieu de *une* épisode, lisez : *un* épisode.

Page 381, ligne 11, au lieu de *celui-ci* entre autres, lisez : *celui* entre autres.
